mini-loto
TIRAGE: VENDREDI, 16 AVRIL 1971
12458
2458
458
17 gagnants de $5,000.
136 gagnants de $ 500.
1377 gagnants de $ 100.

■ la météo
Ciel variable. Venteux. Maximum de prés de 45.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office férial — VOL. LXII - NO 87 — Montréal, samedi 17 avril 1971 — 15 CENTS

Le PC veut censurer son président

par Pierre-L. O'Neill

Le président de l'aile québécoise du Parti conservateur, M. Fernand Alie, est menacé d'une motion de censure. Et dans l'hypothèse que le conseil provincial lui retire sa confiance, il n'aura d'autres choix que de démissionner ou de défendre sa cause devant le congrès de mai à Québec.

Se prévalant des dispositions de la constitution du parti, cinq membres du conseil provincial ont en effet exigé la convocation. pour mardi prochain à Montréal, d'une réunion extraordinaire visant à se prononcer sur l'opportunité des prises de positions publiques de leur président.

Les cinq signataires de l'avis de convocation sont M. Georges Valade, député de Sainte-Marie à la Chambre des communes; M. Howard Graftey, ex-député de Brôme-Missisquoi; MM. Bernard Flynn et Paul Gélinas, tous deux présidents régionaux ainsi que M. André Paquette, secrétaire de l'Association progressiste conservatrice du Québec.

Il appert cependant que c'est le bras droit de M. Stanfield au Québec et organisateur en chef du parti, M. Dupras, qui aurait incité les cinq signataires à faire cette démarche et serait le véritable animateur du mouvement de censure.

A l'instar du Parti libéral, le Parti conservateur comporte deux structures disparates et étanchement séparées d'une part pour regrouper les membres des associations des comtés et d'autre part, pour canaliser l'action électorale du parti. Presque inévitablement, l'influence de l'organisation l'emporte sur la fédération des membres. Cette caractéristique entraîne des conflits de juridiction et la confusion dans les pouvoirs de décision, contribuant ainsi à créer des tiraillements au niveau des cadres supérieurs.

Rejoint hier à son bureau de Montréal, M. Alie n'avait pas encore reçu la lettre de convocation pour la réunion de mardi. Quant à la date d'envoi d'une semblable requête, la constitution du parti stipule qu'un délai de cinq jours francs suffit. De sorte que le principal concerné, M. Alie, ne pourra pas en prendre connaissance avant lundi au plus tôt. Aussi, faisait-il remarquer, j'ai contracté antérieurement des engagements dont je ne pourrai me dégager et par conséquent ne pourrai assister à la réunion.

Malgré tout, le président élu des conservateurs québécois n'exprime aucune crainte, se disant plus que jamais convaincu que les membres du conseil provincial partagent ses vues sur le problème de la révision constitutionnelle et la réforme des structures du parti national.

Du même coup, il répliquait ainsi à une déclaration de son chef national, M. Stanfield, voulant que la thèse exposée mercredi dans Le Devoir par le lieutenant québécois ne saurait recevoir l'appui des membres du conseil provincial.

En substance, M. Alie y exprimait l'o-

Voir page 2: Le PC



M. Fernand Alie

Ottawa entend les mutins

OTTAWA (PC) – Les mutins de la prison de Kingston, qui retiennent en otage cinq gardes, ont fait parvenir hier au solliciteur-général, M. Jean-Pierre Goyer, une liste de leurs requêtes, par l'intermédiaire de Me Arthur Martin, avocat torontois, et du journaliste Ron Haggart, chroniqueur au Telegram de Toronto.

Les deux émissaires ont eu un entretien de 70 minutes avec M. Gover, à Ottawa, entretien au terme duquel le solliciteur-général a fait savoir qu'il allait examiner les requêtes en question. MM. Martin et Haggart sont aussitôt repartis par hélicoptère pour Kingston pour faire leur rapport aux mutins.

Me Martin a déclaré avant son départ que les mutins avaient promis de libérer les otages dès que satisfaction leur serait donnée.

Au cabinet de M. Goyer on annonçait, pendant ce temps, qu'un des six otages – Terrance Decker – avait été relâché par les mutins pour marquer leur bonne foi.

Me Martin, qui négocie avec les mutins depuis jeudi, estime que leurs requêtes ne sont pas nombreuses, et qu'elles méritent de retenir l'attention. Il a été notamment surpris de la sincérité des détenus et de leur sens de la responsabilité

"Je crois, dit-il, que les détenus veillent à la sécurité de leurs otages."

Faut-il prévoir de nouveaux troubles?

"Eh bien, dit l'avocat torontois, il règne à Kingston une grave tension et la situation est très explosive. Des éruptions de violence sont toujours possibles."

Quant à la suite que M. Goyer pourrait donner à cette démarche, le solliciteur-général n'a pas voulu entrer dans les détails. Il a cependant déclaré que plusieurs possibilités s'offrent. "Nous les examinerons toutes, a-t-il dit. Pour le moment, aucune décision n'est encore prise."

M. Goyer a ajouté que ses services procédaient actuellement à l'évaluation de la situation. "Nous ne sommes pas pressés. Nous ne sommes pas pris de panique, et nous ne sommes pas alarmés, dit-il.

Il n'en demeure pas moins que les hauts fonctionnaires de son ministère se préparent à travailler pendant le week-end pour essayer de trouver une issue.

Me Martin, pour sa part, a refusé de divulguer le contenu de la requête. Il considère celle-ci comme confidentielle et ne saurait la rendre publique sans l'autorisation des détenus.

D'autre part, à Kingston, on apprenait au cours de la journée d'hier que les mutins demandaient que des représentants des media d'information soient autorisés à visiter les locaux où se trouvent les cellules qu'ils contrôlent.

Selon M. Henry Champ, reporter du réseau de télévision CTV, qui sert d'intermédiaire entre les prisonniers et les journalistes, les mutins rompraient les pourparlers avec le comité des citoyens si l'on ne faisait pas droit à leur demande.

Le gouverneur de la prison, M. Arthur Jarvis, ne semble pas très rassuré à l'idée de laisser pénétrer les journalistes dans la zone où les 300 prisonniers gardent en otage six gardiens de la prison depuis mercredi sor.

Pendant que le gouverneur était en proie à ses hésitations, les pourparlers se poursuivaient au pénitencier entre le comité des citoyens et les représentants des mutins.

M. Champ, qui communique avec les prisonniers par téléphone, a précisé que la demande d'autoriser les journalistes

Voir page 2: Ottawa



L'armée est toujours sur pied d'alerte aux abords du pénitencier de Kingston mais n'interviendrait que sur l'ordre formel du gouverneur de l'institution. (Photo CP)

Élections partielles le 31 mai

OTTAWA (Le Devoir) – Le gouvernement a fixé au 31 mai les élections partielles dans les circonscriptions de Chambly et Trois-Rivières.

En l'absence de M. Trudeau, c'est le ministre de l'immigration, M. Arthur Laing qui a annoncé la date à laquelle auront également lieu des élections dans les comtés de Brant, en Ontario, et Central Nova, en Nouvelle-Ecosse.

Au Québec, le comté de Chambly est privé de représentant à la Chambre des communes depuis le décès de M. Bernard Pilon, le 17 novembre 1970. Quelques semaines plus tard, M. J.A. Mongrain décédait à son tour et le comté de Trois-Rivières perdait son député fédéral.

Dans ces deux comtés, l'approche d'élections a déclenché une véritable course aux candidatures et le Parti libéral n'a plus que l'embarras du choix.

Répondant à l'appel pressant du premier ministre Trudeau, des militantes libérales connues ont pris la décision de se porter candidates. Phénomène sans précédent dans les annales de ce parti, quatre représentants de la gent féminine étaient en lice.

Mais soudainement et de toute part des pressions surgirent; c'est ainsi que le premier ministre Bourassa priait la présidente de la Fédération libérale du Québec, Mlle Lyse Bacon, de retirer sa candidature du congrès de mise en nomination pour le comté de Trois-Rivières. Simultanément, dans le comté de Chambly, des organisateurs locaux entreprenaient des démarches qui se poursuivent depuis pour amener

Voir page 2: Elections

Au Congrès du NPD

Les jeunes voteront en bloc pour Laxer

par François Barbeau

Le plus jeune des candidats à la succession du chef démissionnaire du Nouveau parti démocratique, M. James Laxer, pourra compter la semaine prochaine au congrès du parti sur l'appui des délégués des clubs de jeunes néo-démocrates.

Quatre vingt-dix pour cent de ces deux cents délégués appuyeront M. Laxer au premier tour de scrutin. C'est ce qu'a indiqué cette semaine à Ottawa le secrétaire fédéral des jeunes néo-démocrates, M. Gordon Flowers.

Par contre, si aucun des candidats ne recueille de majorité au premier tour de scrutin, l'appui des jeunes néo-démocrates pourrait se porter par la suite vers un autre candidat, M. Edward Broadbent, député d'Oshawa-Whitby.

MM. Laxer et Broadbent se considèrent chacun comme le favori immédiatement après M. David Lewis.

Selon M. Flowers, les jeunes néo-démocrates ne sont pas portés à appuyer les autres candidats au leadership du parti.

On attend de 2,600 à 3,000 délégués au congrès qui se déroulera du 21 au 24 avril au Centre civique d'Ottawa.

Le comité des résolutions politiques se réunira dimanche et lundi pour agencer le programme des résolutions devant être débattues et mises aux voix au cours du congrès.

Le congrès a trois fonctions principales: l'élaboration du programme politique et l'élection des dirigeants; une cérémonie en hommage à Tommy Douglas à l'occasion de sa retraite du leadership du NPD, et enfin l'élection d'un nouveau leader.

La soirée en l'honneur de M. Tommy Douglas se déroulera jeudi soir. La cérémonie sera télédiffusée à partir de 19 heures.

Parmi les personnalités qui ont été invitées à cette soirée, on note l'acteur de cinéma Donald Sutherland, qui est le gendre de M. Douglas, les comédiens Donald Harron et Michael McGee, la Québécoise Isabelle Pierre, Pierre Berton, des chanteurs de folklore, etc.

Le nouveau président du NPD – Québec, M. Raymond Laliberté, présentera un cadeau à Mme Douglas.

Le lendemain, dans la matinée, les délégués procéderont à l'élection du nouvel exécutif puis, en soirée, écouteront les derniers discours des candidats.

L'élection du chef du parti se déroulera samedi après-midi. Après la déplorable expérience que les conservateurs ontariens ont eue avec les machines à voter, il a été décidé que le scrutin au congrès NPD se fera de façon traditionnelle, avec des bulletins de vote.

Les bulletins seront recueillis par des scrutateurs qui auront chacun à charge 100 délégués environ. Les résultats seront annoncés dès la compilation des bulletins.

Le statut de la femme au Canada fera l'objet de discussions au congrès national du Nouveau parti démocratique.

Le document de travail qui sera présenté aux délégués note que le NPD devrait insister non seulement pour que le gouvernement adopte des mesures susceptibles d'améliorer le statut de la femme mais donner lui-même l'exemple en encourageant la femme à accéder à des postes supérieurs au sein du parti.

Le document précise également que le NPD devrait chercher à intéresser un plus grand nombre de femmes à se porter candidates lors des prochaines élections fédérales.

La seule femme aux Communes est un député du NPD, Mme Grace McInnis, de Vancouver.

La question de l'avortement est également abordée dans le document, qui souligne que les lois libéralisées d'aujourd'hui ne signifient pas grand chose pour les 100,000 femmes canadiennes qui doivent encore se soumettre à des avortements illégaux.

Le congrès sera également appelé à discuter des résolutions portant sur la discrimination au Canada, notamment sur la modification de la loi sur les Indiens et de la loi sur le divorce.

Le ping-pong diplomatique se poursuit

Nixon : à Pékin de renvoyer la balle

WASHINGTON (AFP) – Le président Richard Nixon a salué hier soir l'ouverture d'une nouvelle ère dans les relations entre les Etats-Unis et la République populaire de Chine, mais il a clairement indiqué que la balle était maintenant dans le camp de Pékin.

L'amélioration des relations avec la Chine populaire, marquée par la tournée de l'équipe américaine de ping-pong et par les mesures de libéralisation annoncées mercredi aux Etats-Unis, a fait l'objet de nombreuses questions au cours de l'interview radiodiffusée du président Nixon qui clôturait à Washington une conférence nationale de directeurs de journaux.

"Nous avons fait plusieurs pas, ils n'en ont fait qu'un seul", a dit M. Nixon. "Maintenant c'est à eux de jouer". "Nous sommes prêts à prendre d'autres mesures dans le domaine du commerce et des échanges, mais chaque mesure doit venir en son temps".

Le président a souligné qu'il était encore prématuré de parler de l'admission de la Chine populaire aux Nations unies ou du rétablissement des relations diplomatiques entre Washington et Pékin. Il a toutefois ajouté que ce qui avait été fait jusqu'ici dans le domaine du commerce et du tourisme "allait ouvrir la voie à d'autres mesures qui seront prises plus tard".

Même pour les entretiens diplomatiques sino-américains de Varsovie, M. Nixon a insisté sur le fait qu'il appartenait aux dirigeants de Pékin de prendre l'initiative de la reprise puisque ce sont eux qui décideront de l'interruption. "Nous sommes prêts à les rencontrer à Varsovie à n'importe quel moment qui leur plaira", a -t-il dit. "La porte est assurément ouverte, mais je n'ai pas encore reçu d'indications qu'il soient prêts".

Le président a expliqué que ce qui ve-

Voir page 2: Nixon

Pékin appuie 'les frères noirs' américains contre Washington

par Jean Leclerc du Sablon, de l'AFP

PEKIN – Deux jours après l'annonce par le président Nixon de la levée de certaines restrictions envers la Chine populaire, le Quotidien du Peuple parle vendredi des frères américains, mais pour appuyer la lutte des frères noirs américains contre la clique réactionnaire de la Maison Blanche et la direction fasciste du gouvernement américain.

Ce commentaire, signé par deux membres de l'Armée populaire de libération, MM. Wu Hsin-Ping et Tung Hsin Lien, est le premier publié par l'organe central du parti communiste chinois depuis le début de la semaine sino-américaine ouverte samedi dernier avec l'arrivée des pongistes américains invités par la Chine.

Voir page 2: Pékin

Les avocats ne veulent ni le syndicalisme, ni l'intervention de l'État

de notre envoyé spécial, Guy Deshaies

QUEBEC – Les avocats du Québec n'entrevoient pas leur syndicalisation prochaine, manifestent nettement une appréhension à l'égard de toute intervention de l'Etat dans la pratique de la profession et ne voient pas pourquoi le Barreau cesserait de défendre à la fois leurs intérêts et ceux du public.

Telles sont, en tout cas, les conclusions qui se dégagent du colloque intitulé "La syndicalisation, le Barreau, les avocats et le rapport Castonguay-Nepveu" qui s'est déroulé hier à Québec, lors de la première journée du congrès annuel du Barreau du Québec.

Le rapport Castonguay-Nepveu sur la santé, dans son chapitre sur la profession d'avocat, recommande la syndicalisation des avocats et établit, dès lors, une dichotomie totale entre la corporation professionnelle qui, d'une part, défendrait les intérêts du public et le syndicat et qui, d'autre part, défendrait les intérêts de ses membres.

Sous cet aspect, le rapport de M. Castonguay ne paraît pas près de gagner la faveur des disciples de Thémis. Néanmoins, certains participants au colloque, quoique manifestement professionnalistes comme les autres, ont fait remarquer qu'il était temps que les avocats s'occupent de leurs intérêts et fassent valoir efficacement leur cause auprès de l'Etat qui se prépare à légiférer dans des domaines où les avocats sont impliqués.

En effet, en présence du projet de création de tribunaux d'équité dont les avocats seraient exclus, devant l'éventualité d'un système universel d'assurance-automobile et la mise sur pied de plus en plus fréquente de contentieux dans les administrations publiques ainsi que l'implantation prochaine d'un système d'assistance judiciaire qui pourrait bien échapper au contrôle du Barreau, ces avocats s'inquiètent de la perte de revenu que signifie d'ores et déjà pour eux l'avènement de ces politiques nouvelles.

L'un d'eux a fait remarquer que déjà le Barreau se portait à la défense de ses membres à la manière d'un syndicat, notamment devant la commission parlementaire de la justice, récemment, au sujet des tribunaux d'équité alors que le bâtonnier est allé jusqu'à parler du chômage qui guettait les avocats.

Devant pareille menace certains

Voir page 2: Les avocats

David Lewis déclare au "Devoir"

Le Waffle a le grand mérite d'obliger le NPD à mieux se définir



M. David Lewis

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA – A trois jours du congrès de leadership du Nouveau parti démocratique, le candidat à qui l'on accorde le plus de chances d'être élu, M. David Lewis, maintient toujours sa position nuancée tant en ce qui concerne la nationalisation des entreprises étrangères installées au Canada qu'en ce qui concerne le droit du Québec à l'autodétermination. M. Lewis reconnaît que les opinions de l'aile dit Waffle de son parti auront pour effet bénéfique de garder tout le monde en éveil et de forcer le NPD à se mieux définir, mais il considère toujours que cette gauche est "un peu blasée" et qu'elle est une "contrefaçon".

Je regrette, a dit hier M. Lewis, que certains membres de notre parti aient choisi de constituer un groupe organisé à l'intérieur de notre formation politique. Cela oblige d'autres membres à se grouper, à s'institutionnaliser, et nous aboutissons ainsi à une désunion nocive.

Les membres du groupe Waffle, a poursuivi M. Lewis dans un français facile, donnent l'impression de croire que l'étatisation est le seul moyen de contrôler une économie moderne complexe. Je suis socialiste, quant à moi, et je reconnais qu'il est nécessaire d'étatiser certains secteurs de l'économie pour assurer la réalisation des priorités sociales. Mais il y a plus d'un moyen d'action à notre disposition: les agences de planification décentralisées, le contrôle des échanges commerciaux, la fiscalité, les sociétés d'investissements, etc.

En somme, M. Lewis juge que le groupe Waffle n'est pas vraiment de la gauche, qu'il n'est pas moderne, mais qu'il est simplement "fundamentalist", c'est-a-dire attaché à la lettre de la bible socialiste, pas à son esprit.

Les prises de position du groupe Waffle et de la section québécoise du parti reconnaissant le droit du Québec à l'autodétermination, inquiètent toujours le chef adjoint du NPD. M. Lewis a répété qu'à titre de démocrate, il favorise lui aussi ce droit à l'autodétermination. Mais il croit toutefois qu'en adoptant des résolutions particulières à ce sujet le groupe Waffle et la section québécoise sèmeront la confusion dans les esprits.

Ce qui importe pour M. Lewis, ce n'est pas tant le contenu de ces résolutions que ce que le peuple va comprendre. Selon lui, les Canadiens anglais ne feront pas la distinction entre le droit du Québec à l'autodétermination et le droit à l'indépendance. Il doute aussi que les Québécois eux-mêmes puissent faire la différence. "Le terme autodétermination est mal compris au Canada anglais, dit M. Lewis, c'est un terme savant qui n'est pas dans la langue du peuple. Il est compris par le peuple comme exprimant une caution morale, voire même un encouragement à l'indépendance".

On laisse croire de surcroît, dit encore M. Lewis, que le Québec possède le droit absolu de décider de son sort. Il n'en est rien puisque les Québécois ont des responsabilités à l'endroit des autres citoyens qui habitent le Canada.

Par ailleurs, M. Lewis adopte une position originale en ce qui concerne

Voir page 2: Le Waffle

suites de la première page

LES AVOCATS

avocats, semble-t-il, se résigneraient à la syndicalisation étant donné qu'ils auraient là, de par le Code du travail, une juridiction que le Barreau n'a pas et qui leur permettrait de négocier avec le gouvernement.

Considérant cette éventualité, Me Lomer Rivard, qui était au nombre des panelistes, a suggéré que tout différend entre l'Etat et le syndicat professionnel devrait être obligatoirement soumis à un tribunal d'arbitrage. Me Rivard a dit qu'il était impensable que des avocats ou des juges fassent du piquetage aux côtés de plombiers ou d'électriciens. Me Roger David, qui était chef négociateur des médecins-spécialistes lors de l'avènement de l'assurance-maladie, a émis des doutes sérieux quant à l'aptitude d'un syndicat professionnel à négocier avec l'Etat. Me David ne croit pas, d'autre part, que le Barreau soit l'organisme désigné pour représenter l'intérêt du public mais plutôt celui de ses membres.

En revanche, malgré un rapport volumineux du bâtonnier sur les activités du Barreau au cours de l'année 70, la plupart des congressistes semblent d'avis qu'il est impérieux, devant les bouleversements sociaux auxquels nous assistons, d'effectuer des changements structurels au sein du Barreau.

Le bâtonnier Marcel Cinq-Mars, dans son discours d'inauguration du congrès, l'a fait nettement sentir tout en débordant sur le thème plus vaste de la justice au sujet de laquelle il s'est même demandé si elle obtenait encore la confiance du public.

"Pour que la justice reprenne sa vitalité, a-t-il déclaré, il faut qu'elle soit dégagée d'une administration archaïque, d'une procédure désuète et qu'elle prenne en main ses destinées au lieu d'être à la remorque d'un pouvoir exécutif pour qui l'amélioration du système judiciaire n'est pas une préoccupation majeure".

Le rapport du bâtonnier fait état d'un nombre d'activités qui, de l'avis des congressistes, démontre une vitalité inconnue jusqu'à ces dernières années. Mais le bâtonnier dit ceci: "Nous avons présenté des mémoires, recommandé des modifications législatives, suggéré des améliorations au système judiciaire, mais chaque fois ces efforts sont restés lettre morte."

De son côté, Me Guy Bertrand, qui a donné une conférence de presse jeudi, pour faire part des résolutions qu'il entendait présenter au congrès aujourd'hui, fait l'objet depuis le début du congrès d'une hostilité ouverte de la part de la majorité des congressistes qui lui reprochent de ne pas avoir réservé ses résolutions pour le congrès. Il se pourrait que son intervention soulève un débat animé aujourd'hui. Me Bertrand, qui était candidat du Parti québécois le 29 avril dernier, a notamment accusé le Barreau d'avoir fait preuve de mollesse au cours de la crise.

Plusieurs résolutions seront présentées aujourd'hui après la tenue d'un colloque portant sur le rôle social des avocats.

NIXON

nait de se passer entre les Etats-Unis et la Chine populaire était "le résulat d'un long processus" qui avait commencé bien avant son arrivée au pouvoir. Il a en effet rappelé que lorsqu'il était hors du gouvernement, il avait publié dans la revue "Foreign Affairs" un article soulignant qu'un des grands objectifs d'un président des Etats-Unis devrait être de normaliser les relations avec Pékin et de sortir le pays le plus peuplé du monde de son isolement.

"Nous avons maintenant une réponse des Chinois", a-t-il dit. "Nous pouvons aller plus loin. S'ils veulent davantage de commerce, nous sommes prêts. S'ils veulent échanger davantage de visiteurs, nous sommes prêts".

A ce propos, le président Nixon a exprimé l'espoir de pouvoir se rendre lui-même en Chine durant sa vie mais pas nécessairement pendant qu'il est président des Etats-Unis.

Abordant le problème vietnamien, le président Nixon a déclaré qu'une force américaine résiduelle resterait au Sud-Vietnam aussi longtemps qu'il y aurait des prisonniers de guerre américains au Nord-Vietnam et que les Sud-Vietnamiens ne seraient pas complètement à même de se défendre eux-mêmes.

Par ailleurs, le président a déclaré que l'heure de la vérité approchait pour ce qui concerne les conversations de Paris. Le fait qu'une force résiduelle américaine, ajoutée à la puissance aérienne, restera au Sud-Vietnam, devrait encourager les Nord-Vietnamiens à négocier sérieusement.

Quant à Cuba, le président des Etats-Unis a déclaré qu'aucune perspective n'existait à l'heure actuelle de normaliser les relations avec Cuba. Il a souligné que le premier ministre Castro poursuivait une politique anti-américaine et que tant qu'elle serait poursuivie, les Etats-Unis ne modifieraient pas leur attitude envers Cuba.

Pour ce qui est du gouvernement pro-marxiste du Chili, M. Nixon a déclaré que tant qu'il ne serait pas hostile envers les Etats-Unis, les relations avec le Chili resteront amicales.

OTTAWA

à visiter l'intérieur de la prison a été faite par un nommé Emmanuel Laster que l'on croit être le chef du mouvement.

Les responsables de la prison ne voudraient pas que tous les journalistes présents soient autorisés à pénétrer en bloc dans les locaux. Ils préféreraient les voir s'y succéder à tour de rôle par groupes de quatre ou cinq.

Par ailleurs, les 130 soldats des forces armées canadiennes amenés sur les lieux jeudi en début de soirée, continuent de monter la garde par groupes se relayant à tour de rôle.

Dans les milieux responsables de la prison, on estime que par leur action intempestive, les mutins vont probablement hâter leur transfert à la nouvelle prison de Millhaven, contre lequel ils protestaient.

En effet, quelques heures seulement avant la mutinerie, une douzaine de détenus avaient été transférés à Millhaven où les mutins de Kingston affirment que les autorités ont installé un réseau d'écoute électronique.

M. Ed Babcock, sous-gouverneur de la prison, a déclaré que le pénitencier de Millhaven n'est pas encore prêt, mais qu'aussitôt que les choses se seront tassées à Kingston, il espérait pouvoir transférer entre 150 et 200 détenus. Il explique que les cellules à Kingston ont été fortement endommagées par les troubles de ces derniers jours, et qu'il n'est plus possible, dans l'état actuel des choses, d'y garder les 650 prisonniers qui s'y trouvent.

Quant aux dégâts matériels occasionnés à la prison de Kingston, ils sont estimés approximativement à $150,000.

ELECTIONS

Mme Micheline Côté à retirer sa candidature.

Dans ce dernier cas, c'est le ministre québécois de l'éducation, M. Guy Saint-Pierre, désireux de présenter M. Yvon L'Heureux, qui serait à la source des pressions. Au secrétariat du Parti libéral national, on ne se cache pas pour décrire cette "ingérence" de personnalités provinciales influentes dans les affaires internes du fédéral.

Des libéraux provinciaux du comté de Chambly ont même déclenché une véritable campagne de dénigrement, mettant en relief le risque électoral que peut représenter une candidature féminine.

A l'appui des résultats d'un sondage réalisé par CROP et qui établit carrément le contraire, le président de la Fédération libérale du Canada (Québec), M. Jean Fortier a expédié une lettre rappelant aux membres de l'association que le parti désire à tout prix favoriser l'élection d'une femme.

L'annonce de ces élections pourrait mettre un terme aux rumeurs d'élections générales pour 1971, laissant croire que le gouvernement Trudeau terminera son mandat traditionnel de quatre ans qui échoit en juin 1972. Mais l'on devra se rappeler que le gouvernement Bertrand, avant de déclencher des élections générales, avait quelques semaines plus tôt annoncé des élections partielles. Cette tactique de diversion demeure toujours probable.

La répartition des 264 sièges à la Chambre des communes s'établit actuellement de la façon suivante: 150 libéraux, 72 conservateurs, 23 néo-démocrates, 13 créditistes et un indépendant. Un siège demeure vacant, celui d'Assiniboine, en Saskatchewan.

LE PC

pinion que M. Stanfield devait énoncer clairement ses positions dans le débat constitutionnel et que le Parti conservateur devait faire une place réelle aux Québécois dans ses rangs. Il reprenait la thèse des deux nations et proposait un fédéralisme décentralisateur.

Tout en reconnaissant que sa démarche a profondément déplu, suscité des remous et lui a valu des critiques, M. Alie se fonde sur une série de sondages téléphoniques et consultations pour affirmer que la majorité de ses collègues québécois partage les vues qu'il a exprimées.

A cette autre réaction de M. Stanfield qui, jeudi à Halifax, déclarait que le Parti conservateur n'aura qu'une seule politique pour toutes les provinces du Canada, le président de l'aile québécoise souligne qu'il n'y voit aucune objection à la condition toutefois que cette politique comporte le point de vue du Québec.

Selon M. Stanfield, la lettre du leader québécois ne contenait pas grand-chose de neuf, "sauf que M. Alie a spécifié qu'il exprimait ses opinions personnelles et non celles de son exécutif. En fait je crois comprendre que le conseil provincial a préparé un document assez différent pour le congrès de mai à Québec."

Enfin, faisait remarquer M. Stanfield, le président de l'aile québécoise veut une décentralisation du pouvoir et "quant à l'expression les deux nations, il n'a pas particulièrement insisté sur cet aspect des choses."

D'autre part, le comité régional de Québec a annoncé hier qu'il se dissociait "entièrement" des propos tenus par M. Fernand Alie. Le président du comité régional, M. Gaston Dion, souligne que M. Alie ne l'a pas consulté avant de diffuser sa déclaration. M. Dion est également membre du conseil provincial qui sera appelé mardi prochain à se prononcer sur la motion de censure.

"Nous sommes complètement d'accord, dit le communiqué transmis à la presse, avec les autres militants à travers le Canada, sur l'autorité du chef, M. Robert Stanfield, sur la confiance et la loyauté que nous lui témoignons ainsi que sur les idéologies qu'il défend."

Le comité régional de Québec déplore également le fait que M. Fernand Alie ait créé l'impression d'une scission de l'aile québécoise du parti. "Nous tenons à redire toute la confiance, la loyauté et l'admiration que nous éprouvons à l'endroit de M. Stanfield et nous lui rendons hommage pour la dignité, la compétence et la conviction qu'il démontre sans cesse dans la lourde tâche qu'il doit accomplir."

LE WAFFLE

l'existence des deux nations au Canada. Le chef néo-démocrate admet en effet que les Québcois, qui ont, selon lui, une culture et une langue bien à eux, bien localisées, constituent une nation dans le sens strict. Par contre, il doute qu'il en soit ainsi dans le reste du Canada. Il se pourrait, selon M. Lewis, qu'il n'y ait pas de culture canadienne-anglaise commune à cause des diversités d'opinions que l'on trouve un peu partout.

M. Lewis, qui a vécu son enfance en Pologne, où sa famille portait le nom de Los, nom qui a été changé par un parent après l'émigration en Amérique, affirme que les Néo-canadiens conservent souvent leur culture et leurs coutumes jusqu'à la troisième génération. C'est cela, en plus des facteurs régionaux, qui lui permet de douter de l'existence d'une nation canadienne-anglaise au sens strict du terme.

La question de l'autodétermination des Québécois préoccupe tant M. Lewis qu'il a tenu à s'expliquer là-dessus dans un article qui avait été destiné à paraître dans la dernière livraison du journal "Le Démocrate", l'organe des Néo-démocrates québécois.

La compréhension et la largeur de vues dont M. Lewis a toujours fait preuve à l'endroit du Canada français apparaissent à nouveau dans cet article. M. Lewis y exprime toutefois sa préférence non équivoque pour l'union des socialistes du Québec et du Canada et pour un Canada uni, car "la rupture complète entre les deux peuples les fera sombrer, chacun de son côté, dans la grande mer américaine".

Par ailleurs, M. Lewis estime que si chacun accord n'était possible entre nos deux peuples, l'un n'aurait pas le droit de retenir l'autre.

Le chef néo-démocrate croit de plus que si la majorité du Québec décidait librement et démocratiquement de se séparer, il serait insensé, voire criminel, d'essayer de les retenir par la force. "Je m'opposerais de toutes mes forces à une tentative de décider de notre avenir commun par les armes ou par des pressions économiques. Je ne voudrais jamais voir de Biafra au Canada. Au contraire, si les Québécois décidaient de se séparer, la tâche de tout Canadien civilisé serait de trouver des moyens de vivre ensemble dans la paix et dans la coopération". a écrit le candidat.

M. Lewis croit en somme que le Canada et le Québec doivent rester unis pour mieux combattre "la puissance et la cruauté du capitalisme américain", et que le Québec ne pourrait survivre devant cette puissance.

"La résolution du NPD québécois adoptée par son congrès à Montréal semble vouloir (...) faire de l'autodétermination la clef de tous nos problèmes, dit enfin M. Lewis. Là, je ne suis pas d'accord. D'abord elle évite de répondre aux véritables questions de l'heure. Elle parle d'une situation qui n'est pas la nôtre actuellement. Il n'y a aucune preuve que la majorité des Québécois, la majorité des ouvriers et des cultivateurs de cette province, désire se séparer du Canada. Certains prétendent que l'indépendance est inévitable. Je ne sais pas d'où ils tirent ce don de prophétie. Tout semble indiquer au contraire que notre avenir n'est pas déterminé".

M. Loubier compte sur l'appui de députés UN

QUEBEC (PC) – M. Gabriel Loubier, candidat à la direction de l'Union nationale, s'attend à ce que quelques députés de son parti à l'Assemblée nationale se prononcent en faveur de sa candidature, au cours d'un dîner à $100 le couvert, qui aura lieu en son honneur au château Frontenac, dimanche soir.

Au cours d'une conférence de presse, mercredi, marquant l'inauguration de son comité central à Québec, M. Loubier a en outre annoncé que ce premier dîner serait suivi d'autres aux frais moins considérables de $8 ou $10 le couvert dans les régions.

Il a soutenu que cette façon de recueillir des fonds s'inscrivait dans l'effort de "démocratisation" vers laquelle l'UN, selon lui, doit s'orienter.

M. Loubier a dit connaître plusieurs professionnels et hommes d'affaires qui n'hésiteront pas, a-t-il ajouté, à débourser $100 pour endosser sa cause. Le dîner-bénéfices de dimanche soir au château Frontenac, premier en son genre, sera ouvert à la presse.

D'autre part, M. Loubier a déclaré que l'UN doit rester le "parti de la classe moyenne", facilitant le regroupement du plus grand nombre de citoyens représentant toutes les couches sociales, s'il veut reprendre le pouvoir aux prochaines élections dans trois ou quatre ans.

En même temps que lui, un autre candidat à la direction de l'UN, l'ancien ministre fédéral M. Pierre Sévigny, sondait les coeurs des militants de la région de Québec.

M. Sévigny a pris un premier contact avec les délégués avoués ou éventuels au congrès, qui aura lieu à Québec le 19 juin, au cours d'une rencontre dans un restaurant de la Vieille Capitale.

La liste des candidats de l'UN s'allongeant sans cesse, M. Loubier a cependant émis l'opinion que seulement trois ou quatre pourraient se rendre jusqu'à l'épreuve finale dans deux mois.

PÉKIN

Le journal consacre une page entière, au combat des Noirs américains et aux autres problèmes intérieurs américains, à l'occasion du 3ème anniversaire de la déclaration de Mao Tse-toung disant que le combat des Noirs américains pour leur libération est un des éléments du combat des peuples du monde contre l'impérialisme américain, et ajoutant qu'il appartient à la révolution de notre époque. Cette citation barre toute la largeur d'une des deux pages de politique étrangère du journal, qui publie aussi la photographie d'une manifestation noire à la Nouvelle-Orléans.

Jeudi déjà, le Quotidien du Peuple, qui a publié tout au long de cette semaine plusieurs dépêches sur des manifestations aux Etats-Unis, notamment contre la guerre au Vietnam, portait en haut de sa première page la citation suivante du président Mao Tse-toung: "Nous avons des amis tout autour du monde, nous soutenons la juste lutte des peuples du monde".

Ce rappel, estiment certains observateurs, donnait l'explication chinoise au geste d'invitation aux pongistes et aux journalistes américains, en laissant entendre indirectement que cette ouverture s'adressait d'abord, comme a dit le premier ministre Chou En-lai, au peuple américain, et, qu'il ne fallait pas se hâter de parler du rapprochement sino-américain au niveau des gouvernements.

"En avant, frères noirs américains, votre combat contre la répression brutale est juste, aucune force n'est capable de l'arrêter, le peuple chinois et les peuples du monde vous soutiennent fermement", affirme vendredi le commentaire du Quotidien du Peuple. Le journal se félicite que l'idée d'une lutte armée, ne cesse, à son avis, de se développer chez les Noirs américains esclaves, soumis à l'oppression.

Mais l'article souligne que parmi les Blancs aux Etats-Unis, c'est seulement la classe capitaliste monopoliste qui opprime et exploite les Noirs.

Il publie en outre de longs extraits d'un article du journal "France-Soir" de Michel Gordey sur "la détérioration de l'économie américaine et des conditions de vie aux Etats-Unis.

D'autre part, le département d'Etat a rappelé hier que les Etats-Unis étaient prêts à accueillir des journalistes de Chine populaire.

A la suite de la permission qui paraît avoir été accordée par les autorités de Pékin à un correspondant du New York Times. M. Tillman Durdin, de rester en Chine après le départ de l'équipe de ping-pong et pour une durée d'environ un mois, le porte-parole du département d'Etat a précisé que la décision annoncée mercredi par le président Nixon de faciliter l'attribution de visas aux ressortissants de Chine populaire s'appliquait évidemment aux journalistes désirant venir aux Etats-Unis.

Toutefois, alors que quatre journalistes de nationalité américaine sont actuellement en Chine populaire, aucune demande de visa n'a encore été reçue par les autorités américaines de la part de journalistes chinois désirant visiter les Etats-Unis.

Par le passé, les Etats-Unis avaient proposé à la Chine, dans les entretiens des ambassadeurs à Varsovie, que des journalistes soient échangés entre les deux pays sur une base de réciprocité quant au nombre et quant à la durée des séjours. Le département d'Etat a indiqué que les échanges de journalistes entre les deux pays pourraient désormais avoir lieu sur une base plus souple mais qu'il fallait néanmoins attendre de savoir combien de temps les journalistes américains seraient autorisés à résider en Chine populaire avant de décider si des correspondants de presse chinois pourraient être admis aux Etats-Unis sur une base permanente.

LA BANLIEUE

Suite de la page 3

sans frontière que la justice distributive concernant les coûts à partager pour un service donné.

Indirectement, la décision que prendra vraisemblablement le Conseil de ville de Montréal posera donc les problèmes très aigus du partage fiscal entre les différents niveaux de gouvernements, celui de la fiction des champs traditionnels de taxation et celui du regroupement municipal que ce soit au sein d'organismes comme la CUM ou à la suite d'entente entre parties.

Cet aspect n'a pas échappé à l'Association des locataires récemment formée à Montréal. Parlant hier au nom de cette association, le coordinateur Paul Lippé a, en effet, souhaité que la hausse du taux de la taxe d'eau soit "la goutte d'eau qui fasse déborder le vase" et oblige les gouvernements à régler une fois pour toutes les questions fiscales et autres sous-jacentes.

Quant à l'augmentation elle-même, M. Lippé a déclaré qu'elle constituait un moindre mal. "Compte tenu, dit-il, de la nécessité pour la ville d'assurer un certain nombre de services sans présenter de budget déficitaire, il était préférable de se servir de la taxe d'eau plutôt que de la taxe foncière ou d'affaires car il est indéniable que les propriétaires ou les hommes d'affaires ont tendance à profiter des hausses fiscales qui les affectent pour justifier des augmentation de prix ou de loyer encore plus considérables."

DEUX CONSEILLERS

Suite de la page 3

postulat erroné, à savoir que le terrain situé à l'angle de l'Epée et boulevard Saint-Joseph se trouvait "dans les mêmes conditions" que ceux des rues Ducharme et Bloomfield.

Rien n'est plus faux, a-t-il ajouté, comme en faisait foi la résolution recommandant la vente à un dollar consentie aux compagnies B.P. Ltd et Smith Brothers après plusieurs mois de pourparlers. Cette résolution, dit-il, assortissait la vente à sept conditions que voici:

1) que la commission municipale du Québec approuve la transaction, (ce qui a été fait);

2) que les anomalies du découpage actuel des lots soient corrigés;

3) que les acheteurs assument les frais d'arpentage et autres y afférant;

4) que les acheteurs versent une compensation de $250 chacun à l'Institution des sourds-muets qui avait jadis cédé cet emplacement parce qu'il devait servir de voie publique et qui désirait désormais être dédommagée vu le changement de destination du terrain;

5) que les acheteurs démolissent les bâtiments actuellement situés sur ces lots et érigent d'ici un an de nouveaux édifices d'une valeur de $75,000;

6) que les acquéreurs paient les taxes estimées à $1,360 par année dès la signature de l'acte de vente;

7) que la ville choisisse ceux qui seront chargés de préparer le contrat.

Ces conditions démontrent que les terrains des rues Ducharme et Bloomfield ne sont pas du tout "dans les mêmes conditions" que celles des rues de l'Epée et Saint-Joseph, commente le maire Desmarais.

D'une part, on constate que les premiers sont grevés d'une servitude qui rendait fort aléatoire la vente d'autant plus que la situation du terrain était loin d'être aussi avantageuse que celle du second.

En outre, après avoir tenté d'obtenir davantage des acheteurs éventuels, ajoute le maire d'Outremont, nous avons été obligées de nous rendre à l'évidence que ce terrain allait nous rester sur les bras alors que nous en avions nullement besoin.

La vente, au contraire, permet à la ville de revaloriser ce secteur, d'encaisser des recettes fiscales et de régler un problème légal difficilement soluble autrement. Voilà pourquoi, le maire Desmarais conclut que compte tenu des circonstances différentes dans chaque cas, la ville d'Outremont a fait un bon marché en cédant les terrains de la rue Bloomfield et Outremont et celui des rues de l'Epée et Saint-Joseph.

M. BOURASSA

Suite de la page 3

niques et ceux d'une Société d'hydrocarbures et de résine.

Il a été l'hôte à déjeuner de Lante Nationale Idrocarburi, société d'Etat qui groupe une trentaine de compagnies intéressées dans plusieurs domaines dont celui de l'extraction d'uranium au Labrador, avec la Dennison Mines.

Les entretiens à Milan ont donc exclusivement porté sur la question des investissements directs et non sur celui des emprunts. Des rencontres avec certaines sociétés financières se poursuivront à Rome samedi matin.

Hier soir, à son arrivée dans la capitale italienne, le premier ministre a été accueilli par l'ambassadeur du Canada à Rome, M. Benjamin Rogers.

Après ses entretiens avec M. Colombo et son audience avec le Souverain Pontife, M. Bourassa sera l'hôte à déjeuner de la Societa generale immobiliaire et de l'Instituto mobiliaire italiano. Il s'envolera vers Paris en fin d'après-midi.

Les investissements italiens au Canada, y compris les valeurs immobilières, se chiffrent déjà par centaines de millions de dollars.

Le premier ministre est arrivé en Europe le 7 avril. Il a eu des entretiens à Bruxelles, à Londres et à Dusseldorf, avant de venir à Milan, afin de convaincre les investisseurs européens de s'intéresser à sa province.

Il terminera sa tournée la semaine prochaine par quatre jours de visite à Paris, au cours desquels il s'entretiendra avec le président Pompidou et le premier ministre Chaban-Delmas.

UN CITOYEN

Suite de la page 3

ler chez lui un appareil d'écoute, il chercha pendant des mois à le déceler, en vain. Dernièrement, ayant été informé que les émissions de ces appareils pouvaient être captées grâce à un appareil radio à ondes courtes, il fit l'acquisition d'un tel radio et constata qu'en effet on épiait les paroles prononcées dans sa maison.

Samedi dernier, il découvrait le dispositif d'écoute. Un électricien appelé sur les lieux put constater que l'installation du dispositif avait été faite assez artisanalement et qu'il en résultait un fort danger d'incendie.

"En possession de l'appareil découvert dans ma maison, a déclaré hier M. Cossette, je crois qu'il est de mon devoir de dénoncer cette grave atteinte aux libertés individuelles et fondamentales, une intrusion que MM. Turner et Trudeau qualifiaient d'immorale il n'y a pas si longtemps".

M. Cossette a exprimé la certitude qu'au cours des prochains mois, "l'on va s'acharner à me créer divers ennuis, à m'empêcher de vivre en paix avec ma famille".

"Maintenant que j'ai trouvé un de ces appareils, j'en chercherai un deuxième, un troisième. Dans dix ans, je chercherai toujours un micro chez moi".

Le dispositif d'écoute, très sensible, permettait d'entendre les conversations dans toutes les pièces de la maison de M. Cossette. Son rayon de transmission efficace était de mille pieds environ.

A plusieurs reprises, M. Cossette et ses voisins ont d'ailleurs constaté qu'une voiture de la police de Repentigny stationnait de longs moments à proximité de la maison, présumément pour écouter les propos de la famille Cossette.

Le nouveau directeur général de la Ligue des droits de l'homme, Me Pierre Jasmin, qui assistait à la conférence de presse qu'avait convoquée M. Cossette pour montrer le joujou de la police, soumettra le dossier de cette affaire au conseil d'administration de la Ligue, qui doit se réunir à la fin du mois d'avril.

LES PRODUITS

Suite de la page 3

veux faire cela, il me faut faire le moins de commentaires possible. C'est malheureux, mais avec tous les commentaires qui se font autour de cette affaire, il n'y a plus d'autre recours que de ne rien dire."

On se rappelle que l'usine de déroulage de merisier Maki, propriété de Sogefor, une filiale de la SGF, avait fermé ses portes la semaine dernière, provoquant la mise à pied de ses 180 employés. Une "promesse" d'achat avait alors été signée avec Sogefor par la Corporation Les Produits Forestiers Maniwaki qui comptait faire fonctionner l'usine avec seulement 80 employés. Le contrat final devait être signé jeudi mais devant les pressions des citoyens de Maniwaki on avait obtenu un délai de quelques jours.

On se rappelle également que M. Gérard Nault, propriétaire d'un hôtel à Maniwaki et fondateur de la Maki qu'il avait vendue à la SGF en 1963, avait déclaré plus tôt cette semaine qu'il rachèterait l'usine de contreplaqué pour la transformer en manufacture de cageots pour Rapp Package Inc., de Phillipsburg, au New Jersey.

Le président du comité d'action des citoyens de Maniwaki a, de son côté, déclaré au Devoir que M. Roy Fournier avait annoncé pour lundi à Montréal, une importante réunion au cours de laquelle "la vente devait se concrétiser".

Selon M. Carle, la rencontre de Montréal rassemblera les ministres Fournier, Drummond et Lévesque, les présidents de Sogefor et de la SGF, MM. Deschamps et Brosseau, ainsi que M. Gérard Nault et des représentants de la Rapp Package Incorporated.

QUÉBEC DOIT

Suite de la page 4

tout indiqué pour devenir technologue au niveau de l'ingénieur praticien afin d'accomplir une tâche qui sera, en ordre principal, une tâche d'exécution. Un collège de technologie qui, tout en offrant un enseignement très proche des réalités industrielles, garderait le souci de donner une large formation de base et de développer des qualités essentielles comme l'esprit d'observation, le jugement pratique et l'initiative, permettrait de développer au maximum l'esprit des jeunes qui le fréquenteraient.

Un choix judicieux parmi ces deux types d'institutions éviterait bien des mécomptes.

Trois recommandations

Pour résoudre ce problème d'une importance capitale pour le Québec dans la conjoncture présente, plusieurs mesures s'imposent:

1– Une sélection beaucoup plus rigoureuse parmi les candidats aux facultés d'ingénieurs comme la chose se fait déjà dans les grandes facultés du monde.

2– Un relèvement marqué des études dans ces facultés de façon à ce que le diplôme soit, lors de sa graduation, au niveau de notre maîtrise actuelle. Zurich, Aachen, Stockholm, Delft et autres universités le font. Pourquoi pas celles du Québec? Nos facultés d'ingénieurs deviendraient ainsi des asiles de la haute science et de la recherche appliquée comme le sont déjà un nombre restreint d'institutions.

3– La création d'un collège de technologie ou école d'ingénieurs-techniciens qui formerait une autre catégorie de spécialistes tout aussi importante que la précédente. Là aussi il faudrait établir des critères d'admission élevés. (...)

Si les études portaient sur un cycle de deux ans et étaient destinées en premier lieu aux meilleurs diplômés du CEGEP professionnel, mais accessibles également à d'autres catégories d'étudiants, un collège ou une faculté de technologie formeraient les ingénieurs praticiens que l'industrie réclame à un coût moindre que les universités et ferait disparaître du même coup un sérieux problème de promotion verticale.

Le statut professionnel

Dans l'industrie, la promotion est surtout fonction des patitudes individuelles comme nous l'avons déjà dit. Toutefois, au point de vue social, le titre d'ingénieur restera probablement toujours considéré comme supérieur à celui d'ingénieur-technicien car il est à craindre qu'ici les gens ne soient portés à mettre l'accent sur le mot technicien plutôt que sur celui d'ingénieur, comme on le fait en Europe, ce qui impliquerait une certaine dévalorisation, dans l'opinion publique, de cette carrière nouvelle chez-nous.

Pour obvier à cette diffficulté, qui au point de vue psychologique, en est une d'envergure, il vaudrait peut-être mieux, pour désigner le spécialiste formé par l'école projetée, utiliser un autre titre. Il y en a deux qui pourraient être considérés: technologue ou ingénieur praticien.

Comme dans le monde juridique, on a le notaire d'un côté et l'avocat de l'autre, on pourrait avoir dans le monde technologique, le technologue et l'ingénieur. Il faudrait vendre cette nouvelle appellation au public et cela pourrait prendre un certain temps.

Le titre "ingénieur praticien" décrit bien le domaine du spécialiste qu'on veut former et ne comporterait pas la difficulté mentionnée ci-dessus au sujet de "technologue". (...)

Si on décidait de créer un collège de technologie, il faudrait entamer des négociations avec la Corporation des Ingénieurs pour qu'un règlement permette aux futurs ingénieurs-techniciens d'en devenir membres après un stage dans la pratique, peut-être en adoptant une classification à deux branches comme celle de l'Association des Ingénieurs Allemands ou de la Fondation des Ingénieurs Néerlandais.

Il est essentiel de donner à la formation nouvelle une valeur sociale qui la fasse rechercher par un bon nombre d'étudiants de haute qualité.

Le Canada demande un statut d'observateur permanent à l'OEA

SAN JOSE DE COSTA RICA (AP et AFP) – Le Canada a annoncé officiellement son intention hier de déléguer une mission permanente d'observateurs auprès de l'Organisation des Etats américains (OEA) et de se joindre aux organismes socio-économiques du système interaméricain.

Mais il a en même temps réitéré sa position de toujours quant à une participation politique, en rejetant pour l'instant toute démarche en vue d'occuper un siège à l'OEA proprement dite.

C'est le vice-ministre canadien des affaires étrangères, M. André Ouellet, invité à titre d'observateur, qui a exposé cette politique hier à San Jose, devant l'assemblée générale de l'OEA.

"Nous croyons, a-t-il dit, qu'il est indispensable d'établir des liens institutionnels satisfaisants avec les membres de l'hémisphère (...) Nous recherchons des moyens concrets de coopérer avec vous dans le domaine socio-économique. Une mission d'observateurs ne fonctionnerait pas seulement en vertu de son accréditation auprès de l'OEA et en collaboration avec elle, mais elle serait également un organisme intégré à la structure générale du gouvernement canadien, qui se consacrerait au progrès de nos relations avec cette importante institution interaméricaine."

M. Ouellet a précisé ensuite que cette mission serait une source indispensable de renseignements techniques pour guider le gouvernement canadien dans l'affectation des ressources qu'il destine à l'Amérique latine, notamment dans le cadre de ses politiques d'assistance au développement.

L'observateur canadien a précisé que dans quelques semaines le Canada demanderait officiellement son admission au sein de l'Organisation interaméricaine de la santé, que les négociations pour participer aux activités de l'Institut interaméricain des sciences agricoles étaient déjà fort avancées; et que son pays songeait à se joindre à deux autres organismes, l'un sur la sécurité sociale, l'autre sur les Indiens.

M. Ouellet a enfin indiqué que le Canada poursuivrait sa collaboration avec la Banque interaméricaine de développement, le Centre interaméricain d'études financières et la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine.

Par ailleurs, un élément nouveau a surgi au cours de la troisième journée des travaux hier à San Jose. La République dominicaine a proposé que l'OEA soit dotée de pouvoirs politiques semblables à ceux de l'ONU.

Outremont

Deux conseillers protestent contre la vente de terrains

par André Charbonneau

Deux conseillers de la ville d'Outremont, MM. Jean-Jacques Gladu et François Dionne, ont fait parvenir au ministre des affaires municipales, M. Maurice Tessier, une lettre dans laquelle ils protestent contre les conditions de vente par la ville de deux terrains aux compagnies BP. Ltd et Smith Brothers.

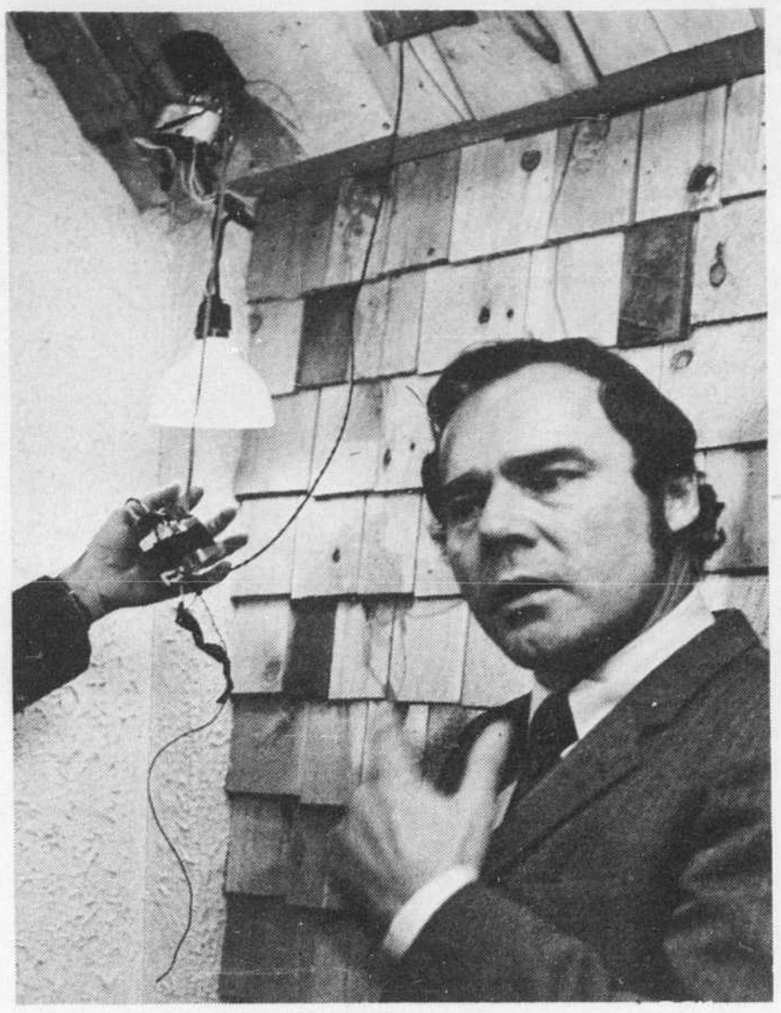
Ils signalent que ces terrains d'une superficie d'environ 3,000 pieds, situés à l'angle des rues Ducharme et Bloomfield, sont évalués à $2.60 le pied carré et qu'ils valent en conséquence $15,000. Or la ville, note-t-il, les cède pour la somme de $1.00 chacun.

Bien plus, ajoutent les conseillers Gladu et Dionne, "quelques semaines plus tôt, le conseil avait accepté unanimement de vendre un terrain dans les mêmes conditions, angle de l'Epée et boulevard Saint-Joseph, à $8.00 le pied carré en vue de faciliter la construction d'une maison à appartements de plusieurs étages".

Accusant le conseil d'utiliser deux poids, deux mesures ils demandent au ministre Tessier "d'inervenir dans cette transaction et de faire enquête afin que les biens publics ne soient pas dilapidés de la sorte et que les citoyens reçoivent un traitement égal de la part des autorités municipales d'Outremont".

Interrogé au téléphone, hier après-midi, le maire Pierre Desmarais a souligné que toute l'argument auprès des conseillers Gladu et Dionne reposait sur un

Suite à la page 2



Ex-riniste, indépendantiste militant, propriétaire d'une compagnie de photographie aérienne, M. Jean-Marie Cossette a découvert chez lui il y a sept jours un dispositif d'écoute électronique que les policiers avaient mis en place en octobre. (Photo Le Devoir par Claude Léger)

Détenu en octobre

Un citoyen de Repentigny a été victime d'espionnage électronique

par François Barbeau

Le président de la section de Repentigny de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal M. Jean-Marie Cossette, a été pendant cinq mois, victime d'espionnage électronique de la part de la police.

C'est M. Cossette lui-même qui a découvert le dispositif d'écoute, il y a moins d'une semaine. Hier, il invitait les journalistes à venir constater chez lui comment cet appareil avait été installé.

Le dispositif, constitué d'un amplificateur de la grosseur d'une petite boîte d'allumettes, d'un transformateur d'égale grosseur et d'un minuscule microphone, avait été dissimulé dans le sous-sol de sa demeure, caché derrière une applique murale de ce qu'il est convenu d'appeler une salle de séjour.

Hier matin, M. Cossette a fait parvenir un télégramme au ministre de la justice, M. Jérôme Choquette, le priant de prendre "des dispositions pour faire enlever ce matériel d'ici les quatre prochains jours".

"Je ne suis pas révolté, mais humilié de savoir que les flics ont pu s'immiscer dans mon intimité", a commenté M. Cossette.

Le microphone, d'une très grande sensibilité, avait été glissé derrière un des bardeaux de bois revêtant le mur. Le tout était alimenté par le réseau électrique de la maison.

Selon M. Cossette, ce dispositif a été caché chez lui au mois d'octobre alors qu'il était détenu au centre de la rue Parthenais en vertu de la loi sur les mesures de guerre et que sa femme était interrogée à la prison des femmes de la rue Tanguay.

Les policiers qui avaient arrêté Mme Cossette lui avaient expliqué qu'ils voulaient fouiller la maison de fond en comble sans être dérangés.

Les voisins qui observaient les allées et venues des policiers cette journée-là avaient remarqué qu'ils étaient accompagnés d'un homme portant un coffre d'outils.

A sa libération du centre Parthenais, après 21 jours de détention, M. Cossette ne tarda pas à remarquer que les policiers avaient laissé des traces de leur perquisition chez lui: trous dans un plafond, trou dans une poutre au pied d'un escalier, etc.

Se doutant fort qu'on avait pu instal-

Suite à la page 2

L'usine Maki

Les Produits Forestiers ne sont plus acheteurs

par Gérald LeBlanc

La corporation Les Produits Forestiers Maniwaki considère son offre d'achat de l'usine Maki comme nulle.

Dans un télégramme adressé à la Sogefor et au maire de Maniwaki, la Corporation déclare que Sogefor ne s'étant pas conformée aux termes de l'offre, celle-ci devient nulle.

Voici le texte de ce télégramme qui a été également envoyé à la presse.

"Considérant votre défaut de vous conformer aux termes des conditions de notre offre acceptée, nous considérons ladite offre comme étant nulle.

Le tout sous réserve de tous nos droits contre vous découlant de votre défaut sus-dit."

Rejoint par téléphone, M. Georges Brosseau, président de Sogefor, a déclaré au Devoir ne pas savoir de quel défaut il s'agissait. "Nous ne connaissons pas, a-t-il dit, de défaut de nous conformer. C'est le seul commentaire que j'ai à faire là-dessus."

M. Brosseau, qui s'est refusé à répondre aux autres questions qui lui étaient posées, a expliqué sa réticence en ces termes: "J'ai le mandat de faire les meilleures affaires possibles et de protéger les investissements de la SGF. Si je

Suite à la page 2

La hausse de la taxe d'eau

La banlieue n'a pas dit son dernier mot

par André Charbonneau

Les villes de banlieu, qui sont alimentées par la ville de Montréal et qui devront subir l'augmentation de la taxe d'eau que le Conseil municipal de la métropole s'apprête à décréter, n'ont pas encore dit leur dernier mot sur cette question. Ainsi, les $2,150,000 additionnels que la ville de Montréal compte percevoir des contribuables de ces municipalités ne sont pas encore entrés dans les coffres de la cité.

On peut s'attendre en effet à ce que ces villes de banlieue obligent l'administration municipale de Montréal à négocier avec elles l'application du nouveau taux de taxe d'eau à leurs municipalités respectives. Telle est du moins la réaction que laissent entrevoir les premiers commentaires faits au Devoir par le maire d'Outremont, M. Pierre Desmarais.

Se réservant le privilège de commenter plus en détail la décision montréalaise lorsqu'il en aura étudié de plus près les implications pour sa municipalité, M. Desmarais a déclaré qu'à première vue, cette décision ne pouvait que précipiter la révision (déjà en cours) des coûts du service d'alimentation en eau de Montréal.

"Avant même cette augmentation de la taxe d'eau, a-t-il dit, Outremont payait déjà pour son eau deux fois plus cher que la normale, compte tenu des coûts réels de fourniture. Nous avons déjà résolu à régler ce problème. Il est évident qu'une nouvelle augmentation de la taxe d'eau nous incitera, a-t-il conclu, à accélérer l'étude de cette question et à entreprendre les démarches qui s'imposeront".

A l'instar de la ville de Westmount, la ville d'Outremont ne dispose pas d'un service d'aqueduc autonome. Elle est entièrement alimentée et desservie par la ville de Montréal. C'est pourquoi jusqu'ici ses citoyens sont assujettis à la taxe d'eau montréalaise.

En outre, dix municipalités achètent leur eau de Montréal mais en assurent elles-mêmes la distribution. Trois d'entre elles, Hampstead, Côte-Saint-Luc et Ville Mont-Royal doivent renouveler cette année leurs contrats. La hausse de la taxe d'eau à Montréal pourra avoir des effets sur le renouvellement de ces contrats. A l'opposé, l'ancienne ville de Saint-Michel sera exemptée de la hausse car l'entente d'annexion prévoyait un gel de la taxe d'eau pour trois ans. Cette entente n'expirera que dans un an.

Outremont et Westmount pourront protester contre la décision montréalaise en vertu du caractère, de plus en plus fictif il est vrai, de la taxe d'eau. Officiellement, il s'agit d'une taxe de service et donc d'un impôt attaché aux coûts d'un service donné. En pratique, elle est de plus en plus utilisée comme s'il s'agissait d'un impôt général.

C'est ainsi que la ville de Montréal ne s'est pa chachée pour dire que la hausse du teaux de la taxe d'eau avait pour but de combler le déficit enregistré aux postes de l'enlèvement de la neige et des hausses de salaire et de traitement consentis à ses employés.

Les citoyens d'Outremont et de Westmount qui ont déjà à payer pour des coûts accurs enregistrés à ces deux postes par leur municipalité n'ont pas du tout l'intention de se soumettre à une double taxation. On peut alléguer qu'ils travaillent à Montréal et bénéficient des services montréalais, dont celui de l'enlèvement de la neige. toutefois, cet argument remet en cause beaucoup plus l'existence d'administrations municipales autonomes dans un système urbain

Suite à la page 2

Le procureur-général de l'Ontario

Ottawa doit se garder d'excès dans la lutte contre le terrorisme

PORT HOPE, Ont. (PC) — Les autorités compétentes devraient se garder de la tentation de prendre des mesures trop sévères pour parer à l'action d'une infime minorité de révolutionnaires, a déclaré hier matin M. Allan Lawrence, procureur général de l'Ontario.

M. Lawrence prononçait un discours à un colloque organisé au Trinity College et il évoquait la vague de terrorisme qui a passé sur le Québec l'automne dernier.

A la suite de ces événemnts, beaucoup de Canadiens honnêtes se sont demandés s'il ne valait pas mieux pour le Canada d'avoir un gouvernement autoritaire et fort.

Mais, la menace est-elle vraiment si grave, dit-il, qu'il faille recourir à un régime autoritaire?

"Je suis persuadé, quant à moi, a déclaré M. Lawrence, que les révolutionnaires qui prêchent le renversement de nos institutions par la violence ne représentent qu'une infime minorité, tout au plus 2,000 ou 3,000 dont on retrouve la plupart au Québec parmi les tenants du séparatisme".

Il est toutefois significatif, s'est-il empressé de préciser, que la majorité des séparatistes "ne cautionnent pas la violence".

Prendre donc des mesures trop sévères et intempestives, a expliqué l'orateur, ferait le jeu de ces révolutionnaires qui ne cherchent justement qu'à entraîner le gouvernement dans le cycle infernal de la violence et de la répression.

À Milan

M. Bourassa s'est entretenu avec des dirigeants de Fiat

MILAN (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa met fin samedi à la deuxième étape de sa tournée européenne par une rencontre avec le premier ministre italien, M. Emilio Colombo, à Rome, et une audience par Sa Sainteté le Pape Paul VI.

Vendredi, le premier ministre a poursuivi ses discussions à Milan, où le Québec possède un bureau depuis 1965, avec des industriels et hommes d'affaires italiens.

Les pourparlers ont surtout porté sur le secteur pétrochimique, de même que sur celui de l'automobile.

M. Bourassa a révélé qu'il avait rencontré les dirigeants de la Société Fiat, intéressés depuis quelque temps à installer une usine de montage au Québec.

Le premier ministre a fait valoir tous les avantages que la Société aurait à donner suite à son projet, mais on préfère, du côté de la direction, étudier les conséquences et les implications d'un tel investissement avant d'y donner suite.

On ne peut donc conclure à des investissements à court terme de ce côté-là.

M. Bourassa a également rencontré les dirigeants de la Société Pirelli, qui fabrique des pneus et des câbles électro-

Suite à la page 2



M. Robert Bourassa, arrivé hier à Milan, quatrième étape de son "voyage d'affaires" européen, s'est entretenu avec plusieurs industriels et financiers italiens, dont M. Raffaelo Girotti, vice-président de la société italienne des hydrocarbures. (Téléphoto CP)



Vos meubles remis à neuf

Pour le 1/3 du prix des neufs

garantie 10 ans

Nos experts peuvent refinir entièrement vos meubles dans une couleur nouvelle, réparer les défauts occasionnés par les années, etc.

Estimation gratuite

LES SPÉCIALISTES DU MEUBLE Enrg.

7469, 18e Ave. Mtl. 721-0947

■ aujourd'hui

De 9 heures à 17 heures, aujourd'hui et demain, dimanche, le Comité sur l'habitation et la rénovation urbaine de la région métropolitaine organise un **symposium sur la restauration** au University Settlement, 3553 rue Saint-Urbain. Il s'agit des **vieilles unités d'habitation récupérables à Montréal.**

●

De 10 heures à 16 heures aujourd'hui et de 14 heures à 17 heures demain, le **musée Redpath de McGill présente un programme spécial intitulé "Le festival Phénix"** destiné à permettre au public de visiter une fois encore le musée avant sa fermeture, le 1er juin.

●

A partir de 10 heures, à l'institut familial de Rimouski, se tient la **seconde rencontre** de l'assemblée du diocèse. Les délibérations doivent durer jusqu'à seize heures. Pour renseignements, contacter le 723-2620.

●

A 10 heures, à la salle Versailles de l'hôtel Windsor, a lieu le **congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.** Les assises prennent fin dimanche à 16 heures.

●

A 11 heures, le Westmount Action Committee organise une marche de protestation contre l'autoroute Pinard, dirigée par un groupe de flûtistes, tambours et guitaristes. Le cortège prendra son départ à la rue Prospect, dans Westmount-en-bas, en bordure de l'autouroute projetée. La marche reprendra demain, dimanche.

●

Aujourd'hui et demain à 11 heures, au motel Le Dauphin de Drummondville, M. Marcel Masse, député de Montcalm et candidat au leadership de l'UN, participe à **Intersection Drummondville,** deux journées **de réflexion sur l'économie et le rôle de l'Etat** ainsi que **sur la constitution et le parti.**

A 14 heures 30, à l'entrée Sherbrooke du campus de l'université McGill, **l'Association du Bangla Desh du Québec organise une manifestation de sensibilisation** à la situation au Pakistan oriental.

●

A 18 heures, au restaurant New Granada, angle Sauvé et Saint-Laurent, le **local 1500** du syndicat canadien de la fonction publique tient une **conférence de presse, à la suite de la réunion des délégués de section des employés de métier de l'Hydro-Québec.**

●

Les Chevaliers de Colomb conseil Saint-Henri organisant une **soirée sociale** à la salle des loisirs Saint-Zotique, 575 Therrien, avec en vedette **Muriel Millard.** Réservations au 937-5694.

●

A 20 heures, au 1275 de la rue Papineau à Longueuil, les dames auxiliaires du **Centre du Bon conseil organisent leur partie de cartes annuelle.**

●

De 20 heures à minuit, **danse du printemps** au Centre communautaire University Settlement, au 3553 de Saint-Urbain. Entrée libre. Des surveillants prendront soin des enfants. Renseignements au **842-8836.**

●

Aujourd'hui et demain, la **Corporation des Opticiens d'ordonnances** tient son 3ème **congrès à Québec.** Tél.: 272-2441.

DIMANCHE

L'Association féminine progressiste conservatrice fédérale du Québec organise sa **grande partie de sucre annuelle** qui aura lieu à la cabane à sucre de M. Fernand Constantin, à Saint-Eustache, route 8, sortie 10 de l'autoroute du nord. Le prix du billet est de 3 dollars 50. **Des autobus seront à la disposition de ceux qui n'ont pas de voiture.** Renseignements aux: 725-8624, 524-4907, ou 622-0261.

●

A 9 heures 30, au centre culturel de Tracy, **assemblée générale du conseil régional des loisirs Richelieu-Yamaska Inc.** Le début des inscriptions est fixé à 9 heures.

●

A partir d'aujourd'hui et jusqu'au 21 avril, se tient à Québec le **congrès de l'Association québécoise des techniques de l'eau,** qui réclame un **nouveau classement des préposés aux installations de traitement.**

●

De 13 heures à 21 heures, à l'école Eulalie-Durocher, 2455 rue Létourneaux, **mini-congrès du PQ de Maisonneuve.** Robert Burns et Michel Chartrand prendront la parole.

●

A 14 heures, à la salle de l'académie Saint-Michel, 31 rue Lorne, à Saint-Lambert, **assemblée générale du PQ de Chambly** pour l'élection d'un nouveau conseil de comté.

●

A 14 heures, au YMCA, 1441 rue Drummond, le Dr Roger Foisy donnera une conférence sur **les aspects de la santé physique, mentale et émotionnelle,** en qualité d'invité de l'Institut de recherches naturopathiques. Entrée gratuite.



Je désire recevoir MAINTENANT à partir du mois de .....

Abonnement ordinaire $7. ☐
Abonnement étudiant $5. ☐

NOM .....

.....

ADRESSE .....

.....

2715, Chemin Côte Ste-Catherine
Montréal 250
(514) 739-2758

Au printemps l'eau dégoutte...

Faites installer les

GOUTTIÈRES HO-DO

Galvanisé • Cuivre • Aluminium
Émaillé
ESTIMATION GRATUITE

• MONTRÉAL	322-4160
• QUÉBEC	872-9244
• HULL	776-2549
• OTTAWA	822-2549

PRIMEAU MÉTAL INC.

Pour VENDRE "PROPRIETE" ou ACHETER



J. Goulet

IMMEUBLES GOULET REALTIES (Consultes)



M. Goulet

(IMMEUBLES) GOULET (REALTIES INC.)

3130 est, rue SHERBROOKE Tél.: 526-6655

CONFÉRENCES DU

CARDINAL JEAN DANIELOU

Docteur en Théologie de l'Institut Catholique de Paris. Docteur ès-Lettres de la Sorbonne. Théologien du Concile Vatican II. L'un des penseurs chrétiens les plus prestigieux de notre temps.

I. "ÉCOLE ET FAMILLE"
Dimanche, 18 avril 1971 - 20 heures
Église Notre-Dame (Métro place d'Armes)
Le grand public est invité.

II. "SCIENCE ET FOI"
Mardi, 20 avril 1971 - 17 heures
Institut de Recherches Cliniques de Montréal
110 ouest, avenue des Pins, (coin St-Urbain)

Médecins, hommes de sciences et membres du clergé spécialement invités.

éditorial

L'éducation technologique

Deux rapports, publiés en début de semaine par le Conseil supérieur de l'éducation, devraient inciter le gouvernement Bourassa à réformer de toute urgence le système d'éducation technologique au Québec.

Le premier rapport, préparé par l'ingénieur Gérard Letendre, recommande l'institution d'un nouveau grade d'engineering: celui d'ingénieur-praticien ou de "technologue". Le nouveau grade s'insérerait entre celui de technicien, qui sanctionne les options professionnelles pertinentes des cegeps, et celui d'ingénieur-théoricien, qui sanctionne les programmes d'étude des facultés de génie. Pour devenir ingénieur-praticien, le cégépien diplômé devrait fréquenter pendant deux ans un des collèges de technologie dont le CSE recommande l'institution. L'étudiant y recevrait une formation théorique solide, mais moins poussée que celle dispensée dans les facultés universitaires; en revanche, sa formation pratique serait plus poussée, plus spécialisée aussi.

Mais l'ingénieur-praticien, précise le rapport, ne serait pas un ingénieur "à rabais"; il assumerait prioritairement, dans les technostructures, les tâches de fonctionnement: conception, mise au point, fabrication et vente, tandis que l'ingénieur-théoricien se préoccuperait surtout de recherche et de planification. En outre, rien ne s'opposerait, en principe, à ce que l'ingénieur-praticien accède aux postes supérieurs de la hiérarchie de commandement. A cet égard, l'ingénieur Letendre signale que, il y a quelques années, le directeur général, l'ingénieur-en-chef et le directeur technique de Brown Boveri, la grande entreprise suisse, avaient tous trois reçu leur formation technologique dans les technicums de ce pays, plutôt qu'à l'université! Il faudrait toutefois veiller, ajoute le rapport, à ce que le statut professionnel et social du praticien de l'engineering ne soit pas inférieur à celui du théoricien.

•

Ainsi qu'en fait foi l'extrait du rapport publié ci-dessous, la démonstration de l'ingénieur Letendre est des plus convaincantes; il faut savoir gré au Conseil supérieur de l'éducation de l'avoir reprise à son compte. Le grade dont on propose la création correspond à un besoin véritable des entreprises et des administrations du Québec; il éviterait à nombre d'ingénieurs-théoriciens d'avoir à accepter des fonctions pour lesquelles ils sont mal préparés, qui font rarement appel aux connaissances théoriques qu'ils ont acquises, et qui les obligent ainsi à gaspiller en bonne partie les subventions de l'Etat qui leur ont permis de fréquenter l'université pendant quatre ou cinq ans; il correspondrait mieux aussi aux aptitudes professionnelles d'une majorité, peut-être, de ceux qui fréquentent les facultés de génie, ainsi qu'en témoigne la proportion d'échecs extrêmement élevée qu'on y enregistre régulièrement.

Au surplus, la création de collèges de technologie permettrait de réduire le nombre de facultés de génie au Québec et de regrouper les maîtres les plus spécialisés en équipes de formation et de recherche d'un calibre supérieur. En même temps, la ségrégation des aspirants-ingénieurs en "praticiens" et en "théoriciens" rendrait possible le relèvement des normes académiques dans les facultés de génie. De toute évidence, les entreprises seraient en outre plus aptes à participer étroitement à la formation des ingénieurs-praticiens que ce n'est le cas à l'heure actuelle, soit en permettant à leurs cadres d'enseigner dans les nouveaux collèges de technologie, soit en acceptant les collégiens dans leurs usines à titre de stagiaires. Il va sans dire, nombre d'étudiants, que la haute volatige mathématique des facultés de génie incite à renoncer à une carrière technologique, seraient amenés à délaisser progressivement le droit ou les sciences sociales pour ce génie nouvelle manière.

Enfin, le rapport du Conseil supérieur de l'éducation démontre éloquemment que le système proposé par lui a fait ses preuves dans nombre d'économies réputées pour la compétence technique de leur main-d'oeuvre et la haute technicité de leur structure industrielle: le Japon, l'Allemagne, la Hollande, la Suisse et, plus près de nous, l'Ontario.

Pour toutes ces raisons, le gouvernement Bourassa devrait donner suite au rapport du Conseil supérieur de l'éducation. On ne saurait inciter trop fortement les entreprises et les groupes d'intérêts économiques du Québec – patronaux et syndicaux – à exercer sur le ministre de l'éducation et ses collègues toutes les pressions requises pour qu'un collège de technologie soit institué dès l'automne prochain. Et pour permettre à Québec de brûler les étapes, il est nécessaire que les corps professionnels en cause – au premier chef la Corporation des ingénieurs – accordent à l'Etat leur coopération la plus entière.

•

Le second rapport du Conseil supérieur de l'éducation, préparé celui-là par le sous-comité des techniques industrielles, porte sur l'organisation et le fonctionnement de l'ensemble du système québécois d'éducation technologique. C'est ce second rapport qui a fait la manchette des journaux; mais après l'avoir parcouru, on se demande s'il y avait vraiment de quoi tant braire.

A maints égards, en effet, l'analyse effectuée par le sous-comité paraît bien courte, hypothétique même; plusieurs des recommandations formulées par lui sont floues, parfois insignifiantes. A quoi rimerait cette "commission para-gouvernementale" dont on recommande l'institution, vu l'existence d'un Conseil supérieur de l'éducation? Qu'est-ce qui empêche le CSE d'assumer les fonctions qu'il voudrait voir confiées au nouvel organisme? On souhaite aussi qu'il se forme, sous l'égide du ministère de l'éducation, un comité interministériel "chargé de coordonner le travail d'inter-action (sic) entre le système d'éducation et l'économie"; mais le fonctionnement des comités interministériels établis ces dernières années n'autorise-t-il pas tous les doutes quant à l'efficacité de cette structure de planification ou d'exécution? Que l'on songe seulement au développement de l'est du Québec, à la coordination entre les ministères du travail et de l'éducation, qui ont été confiés à des comités interministériels – avec les résultats que l'on sait!

De même, était-il vraiment nécessaire de recommander que l'industrie, "sans pour cela renoncer à un légitime profit, vise à l'emploi maximal de ses ressources humaines"? Fallait-il aussi recommander "que l'université produise des diplômés de la plus haute qualité, sans jamais sacrifier celle-ci à la quantité"? Personne ne disconviendra de la validité de ces objectifs; ce qu'on attendait du CSE, toutefois, c'est qu'il précise les moyens d'y parvenir; et il ne l'a point fait.

Le sous-comité consacre de longues pages à répéter des évidences sur la priorité de la croissance économique, la nécessité d'accroître les investissements, le rôle capital de l'éducation technologique dans l'économie contemporaine, la nécessité de trouver des mécanismes qui permettraient à l'industrie, principal "consommateur" de main-d'oeuvre spécialisée, de participer à la formation de cette main-d'oeuvre et de l'orienter conformément à ses besoins prévisibles. En cours de route, le sous-comité effectue plusieurs jugements de valeur qui sont fort légitimes, mais qui n'ont rien à voir avec l'objet premier de son analyse; il se permet même de juger improductives les industries tertiaires – une hérésie économique caractérisée, puisqu'aucune industrie, a priori, ne saurait être moins productive que les autres – et de recommander qu'on en plafonne l'expansion, envers et contre la tendance qui se manifeste dans les économies les plus développées au premier chef les Etats-Unis.

•

Mais à vrai dire, la médiocrité du rapport est imputable, moins aux insuffisances du schéma d'analyse retenu par le sous-comité, qu'à l'extrême pauvreté des renseignements dont il a pu disposer sur la structure actuelle et potentielle de la demande de main-d'oeuvre au Québec. Dix fois, peut-être, le sous-comité déplore la carence d'un inventaire de la main-d'oeuvre et des projections qu'il serait possible d'établir si cet inventaire existait; et si seulement la publication du rapport devait enfin inciter l'administration québécoise à dégager les ressources que requerrait la compilation de cet instrument absolument essentiel de planification du système d'éducation, il faudrait en savoir gré au Conseil supérieur de l'éducation.

En attendant, plusieurs des alarmes du CSE demeurent hypothétiques. Le rapport fait grand cas, par exemple, de la faible proportion des étudiants du secondaire et des cegeps inscrits aux cours professionnels – proportion d'ailleurs déclinante; il s'inquiète de la forte concentration des inscriptions professionnelles dans quatre disciplines (électro-technique, chimie, génie civil et mécanique) au détriment de plusieurs autres, tout aussi importantes, de l'avis du sous-comité; il déplore que le nombre d'étudiants universitaires poursuivant des études en sciences appliquées plafonne depuis deux ans.

Il est probable que ces tendances soient préjudiciables à l'expansion de l'économie québécoise et qu'elles doivent être renversées; mais aussi longtemps qu'on ne disposera pas d'un inventaire statistique des besoins en main-d'oeuvre, actuel et prospectif, on ne pourra l'affirmer catégoriquement et surtout doser avec la précision requise les correctifs qui s'imposent. Il n'est pas sûr d'ailleurs, que ces correctifs doivent porter exclusivement sur l'offre de main-d'oeuvre – soit l'organisation du système d'éducation.

Et si, par exemple, la répartition des étudiants entre les secteurs d'enseignement techniques et non-techniques coïncidait grosso modo avec la structure de la demande de main-d'oeuvre francophone au Québec, ces dernières années? Et si le secteur des services était celui qui a offert le plus de débouchés – pour les diplômés francophones, précisons-le à nouveau? Alors, les cégépiens d'aujourd'hui ne feraient qu'obéir au jeu de l'offre et de la demande, tel que perçu par eux; et pour modifier la répartition des étudiants entre les secteurs d'enseignement, il faudrait alors agir d'abord sur la demande de main-d'oeuvre – soit la politique de recrutement des entreprises et, éventuellement, la structure économique du Québec dans son ensemble.

Aussi longtemps que ces faits-là n'auront pas été établis, il sera futile d'étoffer les services d'orientation des étudiants, ainsi que le recommande le CSE, car on ne saura pas vers quoi les orienter. Aussi longtemps que l'on n'aura pas établi que c'est du côté de l'offre de main-d'oeuvre, plutôt que du côté de la demande, que se situent les facteurs qui éloignent les jeunes Québécois des disciplines techniques, on pourra douter que c'est en sortant ces disciplines des cegeps qu'on pourra leur permettre de se développer le plus efficacement.

Claude LEMELIN



Les premiers mots de Niding : hausse de taxes

Québec doit créer de toute urgence des écoles d'ingénieurs-techniciens

par GÉRARD LETENDRE

Extraits d'un rapport sur la création d'écoles d'ingénieurs-techniciens, publié par le Conseil supérieur de l'éducation du Québec. M. Letendre est ingénieur-conseil; il enseigne également à l'Université Laval. Les sous-titres sont du Devoir.

L'industrie contemporaine exige, pour son bon fonctionnement, cinq catégories de spécialistes: deux au niveau de la technique, l'ouvrier qualifié et le technicien, et trois au niveau de la technologie.

En technologie, l'ingénieur-technicien occupe le premier échelon. Il est issu d'une formation plus courte et plus pratique que celle de l'ingénieur universitaire. Cette formation vise, en ordre principal, la fabrication bien que les fonctions de l'ingénieur-technicien ne se limitent pas là.

Au deuxième échelon, on retrouve l'ingénieur diplômé de l'université dont la formation est à base plus scientifique.

Au sommet se situe l'ingénieur diplômé qui a poursuivi des travaux de recherche consacrés par un doctorat.

Au Québec, le premier échelon de cette hiérarchie des technologues manque encore même si la pénurie de cadres techniques supérieurs a été dénoncée par les organismes les plus qualifiés comme un phénomène affectant la promotion économique et sociale des nôtres. Il faut augmenter considérablement le potentiel industriel du Québec si on veut élever le niveau de vie de la population et réduire le chômage – sous-emploi serait ici un terme plus approprié – à un chiffre convenable. Pour atteindre ce but, précisément au moment où se produit un développement extraordinaire des techniques et où le progrès industriel dépend plus étroitement que jamais de la compétence du personnel scientifique et technologique, il faut que les besoins de l'industrie en cadres scientifiques et techniques soient pleinement satisfaits tant en qualité qu'en quantité (. . .) L'existence d'un corps de technologues de ce niveau peut jouer un rôle décisif pour la création de nouveaux établissements industriels et l'expansion de ceux qui existent déjà (. . .).

Une spécialisation nécessaire

Les ingénieurs-techniciens pourraient accomplir toute une série de tâches qu'on doit maintenant confier à des ingénieurs universitaires ou à des spécialistes qu'on importe de l'étranger. L'emploi des ingénieurs universitaires en dehors de leur "métier" normal a été maintes fois signalé. L'exemple le plus frappant est celui du domaine technico-commercial qui absorbe de plus en plus d'ingénieurs qui pourraient pourtant être mieux utilisés ailleurs. Il y a un vide trop grand entre le diplômé du professionnel technique du CEGEP et le gradué de l'université. Il faut combler ce vide si l'on ne veut pas continuer à entretenir cette situation paradoxale suivant laquelle les ingénieurs de formation scientifique doivent trop fréquemment être affectés à des tâches que des ingénieurs-techniciens pourraient remplir de façon plus appropriée.

La science fondamentale se développe à un rythme accéléré. Les programmes des facultés d'ingénieurs doivent donc accroître la part qui leur est consacrée. D'autre part, les techniques se diversifient et leurs exigences ne cessent de s'élever. L'ingénieur devrait donc acquérir une connaissance approfondie des techniques particulières. Ces deux objectifs sont jusqu'à un certain point contradictoires.

Dans les universités, les sciences de base l'emportent de loin maintenant sur la spécialisation technique. De plus en plus, la classe des ingénieurs à culture plus scientifique a donc besoin d'être épaulée par des éléments spécialisés dans la technique. Il faut des ingénieurs à orientation plus pratique sortis d'institutions visant surtout à la formation de cadres supérieurs pour la fabrication bien qu'ils puissent remplir également d'autres fonctions. Ce sont les ingénieurs-techniciens ou ingénieurs praticiens. On estime qu'il faut dans les pays industrialisés, trois ingénieurs-techniciens ou plus (l'Allemagne mentionne un rapport 6.1 pour l'avenir) pour seconder convenablement un ingénieur universitaire.

Des échecs inutiles

Tout le monde sait qu'il y a, dans les facultés d'ingénieurs, une proportion encore trop forte d'échecs. On peut raisonnablement se demander si un bon nombre de ces échecs ne sont pas dus à un manque de motivation chez les étudiants qui n'ont qu'un goût modéré pour les hautes mathématiques tout en ayant de réelles aptitudes pour la technologie. Un collège de technologie aiderait à régler ce problème car, à l'heure actuelle, un tel étudiant n'a guère de choix. Comme il ne peut qu'envisager la carrière d'ingénieur ou commencer, à toute fin pratique, au bas de l'échelle comme ouvrier qualifié, il se dirige tout naturellement vers l'université (...)

Beaucoup d'étudiants qui encombrent les facultés d'ingénieurs ne devraient pas y être. Même si certaines réformes récentes ont facilité les choses au point où le diplôme risque de devenir, pour un certain nombre, un diplôme de persévérance plus qu'autre chose, la proportion d'échecs, répétons-le, est encore élevée ce qui signifie un gaspillage sérieux de talents et d'argent. D'ailleurs, il n'est plus possible de former tous les ingénieurs dans le même moule comme on essaie de le faire ici.

Si un jeune homme aime les mathématiques et s'intéresse vivement aux sciences appliquées à l'industrie, il semble indiqué de l'orienter vers les études d'ingénieur. Cette orientation acquise, deux possibilités devraient s'offrir à l'étudiant: formation plutôt théorique ou formation surtout pratique.

A tout esprit à tournure plus scientifique et aux aptitudes supérieures pour les mathématiques, il faut offrir des cours à un niveau qui permette son plein épanouissement intellectuel. A lui reviendra la tâche de diriger l'industrie ou le laboratoire de recherches. A lui de percevoir et de résoudre les problèmes posés par l'évolution de l'industrie ou de la recherche et par les exigences nationales de la vie économique. Son rôle est un rôle d'organisation, de direction, d'administration. La réalisation pratique, il vaut beaucoup mieux qu'il la laisse à d'autres.

Si aux aptitudes moyennes pour les mathématiques s'ajoute un bon esprit pratique, le jeune homme est

Suite à la page 2

lettres au DEVOIR

Les faux amis de la liberté

Il y a en ce moment, quelque part dans l'ancien empire britannique, un peuple qui a en principe les mêmes droits que les autres. En principe, parce qu'en pratique, personne ou presque ne se prononce sur le génocide dont il est victime. Surtout pas le Canada.

Le Pakistan occidental s'acharne, comme bien d'autres, à défendre un pays purement artificiel, un fédéralisme qui n'en est pas un parce qu'il viole les principes de base d'un véritable fédéralisme (il y en a très peu). Sur ce point, le Canada en fait autant. C'est pourquoi il n'ose pas se prononcer. S'il le faisait, ou bien il nierait les droits humains les plus fondamentaux, ou bien il se contredirait dans sa propre politique vis-à-vis du Québec. De toute façon, il perdrait la face.

Le conseil exécutif du Parti Québécois du comté de Trois-Rivières dénonce vigoureusement l'inertie de tous ceux qui se disent défenseurs de la Liberté et promoteurs de la Justice, et qui se dérobent lorsque l'occasion se présente pour eux de mettre en pratique les principes qu'ils ne cessent de "promouvoir" à tous les vents. Le PQ de Trois-Rivières dénonce la répugnante hypocrisie des pays membres de l'ONU, qui ont pourtant reconnu la Charte universelle des droits de l'homme, c'est-à-dire le droit des peuples à l'autodétermination, le droit à la liberté, le simple droit à la vie et la dignité humaine, etc. Mais ces pays, qu'attendent-ils? D'être directement touchés? Alors à quoi sert l'ONU si chacun des pays qui la composent ne cherche que son petit bien-être à lui, au lieu de s'unir aux autres afin de défendre les faibles, ceux dont les droits les plus élémentaires sont brimés au nom du prestige quand ce n'est pas au nom de l'argent.

Alors que le Bengale (Pakistan oriental), qui n'a pourtant pas grand chose de commun avec le Pakistan occidental, si ce n'est la religion, ne demandait qu'un peu plus d'autonomie, et par des moyens démocratiques encore, après des élections qui ont porté à la tête du pays la ligue Awami dont le leader Mujibur Rahman était ouvert à la négociation, les fédéralistes pakistanais ont pris le mors aux dents. Réaction normale devant si peu de coopération, les Bengalis veulent leur indépendance. Leur héros Rahman est poursuivi. L'armé pakistanaise envahit le Bengale. C'est le génocide en règle. Dans une université, on abat les étudiants dans leur lit. Des cadavres d'enfants jonchent les rues.

Combien d'innocents, hommes, femmes, enfants, ont été tués, et combien d'autres encore passeront à l'abattoir? Tout cela parce qu'un certain gouvernement centraliste à l'esprit trop étroit a décidé que la liberté n'est donnée qu'à des individus sélectionnés Il refuse au Bengale un droit qu'il a lui-même pris il y a vingt-trois ans en se séparant des Indes.

Le Pakistan occidental n'est pas le seul establishment à caractère colonial à subsister dans notre vingtième siècle déshumanisé. Il y en a d'autres, très nombreux, de par le monde.

Francine VACHON
attachée de presse
Parti Québécois de Trois-Rivières.
Trois-Rivières, le 9 avril 1971.

Sans commentaire !

NDLR: Un étudiant en physique de l'université Laval nous adresse la note suivante, qu'il a fort pertinemment intitulée "Sans commentaire", car, si les chiffres mentionnés dans la lettre sont vrais, ils parlent plus fort que bien des éditoriaux ou des rapports de commissions d'étude.

**CLASSE DE FINISSANTS
DU DEPARTEMENT DE PHYSIQUE
(Université Laval)
SITUATION AU 31 MARS 1971**

A – Physique (sur 36)				
1 – travail	Ministère Education Québec	2		
	Fonction Publique, Ottawa	2		
2 – études graduées	Laval	11		
	Polytechnique, Toronto, France, London, U.S.A.	5		
3 – sans travail avec possibilité d'études graduées		9		
en attente de réponses		0		
aucune ouverture (pas d'études graduées immédiates)		7		
B – Ecole Normale Supérieure (16)				
1 – travail confirmé	(aucun)	0		
2 – études graduées	(Laval)	1		
3 – sans travail avec possibilité d'études graduées		3		
en attente de réponses		6		
aucune ouverture, pas d'études graduées immédiates		6		
C – Génie Physique (21)				
1 – travail confirmé	Caisses Populaires Informatique	1		
	IBM	1		
	Hôpital Laval avec maîtrise en Bio-médecine	1		
2 – études graduées	Laval (5) Polytechnique (1)	6		
3 – sans travail avec possibilité d'études graduées		4		
en attente de réponses		0		
aucune ouverture, pas d'études graduées		8		
TOTAL				
1 – travail assuré			7	(9.6%)
2 – études graduées			23	(31.5%)
3 – sans travail avec possibilités d'études graduées		16 (37%)		(22%)
en attente de réponses		6 (14%)		(8%)
aucune ouverture, pas d'études graduées		21 (49%)		(29%)
	TOTAL:	43 (100%)	43	(59%)
	TOTAL:		73	(100%)

Dominique FAILLE,
finissant en génie physique,
Université Laval

Le choix que M. Alie n'a pas fait

Les propos que vous avez tenus, M. Fernand Alie, dans Le Devoir du 14 avril sont tout à votre honneur. Ils manifestent votre honnêteté intellectuelle autant que votre sens démocratique. Ils rendent évidentes, du même coup, **des hésitations politiques**, qui reflètent de moins en moins, jour après jour, l'opinion politique au Québec.

Vous hésitez, Monsieur Alie, entre le statut de Canadien français et celui de Québécois. Tantôt vous parlez du besoin d'"épanouissement des Québécois"; tantôt vous affirmez que "les Canadiens français entretiennent pour leur pays, le Canada, un amour incommensurable".

Vous hésitez, Monsieur Alie, entre le statut de minorité et celui de véritable nation. Tantôt vous parlez de "protéger les droits de la minorité francophone"; tantôt vous parlez de "deux peuples fondateurs qui devront se retrouver en état d'égalité de droit.

Vous hésitez, Monsieur Alie, entre deux nations et dix provinces. Dans une même phrase vous affirmez: "Mais pour protéger les droits de la minorité francophone, il y aurait lieu de réformer le Sénat et la cour suprême en fonction de la parité des deux groupes, et les nominations devraient y être faites par les provinces."

Vous hésitez, Monsieur Alie, entre le fédéralisme, qui pour se maintenir au Canada et exprimer le voeu de la majorité anglophone doit être centralisateur, et la décentralisation. Vous voulez du pouvoir à Ottawa et du pouvoir à Québec.

Vous hésitez enfin, Monsieur Alie, entre la survie et l'épanouissement. Vous dites, d'ailleurs fort curieusement: "remettre aux provinces les pouvoirs nécessaires à l'épanouissement des Québécois"; et vous terminez en affirmant que les Québécois "veulent être présents là où se livreront les combats véritables pour notre survie".

Il semble bien qu'il faille de plus en plus qu'on choisisse, au Québec, entre deux options claires qui possèdent leur logique interne sans être des extrémismes. Pour ma part, j'ai opté pour le statut de Québécois; je me définis comme membre d'une nation québécoise; je ne pense plus en fonction de dix provinces mais tout au plus en fonction d'une association de deux peuples libres; je crois que le Canada doit être fort et doit représenter les Anglophones et que le Québec doit être fort et doit représenter les Francophones; je refuse d'être un éternel combattant pour la survie et j'opte pour l'épanouissement personnel et collectif. Et nous sommes, je crois, de plus en plus nombreux à penser ainsi sans nous percevoir nous-mêmes comme des fanatiques ou des extrémistes.

Personne ne peut vous enlever le droit de vous définir encore comme Canadien français, de vous percevoir comme une éternelle minorité, de vous situer par rapport à dix provinces et en regard d'un gouvernement fédéral à qui vous quémandez des parties de pouvoir, de choisir de survivre dans un beau et grand Canada. C'est votre droit. Mais vous ne pouvez choisir les deux options à la fois. L'appartenance à une minorité n'est pas plus l'appartenance à un peuple que la lutte pour sa survie n'est une lutte pour son épanouissement.

Le peuple du Québec est en train de choisir. Votre "option" ralliera peu de gens et une fois de plus nous assisterons à la "déconfiture" du Parti **progressiste** et conservateur comme nous avons assisté à celle de l'Union nationale. Si vous voulez être "une voix du Québec", choisissez enfin! Une option claire, que je sache, n'est pas automatiquement fanatique ou mesquine.

Jean PROULX
professeur
Montréal, le 15 avril 1971.

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 101. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT : Édition quotidienne : $35 par année; six mois : $19. À l'étranger : $40 par année; six mois : $22; trois mois : $12. Édition du samedi : $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur : 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées | des événements | des hommes

L'année 1970 au Devoir

Un surplus modeste, mais une liquidité saine

par CLAUDE RYAN

A l'issue de l'assemblée annuelle des actionnaires de l'Imprimerie populaire limitée, tenue hier à la Caisse populaire Saint-Louis-de-France, Me René Paré a été reporté à la présidence de la société éditrice du Devoir, et Me Denys Pelletier a été réélu vice-président. M. Guy Bernier, directeur général des Pêcheurs-Unis du Québec a été élu membre du Conseil, en plus de MM. Bernard Larocque, Guy St-Germain, Paul Sauriol, Jules St-Pierre, Jean-Marie Poitras et Claude Ryan.

Au cours de cette assemblée, le directeur-gérant de l'Imprimerie populaire, M. Claude Ryan, a brossé un tableau de l'activité de la dernière année et des perspectives d'avenir. Il a particulièrement souligné le léger surplus réalisé en 1970, la hausse de tirage enregistrée dans la deuxième moitié de l'année, et l'excellente situation liquide de l'entreprise. Voici de larges extraits du rapport de M. Ryan. Ce rapport, ainsi que les états financiers de l'exercice 1970, ont été approuvés à l'unanimité par les actionnaires présents.

L'année 1970 a été, dans à peu près tous les domaines, une année laborieuse au point de vue économique. Au Québec et au Canada, l'augmentation réelle du produit national brut a été très faible. La croissance de l'emploi a été inférieure à celle de la main-d'oeuvre. Les investissements ont été inférieurs aux prévisisons.

L'industrie des journaux quotidiens n'a point échappé à cette tendance générale. Elle en a même été davantage affectée dans sa principale source de revenu, qui lui vient de la réclame commerciale.

Au Québec, les répercussions de la lutte contre l'inflation et les secousses politico-sociales qui ont absorbé une bonne partie de l'énergie des citoyens en 1970 n'ont fait que rendre plus aiguë une situation économique déjà difficile. Les statistiques du chômage et la stagnation des affaires dans de nombreux secteurs en sont les signes les plus évidents.

Dans le cas du Devoir, l'année 1970 n'a pas été mirobolante. Elle a néanmoins rapporté un léger bénéfice de $23,217 par comparaison avec une perte de $10,046 en 1969, soit une amélioration nette de $33,000.

Des résultats du dernier exercice, je voudrais dégager quelques lignes de force qui intéressent les actionnaires et les amis du journal. Je voudrais aussi profiter de l'occasion pour formuler certaines observations en ce qui touche la situation financière générale et les perspectives d'avenir du Devoir.

Le tirage

Les deux indicateurs les plus visibles de la santé financière d'un journal sont les revenus du tirage et de la publicité.

Ces deux sources de revenu fournissent, à elles seules, la pesque totalité des revenus d'un journal. Elles ont donné, en 1970, une nette augmentation dans le cas du tirage et un léger recul dans le secteur de la publicité.

Le tirage officiel du Devoir s'établissait à 36,500 exemplaires vendus chaque jour à la fin de l'année 1969. Ce chiffre représentait une chute importante par rapport à l'exercice précédent. Mais cette chute s'expliquait largement par l'effet dévastateur qu'eurent sur le tirage du Devoir les prétendues réformes du service postal canadien effectuées sous la responsabilité de M. Eric Kierans. Ces réformes n'ont pas seulement haussé nos coûts de manière injustement brutale. Elles nous ont aussi obligés, en raison de la grave détérioration dans la qualité du service postal, à une réorganisation radicale de nos méthodes de distribution qui a entraîné à son tour des hausses de frais et des remaniements souvent pénibles dans l'affectation du personnel.

L'année 1970 nous a été, à cet égard, plus favorable. Le tirage du journal atteignait de nouveau, à la fin d'avril 1970, le chiffre de 40,000, pour redescendre ensuite pendant l'été à 34,000. Au cours de l'automne, il devait connaître une ascension marquée, passant de 37,000 exemplaires à la fin septembre à 44,000 exemplaires vendus à la fin de novembre et terminant l'année avec un chiffre de 43,200 exemplaires vendus chaque jour. Ce chiffre a de nouveau baissé avec la période des fêtes et à la suite des nombreux dérangements causés par les intempéries d'un hiver très rude. Il restait néanmoins supérieur, en date du 30 mars 1971, à 40,000.

Les revenus de l'abonnement ont augmenté de plus de $57,000 en 1969. Cette augmentation est surtout attribuable à une hausse du tarif de l'abonnement, lequel fut porté de $25 à $28 après que nous eûmes mieux mesuré tout l'impact des mesures postales de M. Kierans. Au premier janvier 1971, il nous a fallu, en prévision des dépenses accrues que nous envisagions pour l'année en cours, procéder à une nouvelle augmentation: le prix de l'abonnement fut porté à $35 par année. Cette augmentation était rendue nécessaire par le fait que nous pouvons de moins en moins nous reposer sur le service postal, et que nous devons, en conséquence, nous appuyer de plus en plus sur des services de distribution organisés spécialement en fonction du Devoir et nécessairement plus coûteux.

Signalons aussi une augmentation de quelque $28,000 dans le revenu de la vente au numéro. Aidé par une meilleure distribution et par le climat fébrile découlant des événements tragiques de l'automne, le Devoir a été plus en demande dans les kiosques à journaux au cours du deuxième semestre de l'année 1970. Et cette tendance paraît devoir se maintenir en dépit du fait que le prix de l'exemplaire quotidien a été fixé à $0.15 depuis le 1er janvier 1971.

L'industrie du journal est, au chapitre de la distribution, l'une des plus farouchement compétitives qui soit à Montréal. Elle exige, de la part de ceux qui veulent survivre, des normes impitoyables d'efficacité et d'économie. Il nous a fallu, à cette fin, prendre des décisions qui n'ont pas plu à certains et adopter des méthodes nouvelles d'acheminement du journal vers la clientèle. Le rodage n'est pas encore terminé. Nous espérons cependant d'ici quelques mois, être en mesure de desservir plus efficacement tout le territoire de l'île de Montréal sous diverses formes, dont la livraison à domicile. Nous espérons que les abonnés qui ont eu à souffrir de certaines déficiences découlant de la réorganisation en cours voudront conserver leur patience pendant encore quelque temps. La compréhension de plusieurs d'entre eux nous a été un précieux stimulant au cours de cette période de transition.

La publicité

La publicité avait rapporté en 1969 $1,150,155. Elle a rapporté en 1970 $1,139,059, soit une légère baisse de 1%. Le volume du lignage total a cependant diminué de 4% par rapport à 1969.

Il ne s'agit pas là d'un phénomène propre au Devoir, mais d'un malaise qui affecte toute l'industrie du journal quotidien non seulement au Canada mais aussi aux Etats-Unis. A Montréal, l'espace publicitaire vendu par La Presse en 1970 accuse une baisse de 4.3%, celui de la Gazette une baisse de 5,1%, celui du Star une baisse de 6.2%. Seul Montréal-Matin a connu une légère hausse de 0.7%, grâce à une augmentation de 10% dans l'espace consacré aux petites annonces. Les chiffres que nous fournit à ce sujet la Canadian Daily Newspaper Association ne contiennent aucune donnée concernant le Journal de Montréal.

On souhaiterait une année meilleure en 1971. Les résultats des trois premiers mois ont cependant été désappointants, enregistrant une baisse plus notable qu'au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les dépenses consacrées à la publicité par les entreprises et les particuliers ont été freinées en 1970 par la lutte à l'inflation. Dans le cas des journaux quotidiens, les revenus tirés de cette source ont de plus été sérieusement affectés par la concurrence très dure que leur livrent les autres médias. Pendant le premier semestre de 1970, la TV, la radio et les périodiques enregistraient des hausses respectives de 12.9%, de 3.8% et de 4.6% de leurs revenus tirés de l'annonce dite nationale. Les journaux quotidiens, pour leur part, encaissaient une baisse de 2.1%.

La tendance est encore plus spectaculaire aux Etats-Unis, où journaux et périodiques paraissent également affectés. Le New York Times a vu son lignage publicitaire baisser de 11.9% en 1970. Des magazines comme Life et Time ont également connu des chutes de 14% et de 5% dans leur lignage publicitaire.

Cette tendance a déjà entraîné dans maintes publications américaines de substantielles coupures de personnel et de dépenses administratives. Time Inc. a réduit son personnel de plus de 450 unités. Le New York Times a réduit le sien d'environ 300 unités au cours des derniers mois.

Des enquêtes scientifiques ont établi hors de tout doute le rôle primordial du journal quotidien dans l'information du public et la formation de l'opinion. A moins qu'il ne soit un jour supplanté par le câble – ce qui reste problématique et assez lointain pour le moment – le journal imprimé demeurera appelé à jouer un rôle important pendant encore plusieurs années.

On ne soulignera jamais trop cependant la situation presque impossible qui sévit à Montréal en raison de l'existence de quatre journaux concurrents du matin.



M. René Paré, président de l'Imprimerie populaire Ltée, société éditrice du Devoir.

Pour un marché d'importance au moins égale en nombre, plus riche au point de vue économique et homogène au point de vue linguistique, Toronto ne possède qu'un quotidien du matin, alors que Montréal en a quatre. La conséquence de cette situation est évidente: chaque dollar de revenu destiné aux journaux quotidiens du matin doit être réparti à Montréal en tranches le plus souvent inégales, et toujours insatisfaisantes pour chacun des intéressés, alors que dans la ville reine, le même dollar va exclusivement au Globe & Mail. Je ne sais pas combien de temps nous pourrons subir les pressions inhumaines que crée cette situation. Dans le cas du Devoir, qui s'efforce toujours au surplus à ne pas s'engraisser à même les affaires de sexe et de crime et à même un certain type d'annonces qui ne correspond pas à sa vocation, je puis affirmer que n'eussent été le rôle très spécial de notre journal sur le plan politique et intellectuel et la foi remarquable de milliers de nos compatriotes en la liberté de la presse et en la nécessité d'un quotidien foncièrement libre et indépendant, il y a belle lurette qu'il serait disparu de la carte.

La situation financière générale

Le Devoir n'est pas riche. Mais, d'un certain point de vue, il ne doit rien à personne.

Le bilan produit à la fin de 1970 justifie ces propos et apporte un démenti plus éloquent que toute déclaration à certaines rumeurs que des journaux à sensation ont gratuitement et stupidement colportées au cours des derniers mois.

Si l'on excepte les revenus différés, représentant les revenus d'abonnement perçus en 1970 mais dont l'échéance ne survient qu'au-delà du 31 décembre 1970, si l'on excepte aussi l'avoir des actionnaires, les seules obligations du journal à la fin de 1970 représentaient un total d'environ $287,000, soit des échéances immédiates d'une valeur de $127,308 et des obligations à long terme de $160,000.

En contrepartie, les actifs réalisables s'élevaient, déduction faite des créances douteuses, à $281,706. A quoi il faut ajouter des placements d'une valeur de $175,000, qui ont rapporté des revenus de $14,220 en 1970, et le terrain, l'immeuble et l'équipement, évalués au bilan à $312,591.

Il suffirait d'une couple de mauvaises années pour briser l'équilibre actuel. Les pertes, quand elles commencent à se produire dans un quotidien, s'accumulent terriblement vite. On conviendra néanmoins qu'en date du 31 décembre 1970, la situation financière de l'Imprimerie Populaire Limitée était plus solide qu'elle ne l'a jamais été et que sa situation liquide, en particulier, était fort saine.

Un journal comme Le Devoir a absolument besoin d'une certaine marge de sécurité financière pour fonctionner avec un maximum de liberté. Il est plus exposé que tout autre – les événements de l'automne dernier nous l'ont rappelé – aux changements d'attitude et aux réactions vindicatives que ses prises de position peuvent susciter chez ses lecteurs et amis, pour ne pas parler de ses ennemis. Autant il importe qu'il y ait unité de direction afin que les décisions intellectuelles et politiques soient harmonisées avec les décisions administratives, sans jamais être servilement subordonnées à celles-ci, autant il est vital que l'on puisse disposer, pour prendre certaines décisions fondamentales avec la sérénité et le détachement voulus, de l'assurance qu'on disposera du temps nécessaire pour parer aux conséquences financières de certaines décisions difficiles qui ne sauraient être soumises au placet préalable d'aucun establishment.

Les perspectives d'avenir

A moins d'accident majeur, Le Devoir devrait connaître en 1971 une année au moins aussi satisfaisante qu'en 1970. Mais cette perspective ne saurait masquer un fait évident: nous fonctionnons présentement à l'intérieur de contraintes financières qui ne laissent qu'une marge très mince pour l'amélioration, l'innovation, les projets le moindrement coûteux, les risques légitimes que doit assumer toute entreprise de presse dynamique.

Il est possible et souhaitable de développer ce journal sans lui mettre sur le dos des charges trop lourdes au chapitre des investissements en immeuble ou en équipement industriel. nous sommes présentement imprimés à l'extérieur: nous n'avons pas à nous en plaindre, au contraire. Nous pourrions aussi un jour être logés ailleurs que dans un immeuble qui nous appartient sans que cela doive étonner personne: il s'agit-là d'une tendance qui se répand de plus en plus en Amérique du Nord.

Mais il nous faudrait davantage de ressources pour donner à notre travail une plus grande ampleur intellectuelle et professionnelle, non seulement au chapitre de la rédaction, mais aussi à celui de l'administration. Nous acceptons volontiers que ces ressources doivent venir en tout premier lieu des fruits de notre travail: c'est de là, à vrai dire, que nous avons tiré tous nos revenus depuis dix ans.

Il faudrait aussi songer à un rajeunissement et à un élargissement du groupe des actionnaires. Ceux-ci sont présentement au nombre d'environ 800. Ils se recrutent pour la plupart parmi des citoyens qui ont toujours fait confiance au Devoir, qui ont ainsi acquis droit à notre vive gratitude, que nous souhaitons conserver dans la famille des actionnaires aussi longtemps qu'ils le voudront, mais qui ont inexorablement vieilli avec les années. Nous ne nous sommes pas occupés, à vrai dire, de recruter de nouveaux actionnaires depuis au-delà de dix ans. Trop occupés à faire fonctionner le journal au jour le jour, trop occupés à répondre aux exigences immédiates de l'actualité, nous avons dû négliger cet aspect de la vie de l'entreprise.

Si la génération âgée de moins de 40 ans est disposée, comme les précédentes, à faire à son tour confiance au Devoir, il se pourrait qu'elle soit invitée à le faire dans un avenir prochain non seulement en paroles mais aussi... en actions.

lettres au DEVOIR

Terre des hommes est aussi un lieu de culture

Mme Claire Kirkland-Casgrain,

Permettez-moi, Madame de vous féliciter pour votre don de cinq millions cinquante mille dollars, comme contribution aux activités de "Terre des Hommes."

C'est en lisant la lettre de M. Louis-Philippe Létourneau, (9-4-71) parue dans le journal Le Devoir, que j'ai compris combien nos pauvres canadiens, espérons la minorité, ne voient dans "Terre des Hommes" qu'un lieu d'amusement, il faut croire qu'ils ne vont qu'à La Ronde, le reste à leurs yeux ne leur dit rien. Terriblement malheureux, j'ai beaucoup voyagé, je pourrais dire que le tourisme ça me connaît, j'en ai vu des pays, et dans des pavillons de Terre des Hommes, on revoit, en miniature, ce qui nous est offert dans le monde entier.

Les écrivains de Québec se plaignent, mais d'après leurs livres en mauvais français, joual puisqu'il faut l'appeler par son nom, sous prétexte de faire couleur locale, je trouve qu'on leur verse encore trop d'argent, qui sera mieux employé à Terre des hommes, n'en déplaise à monsieur Létourneau.

Nous avons quelques excellents écrivains, mais je suis certaine que ce ne sont pas ceux ou celles qui se plaignent de ne pas recevoir suffisamment de subvention du gouvernement. Car ces personnes ont suffisamment de talent pour savoir se passer de question monétaire. Ils ou elles sont lus, leurs livres se vendent bien, comparativement à tout ce fratras de mauvaise littérature de gens qui ne pensent qu'à recevoir des subventions du gouvernement.

Marguerite CLAUDE

Montréal, le 15 avril 1971.

Un livre qui fait comprendre l'affaire Lapalme

J'ai lu le petit livre de Pierre Vadeboncoeur sur le conflit des gars de Lapalme avec le Gouvernement fédéral. **336 jours et tant qu'il en faudra** explique très bien ce qui a généralement été masqué par les grands media d'information: les véritables causes et les véritables implications de ce conflit syndical. La lecture de ce petit livre nous convainc, si ce n'était déjà fait, que nous devons appuyer inconditionnellement les gars de Lapalme contre l'intransigeance et l'arrogance manifestées par le Gouvernement de Trudeau.

Jean-Marc PIOTTE.

Montréal, le 14 avril 1971.

propos d'actualité

"En théorie, les gouvernements comprennent la nécessité de changements profonds et rapides; en pratique, ils pensent au devoir de sauvegarder l'ordre établi, sans se demander s'il s'agit, vraiment, d'un ordre ou plutôt d'un désordre généralisé.

La jeunesse, plus logique et plus courageuse que nous, les adultes, la jeunesse, face à l'installation et à la passivité des possédants, et face à la faiblesse des gouvernements, garde l'impression que seule la violence sera capable d'ébranler les structures.

Il nous faut parler d'une manière plus directe, plus claire et plus forte aux grands possédants et aux hommes de gouvernement."

Dom Helder Camara, archevêque de Recife au Brésil, dans "Pour arriver à temps", Editions Desclée de Brouwer, 1970.

ST. GEORGE'S SCHOOL

Fondée en 1930

ÉCOLE DU JOUR CO-ÉDUCATIONNELLE
PRÉ-SCOLAIRE, ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons fait l'acquisition d'un immeuble additionnel et que notre programme d'expansion au Secondaire est maintenant en vigueur. Ce qui comprend les nouvelles 7e, 8e et 9e année. Il y a encore quelques places de disponibles dans ces groupes pour la prochaine année académique.

Nous acceptons aussi les demandes pour la 11e année, mais avec un nombre très limité.

Pour de plus amples renseignements, veuillez écrire à:

Mme L.P. Watt
Secrétaire aux admissions
3100, The Boulevard, Montréal 218
ou téléphonez à 937-9289

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
(COURS COLLÉGIAL)

- Collège reconnu d'intérêt public
- Collège mixte : - résidence pour étudiants seulement

PROGRAMME :

le cours collégial (diplôme d'études collégiales).

COURS PRÉ-UNIVERSITAIRE
CONDUISANT AUX:

1- Sciences de la santé
2- Sciences pures et appliquées
3- Sciences humaines
4- Sciences de l'administration
5- Arts
6- Lettres

ADMISSION:

Les demandes d'admission seront reçues du 1er février au 1er mai 1971

Veuillez vous adresser pour tout renseignement à:

BUREAU DES ADMISSIONS
Cours Collégial
3200, chemin Ste-Catherine
Montréal 250 (Québec)

Tél. : 342-1320 poste 255
(entre 9:00 et 17:00 h, du lundi au vendredi)

31
ÉCRITS DU CANADA FRANÇAIS

Distribution: Hurtubise/H.M.H.
380 ouest, rue Craig, Montréal / 849-6381

Essai	Jean-Paul AUDET - Le monde et l'histoire dans la pensée juive ancienne
Roman	Gilbert DAVID - Presqu'Il
Poésie	Claire FRANCE et Jacques LANGUIRAND
Nouvelles	Louis-Philippe HÉBERT et Jean-Jacques HAMM
Texte ancien	LA CONFÉDÉRATION couronnement de dix années de mauvaise administration. Présenté et annoté par Yvon-André Lacroix

Le volume: $3.00/Abonnement à 4 volumes: $10.00

AUX 10 - 15

Ronde de distribution de journaux

LE DEVOIR

QUOTIDIEN DU MATIN

Les agents-distributeurs du journal Le Devoir offrent actuellement des rondes dans les 3 territoires suivants:

MONTRÉAL - LAVAL - RIVE SUD

Mlle Larochelle, 9 à 5 p.m., 844-3361

RÉPONDEZ À L'APPEL!
DEVENEZ ENGAGÉ VOLONTAIRE

HMH

Éditions Hurtubise - HMH, Ltée
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

Le journal de Fadette

Henriette Dessaulles

325 pages, plus 16 pages de photos — $4.75

Placement étudiant

Le service québécois fonctionnera lundi

QUEBEC (PC) — Le service de placement étudiant du gouvernement québécois fonctionnera dès lundi. Pour la première fois, cette année, un réseau de communication extrêmement varié sera mis à la disposition des employeurs du Québec. Les différents ministères paieront des salaires variant entre $70 et $110 par semaine et recommanderont cette échelle à l'entreprise privée.

Voilà l'essentiel des faits nouveaux dévoilés par le ministre d'Etat aux Affaires sociales, M. Robert Quenneville, à un déjeuner de presse du service des relations publiques de l'université Laval où le ministre a exposé de nouveau les grandes lignes d'un programme déjà annoncé il y a quelques semaines à l'Assemblée nationale.

Jusqu'à maintenant, le gouvernement du Québec a reçu quelque 50,000 demandes d'emploi d'été de la part d'étudiants et il espère en créer environ 18,000, a déclaré le Dr Quenneville.

Le nouveau service de communication mis à la disposition des employeurs comportera l'utilisation d'un réseau téléphonique et de téléscripteurs. Ces derniers pourront "s'alimenter" au Service placement étudiant dans un délai de deux jours.

Des ordinatrices sélectionneront, parmi plus de 200,000 étudiants, les candidats répondant aux exigences des employeurs de toutes les régions du Québec.

Le gouvernement compte beaucoup sur ce service pour atteindre un des objectifs qu'il s'est donné: l'intégration de l'étudiant dans des activités concrètes s'inscrivant dans le profil individuel de formation et suivant les exigences de la tâche à accomplir.

Ainsi donc, à compter du 19 avril, une ligne téléphonique sans frais 418-645-1971 fonctionnera tous les jours de 8h à 20h, à l'usage exclusif des employeurs qui désirent embaucher des étudiants.

Le ministre Quenneville, responsable de ce programme, de même que du comité créé par arrêté en conseil en vue de favoriser l'intégration des assistés sociaux dans le marché du travail, a insisté jeudi, sur le caractère de productivité que le gouvernement entend donner au travail étudiant.

"C'est fini, a-t-il dit, l'histoire de couper des branches. Nous voulons offrir aux jeunes l'occasion de gagner plus que leurs cigarettes et un peu d'argent de poche."

M. Quenneville a noté que les emplois offerts, tant par les autorités fédérales, les autorités provinciales et le secteur privé, touchent à des secteurs aussi variés que l'hôtellerie et la recherche en archéologie.

Le commissaire aux langues

75 pour cent des plaintes viennent de francophones

QUEBEC (PC) — Bien que les chiffres officiels n'aient pas encore été déposés concernant les activités du commissaire aux langues officielles, ce dernier a révélé avoir reçu quelque 180 plaintes, dont les trois quarts ont été formulées par des francophones, depuis sa nomination, il y a un an.

Parlant devant les membres du Cercle des femmes canadiennes à Québec, M. Keith Spicer, Commissaire aux langues officielles du Canada, a de plus précisé que la plus forte proportion des plaintes originait de l'Ontario (Toronto et Ottawa) et que la majorité était relative à l'absence de service français dans des institutions de la Couronne.

Le commissaire a également expliqué que la loi sur les langues officielles s'attachait non pas à l'application du bilinguisme des individus, mais bien au bilinguisme des institutions fédérales qui doivent obligatoirement servir les Canadiens dans les deux langues.

M. Spicer a ajouté qu'en autant que la demande de services dans les deux langues est satisfaisante, il importe peu que ceux-ci soient dispensés par une personne bilingue ou par deux unilingues, l'une francophone, l'autre anglophone.

M. Spicer a rappelé que son mandat lui permettait d'effectuer des études sur les plaintes reçues afin de proposer des correctifs appropriés. "L'important, a-t-il souligné, est de tirer des conclusions générales à partir de situations isolées." Ces conclusions seront formulées dans le cadre du rapport annuel qui sera déposé d'ici deux mois aux Communes.

Le transport à Laval

Yvan Lévis préparerait des contre-propositions

par Gisèle Tremblay

La compagnie de transport Yvan Lévis, dont les 42 employés sont en grève depuis le vendredi-saint à l'aube, serait à préparer des contre-propositions qu'elle présenterait à ses interlocuteurs dans les prochains jours.

Interrogé à ce sujet, un bouillant porte-parole de la compagnie s'est énergiquement refusé à tout commentaire, insistant sur ce qu'il n'avait "rien à dévoiler". Le conciliateur, M. Yvan Blain, se tient toujours à la disposition des parties qui ne se sont pas rencontrées depuis le débrayage.

Le négociateur syndical, M. Normand Dionne (CSN), a précisé hier quelles étaient les dernières offres patronales sur les principaux points en litige, en regard de la dernière convention collective et des améliorations que souhaitent y apporter les trente chauffeurs et les douze employés de garage.

Les syndiqués d'Yvan Lévis, dont une moitié touche présentement $2.09 l'heure et l'autre $2.34, réclament $3.10 pour la première année du contrat et $3.40 pour la seconde, tandis que la compagnie se limite à une offre globale de $2.75.

Toujours selon M. Dionne, les négociations achoppent également sur la rétroactivité: le syndicat veut inclure dans le contrat la période écoulée depuis septembre dernier, alors que la partie patronale le lie le point de départ à la date de la signature.

La compagnie ne consentirait en outre à payer temps et demi qu'après 50 heures de travail dans une semaine normale de 45 heures, ce qui laisserait à taux régulier cinq heures supplémentaires, comme celles-ci l'étaient toutes d'ailleurs en vertu de la convention collective précédente.

Le syndicat réclame que soit compté pour temps supplémentaire tout ce qui, chaque jour et chaque semaine, va au-delà de neuf et quarante-cinq heures de travail effectif, ainsi que de douze et soixante heures de disponibilité respectivement.

Le désaccord est total, d'autre part, quant aux congés statutaires: de trois par année, les employés espèrent les porter à douze, tandis qu'on ne leur en offre que quatre.

Enfin, le malentendu sur les congés ne se dissipe pas davantage quand il s'agit des congés de maladie. La direction d'Yvan Lévis n'a pas encore exprimé sa position là-dessus mais elle versait ces dernières années à ses employés malades une allocation hebdomadaire de $35 pendant six semaines, période qu'aucune banque de jours accumulés ne venait prolonger.

La partie syndicale demande que soit maintenu 75% du salaire jusqu'à concurrence de 26 semaines, plus un demi-jour par mois de congés cumulatifs.

Les employés des Autobus Yvan Lévis, dont le syndicat était jadis indépendant des centrales, sont maintenant affiliés à la Fédération des employés des services publics (CSN). La compagnie dessert la partie ouest de Laval.

Le ministre Tremblay

La Régie des transports sera modifiée

MONTREAL (PC) — Un projet de loi modifiant la Régie des transports sera déposé à l'Assemblée Nationale dès la reprise de la session à la fin du mois a révélé le ministre provincial des transports, M. Georges E. Tremblay.

Le ministre, qui était conférencier au déjeuner d'ouverture du congrès du camionnage, s'est dit convaincu que "la transformation de la Régie des transports et même du ministère des transports comprise dans ce texte de loi apportera une grande amélioration dans le domaine du transport au Québec."

Dès l'automne dernier, le ministre avait annoncé que le bill était en préparation. Le texte en est maintenant prêt mais le projet de loi n'a pu être déposé en chambre "à cause du trop grand nombre de lois que le présent gouvernement a préparées et présentées à la Législature," a expliqué M. Tremblay.

Après avoir rappelé que le 7 avril, l'Assemblée Nationale avait changé les limites de poids permises aux camions sur les routes, le ministre a annoncé que son ministère avait aussi l'intention d'aborder la question de la réciprocité d'immatriculation des véhicules commerciaux entre les autres provinces et certains etats americains.

Le Québec a déjà passé de telles ententes avec l'Alberta, la Colombie-Britannique, l'Ile-du-Prince-Edouard, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et la Nouvelle-Ecosse ainsi qu'avec les états du Connecticut, de Floride, du Mainde, de New Hampshire, du Rhode Island, de la Caroline du Sud, du Vermont et de la Georgie.

"Grâce à ces nombreuses ententes, complètes ou partielles, les camionneurs publics et privés du Québec peuvent circuler dans plusieurs de ces régions sans avoir à y faire immatriculer leurs véhicules," a dit M. Tremblay.

Il existe cependant des restrictions à ces ententes, principalement dans le cas des camionneurs étrangers qui possèdent une place d'affaire ou une résidence au Québec. "C'est une question complexe," a dit le ministre en répétant que son ministère avait l'intention de favoriser la réciprocité, afin de rendre l'industrie du camionnage "encore plus active et intéressante".

La popularité des libéraux fédéraux est à la baisse dans T.-Rivières et Chambly

La cote de popularité des libéraux fédéraux est à la baisse dans les comtés de Chambly et Trois-Rivières.

C'est ce que révèle un sondage effectué par le Centre de recherches d'opinion publique (CROP) auprès des populations de ces deux comtés appelés à élire de nouveaux représentants à la Chambre des communes.

Réalisé pour le compte du Parti libéral du Canada, le sondage a été conduit à partir des méthodes scientifiques de CROP auprès de 350 personnes choisies au hasard dans chacune des deux circonscriptions électorales.

L'enquête révèle en outre que les électeurs de Chambly et Trois-Rivières sont indécis, dans une forte proportion, quant au parti politique fédéral qui retient leur préférence. Cette proportion s'établit à 34% dans Chambly et atteint 36% dans le comté de Trois-Rivières.

Selon les chiffres publiés mercredi par le secrétariat du parti, dans l'hypothèse d'élections prochaines, le Parti libéral recueillerait 33 pour cent des suffrages dans Chambly et 30 pour cent dans Trois-Rivières. Aux élections générales de 1968, les libéraux avaient facilement remporté les deux comtés avec 66.3% des voix dans Chambly et 46.2% dans Trois-Rivières.

Les trois autres partis arrivent loin en arrière: dans Chambly, le NPD se classe deuxième avec seulement 5%, suivi du Parti conservateur et du Crédit social avec chacun 4%; dans Trois-Rivières, c'est le Crédit social qui se classe deuxième avec 9 pour cent des suffrages. Le sondage accorde 5% au NPD et 3% au Parti conservateur.

11,200 avortements thérapeutiques ont été pratiqués au Canada en 70

OTTAWA (PC) — Plus de 11,200 avortements thérapeutiques auraient été pratiqués dans les hôpitaux des dix provinces canadiennes et du territoire du Yukon au cours de l'année 1970.

Selon un communiqué du Bureau fédéral de la statistique rendu public hier à Ottawa ce chiffre représente environ trois pour cent des naissances vivantes.

Toujours selon le communiqué, le nombre déclaré d'avortements thérapeutiques a augmenté tous les mois, partant de 169 en janvier pour atteindre 2,262 en décembre, soit une augmentation variant de un pour cent en janvier pour atteindre huit pour cent en décembre.

Selon les provinces le nombre d'avortements thérapeutiques représente 8 pour cent des naissances vivantes en Colombie-Britannique.

En Ontario et en Alberta, la proportion s'établirait à 4 pour cent environ et à 2 pour toutes les autres provinces.

Le communiqué signale enfin que ces pourcentages avaient tendance à varier vers la fin de l'année, principalement au mois de décembre.

Ainsi, la proportion s'établirait à peu près comme suit: Colombie-Britannique, 19 pour cent: Alberta et Ontario, 10 pour cent; Manitoba, Nouvelle-Ecosse, 4 pour cent; les autres provinces et le Territoire du Yukon, 1 pour cent.

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS

Règlement satisfaisant sur Berlin cette année?

BONN (AFP) — "En l'état des choses, un règlement satisfaisant sur Berlin est possible pour cette année", a estimé hier soir M. Walter Scheel, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, qui a reconnu par ailleurs que les révélations du quotidien polonais "Zicye Warszawy" étaient "quasi identiques" au contenu du document soviétique sur la ville.

M. Scheel a tenu ces propos au cours d'une tribune télévisée de la première chaîne ouest-allemande. Après avoir remarqué que les pourparlers quadripartites de Berlin visaient à "rapprocher graduellement" les thèses des trois occidentaux et de l'URSS, le ministre a souligné l'identité de vues obtenue entre Bonn, Washington, Paris et Londres à la suite des consultations permanentes sur Berlin menées entre ces capitales. La RFA n'a donc pas à craindre de se voir imposer un arrangement, a-t-il ajouté. Il a rappelé les trois points que Bonn juge essentiels au sujet de Berlin: — un libre accès garanti à Berlin-Ouest; la garantie juridique des liens établis entre Berlin-Ouest et la RFA; l'amélioration des relations entre les deux parties de Berlin.

M. Scheel, dont l'appréciation a été moins réservée que celle de M. Ruedinger von Wechmar, porte-parole gouvernemental, a insisté sur la patience nécessaire à un bon travail diplomatique.

Le ministre a ensuite évoqué les relations germano-soviétiques et celles entre la RFA et la RDA. Selon lui, il n'y a pas de raison de penser que le traité de Moscou deviendra inintéressant pour l'URSS, s'il n'est pas ratifié dans le courant de 1971, car MM. Leonide Brejnev, Alexis Kossyguine et Andrei Gromyko en ont souligné l'importance politique devant le 24ème congrès à Moscou.

A propos de la RDA et des inquiétudes suscitées à Bonn par le durcissement récent des autorités de Berlin-Est (surveillance encore plus stricte de la ligne de démarcation, arrestations de ressortissants ouest-allemands) M. Scheel a jugé que la RDA ne pourra s'opposer à la longue au désir de détente éprouvé par ses partenaires du pacte de Varsovie. Il a même estimé en substance que le durcissement était destiné en quelque sorte à sauver la face, la RDA estimant selon lui qu'elle ne pourra supporter une politique de détente en Europe que si elle insiste constamment sur sa souveraineté.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

L'ALLIER Laurette. A Toronto, le 13 avril 1971 à l'âge de 58 ans, est décédée Laurette Dansereau, épouse de Lucien L'Allier (ingénieur et président de la Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Montréal), mère de Louise, (Mme D. Sturgess) de Vancouver, et Pierre. Lui survivent un frère et une belle-soeur, l'honorable juge Dollard Dansereau et son épouse. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira du Salon J. R. Deslauriers Limitée, No 5650, chemin Côtes-des-Neiges pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 10.00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient reçus avec gratitude.

SAUVE, ADELIN. A St-Timothée, le 15 avril 1971 à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Alcide Sauvé, née Adélina Reid, demeurant rang Ste-Marie. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira du Salon J. A. Larin & Fils No 317, rue Victoria, Valleyfield, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Timothée où le service sera célébré à 3.30 heures. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Réunion à Genève des minorités francophones

GENEVE (Reuter) — Les représentants des mouvements indépendantistes du Québec ont été invités à prendre part à la conférence des minorités ethniques de langue française qui s'est ouverte hier soir à Genève. En fin de soirée, les organisateurs de la réunion ne savaient pas encore si les Québécois participeraient à la manifestation.

Trois mouvements ont envoyé des délégués: la Wallonie libre, très minoritaire en Belgique, et qui lutte pour l'autonomie des francophones belges; le Rassemblement jurassien qui réclame la séparation du Jura suisse francophone; et l'Union valdotaine, qui soutient les revendications culturelles et linguistiques des francophones de la vallée de l'Aoste, dans le nord de l'Italie.

PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES
844-3361
• Le prix de nos petites annonces est de $1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.
• Tout mot additionnel est de 0.05
• L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

PETITES ANNONCES du DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

PETITES ANNONCES ENCADRÉES
844-3361
• Le prix des petites annonces encadrées est de: $4.20 le pouce de hauteur.
• L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

APPARTEMENT A LOUER

AVENUE DU PARC, 5462, angle St-Viateur, adjacent Outremont. 3½ — $78. 4½ — $88. Façades rues, 3 fenêtres $92. Taxes eau, chauffage, eau chaude payés. Vacances. 8-5-71

COTE-DES-NEIGES: Gatineau près Université, 3½, $115. chauffée, eau chaude, laveuse-sécheuse, poêle-réfrigérateur, tapis, taxes d'eau. Tél.: 733-5657. 26-4-71

CHRISTOPHE-COLOMB 4353; tous services inclus (eau chaude, taxes, électricité, chauffage, téléphone, réfrigérateur, cuisinière 220) balcon, 3 pièces, propreté impeccable. $90. Libre 1er mai. Tél.: 384-2226. 19-4-71

COTE-DES-NEIGES: Ridgewood, 4½, spacieux, très clair, vue panoramique, toutes commodités, autobus à la porte, $165. garage disponible. Tél.: 861-8855 poste 196 ou 739-5883. 19-4-71

COTE DES NEIGES: 5260 Côte Ste-Catherine, 4½, chauffé, poêle réfrigérateur, concierge, tranquille. $115. Tél.: 735-2925. 26-4-71

Près Ste-Justine, Université de Montréal, grand appartement avec salle de bains et cuisinette, ensoleillé, sous-sol, Tél.: 739-4157. 19-4-71

LONGUEUIL: 3½, 4½, 5½, de $97. à $130. Propriété neuve. Tous services inclus (eau chaude, chauffage, taxes, électricité). Près école, CTM, centre d'achats. Faut voir. Tél.: 679-0770. 1-5-71

CASGRAIN près Villeray, demi sous-sol, 3 grandes pièces chauffées, eau chaude, cuisinière-gaz, 220, taxes eau payées. $75. Tél. 334-3548 ou 331-0325 19-4-71

CHRISTOPHE-COLOMB 7310: près métro Jean-Talon, 1½ - 2½ chauffés, meublés, spacieux, incinérateur, chambre-lavage, piscine intérieure Sundeck $100 à $120 tout compris. Tél.: 277-1469, 274-1302 J.N.O.

APPARTEMENT A PARTAGER

Jeune fille, si tu désires demeurer en appartement (5½), tu aurais ta chambre personnelle. Tél.: 331-2937. 20-4-71

APPARTEMENT A SOUS-LOUER

4½, luxueux, dans Presidential Towers, Côte St-Luc, totalement équipé, ensoleillé, garage, piscine intérieure, air climatisé $225. Donnerais 2 mois gratuits pour bail 2 ans. Tél.: 488-7691. 19-4-71

Près Hôpital Ste-Justine, avenue Decelles, 3 pièces, non meublées, piscine $160. Tél.: 733-2383 après 5 p.m. 19-4-71

A VENDRE

Lit divan, 1 mois d'usure, à vendre à $95. moins que la moitié du prix d'achat. Tél. 435-5738 19-4-71

Mobiliers de cuisine, salon, chambre. Aubaine $125. Tél.: 288-4710 2½ 4-71

A VENDRE

Cadres artisanat scènes canadiennes, littérature française, canadienne, arts, linguistique etc. Tables, lampes, tapis, draperies-salon, sectionnel 3 morceaux, radios, chaises chromées-cuisine. Presque neuf. Tél.: 769-3687. 19-4-71

ASSOCIE DEMANDE

Recherche partenaires avec $5,000 et plus pour affaire exceptionnelle. Tél.: 931-3141. 27-4-71

AUTO A VENDRE

VOLKSWAGEN 1969, automatique, en bon état, radio AM-FM. Tél.: 722-6263 19-4-71

RENAULT R-16, grand Luxe, 1969, moteur neuf, cause départ. Tél.: 666-4492 19-4-71

OLDSMOBILE 1969, Delta 88, 15,000 milles, toute équipée, cause voiture fournie Tél.: 352-4304 19-4-71

AIDE DOMESTIQUE DEMANDÉE

Une ou deux jeunes filles, 18 ans ou plus pour légers travaux domestiques. A Toronto. Belle occasion d'apprendre l'anglais. Ecrire à Mme Latowsky 4 Renoak Drive, Willowdale, Ont. 19-4-71

BUREAU A LOUER

BOUL. PIE IX coin Jean-Talon, 1000 p.c., ou 2025 p.c. chauffé, climatisé, électricité, très propre, stationnement. Tél.: 271-4631.3-5-71

VIEUX-MONTREAL: 163 est, St-Paul, près St-Vincent, 1,000 pieds carrés, maison rénovée. Appelez 861-3209 (entre 6-11 p.m.). 20-4-71

CHALET A VENDRE

STE-MARGUERITE DU LAC MASSON: 100' x 210' approximativement, bord du lac des Castors, 47 milles de Montréal. $5,500. Tél. 722-6263 19-4-71

CHALET A LOUER

STE-AGATHE: luxueux "Bavarois", "Tyrol", 5½ chauffés, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, TV, semaine pour location d'été (piscine, équitation). 256-6825 (fin de semaine 254-6728) 1-6-71

CHALET DEMANDE

Voulons louer chalet Laurentides, bord d'un lac, 50 milles de Montréal, pour juillet. Famille de 6. Tél. 274-4610. 19-4-71

DUPLEX A LOUER

Soissons, près Université Montréal, luxueux duplex meublé, chauffé, 6½ grandes pièces ensoleillées, 3 chambres, lingerie, vaisselle, ustensiles. Libre immédiatement. Références exigées. Tél.: 737-4425, 737-8803. 21-4-71

DUPLEX A LOUER

BROSSARD: 10 minutes centre-ville, grand bas-duplex neuf, 6½, garage, eau chaude $200. mois. Aussi haut, 5½, $150. mois. Chauffés. Tél.: 678-8537. 20-4-71

DÉMÉNAGEMENT

ROUSSILLE TRANSPORT déménagement local. Longue distance, Emballage, entreposage. 725-2421 19-4-71

ESPACE À LOUER

CENTRE-VILLE
Espace commercial ou entrepôt à louer. 2,350 p.c. - 1er mai.
Tél.: 521-5171 19-4-71

FEMME DEMANDEE

LES AVOCATS DUFOUR ET DUQUETTE
demandent
UNE SECRÉTAIRE
• 5 ans d'expérience légale.
• Embauchage: 16 août 1971.
• STE-THÉRÈSE
Tél.: 430-1010 19-4-71

SECRÉTAIRE DEMANDÉE TEMPS PARTIEL WESTMOUNT
Bureau immobilier cherche secrétaire française compétente.
Un jour par semaine.
Travail intéressant: correspondance, contrats, rédaction des mémoires, articles etc.
Tél: 484-8477 (jour) 19-4-71

HOMME OU FEMME DEMANDE

ANIMATEUR SOCIAL
demandé pour le 15 mai
Pour continuer d'organiser le programme d'animation du jour, en vigueur dans le secteur du Parc Extension.
• Les candidats doivent être bilingues
• Expérience ou diplôme en Animation Sociale, essentiel.
Faire parvenir demande en écrivant au:
Park Extension Community Corporation,
a/s "Day Care",
8175 rue Durocher,
Montréal 303.

Lecteurs bénévoles pour lire sur bandes magnétophoniques pour personne aveugle, textes de projets de lois, livres blancs. Téléphoner Jacque Cimon, 254-3236 (entre 19-20 heures) 20-4-71

ENTRETIEN, REPARATION

Brique, tirage de joint, foyer, cheminée, pierre, plastrage, ciment, menuiserie, porte, châssis, redresser plancher, creuser cave, enrayer eau, mur brique, toit, assurance, service 24 h. Tél.: 388-2137 21-6-71

ESPACE COMMERCIAL A LOUER

DE MAISONNEUVE & St-Laurent; 1800 pieds carrés, plus sous-sol, très grandes vitrines. Appelez 489-1266 ou 488-9352 après 6 p.m. 12-4-71

PORT ROYAL OUEST, 2,000 p.c. Premier étage, extincteur automatique d'incendie, 550 volts, entrée pour expédition. Tél.: 389-2641 26-4-71

FEMME DEMANDEE

LOGEMENT A LOUER

DE NORMANVILLE: près Beaubien, 2e, 4 pièces, (2 doubles) $57. Tél.: 626-7727 19-4-71

RUE OUTREMONT, près Bernard, 3e étage, 6 pièces, bien éclairées, chauffées, eau chaude, cuisinière-réfrigérateur, près transports, église, commerces, parc. $135. par mois. Tél.: jour 288-1788, soir, fin de semaine 522-1608. 21-4-71

A côté Université du Québec, 7 pièces chauffées, poêle-réfrigérateur, 2e étage, 3812 St-André. Tél.: 523-2391. 19-4-71

CHERRIER, coin Mentana, 2 pièces, chauffées, $60. par mois. Tél.: jour 288-1788, soir, fin de semaine 522-1608. 21-4-71

OUTREMONT, chemin Ste-Catherine, logement 2 étages, 8 pièces, 2 chambres de bains, cuisine moderne, garage chauffé, libre 1er mai. $335. Tél.: 273-8981. 19-4-71

CHARLEMAGNE, boul. St-Joseph, 6 pièces, bas, chauffé, adultes $135. Tél.: 722-6263 19-4-71

OUTREMONT: luxueux haut-duplex détaché. 3 chambres, salon, vivoir, salle à manger, dinette, cuisine moderne, 2 salles de bains spacieuses, installation lessiveuse-sécheuse. Tél.: 272-0351 23-4-71

OUTREMONT: coin Lajoie, 4½, moderne, tranquille, cuisinière-réfrigérateur, buanderie, ascenseur, balcon, $180. Tél.: 279-4304 19-4-71

LOGEMENT A LOUER

LONGUEUIL: 4½, ensoleillé, près autobus, église, écoles, entrée laveuse-sécheuse. Tél.: 679-6609 fin de semaine. 19-4-71

MAISON A REVENU A VENDRE

CHARLEMAGNE, boul. St-Joseph, 2-6, 1-5, chauffage central, détachée, 50' x 70', revenu $4,080. Particulier $29,500. Tél.: 722-6263 19-4-71

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 1600 Berri, suite 3106, Marthe Gaudette, B.A., B. Ped., B. Ph.; L. ès Lettres. Tél.: 288-2332. J.N.O.

PROPRIÉTÉ À VENDRE

DOLLARD DES ORMEAUX: Particulier, bungalow style "Ranch", 4 chambres à coucher, salle de jeu finie, garage, terrain complètement paysagé, portes aluminium. Première hypothèque 6¼% prix demandé: $20,000. ou toute offre raisonnable. Tél.: 684-7126 ou 684-0746 26-4-71

BONUS-PISCINE
Piscine Val-Mar, 30' x 15', inclus dans bas prix.
Plus besoin d'un camp d'été - PIERREFONDS près Gare CN. Salle séjour avec bar - tapis et draperies inclus partout.
$26,500. Mensuels $128. termes faciles MLS.
AUSSI ROXBORO
4 chambres, palliers multiples, toit cathédrale.
Pierre et brique - lilas et arbres fruitiers. Près de tout $18,500 petit comptant. MLS.
Major Real Estates
Bernard Landry
683-7197 ou 684-9711
"Div. Société de Fiducie du Québec" 19-4-71

PROPRIETE A VENDRE

STE-JULIE
(Haut-Bois)
Bungalow surélevé de qualité, 4 chambres, salle familiale rustique, finie stucco, foyer, deux garages. Prix $26,800. Comptant $4,000. Appelez J.P. St-Pierre 679-8220 ou 653-4435
IMM. WESTGATE
courtiers 19-4-71

OUTREMONT
(rue Bloomfield)
Face au parc près des écoles, maison semi-détachée, 9 pièces, tapis mur à mur, laveuse de vaisselle, cuisinière-réfrigérateur inclus. Ascenseur, très propre $450. par mois. Bail de 2 à 3 ans préférable. Pour plus de détails téléphonez à: Geneviève Laberge 626-3214 ou 697-0222. Exclusif.
MAJOR REAL ESTATES
courtiers 19-4-71

PROPRIETE A LOUER OU A VENDRE

MARQUETTE, près Parc Lafontaine, 10 pièces, 6 fermées, chauffées, salle lavage, poêle, eau chaude, taxes, électricité inclus. Libre, patio, autres dépendances à discuter. Tél.: 849-1966. 19-4-71

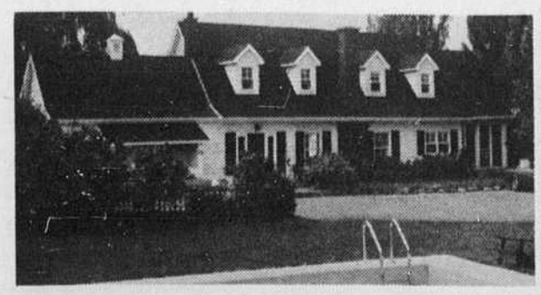
TERRAIN A VENDRE

STE-CATHERINE ET THEODORE; 27' x 100', évaluation $12,150. Tél.: 722-6263 19-4-71

TAILLEUR

VOUS avez maigri ou engraissé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.
DROLET TAILLEUR
— SPECIALISTE —
Habits et costumes sur mesure
351 est, rue GUIZOT
Tél.: 388-2532 19-4-71

St-Laurent-du-Fleuve - près Contrecoeur



Cottage style canadien, 12 pièces, solarium grillagé tuiles d'ardoise, foyer naturel, chauffage central, entièrement meublé, habitable 4 saisons. Bâti sur magnifique domaine boisé, grande piscine. Terrain sur le fleuve d'environ 150' par 350'. $45,000. Tél.: 671-4923
19-4-71

informations internationales

Paris-Alger

Une ère nouvelle

PARIS (AFP) – Les relations entre la France et l'Algérie n'ont fait qu'entrer, le 15 avril 1971, dans une ère nouvelle, estiment à Paris de nombreux observateurs.

Dorénavant, deux nations bien distinctes, la France et l'Algérie, sont en présence. Depuis jeudi, leurs relations mutuelles ne sont plus régies, comme elles l'avaient été pendant une dizaine d'années, par des règles qui résultaient des circonstances dans lesquelles était née la république algérienne.

De même qu'il appartient maintenant aux négociants en pétrole des deux pays de confronter leurs intérêts et, s'ils le peuvent, de les harmoniser, de même, estiment les observateurs qualifiés, les deux Etats ont les portes ouvertes pour diminuer, maintenir ou développer leurs échanges dans de nombreux secteurs. Et, de l'avis de ces observateurs, la dépolitisation des rapports survenue entre Paris et Alger devrait, à brève échéance, créer une atmosphère plus détendue et, partant, plus féconde.

Dans l'immédiat, le domaine des migrations humaines apparaît comme le plus propice aux échanges franco-algériens. Non seulement, 4,600 coopérants français continuent à exercer en Algérie mais voici que le gouvernement algérien se déclare prêt à en accueillir deux mille de plus. Réciproquement, sans prendre encore d'engagements formels à cet égard, le gouvernement français n'exclut pas de reconduire l'accord qui, chaque année, vient renforcer de 35,000 personnes l'énorme contingent des travailleurs algériens employés en France.

Aux plans industriel et commercial, des marchés pourront, une fois les plaies cicatrisées, être conclus entre les deux pays sous le signe de la simple loi de l'offre et de la demande.

Enfin, les milieux autorisés de Paris estiment que les décisions que la France vient de prendre au sujet de ses relations avec l'Algérie n'apportent aucun bouleversement dans la ligne générale de sa politique méditerranéenne. Cette politique, rappelle-ton, constitue un tout et son objectif essentiel, consiste à faire régner la paix dans l'ensemble du bassin méditerranéen. Les observateurs, quant à eux, estiment que la guérilla qui s'était instituée et qui se développait entre Alger et Paris n'aurait pu se prolonger sans nuire à cette politique. Le prix payé aujourd'hui par les deux capitales pour mettre fin aux harcèlements pourrait apparaître sans doute un jour comme relativement modeste.

Victoire de la CSN

Le Syndicat des employés de transport public du Québec métropolitain (CSN) a obtenu par 231 voix contre 69 à la Fraternité canadienne des cheminots ("local 294", FTQ) le droit de représenter les 303 chauffeurs d'autobus à l'emploi de la Commission de transport de Québec.

Un scrutin secret, tenu mardi, avait été ordonné par le commissaire enquêteur Adrien Plourde, du ministère du travail, le 29 mars dernier. Le syndicat espère négocier prochainement la première convention collective de ses nouveaux cotisants.



Cette scène d'une rue de Pékin nous fait voir un groupe d'écoliers qui attendent leur instituteur en rangées de quatre. À l'arrière-plan, un autobus en deux sections : au milieu du véhicule, une sorte de cloison-accordéon qui facilite les virages. (Téléphoto AP)

Au Pakistan : chute de la capitale sécessionniste

CHUADANGA (AP et AFP) – Les forces de libération du Pakistan oriental ont abandonné sans combattre hier la capitale provisoire du nouvel Etat alors que des milliers de réfugiés suivaient les traces des 100,000 Bengalis qui ont gagné depuis quinze jours la frontière indienne.

Les troupes fédérales ont pris la ville de Kushtia, à trente milles au nord de l'éphémère capitale et partout sur leur passage la résistance semblait s'effondrer.

La radio indienne, pourtant sympathique aux sécessionnistes, a parlé pour la première fois d'une retraite des défenseurs du Bangla Desh et annoncé que les partisans du sheik Mujibur Rahman auraient désormais recours à la guérilla.

Bangla Desh (Bengale libre) est le nom qu'ont donné au Pakistan oriental les sécessionnistes au moment de la déclaration d'indépendance il y a trois semaines.

Il y avait peu d'accrochages hier dans la région de Chuadanga. L'armée du Bangla Desh semblait fuir le combat et prête à rendre les armes. La confusion régnait partout. Les officiers sécessionnistes avaient pratiquement concédé la victoire. La ville elle-même, qui compte officiellement 25,000 habitants, était presque déserte.

Peu avant midi, selon ce qu'ont rapporté des réfugiés, la ville avait été bombardée par deux avions de combat des forces armées pakistanaises.

Entre-temps, sur le front diplomatique, le Pakistan occidental, siège de l'administration fédérale, tente de s'allier des groupes politiques est-pakistanais.

Des membres de l'administration de la loi martiale au Pakistan oriental ont eu des entretiens avec des "dirigeants politiques représentatifs" du pays en vue de former un "gouvernement national" de la province, a annoncé hier soir l'agence indienne de presse (PTI) citant des informations dignes de foi en provenance du Pakistan oriental.

PTI ajoute que, en début de soirée, ces entretiens avaient abouti à des "conclusions favorables": elle précise que, parmi les "dirigeants représentatifs" figure le chef du parti démocratique pakistanais, M. Murul Amin.

D'autre part, citant des informations parvenues à Gauhati (Assam) de source officielle, l'agence annonce que le chef du parti national Awami pro-chinois, la maulana Abdul Hamid Khan Bhashani, a rencontré dans la nuit de jeudi à vendredi, "quelque part en territoire indien", près de la frontière entre les deux Bengale, MM. Moein Elhak Chaudhuri, ministre indien du développement industriel, et Syed Ahmed Ali, ministre de l'information et des relations publiques de la province d'Assam. Le dirigeant pro-chinois, déclare PTI, a prié ses interlocuteurs de transmettre au premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, une demande d'aide, y compris une demande d'armes, pour le peuple du "Bangla Desh".

Le gouvernement indien, pour sa part a lancé hier une très violente attaque contre le gouvernement pakistanais, l'accusant notamment de "soulever une campagne de haine dirigée contre l'Inde, à la fois à l'intérieur du pays et dans le monde", pour tenter de camoufler la brutalité et l'énormité de ses crimes contre l'humanité et contre le peuple du Bengale.

Un porte-parole du gouvernement a stigmatisé "la propagande fausse et permicieuse" du Pakistan contre la Nouvelle-Delhi, indiquant que parmi ces fausses allégations figure notamment l'intervention de l'armée indienne au Bengale.

En disant que des soldats indiens "ont été capturés, que des armes indiennes sont fournies au Bengale, et que six divisions indiennes sont massées à la frontière, prêtes à attaquer le Pakistan oriental", Karachi veut créer une diversion pour masquer "la boucherie sauvage à laquelle il se livre au Bengale", a-t-il dit.

Désaccord Nixon-Rogers ?

U Thant prévoit l'entrée de Pékin à l'ONU en 1972

(D'après l'AFP) – Sans être violemment hostile à un accommodement avec la République Populaire de Chine, le Département d'Etat a exprimé des réticences sur les initiatives du président américain en vue d'améliorer les rapports Etats-Unis-Chine.

C'est ce qu'a révélé hier un porte-parole de la Maison Blanche, tandis qu'à l'ONU, U Thant se disait d'avis que Pékin entrerait sans doute à l'ONU en 1972.

Selon le même porte-parole de la Maison-Blanche, le président aurait même dû passer outre à certaines représentations du Département d'Etat avant de faire sa déclaration de mercredi dernier. On note que c'est la première fois, depuis le début du mandat de M. Nixon, que le président n'est pas tout à fait d'accord avec son secrétaire d'Etat sur un point aussi précis de la politique étrangère des Etats-Unis.

On se souvient qu'en annonçant la levée de restrictions aux échanges touristiques et commerciaux, M. Nixon avait fait état d'une recommandation de son Conseil national de sécurité, organisme dirigé par M. Henry Kissinger, conseiller présidentiel en matière de politique étrangère. Ce qui tend à confirmer que l'influence de M. Kissinger auprès de M. Nixon prenne davantage d'importance que celle exercée par M. Williams Rogers, secrétaire d'Etat.

En principe, un ressortissant chinois muni d'un passeport de la République populaire de Chine qui aurait obtenu un visa pour se rendre aux Etats-Unis, pourrait devenir fonctionnaire à l'ONU, sans attendre que Pékin y siège.

Cette indication a été donnée hier par le porte-parole de l'ONU, répondant aux questions des journalistes. Le porte-parole a donné par ailleurs les précisions suivantes:

De 51 à 78 postes professionnels, sans compter ceux d'interprètes ou de traducteurs, sont actuellement réservés à des ressortissants chinois au secrétariat de l'ONU, selon les quotas calculés d'après la contribution des pays membres au budget de l'Organisation internationale. Actuellement, 51 postes professionnels, soit le minimum, sont pourvus, et il y a en plus 51 traducteurs et interprètes (le Chinois étant langue officielle de l'ONU, tous les documents sont traduits dans cette langue, mais la pratique de l'interprétariat s'est perdue par manque d'usage, les représentants nationalistes chinois s'exprimant presque toujours en anglais).

Pour le secrétariat de l'ONU, le passeport, et non le gouvernement qui l'émet, fait foi de la nationalité chinoise.

Par comparaison, le nombre des postes professionnels réservés aux ressortissants des Etats-Unis est entre 411 et 605, pour l'URSS entre 188 et 272, pour la France entre 83 et 116 et pour la Grande-Bretagne entre 82 et 114.

L'arrivée de la Chine Populaire susciterait d'ailleurs des négociations pour l'élévation du quota chinois en fonction de la population de la Chine et d'une contribution de Pékin au budget plus élevée que celle de Taipeh.

Hier à Pékin, la cité interdite s'est ouverte pour les équipes de ping-pong britannique et nigériane qui ont ainsi bénéficié d'un privilège extrêmement rare depuis le début de la révolution culturelle il y a six ans.

M. Kuo Mo Jo, vice-président du comité permanent de l'Assemblée nationale, avait déclaré il y a deux jours aux Japonais qu'il accompagnait, lors d'une visite semblable, qu'ils étaient "les premiers visiteurs" admis depuis longtemps dans cet ensemble de pavillons aux toits jaunes, aux portes et façades rouges, de cours et de jardins qui forment l'ancien palais impérial ("Gu Gong").

Pendant une heure et demie, les visiteurs britanniques et nigérians ont parcouru les palais et les jardins, les monuments, les salles où sont conservés meubles, tissus, objets d'art et peintures parfois restaurés.

L'un des joueurs britanniques qui avait déjà visité cette partie de la cité interdite en 1961 a déclaré qu'elle lui semblait en meilleur état aujourd'hui qu'au moment de sa première visite.

L'URSS est devenue majoritairement urbaine

MOSCOU (AFP) – Pour la première fois de son histoire, l'URSS possède une population urbaine plus importante que sa population rurale, avec 56% contre 44.

Sur les 241,720,000 de Soviétiques, 136,000,000 d'entre eux résident dans des villes, indiquent les résultats du recensement du 15 janvier 1970 que publiaient hier soir les Izvestia. La population rurale de l'URSS dépassait encore en 1959 la population urbaine avec 52%.

En revanche, la population active de l'URSS (hommes entre 16 et 59 ans et femmes entre 16 et 54 ans) ne s'élève plus qu'à 54% de la population totale contre 57% lors du précédent recensement. Soit, compte tenu de l'augmentation de population, 130,497,000 en 1970 contre 119,822,000 en 1959.

On constate d'autre part une baisse importante du taux de natalité au cours des 15 dernières années. En effet, 15,145,000 garçons et 14,579,000 filles ont à l'heure actuelle entre 10 et 15 ans alors que respectivement 10,435,000 et 10,075,000 ont moins de quatre ans, ce qui représente une différence de près de 10 millions de naissances par rapport aux années 1955-60. Ce phénomène avait déjà été constaté en 1959 avec près de 4 millions de naissances en moins par rapport au recensement précédent.

Un très net effort a été fourni par les autorités soviétiques au cours de ces onze dernières années en matière d'éducation: 95,046,000 Soviétiques sont titulaires à l'heure actuelle d'un diplôme d'études supérieures, techniques ou secondaires contre 58,708,000 en 1959. Parmi ceux-ci, 8,262,000 possèdent un diplôme d'études supérieures techniques universitaires alors qu'ils n'étaient que 3,776,000 onze ans auparavant.

Les Georgiens s'avèrent être les plus diplômés des Soviétiques avec un pourcentage de diplômes d'enseignement supérieur, technique ou secondaire de 55,4%, suivis par les Lettons (51,7) et les Arméniens (51,6) ainsi que les Esthoniens (50,6), alors que Moldaves et Lithuaniens possèdent le moins de diplômes avec respectivement 39 et 38%. Russes, Bielorusses et Ukrainiens se situent dans la moyenne: près de 50%.

Enfin au niveau de la répartition des populations au sein des différentes républiques, on constate que les Kazakhs sont en nombre inférieur dans leur république que les Russes avec 32,4% contre 42,0 et que deux républiques, la Lettonie et la Kyrguizie, possèdent près de 30% de Russes, suivies de près par l'Esthonie avec 24,7%. L'Arménie enfin est la république la moins "russifiée" avec seulement 2,7%.

La population juive a diminué

MOSCOU (AFP) – Cent dix-sept mille citoyens soviétiques enregistrés sous la nationalité juive ont soit quitté le pays, soit changé de nationalité, ou sont décédés au cours des onze dernières années.

Les résultats du recensement effectué le 15 janvier 1970, et publiés hier soir par les Izvestia, montrent en effet que les citoyens soviétiques, dont le passeport intérieur porte la mention "Juif" étaient en 1959 (date du dernier recensement) au nombre de 2,268,000 alors qu'ils n'étaient plus en 1970 que 2,151,000.

L'Ukraine est la république qui a, au cours de ces onze années, perdu le plus de citoyens juifs, soit 0.4% de la population de la république, leur nombre passant de 840,000 à 777,000. La Biélorussie, a également connu une diminution importante de sa population juive, 0.3% de leur effectif passant de 150,000 à 148,000.

Dans la république de Russie on ne compte plus à l'heure actuelle que 808,000 Juifs contre 875,000 en 1959. On constate par contre une augmentation du nombre des Juifs résidant en Ouzbekistan, leur nombre passant de 95,000 à 103,000 au cours de ces onze ans.

Les juifs moldaves sont également en plus grand nombre qu'en 1959, 98,000 contre 95,000. En revanche les Juifs lithuaniens gardent le même nombre 37,000, et ceux de Lettonie et d'Esthonie ont à peine baissé – respectivement 25,000 à 24,000 et 5,400 à 5,300. Ces chiffres ne concernent pas la totalité des Soviétiques d'origine juive, mais seulement ceux qui possèdent la mention "juif" sur leur passeport intérieur. On évalue en effet le nombre de Juifs d'URSS à 3,200,000.

Les citoyens soviétiques ayant un parent juif ont en effet la possibilité d'être enregistrés sous une autre nationalité: Russe, Ukrainien, etc, surtout si le père est non-juif. Cette possibilité semble avoir été utilisée par de nombreux parents lors de l'enregistrement des enfants à la naissance.

La diminution de plus de 100,000 citoyens soviétiques juifs, ne signifie donc pas que leur totalité à quitté le pays, où est décédé, mais seulement qu'une partie d'entre eux a changé de nationalité, ou que leurs enfants ont été enregistrés dans la nationalité de leur résidence.

Trois mille Juifs soviétiques ont obtenu un visa d'émigration depuis le début de l'année et près de 2,000 d'entre eux ont quitté le pays au cours du mois de mars, apprend-on de source bien informée.

Ces mesures de libéralisation prises par le gouvernement de l'URSS semble-t-il, à la fin de l'an dernier, et rendues effectives à partir de février, pourraient toutefois être momentanément suspendues, ajoute-t-on, en raison de la persistance à l'étranger de manifestations anti-soviétiques organisées par des "mouvements sionistes".

Selon les milieux soviétiques généralement bien informés, la "goutte d'eau" qui aurait fait déborder le vase a été l'explosion d'une bombe, survenue dans la nuit de mercredi à jeudi dans l'immeuble de la mission économique de l'URSS à Amsterdam et qui a fait une vingtaine de blessés, tous soviétiques. Cet incident, selon ces milieux, pourrait même avoir des conséquences plus graves que la simple note de protestation adressée par le gouvernement soviétique au gouvernement hollandais.

Le grand mystère du "petit sommet"

LE CAIRE (AFP) – Le mystère qui entoure depuis trois jours le "conclave" que tiennent à Bonghazi les chefs d'Etat égyptien, libyen et syrien est maintenant si épais que l'agence officieuse égyptienne, hier soir, a cru pouvoir annoncer sa fin et même diffuser un "communiqué final", alors que les trois homme d'Etat avaient en fait repris leurs travaux.

Quant à ce "communiqué final", il semble bien, renseignements pris, que sa teneur corresponde cependant aux sujets que les présidents Sadate, Kadhafi et Hafez-El-Assad ont abordés au cours de leurs conversations.

"Les entretiens du Caire et de Boughazi ont porté sur la situation politique et militaire au Proche-Orient et le rôle des Etats membres de la charte de Tripoli dans la lutte que mène actuellement la nation arabe", indiquait le communiqué.

"Les entretiens ont porté d'autre part, lit-on dans le communiqué, sur les moyens de renforcer l'union entre les pays signataires de la charte de Tripoli et sur les mesures qui seront prises afin de renforcer cette union dans les domaines politique, militaire et économique."

William Fulbright

Le Congrès : rampart contre la dictature

WASHINGTON (AFP) – Le sénateur démocrate J. W. Fulbright, président de la commission des affaires étrangères du sénat, a repris hier devant l'association américaine des rédacteurs en chef, actuellement réunie à Washington les violentes attaques contre l'exécutif déjà proférées la semaine dernière à l'Université de Yale.

Selon l'influent sénateur de l'Arkansas, 30 années "de guerre froide et de crises ont mené le système politique américain vers le despotisme de l'exécutif, au moins en ce qui concerne les affaires étrangères et les interventions armées".

Pour M. Fulbright, le Congrès malgré ses défauts, demeure la plus solide barrière institutionnelle contre une dictature présidentielle. Cependant, a-t-il ajouté le Congrès ne peut jouer son rôle que dans la mesure où il est résolu à exercer son autorité législative et à accepter la responsabilité de s'opposer au président quand cela apparaît nécessaire.

"Les armes nucléaires, les missiles ballistiques et un vaste arsenal d'armes moins dangereuses ont investi la personne du président des Etats-Unis d'une puissance proche du pouvoir absolu sur la vie et la mort de millions de gens à travers le monde", a encore dit M. Fulbright.

Le sénateur démocrate, qui a pris d'autre part la défense de la presse et des autres media accusés par certains milieux gouvernementaux d'avoir prétendument déformé les faits, notamment en ce qui concerne l'Indochine, a ajouté à propos du chef de l'exécutif; "La nature humaine étant ce qu'elle est, je pense que c'est un euphémisme de dire que cela représente trop de pouvoir concentré dans les mains d'un seul homme, quel qu'il soit".

COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
COURS D'ÉTÉ 1971

MATHÉMATIQUES		CHIMIE		BIOLOGIE		ÉLECTROTECHNIQUE	
001	90 h.	001	90 h.	301	75 h.	401	75 h.
101	75 h.	201	75 h.	921	75 h.	421	75 h.
103	75 h.	202	75 h.				
105	75 h.						
111	75 h.			INFORMATIQUE		ANGLAIS	
203	75 h.	PHYSIQUE		301	75 h.	---	45 h.
307	75 h.	001	90 h.	302	75 h.		
303	75 h.	101	75 h.				
011-012	90 h.	102	75 h.	SCIENCES HUMAINES		ÉDUCATION PHYSIQUE	
113-114	90 h.	301	75 h.	Économique			
		302	75 h.	920	45 h.	Tennis	
FRANÇAIS				921	45 h.	Badminton	
001	45 h.			Psychologie		TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	
502	45 h.	PHILOSOPHIE		101	45 h.		
202	45 h.	101-201	90 h.	201	45 h.		
122	45 h.	301	45 h.	Histoire		Comptabilité	
102-302	90 h.	401	45 h.	951	45 h.	201	60 h.

LA DATE LIMITE POUR LES ADMISSIONS AUX COURS D'ÉTÉ EST FIXÉE AU 1er MAI 1971

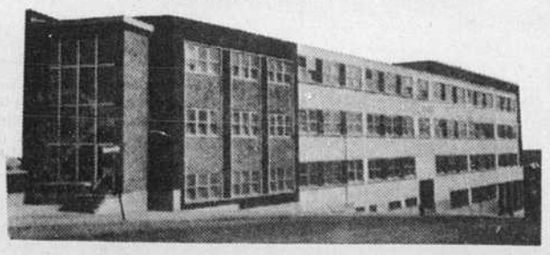
REMARQUE: Ceci ne s'adresse pas aux étudiants qui ont déjà fait une demande au Collège pour les sessions régulières.

DATES D'INSCRIPTIONS: 14, 15 et 16 juin 1971
de 9 h 30 à 11 h 30 a.m.
de 2 h 00 à 4 h 00 p.m.
de 7 h 00 à 9 h 00 p.m.

DÉBUT DES COURS: le soir: 21 juin 1971
le jour: 28 juin 1971

LES PERSONNES INTÉRESSÉES PEUVENT SE PROCURER UN FORMULAIRE EN TÉLÉPHONANT AU COLLÈGE
à 679-2630, poste 137

IMMEUBLE MODERNE
À VENDRE OU À LOUER



2850 EST, SHERBROOKE:

- Superficie: 40,000 p.c.
- Idéal pour école, clinique, bureaux;
- À l'épreuve du feu;
- Chauffage zoné;
- Climatisation, si désiré;
- Ascenseur - 10 personnes;
- Aucune limite de zonage;
- Occupation, le 1er août 1971.

RENSEIGNEMENTS: 845-3382

Orchestre de Chambre McGill
Chef d'orchestre ALEXANDER BROTT

soliste
LEE LUVISI
pianiste



Symphonie No 9 en do mineur . . . . . Mendelssohn
Concerto de piano K. 449. Mozart
Concerto de piano K. 414 . Mozart
"Hommage" . . . . . Prévost
"Commandité par l'Orchestre de Chambre McGill avec l'assistance financière du Conseil des Arts du Canada.

Lundi soir, 19 avril
8:30 P.M.

Salle Claude Champagne
Billets: adultes $4.00 — Étudiants $2.00
disponibles au
International Music Store, 1334 Ste-Catherine ouest
RENSEIGNEMENTS — RÉSERVATIONS: 935-4955

Le chômage test de vérité

- Ses conséquences sociales,
- Test de vérité pour une société qui se veut une "société juste".
- Une lueur d'espoir renaît chez les chômeurs qui se regroupent.

Avec la collaboration de Jacques Grand'Maison, Jean-Paul Hétu, Roméo Maione, . . . et des chômeurs.

Pour comprendre le chômage:

Faites venir votre dossier
"Le chômage, un test de vérité"

Adresse: Dossier Chômage
1201, rue Visitation
Montréal 133

Prix: 50 sous

l'actualité économique

Réflexions sur l'impôt

Le livre blanc sur la fiscalité

par Jean Zalloni, C.A.

Il faut avoir vu et entendu Edgar Benson. Il se dégage de lui une indéniable force de persuasion. Son Live Blanc, quoique produit par une équipe, porte un sceau individuel, et ce n'est pas sans raison qu'il a fait l'objet d'une curiosité mondiale dès sa parution en novembre 1969. Des fiscalistes de tous les pays ont estimé qu'il constituait un brillant essai et contenait la réponse à des problèmes qui les tourmentent depuis des décennies.

Honneur au mérite, mais...

Donc, chapeau bas devant ce remarquable accomplissement. Pourtant, à mesure que le projet était étudié et lentement assimilé par les experts, les critiques montaient comme une marée. Toutes n'étaient pas désintéressées, mais la plupart l'étaient. Un consensus s'était établi: beaucoup d'aspects du projet paraissaient irréalistes, d'autres paraissaient indéfendables sur le plan même des principes.

L'automne dernier, après une série de débats publics, un comité de la Chambre de Communes, ainsi qu'un comité sénatorial, ont recommandé de notables modifications au projet. Le Ministre lui-même a fait entendre récemment qu'il en retirerait divers points. Bref, il semble que le projet de loi qui sera incessamment présenté n'offrira qu'une ressemblance lointaine avec le projet initial.

Que s'est-il passé?

Revenons un peu en arrière. La Commission Carter avait soumis son rapport en 1967. Il s'agissait d'une réforme en profondeur, d'une sorte de révolution. Nos concepts fiscaux étaient bouleversés: tout devenait imposable, l'idée d'unité familiale faisait son apparition et la corporation perdait ses caractéristiques.

Après avoir distribué des éloges aux commissaires pour leur gigantesque effort, les experts se sont heurtés à d'insolubles problèmes d'application. Les issues paraissant bouchées, le projet a été provisoirement mis au rancart.

A peu près le même scénario s'est répété pour le projet Benson, lequel s'inspire d'ailleurs en bonne partie du rapport Carter. Il faudra tout de même qu'un jour ou l'autre les technocrates comprennent qu'il ne suffit pas de poursuivre avec sincérité des objectifs valables. Il faut consulter les praticiens ou tout au moins savoir se mettre à leur place, car souvent on entre dans une jungle épaisse dès qu'on quitte l'abstraction pour l'exécution. Entre autres constats, nous sommes cruellement mis en face d'une situation de fait: le Canada est trop intégré à l'économie américaine est est trop grand importateur de capitaux pour s'offrir le luxe d'une réforme unilatérale.

Une grande confusion

Il s'agit d'une confusion dans le public et non dans le Livre Blanc, car celui-ci, pour touffu qu'il soit, reste cohérent. Mais il existe un déplorable décalage entre l'idée que s'en fait le grand public et celle que s'en font les spécialistes.

Pour le grand public, le Livre Blanc, c'est: 1) l'imposition du gain de capital; 2) le transfert du fardeau fiscal des classes à revenu faible aux classes à revenu moyen; 3) le blocage de certaines échappatoires. Naturellement, il approuve l'ensemble de ces propositions et est choqué de voir que l'opposition ait été si vive. Il croit parfois qu'il s'agit de manoeuvres de coulisse opérées par de gros financiers et leurs valets.

Pour les spécialistes, les trois points mentionnés plus haut dont ils admettent en grande partie le bien-fondé, (sous réserve des modalités de l'imposition de capital), ne sont qu'une partie du projet. L'autre partie, la plus importante, celle qui constitue la véritable réforme fiscale, ce sont les changements concernant l'imposition des profits des compagnies, en d'autres termes l'introduction du concept d'intégration du revenu d'une corporation aux dividendes qu'elle distribue.

Un transfert n'est pas une réforme

Il faut donc clarifier la confusion: une hausse des exemptions, une diminution des taux d'impôt d'une catégorie de contribuables et une augmentation des taux d'une autre catégorie, ce n'est pas une réforme. Les ordinateurs donnent les taux requis en vue d'un rendement similaire, et voilà le vêtement prêt à porter. L'imposition du gain de capital est plus complexe car elle donne lieu à une série d'exceptions et à de nouvelles définitions. C'est sans doute une addition importante à la législation, mais ce n'est pas encore à proprement parler une réforme fiscale, car cela n'implique pas la refonte d'une partie appréciable de la loi ni un mécanisme administratif sensiblement différent.

Avant d'aborder la question de la seule véritable réforme, c'est-à-dire de l'intégration, mentionnons brièvement que le Livre blanc renferme des propositions qui affectent un grand nombre de personnes: élargissement de la notion de revenu, imposition du revenu gagné et non perçu dans le cas d'un professionnel, dispositions nouvelles concernant l'étalement des revenus, admissibilité des frais de gardiennes, etc.

La double imposition

Pour saisir le problème de l'intégration, il faut encore revenir en arrière. Rappelons que depuis longtemps les experts cherchent une solution au problème de la double imposition. Comme chacun sait, la compagnie paie l'impôt sur son revenu, et lorsqu'elle distribue le "reliquat" à ses actionnaires, ceux-ci paient encore l'impôt sur ce revenu: double imposition, ou plus exactement "imposition et demie".

Pour soulager l'actionnaire, il lui est accordé une déduction d'impôt de 20% du dividende, ce qui est appréciable mais n'est qu'un palliatif. Certains préconisent la déductibilité des dividendes, car si la compagnie peut inclure dans ses frais les dividendes versés aux actionnaires, tout comme elle y inclut les intérêts qu'elle verse à ses créanciers, il n'y aura pas de double imposition.

Ces deux solutions étant caduques par divers points qu'il serait hors de propos de décrire, les auteurs du Livre blanc ont décidé de prendre le taureau par les cornes. La solution qu'ils proposent est complète: c'est l'intégration.

Qu'est-ce que l'intégration?

Suivant les grandes lignes du projet, les compagnies canadiennes seraient divisées en compagnies ouvertes et fermées, chaque catégorie appelant ses propres règles d'imposition, tant pour les revenus que pour les transactions sur actions. Les actionnaires d'une compagnie fermée pourraient, à certaines conditions, choisir d'ignorer l'existence de la compagnie et s'imposer personnellement sur le revenu qui en découle.

Toutes les compagnies (sous réserve du choix dont je parlais ci-haut), paieraient un impôt uniforme de 50% sur leurs revenus, sans taux réduits. Mais, alors que la compagnie fermée verrait ses actionnaires imposés sur son revenu net avant impôt et réclamer ensuite un dégrèvement d'impôt équivalent à la totalité de l'impôt qu'elle paie, la compagnie ouverte verrait ses actionnaires imposés sur 150% des dividendes qu'elle leur distribue et réclamer ensuite un dégrèvement équivalent à 50% de l'impôt qu'elle paie.

A cela se greffe logiquement un taux maximal d'impôt de 50% pour les particuliers. Ce taux maximal étant présentement de 82.4%, on en conclut que les véritables riches paieraient moins que maintenant. A quoi on peut répondre que ce sont eux qui réalisent la plus grande partie des gains de capital. Le débat reste ouvert.

Dans cet ordre d'idée, il est piquant de noter que la plupart des petits épargnants sont actionnaires minoritaires de compagnies ouvertes et les "vrais riches" sont souvent actionnaires principaux de compagnies fermées. Or, le Livre blanc prévoit une intégration totale des compagnies fermées, donc favorise certains riches. Il ne prévoit qu'une semi-intégration des compagnies ouvertes et aucune intégration à l'égard des actionnaires non-résidents.

Nous les fiscalistes croyons que ces concepts amèneront des difficultés d'application insurmontables, qu'ils discriminent et découragent l'investisseur étranger, nous forceront à re-négocier nos traités fiscaux (et nous ne sommes pas en position de force), et prêtent le flanc à des manipulations de toutes sortes. Au surplus, nous croyons qu'ils sont théoriquement injustifiables, car ces subdivisions, choix et exceptions nous paraissent arbitraires, contraires à l'esprit et à la lettre des lois des compagnies et contraires à la réalité quotidienne des affaires.

D'où la vigueur des opposants, parni lesquels figure le gouvernement du Québec.

Le poids des provinces centrales

L'Ontario et le Québec se sont déclarés hostiles au projet. Le Québec, pour sa part, a fait savoir qu'il s'oppose à l'intégration, non seulement pour les motifs dont je parlais plus haut, mais aussi parce que cette mesure constituerait une entrave à sa liberté de manoeuvre dans le champ fiscal.

Ces déclarations, pour la bonne mesure, sont assorties d'une menace. Si le fédéral ne compose pas, c'est l'anarchie fiscale ou, si ce mot fait peur, la "fragmentation fiscale" à travers le pays. Le Québec en effet, en contrôlant 50% de l'impôt personnel, possède une de ses armes les plus efficaces pour contrer en partie l'impact des initiatives fédérales. Le Québec attache plus d'importance que d'autres aux stimulants à l'épargne et poursuit des objectifs sociaux distincts. s'il estime, par exemple, que la conjoncture est peu propice à l'imposition du gain de capital, il peut l'exempter de moitié.

Le Québec s'oppose aussi à certaines propositions concernant les industries extractives, l'industrie minière en particulier. Déjà M. Benson a annoncé des modifications à cet égard, mais il semble que le Québec entretienne quelque appréhension quant à la déductibilité de certains frais de mise en caleur. Il désire que le fédéral clarifie ses définitions, car si les compagnies doivent assumer ces frais sans déductibilité, il est à craindre qu'elles s'y refusent et que le poids en retombe sur l'état provincial.

Et la taxe de vente?

Dans un article précédent (Le Devoir, 10 avril 1971), j'ai parlé de l'importance de la taxe de vente. Les auteurs du Livre Blanc ont choisi de reporter à plus tard l'étude des changements à y apporter. Beaucoup croient que c'est là une lacune, que tout plan d'ensemble doit incorporer les deux grandes sources d'imposition.

Que conclure?

Le monde des fiscalistes retient son souffle. L'intégration sera-t-elle proposée au Parlement? Si oui, c'est le chaos. Heureux les mortels uui ne partagent pas notre angoisse!

Le BFS prévoit 10% d'augmentation

Les perspectives d'investissements s'annoncent encourageantes en 1971

par André Bellemare de la PC

OTTAWA – Les perspectives d'investissements dans l'économie canadienne s'annoncent encourageantes pour 1971, alors que l'on prévoit y injecter des capitaux de l'ordre de $19.3 milliards, soit une augmentation de près de 10 pour cent au regard de 1970 où les immobilisations s'étaient élevées à $17.6 milliards.

Si les intentions d'investissements se réalisent en totalité, le programme d'engagement de capitaux prévu pour cette année correspondrait à la plus importante hausse enregistrée depuis 1966.

C'est ce que contient un rapport préparé conjointement par le Bureau fédéral de la Statistique et le ministère de l'Industrie et du Commerce sur les perspectives d'immobilisations pour 1971 au Canada.

Il a été rendu public, vendredi à Ottawa, par le ministre suppléant de l'Industrie et du Commerce, M. Otto Lang.

L'augmentation la plus prononcée des capitaux se produirait dans le secteur des mines où on prévoit y investir $336 millions, soit 27 pour cent de plus qu'en 1970.

L'habitation

Le domaine de l'habitation consacrerait, pour sa part, quelque $3.8 milliards en construction domiciliaire ou 24 pour cent de plus que l'an dernier.

Cette projection contraste beaucoup avec la situation qu'a connue en 1970 le secteur de la construction de nouvelles habitations domiciliaires alors que les investissements avaient accusé une baisse de 9 pour cent par rapport à 1969.

L'investissement total prévu dans le domaine des nouvelles constructions en 1971, commerciales et domiciliaires, est de $12.7 milliards, soit une augmentation de 13 pour cent sur 1970.

On s'attend de dépenser, par ailleurs, $6.6 milliards en machines et équipements nouveaux, représentant un accroissement de 3 pour cent.

En 1970, les sommes consacrées aux constructions nouvelles n'avaient augmenté que d'environ 4 pour cent au regard de 1969, et celles affectées à l'achat de machines s'étaient accrues de 5 pour cent.

Les services d'utilité publique connaîtront également une relance en 1971 puisque l'on prévoit des investissements de quelque $444 millions, c'est-à-dire une majoration de 12 pour cent comparativement à 1970.

Par ailleurs, après deux années de croissance rapide, le secteur de la fabrication accusera un ralentissement cette année.

On estime que les investissements baisseront de 6 pour cent pour se chiffrer par $584 millions contre $612 millions en 1970.

Le Québec

Cette diminution sera due en bonne partie à une baisse d'investissements dans les industries d'équipement de transport et des produits du papier.

Le Québec vient au deuxième rang des provinces canadiennes où les augmentations d'investissement seront les plus sensibles.

Elles seront de l'ordre de 13 pour cent pour atteindre $3.8 milliards comparativement à $3.3 milliards en 1970.

Seule la Colombie-Britannique le devance avec une majoration de 21 pour cent.

Les investissements passeront, dans cette province, de $2.3 milliards à $2.8 milliards cette année.

Le progrès envisagé au Québec est attribuable à l'expansion des services publics et des industries primaires ainsi qu'à un essor considérable de la construction.

Celle-ci devrait permettre des investissements de l'ordre de $348 millions, avec le concours des industries primaires, au regard de $269 millions en 1970.

C'est cependant le secteur du papier qui connaîtra les plus importantes baisses d'investissements en 1971 au Québec.

Elles passeront de $83.5 millions en 1970 à $60.3 millions cette année. En 1969, les dépenses en immobilisation dans cette industrie avaient atteint un sommet de $105.6 millions.

L'économie québécoise bénéficiera d'investissements de $830 millions de la part de l'habitation, soit une augmentation d'environ $170 millions sur l'an dernier.

Quant aux institutions et ministères du gouvernement, ils injecteront une somme globale de $973 millions au regard de $895 millions en 1970, toujours d'après les prévisions.

Les deux plus importantes régions métropolitaines du Canada, Montréal et Toronto, connaîtront sensiblement la même situation que l'an dernier.

Les investissements prévus dans la région de Montréal sont de l'ordre de $230.8 millions en 1971 comparativement à $230.6 millions l'an dernier et ceux de Toronto passeront de $310.9 millions à $312.2 millions.

Construction et emploi

L'augmentation des investissements dans l'Ontario sera de 9 pour cent en 1971 pour atteindre $7.4 milliards, 6 pour cent dans les provinces de l'Atlantique et 1 pour cent dans les provinces des Prairies.

Selon le rapport, le glissement important des dépenses vers le secteur de la construction, plutôt que vers l'achat d'outillage et de machineries, devrait avoir des répercussions favorables sur l'économie canadienne.

La main-d'oeuvre et les matériaux nécessaires à la construction proviennent presque uniquement de sources canadiennes.

M. Lang a souligné, pour sa part, que le programme d'investisement de 1971, principalement dans ce domaine, sera beaucoup plus susceptible de créer plus de nouveaux emplois qu'en 1970.

La taille des entreprises québécoises exige la polyvalence des gestionnaires

par Gilles Gratton, collaboration spéciale

"Le Québec, comme tout état moderne, a un besoin considérable de spécialistes en gestion. Le succès à long terme d'une réforme et d'une réorganisation comme celles du ministère des Affaires Sociales ou de toute autre grande organisation dépend en grande partie de la possibilité que nous aurons de recruter de tels spécialistes."

Telle est l'opinion émise par M. Claude Castonguay, ministre des Affaires Sociales, lors de la "Journée des présidents canadiens". Organisée par les étudiants de la maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'Université Laval, cette rencontre avec les chefs d'entreprise canadiens s'inscrivait dans un processus global de réévaluation de la formation des MBA.

La rapidité des changements qui affectent la société ainsi que la complexité des problèmes administratifs d'aujourd'hui nécessitent la venue d'un nouveau type de gestionnaire. La formation de cet administrateur doit le rendre apte à répondre efficacement aux besoins actuels et futurs des organisations.

C'est ainsi que pour plusieurs participants étudiants, le programme de formation du MBA vise à assurer à l'étudiant une vision globale des mécanismes de fonctionnement d'une organisation d'où la formation d'individus ouverts sur l'ensemble des éléments d'un problème et des inter-relations entre ces éléments.

Notant que les hiérarchies administratives devront faire place à des équipes mobiles, M. Jacques Desroches, président de la Commission de l'assurance-chômage, a fait remarquer que le MBA est un investissement rentable dans la mesure de son dynamisme et des succès encourus.

Selon M. Gabriel Savard, finissant au MBA-Laval, l'engagement d'un tel gestionnaire représente un investissement de par son entraînement aux méthodes modernes de gestion et de par son apprentissage à exercer le rôle d'agent de changement.

C'est ainsi que le MBA, loin d'être le technicien qui applique des recettes, est un individu "qui devra comprendre les objectifs de l'entreprise, le potentiel et les limites de celle-ci et à partir de ce moment, il pourra comprendre son rôle et faire bénéficier l'entreprise de sa formation et des ressources qu'il a en lui, soit dynamisme, innovation, créativité, leadership et connaissances administratives".

C'est ainsi que l'on retrouve des MBA à l'intérieur d'offices de planification, de conseils d'administration, et de conseils de recherche. La question qui se pose alors est de savoir si le MBA tel que défini précédemment s'intègre à l'intérieur de la structure économique québécoise où l'on assiste à un fourmillement de petites et moyennes entreprises.

Plusieurs dirigeants ont fait part de leurs inquétudes à ce sujet. Ces derniers laissent planer plusieurs doutes sur l'intégration d'un tel gestionnaire à leurs structures administratives. Ils recherchent cet individu dans la mesure où ce dernier présentera une spécialité intégrante à leur genre d'entreprise.

Prenant la parole, M. Claude Castonguay a fait remarquer que: "Le gestionnaire d'aujourd'hui doit être polyvalent. L'administration des affaires publiques ou para-publiques, comme celle des affaires privées, requiert d'abord et avant tout une compétence de gestion. Aussi m'apparaît-il que les universités ne doivent pas tendre à cloisonner les curriculums dans ce domaine en fonction de l'une ou l'autre de ces secteurs. On doit plutôt viser à former des gestionnaires mobiles capables de s'intégrer et de s'adapter facilement aux particularités propres à chacun d'entre eux."

Notant qu'au Québec nous avons pendant longtemps été à peu près absents des postes de gestion des entreprises situées sur notre territoire, M. Castonguay a fait remarquer qu'un rattrapage s'imposait dans ce domaine.

ANALYSTE FINANCIER

Jeune homme doué d'initiative et d'énergie pour suivre un entraînement d'analyste. La formation académique et l'expérience du travail importent moins que la curiosité intellectuelle et un vif intérêt envers le domaine du placement. Doit être bilingue. Excellentes perspectives d'avancement. Répondre à

Case 1467, Le Devoir.

La bourse

La tendance était mixte et les transactions plutôt légères hier à la Bourse de Montréal. Les papiers, les services publics et l'indice composite ont affiché des pertes, tandis que les banques se sont hissées de plus d'un point et que les industries se hissaient légèrement.

Au total, à la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne, vendredi, 1.48 million d'actions ont changé de mains par rapport à 1.63 million jeudi.

Les pertes ont dépassé les gains par 130 contre 119, tandis que 93 titres sont demeurés inchangés.

Chez les industries en hausse, Belgium Stardard a grimpé de $ 1 1-2 à $39, Canada and Dominion Sugar de $1 1-4 à $33 1-4, Distillers-Seagrams de 3-4 à $54 1-4, Great West Life de 3-4 à $4, Great Lakes Paper de 5-8 à $18 3-4 et Canada Packers de 1-2 à $24.

Par contre, Cominco a dégringolé de $1 1-4 à $23 3-4, MacMillan-Bloodel de $1 à $26, Fraser a fléchi de 1-2 à $18 1-2 et Placer Development de 1-2 à $37 1-2.

les indices

MONTREAL

	65 Industr.	13 Serv. publ.	7 Banques	8 Papiers	85 Comb.
Changement	+0.04	−0.84	+1.32	−0.63	−0.01
Clôture	188.19	160.23	199.20	87.99	184.57
Mois dern.	185.30	155.50	193.72	181.04	87.92
1971 haut	188.79	163.53	198.70	185.12	125.35
1971 bas	176.23	149.59	172.04	171.78	85.70

TORONTO

	Industrielles	Aurifères	Métaux	Pétroles
Changement	+0.11	−2.04	−0.86	+1.19
Clôture	188.48	185.77	102.01	213.71
Semaine der.	185.14	191.44	102.41	211.75
Mois der.	183.82	187.29	96.36	209.78
1971 haut	188.94	197.58	103.01	212.75
1971 bas	173.31	161.82	90.71	193.18

DOW JONES

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
Industrielles	938.73	945.55	932.55	940.21	+2.04
Transport	219.03	220.78	216.23	218.23	−1.01
Serv. publ.	124.04	124.90	123.08	124.01	−0.19
Ensemble	311.46	313.77	308.79	311.38	−0.13

banque provinciale

DIVIDENDE RÉGULIER

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration de La Banque Provinciale du Canada a déclaré un dividende de quatorze cents par action sur le capital-actions versé de la Banque, pour le trimestre se terminant le 30 avril 1971.

Ce dividende, portant le numéro 93, sera payable au bureau principal et à toute succursale de la Banque, le ou après le 3 mai 1971, aux actionnaires inscrits dans les registres le 15 avril 1971, à la fermeture des guichets.

Par ordre du Conseil d'administration,

Le Vice-président et directeur général, Raymond Primeau.

Le 24 mars 1971.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERRON, C.A.
2345 est, Bélanger Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
235 ouest, Boul. St-Joseph 274-6513

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.
WAGUIH BOULOS, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun 769-3871

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

THORNE, GUNN & CIE
Comptables agréés

R.J.P. Dawson C.A.	J.F. Lewis C.A.	C.A. Poissant C.A.
D.P. Aitkens C.A.	J.D. Hogg C.A.	A. Galarneau C.A.
D.M. Long C.A.	G.R. McPhee C.A.	J.M. Broome C.A.
H.J. Garbacz C.A.	W.G. Hogg C.A.	E.G. Ward C.A.
P. Gauvreau C.A.	L.A. Wright C.A.	L.L. Graves C.A.
R. Boudreau C.A.	M.B. Turcotte C.A.	R.M. White C.A.
P. Cloutier C.A.	R.A. Ross C.A.	D.W. Smith C.A.
R.B. Savoie C.A.	R. Beaupré C.A.	M.A. McMorran C.A.
S. Giusti C.A.	J. Magnan C.A.	R. Vaux C.A.

800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Tél. 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associes
Comptables Agréés.

Maurice Samson, C.A.	Lucien P. Bélair, C.A.	Léon Côté, C.A.
Jean Lacroix, C.A.	Lionel Roussin, C.A.	Hensley Bourgouin, C.A.
Dollard Huot, C.A.	Raymond Fortier, C.A.	Albert Garneau, C.A.
Clément Primeau, C.A.	Benoit Sylvain, C.A.	Pierre Lesage, C.A.
Vianney Forget, C.A.	Dennis Bell, C.A.	Pierre Chouinard, C.A.
Pierre Barry, C.A.	Raymond Couillard, C.A.	Gilles Trahan, C.A.
Adrien Côté, C.A.	Marcel Ducharme, C.A.	Marcel Mercier, C.A.
Gilles Lévesque, C.A.	Jacques Miller, C.A.	Bertrand Laroche, C.A.
Roland Truchon, C.A.	Paul-A. Michaud, C.A.	Denis Schmouth, C.A.
Émile Mallette, C.A.	Jean-Paul Barbeau, C.A.	Pierre David, C.A.
Robert Goriépy, C.A.	Émilien Gauthier, C.A.	Jean-Paul Boyer, C.A.
Pierre Pharand, C.A.	Réal Auger, C.A.	André Lesage, C.A.
Pierre Vermette, C.A.	Jean Favreau, C.A.	Gérard Mongeau, C.A.
Marthe Gauthier, C.A.	Richard Jean, C.A.	Roland Lévesque, C.A.
Gilles Beauvais, C.A.	Clément Duchêne, C.A.	Yves Beaulieu, C.A.
Réjean Myre, C.A.	Gérard Trudeau, C.A.	Jacques Proulx, C.A.
Jacques Paquet, C.A.	Gilles Moisan, C.A.	Clément Lussier, C.A.
Émilien Malenfant, C.A.	Jacques Dorion, C.A.	Jean Hains, C.A.
Louis Gravel, C.A.	Yves Lamothe, C.A.	Denis Trudel, C.A.
Jean-Paul Dionne, C.A.	Marius Pinault, C.A.	Gaston Ostiguy, C.A.
François Dubé, C.A.		Maurice Sénécal, C.A.
Paul Gonthier, C.A.	Paul-E. Bonnier, C.A.	D.-A. Ménard, C.A.
	Grégoire Bellavance, C.A., Syndic	

MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI - SHERBROOKE
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 861-5741

STEAK-POULET
grillé sur charbon de bois
SALLE À DÎNER — AMBIANCE DISTINGUÉE
LE PAYSAN
LÀ OÙ C'EST TELLEMENT MEILLEUR
2480, CHEMIN STE-FOY, STE-FOY / QUÉBEC
(angle Du Vallon / Chemin Ste-Foy) 656-6026

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

Encouragez nos annonceurs

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	11445	$7⅜	7¼	7⅜	– ¼
Abitbi 7½p	50	$49½	49½	49½	+ ½
Acklands	300	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Acres Ltd	751	$11⅛	11¼	11⅛	+ ⅛
Acres A pr	665	$38¼	38⅛	38¼	+ 1⅛
Acres wt	2450	310	305	310	+ 10
A.G.F.M	2333	$7	6¾	7	+ ½
Agra Ind	100	$8¼	8¼	8¼	– ⅛
Aimco Ind	5100	$16	15⅞	16	+ ⅛
Alta Gas T	1105	$52	51¾	51⅞	+ ⅛
Alta Gas p	1250	$75⅞	75⅛	75¾	– ¼
Alta Nat	800	$24½	24½	24½	+ ¼
Alcan	15914	$23¼	22¾	22⅞	– ⅛
Alcan pr	670	$29¼	29	29	
Algo Centr	2450	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Algoma St	4505	$15¼	15	15	– ⅛
Allarco Dv	1500	$8⅛	8⅛	8⅛	– ¼
Alliance B	1750	405	385	405	+ 30
Almin 2p	415	$35½	35¼	35½	+ ¼
Anglo-cn	427	460	460	460	+ 5
Anglo-c pr	200	$13¼	13¼	13¼	
Ang CT 265	72	$38¼	38¼	38¼	+ ½
Aquitaine	3784	$27¼	27⅛	27¼	+ ¼
Args 250 p	z10	$30¼	30¼	30¼	
Argus B pr	90	$34½	34½	34½	+ ½
Argus C pr	1335	$9¼	9½	9½	– ⅛
Asbestos	473	$36⅛	36⅛	36⅛	+ ⅛
Atco Ind	150	$8⅛	8¾	8⅛	– ⅛
Atl Sugar	2000	$7⅜	7½	7½	– ⅛
Atl Sug A	595	$15⅞	15½	15⅞	
Atl Sug pr	z10	$64½	64½	64½	
Atl Sug w	1700	215	210	210	– 5
Auto El	600	475	475	475	
Auto Hard	200	$11	11	11	
Bah CD	21250	25	23	23	– 2
Bk Mtl	28842	$15⅛	15⅛	15¼	+ ⅛
Bank N S	6154	$26	25⅞	25⅞	+ ¼
B Cdn Nat	z50	$13¼	13¼	13¼	
BC N r	10806	58	53	55	+ 5
Bartaco	300	$7	7	7	
Bathrst p	800	$8¼	8¼	8¼	– ⅛
Beavr Eng	450	$8	8	8	
Beaver L	2350	$14⅛	14	14¼	+ ¼
Beaver A	100	$14¼	14¼	14¼	
Becker B p	650	$8½	8½	8½	+ ⅛
Belding L	100	$8	8	8	+ ¼
Bell Can	30311	$49⅛	49⅛	49⅜	– ¼
Bell A pr	1631	$55½	55	55	– ⅛
Block Bros	4650	430	420	430	+ 5
Bombrdier	7650	$11⅛	11½	11½	
Bovis Cor	7300	240	225	240	+ 10
Bow Val	63040	$20¼	19	20¼	+ 1⅛
Bowater	1000	370	360	360	– 10
Bramalea	4170	470	460	460	– 10
Brascan	7273	$19	18¼	19	
Brdg Tank	100	300	300	300	
Br Am Bnk	300	$15	15	15	+ ⅛
BC Forest	z50	$22⅞	22⅜	22⅞	
BC Pack B	250	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
BC Sugar	420	$18½	18⅛	18⅛	– ½
BC Sugar p	430	$15⅞	15½	15½	
BC Phone	695	$67½	67	67½	+ ½
BCPh 6 pr	z42	$86½	86½	86½	
BCPh 4¾ p	70	$69	69	69	+ 3⅛
BCPh 5¾ p	50	$85	85	85	
BCPh 5.15	z10	$76	76	76	
Brinco	19084	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Budd Auto	1330	$7¾	7½	7¾	+ ¼
Bullochs A	z100				
Burns Fds	1000	$11⅞	11¾	11¾	– ¼
Burrard	700	$7	6	6¼	– ¾
Cad Dev	9350	$8⅞	8¾	8¾	
Cad Dev b p	z40	$19¼	19⅛	19⅛	
CAE Ind	1037	485	475	485	+ 5
Calgary P	1800	$29⅛	28⅛	28⅜	– ⅜
Calgy 540 p	245	$106½	106	106½	
Calvrt Dle	1100	93	93	93	– 1
Campeau	1200	440	435	440	+ 5
CD Sugar	1750	$33¼	33	33¾	+ ¼
Can Cem L	375	$42⅜	42¼	42¼	+ ¼
C Cem L p	173	$20¼	20¼	20¾	– ¾
Can Malt	200	$22⅜	22½	22⅜	– ⅛
C Nor West	300	225	225	225	
C Packrs	2450	$23¾	23	23¾	+ ¼
C Perm	18983	$15⅛	14¾	15⅛	+ ⅛
Cdn Brew	9145	$7⅜	7⅛	7¼	+ ⅛
C Brew Ap	100	$30¼	30¼	30¼	
C Brew Bp	150	$36	36	36	
C Cablesy	2450	$10⅜	10½	10⅜	+ ⅛
C Cable w	950	160	160	160	+ 10
Cdn Can A	400	$6⅛	6	6	– ⅛
CC Manag	100	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅜
C Curtis	200	110	110	110	– 5
Cdn Equty	8900	$13	12½	12½	– ⅛
CGE pr	z15	$28¼	28¼	28¼	
C Goldie	675	$5¾	5⅝	5⅝	– ⅛
C Hydro	445	$17¾	17¾	17¾	
C Im B	24734	$22¾	22½	22¾	+ ⅜
CGOL	13155	$10⅞	10¾	10⅞	+ ⅛
CIL	1686	$13½	13¼	13¼	– ⅛
C Intrurb p	100	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
C Marconi	z10	380	380	380	
CP Inve pr	3650	$25¼	24⅞	25⅛	+ ⅛
CPIn w	10765	405	400	405	– 5
CPR	9679	$70½	69¾	70	– ½
CPR $3. pr	3241	$11¼	11	11¼	+ ¼
CPR UK p	700	$9	9	9	
CRenol A p	146	$20⅞	20⅝	20⅞	+ 1⅜
Cdn Salt	100	$18½	18½	18½	+ ½
Cdn Tire	120	$36½	36⅜	36⅜	
Cdn Tire A	2052	$33⅜	33¼	33½	
C Utilties	100	$38	38	38	
CUtil 6 pr	150	$84	84	84	
C Util w	430	875	870	875	+ 15
C Vickers	100	$10	10	10	+ ¼
CWN Gas	200	$18	18	18	
CWN G 4 pr	z30	$11½	11½	11½	
CWN 5½ p	335	$15¾	15¾	15¾	
C Westing	100	$14½	14½	14½	
Canron	890	$19¼	19	19	– ¼
Capit Div	600	115	110	115	+ 5
Cara	500	$7⅜	7¼	7⅜	– ⅛
Carrier JD	650	$5	5	5	
Casidy A p	100	$9	9	9	
CDP Com	100	150	150	150	+ 20
CDRH Ltd	467	$5½	5½	5½	+ ⅛
Ctl Ont SLe	300	$8	8	8	– ¼
Chat-Gai	z55	$16½	15½	15½	
Chemcell	2210	$5⅞	5⅜	5⅞	+ ⅜
Chemcl 1 p	100	$12	12	12	
Chem 175 p	590	$20⅜	20½	20⅜	+ ½
Chrysler	474	$31⅛	30⅜	30¾	– ¼
CHUM	z25	420	420	420	
CHUM B	1050	$6⅜	6½	6½	– ⅛
Codville A	400	310	300	310	
Columbia	2060	$5	485	5	
Columbi p	375	$15⅛	15	15⅛	+ ⅜
Cmnc	16575	$25	23⅜	23⅜	– 1¼
C Holiday I	7812	$11	10⅜	10¾	– ⅛
Compro	325	275	275	275	– 5
Comb Ins	28	$46	46	46	+ 1⅜
Comtech	400	170	165	170	+ 10
Con Bath	3289	$9¾	9⅛	9⅜	+ ⅛
Con Bath p	4675	$13¼	12⅞	13⅛	+ ⅛
Con Bath w	1400	75	68	68	– 4
C Bath 68 w	600	360	350	360	
Con Bldg	900	165	160	165	
Con Bldg p	600	$5¼	5¾	5¾	
Con Textle	865	$5⅞	5¾	5¾	
Con Distrb	2900	$23¼	23½	23⅜	+ ⅛
C Gas	10640	$20¾	20½	20⅜	+ ⅛
Con Gas B	47	$89	89	89	+ 2½
Cooper C	400	$10¼	10	10⅛	+ ⅛
Corby vt	1600	$24⅜	24¼	24¼	
Corby B	100	$23¼	23¼	23¼	+ ¼
Cornat Ind	2650	155	145	145	– 5
Corontr p	100	170	170	170	– 5
Cosms	z35	255	250	250	
Costain R	2500	$7⅜	7¼	7½	
Crain R L	1100	$16	15⅝	15⅝	+ ⅛
Crestbrk	100	$6	6	6	– ¼
Crwn Life	z5	$28⅞	28⅛	28⅜	
Crwn Trst	z75	$12½	12½	12½	
Crow Nest	z38	23	21	23	
Crush Intl	2460	$18¼	18	18¼	+ ¼
Cygnus A	815	$5⅛	5	5	– ¼
Cygnus B	1300	$8	7⅞	7⅞	
Dale-R pr	275	$8	8	8	+ ½
Dawson D	100	$6¾	6¾	6¾	– ¼
Distl Seag	2425	$54½	53¾	54½	+ ¾
Dome Pete	4176	$81½	81	81	+ ⅜
D Bridge	2354	$24⅛	24	24	– ⅛
D Coal pr	100	$24⅜	24⅜	24⅜	+ ⅜
Dofasco	3214	$26⅜	26¼	26¼	
Dofasco p	50	$77	77	77	– 1¾
D Glass pr	300	$15	15	15	– ½
D Lime w	900	135	130	135	– 10
D Scottish	100	$11	11	11	– ¼
D Scotish p	25	$30½	30½	30½	– ½
Dom Store	1700	$10⅜	10¼	10¼	
Domtar	3900	$14⅜	14¼	14¼	+ ⅛
D Textie	1100	$16⅜	16½	16⅜	+ ⅜
Douglas L	100	235	235	235	+ 5
DRG Ltd	100	$11¼	11¼	11¾	
Dupont	1740	$17⅞	17½	17½	– ¼
Dustbane	500	$6½	6½	6½	
Dylex Div	1820	$7⅛	6⅞	7⅛	– ⅛
Dylex D A	5450	$7	6¾	6⅞	– ⅛
E-L Fin	1300	$8⅞	8⅞	8⅞	
E-L Fin w	300	330	325	325	– 15
Electro ltd	1270	$33¾	33¾	33¾	– ¼
Electro p	z16	$75	74	74	
Erie D	1000	$6½	6	6½	+ ½
Exquisite	500	$6¾	6¾	6¾	– ⅛
Falcon	2964	$154⅛	153	153½	– 1½
Fanny	z62	$15	14	15	
Fed Diver	2100	150	140	140	– 10
Fed Grain	2900	$8⅛	8	8	– ⅛
Finning T	300	$13¼	13⅛	13¼	+ ¼
Fleet Mfg	500	115	115	115	– 5
Fleetw'd	100	$7½	7½	7½	
Ford USA	z30	$63	63	63	
Ford Cnda	550	$88	87½	87¾	– 1¼
F Seasons	750	$14½	14⅜	14⅜	
FPE Pion	100	$18¼	18¾	18¾	– ¼
FPE Pn pr	50	$76	76	76	+ ¼
Fraser	625	$19¼	19	19	
Freiman	1500	460	460	460	
Fruehauf	200	$17	16½	17	+ ¼
Gray Ind Ic Pv	3000	1.20	1.20	1.20	
Grt Estrn Res	20000	.40	.39	.39	
Hughes	2400	2.75	2.25	2.25	
Killarney	700	.15	.15	.15	
Larchmont	22000	.26	.24	.24	
Mandarin Mns	2500	.16	.16	.16	
Maple Leaf Mns	22500	.76	.43	.43	
Maritt T T 7% P	112	9.00	9.00	9.00	
Medipak	23800	3.45	3.05	3.05	
Mistassini Ur	4500	.60	.25	.25	
New Assoc	1000	.19	.19	.19	
n b uran	1700	7.60	7.55	7.55	
Nw Far North	5000	.09	.09	.09	
New Insco	2000	.30	.28	.28	
New Miller Pip	7000	.13	.12	.12	
Polcon Corp	100	4.20	4.20	4.20	
Puma	800	1.05	1.03	1.03	
Quasar Pete Wt	600	.15	.15	.15	
Que Antimony	19000	.50	.47	.47	
Revenue Prop	1000	.80	.80	.80	
Rol Roy Adr	10000	.40	.40	.40	
Santa Helena	500	.42	.42	.42	
Santack Mns	12100	4.90	4.50	4.50	
Sheld Lard Mn	500	.08	.08	.08	
Sklar Mfg	2000	2.45	2.20	2.20	
Soca Ltee	2800	1.32	1.20	1.20	
Systems Dim	900	10.75	9.875	9.875	
Tara Expl	800	9.00	8.90	8.90	
Tormex	2100	1.45	1.35	1.35	
Unigesco B	1275	2.34	2.27	2.27	
Unigesco A	600	2.47	2.47	2.47	
Untd Inv Life	500	12.00	11.75	11.75	
Universal Fact	100	6.25	6.25	6.25	
westairs Mns	52500	.10	.085	.085	
White Star	2500	.25	.25	.25	
Hrvey F	23900	100	95	100	
Hawker S	1430	270	260	270	
Hays Dna	499	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅜
Ho OA	23455	$28⅛	27¾	27⅞	– ½
Home B	325	$28½	28½	28½	
Horne Pit	200	200	200	200	
H Bramor	300	320	315	320	
Howdn DH	200	300	300	300	
H Bay Co	1617	$18⅛	17⅞	17⅞	– ¼
HB Oil Gas	6177	$48	47⅜	47¾	+ ¼
HB Oil G pr	230	$59⅞	59¼	59⅜	+ ⅛
Hunter D	1300	$12¼	12	12	
Huron Eri	361	$22½	22½	22½	
Husky Oil	2595	$17	16⅞	17	+ ⅛
Husky A pr	96	$45	44⅜	44⅜	+ ⅛
Husky B pr	50	$45	45	45	
Husky D w	2360	790	785	785	+ 10
Imasco	4293	$18¼	18	18⅛	– ¼
Imasco A p	400	455	450	450	– 5
Imp Gen	100	325	325	325	– 55
Imp O	16063	$21½	21¼	21⅜	+ ⅛
Income Di	325	$7½	7	7½	+ ½
Industmin	1151	$13½	13¼	13¼	– ½
IAC Ltd	17239	$19¼	19⅛	19⅜	+ ¼
IAC Ltd w	5240	825	815	820	+ 10
Inglis	z60	$9⅛	9⅜	9⅜	
Inland Gas	908	$13⅜	13¼	13¼	– ⅛
Inland G p	700	$14¾	14⅜	14⅜	– ⅛
Inter-City	592	$13½	13⅜	13½	+ ⅛
Intr City pr	z128	$17	16¼	17	
Intr Cty w	168	630	630	630	
Intrmetco	400	310	305	310	– 5
IBM	96	$357⅜	352	352	– 8
IMC	z50	$17	17	17	
I Nickel	21540	$45⅞	44¾	45	
I Util	33097	$42⅜	42	42⅜	– ⅛
Int Util A	225	$47¼	47¼	47¼	– ⅛
Int Util pr	550	$37¼	37¼	37¼	
Int Util	4630	410	385	410	+ 20
Intpr Pipe	8506	$29	28½	28¾	– ¼
Int Pipe w	5665	$13⅜	13⅜	13⅜	– ⅛
Intpr Steel	1400	$8¼	8	8⅛	– ¼
Inv Grp A	2375	$8⅜	8¼	8¼	
Inv Grp 5 p	1750	$22	21½	22	+ ⅜
In Ovrseas	100	330	330	330	+ 5
IOS Ltd	9050	72	67	67	– 4
Irwin Toy	1400	$12¾	12¼	12¾	+ ⅜
ITL Ind	552	$6⅛	6	6	– ¼
Ivaco Ind	5410	$11⅛	11	11⅛	+ ¼
IWC Ind	300	255	255	255	– 5
Jefferson	4575	$14	13⅜	13¾	– ⅜
Jeff Bw	17400	300	240	290	– 10
Jockey C	7120	$5½	5¼	5⅜	– ⅛
Jockey A p	1050	$9½	9¼	9½	+ ⅛
Jockey B p	100	$8½	8½	8½	
Kaiser Re	5475	$7⅞	7⅜	7⅜	+ ⅛
Kaps Tran	8950	$9⅛	9	9	
Keeprite P	1850	$13¼	12⅞	13¼	+ ¼
Kelly D A	z50	$5⅜	5⅜	5⅜	
Kelsey H	675	$9¼	9	9¼	+ ¼
Kenting	1000	$6⅛	6¼	6¼	
Koffler	8050	$14½	13¼	14⅜	+ ½
Labatt	646	$22¼	22	22	– ¼
Labatt pr	263	$23½	23½	23½	– ¼
Laidlaw M	485	$12½	12⅜	12⅜	– ⅛
Lailaw A p	590	$14¼	14	14¼	+ ½
LOnt Cem	400	300	295	300	+ 5
Lau Fin	4580	$9¼	9	9⅛	+ ⅛
Lau F 2.00	z105	$24¾	24¼	24¼	
Leigh Inst	700	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Levy	z75	$13½	13	13½	
Levy A pr	400	$7¾	7½	7¾	+ ⅛
Life Inv w	700	155	150	150	– 5
Livingsto	600	$7¼	7⅛	7⅛	– ⅛
Living pr	75	$38½	38½	38½	– 1½
Living w	99	445	445	445	– 5
Lob Co A	310	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Lob Co B	2080	$5¼	5	5¼	+ ⅛
Lob Co pr	285	$31⅜	31¼	31⅜	+ ⅛
Lob G B pr	250	$21⅜	21⅜	21⅜	– ⅛
Lob Inc	100	$7¾	7¾	7¾	– ⅛
Loeb M	955	435	420	435	+ 10
Maclarn A	400	$19	18⅛	19	+ ⅜
M Hntr	10100	$13¾	13⅜	13⅜	– ⅜
MH Cable	900	$6⅜	6¼	6⅜	– ⅛
MB Ltd	4595	$26¾	26	26	– 1
Magna El	400	405	390	405	+ 10
Magnason	650	$8½	8¼	8⅜	– ⅛
Magnetics	2500	110	100	100	– 10
Maher	100	$21½	21½	21½	– ½
Manoir In	5000	175	165	175	+ 10
M Lf Mills	438	$18	18	18	– ⅛
Maritime	100	$21⅞	21⅞	21⅞	– ⅛
Markboro	230	$6⅜	6¼	6⅜	
Markbro w	900	210	205	205	– 5
Mass-Fer	5853	$12	11⅜	12	+ ¼
McLaghln	100	$8½	8½	8½	
MEPC	1460	$6⅜	6½	6½	– ⅛
MEPC w	3200	250	245	245	– 5
Melchers	z50	$10¾	10¾	10¾	
Met Stores	25	$37½	37½	37½	
Met Trust	z13	$17½	17½	17½	
MGFM	300	225	225	225	+ 5
Micsys	10409	$5⅛	5	5	+ 5
Micrsys w	1500	260	250	255	+ 35
Mitl Brick	600	$6	6	6	+ ⅛
MLW Wor	z50	$14¾	14¾	14¾	
Molson A	3970	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ¼
Molson B	850	$18	17¾	17⅞	– ⅛
Monenco	z50	$6⅜	6⅜	6⅜	
Mnt Trst	185	$14¼	14¼	14¼	– ¼
Moore	11252	$37¾	37¼	37¾	+ ⅜
Morse B pr	50	$35	35	35	
Murphy	5050	$13½	13⅛	13½	+ ¾
Mrphy pr	875	$33½	32½	33½	+ ¾
Murritt B	820	475	465	465	– 10
Nabrs Dig	140	$10	10	10	
NaChrs I	825	$10⅜	10¼	10¼	+ ⅛
Nat Drug	700	$7¼	7	7¼	– ⅛
Nat Drug p	125	$9½	9½	9½	+ ½
Nat Groc p	z40	$23¼	23¼	23¼	
Nat Hees	1100	350	340	350	+ 40
Nat Sea	200	$9⅜	9⅜	9⅜	
Nat Trust	1100	27	26⅞	27	
Nenex I	10460	430	410	415	
NB Tel	526	$14⅜	14½	14½	
N Provid D	4440	68	66	66	
Nfld LP	715	$10¼	10¼	10⅛	– ⅛
Niag Struc	110	$17⅜	17⅜	17⅜	– 1⅜
Nia Wire B	350	$12	12	12	– ¼
Noran	16466	$37¼	36¼	37⅛	+ ⅜
Nor Ctl G	9791	$16⅛	16⅛	16½	– ⅛
Nor Ctl B p	2030	$34½	34	34¼	
Nor Ctl w	380	780	770	770	– 10
NW Util p	42	$55½	55½	55½	– 1½
NS L P	2430	$10¼	10	10⅛	+ ¼
NuWest H	2625	$9⅛	8¾	8⅞	– ⅛
Ocean Cm	z50	$21½	21½	21½	
Oil Patch	200	270	270	270	– 10
Okanagan	z50	465	465	465	
Orlando R	600	$6¼	6¼	6⅛	– ⅛
OSF Ind	4975	$7	6⅞	7	
Oshawa A	3705	$12¼	11⅞	12	
Oshawa w	1600	215	210	215	
Overlnd 2 p	250	375	375	375	
Pac Pete	9864	$31	30½	31	+ ¼
Peel Elder	z5	$18	18	18	
Pemb A	92426	$7½	7¼	7½	+ ⅛
Pembin B	5544	$7½	7¼	7⅜	+ ⅛
Pemb D p	866	$23¾	23¼	23¾	
Penningtn	200	$10½	10½	10½	
P Dept S	300	$12	12	12	
Petrofina	212	$20⅜	20¼	20⅜	– ¼
Phillips Cb	5825	$11½	11¼	11⅜	+ ⅛
Pitts Eng	400	$13	12¾	13	
Provigo	220	$5⅜	5¾	5⅜	+ ⅛
Pow Cp	21965	$5⅞	5½	5⅝	– ⅛
Pow C 5 pr	1600	$9⅛	8⅞	9	+ ⅛
Price Com	5940	$8¼	8	8¼	+ ⅛
Prov B Can	200	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Que Tel B p	100	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
Rank Org	3700	$21¼	20⅞	21¼	– ⅛
Rapid Grp	200	475	455	475	– 25
Rapid Gr A	100	$7½	7½	7½	
Readers D	100	$7⅛	7⅛	7⅛	
Reed Oslr	675	$24¼	24	24¼	
Reichhold	z10	$7⅛	7⅛	7⅛	
Reitman A	z2	$17⅜	17⅜	17⅜	
Revelstk	1350	$16⅛	16	16⅛	+ ¼
Revelstk p	100	$15¼	15¼	15¼	
Rileys D	z100	230	230	230	
Ripley Int	400	275	275	275	
R Little	390	$12½	12½	12½	– ½
Rothman	650	$12⅜	12	12⅜	+ ⅛
Rothmn w	2600	250	240	250	
Rothm 2p	1600	$18½	18¼	18½	+ ½
Royal Bnk	6033	$26	25⅞	26	+ ⅛
Royal Trst	250	$33¾	33½	33⅜	– ⅜
Ryl T M	z50	$15	14⅜	14⅜	
Russi H p	z50	$22¼	22¼	22¼	
StL Cem A	z25	$35½	35	35	
st Maurice	2500	84	83	84	– 1
Sayvette	200	370	365	365	
Scot York	500	$15½	15⅜	15⅜	+ ⅜
Scot Lasal	775	$30½	30¼	30½	
Scot Mis pr	150	$7⅜	7⅜	7⅜	– ⅛
Scotts	900	$12¼	12	12⅛	
Seaway M	z10	$8½	8½	8½	
Seaway A p	270	$5½	5½	5½	
Seaway w	225	85	85	85	+ 5
Secur Cap	900	295	285	285	– 15
Select P	200	250	250	250	– 5
Selkirk A	250	$13½	13½	13½	
Shaw LE A	200	$7¾	7⅛	7¾	+ ½
Shaw Pipe	7785	$9⅛	9	9¼	– ⅛
Shell Inv p	750	$36	36	36	
Shell Inv w	2510	$16½	16⅜	16⅜	
Shell Can	2078	$36⅛	36	36	
Shully's	900	$6⅜	6⅜	6⅜	– ⅛
Sifton Pro	1000	$5	495	5	+ 25
Silverwd A	2064	$19½	18¾	19½	+ ¾
Silverwd B	z10	$19	19	19	
Simpsons	200	$19¼	19	19	– ¼
Simpson S	375	$24¾	24¾	24¾	
Slater Stl	2450	$13	12⅜	12¾	
Slat Steel p	z50	$13¾	13¾	13¾	
Southam	1270	$60	59½	60	+ ½
Stafford	250	250	235	235	
St Brodcst	5140	$12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛
St Paving	400	$9½	9¼	9½	+ ¼
Steel Can	7774	$27¾	27½	27¾	
Steinbg A	1853	$17½	17⅜	17⅜	
Ster Trust	100	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Stuart Hse	100	$6	6	6	
Stuart Oil	200	$10½	10½	10½	
Suptst com	405	$15	15	15	+ ½
Suptest od	475	$41½	40¾	40¾	– ¼
Tamblyn	z20	$22¾	22¾	22¾	
Teledyne	300	$5¾	5½	5¾	+ ⅛
Texaco	700	$32¾	32½	32½	– ¼
Texas Gu S	2050	$23⅜	22¾	22⅞	– ½
Thom Box	1000	450	450	450	– 25
Thom Nes	2345	$27½	27¼	27½	
Thom N pr	355	$49¾	49⅛	49¾	
Tone Craft	200	$15	15	15	+ 1
Toromont	500	95	90	95	+ 5
Tor Dm Bk	4090	$23⅞	23½	23⅞	+ ⅜
Tor Star B	z39	$19	19	19	
Towmart	3300	50	49	49	– 1
Traders A	8670	$13¾	13⅜	13¾	
Traders B	z50	$13	13	13	
Trade 4½ p	75	$56	56	56	
Trader A p	275	$25¼	25	25	
Trader B p	110	$26¼	26¼	26¼	– ⅛
Trader 65 w	875	270	265	265	– 10
Trader 66 w	5160	475	460	465	+ 15
Tr G69w	11525	465	440	465	+ 30
Transair	140	310	310



Émule redoutable de Pierre Trudeau au football, M. Roland Michener, gouverneur général du Canada, a fait hier matin dans le parc Vondel d'Amsterdam ce qu'il appelle modestement ses exercices quotidiens. Le vice-roi et Mme Michener effectuent une visite officielle aux Pays-Bas cette semaine.

(Téléphoto AP)

L'affection des Pays-Bas pour les Canadiens

HOLTEN, Pays-Bas (PC) – Les Hollandais se souviendront longtemps de la visite dans ce petit village du gouverneur-général du Canada et de Mme Michener. Plus de 1,300 militaires canadiens qui ont donné leur vie pour la libération de la Hollande, reposent dans ce village.

Le ministre canadien des affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, qui accompagne les Michener, a déclaré à l'issue de ce pèlerinage au cimetière militaire de Holten, que ce fut "une manifestation extrêmement émouvante" des liens étroits qui unissent les deux pays.

Un moment tout particulièrement émouvant fut celui où des écoliers hollaidais, placés chacun devant une pierre tombale, ont déposé sur les tombes des narcisses noués avec des rubans aux couleurs rouge, blanche et bleue.

A l'issue de la cérémonie M. Michener a remis aux écoliers des médailles commémoratives.

Presque chaque personne parmi les centaines qui se tenaient le long de la route de ce petit village agitait le drapeau canadien.

Au cimetière militaire, la cérémonie a été célébrée en néerlandais, en français et en anglais.

Plus tard, pendant que M. Sharp se rendait en hélicoptère à La Haye pour des entretiens avec le ministre hollandais des affaires étrangères, M. Joseph Luns, les Michener ont visité une usine à Hengelo, non loin de Holten.

Dans cette usine sont fabriqués des instruments de précision pour les forces armées canadiennes.

Cinq bourses à des journalistes

TORONTO (PC) – Cinq journalistes bénéficient cette année des bourses octroyées par la Southam Fellowships de journalisme à l'Université de Toronto:

– Dennis C. Anderson du Globe and Mail de Toronto;

– John P. Brown, du Journal , d'Edmonton;

– Marian Bruce, du Sun de Vancouver;

– David L. Stein, du Star de Toronto;

– Bruno Gauron, reporter à Radio-Canada, à Montréal.

Agé de 33 ans, M. Gauron est né à Lotbinière. Après avoir obtenu une licence ès-lettres de l'Université Laval, il a fait des études de théologie à Rome. Il a ensuite enseigné le français, le grec et l'histoire pendant un an, avant d'être nommé rédacteur en chef de la Revue Notre-Dame du Sacré-Coeur. Il est actuellement attaché à Radio-Canada comme rédacteur et reporter.

Les bénéficiaires des bourses pourront, de septembre à mai, faire à l'Université de Toronto des études universitaires ou post-universitaires. Ils n'auront aucun examen à passer et ne recevront aucun diplôme.

Avec un bill ayant plus de mordant

L'Ontario intensifie 'la guerre du poulet'

TORONTO (PC) – Le gouvernement de l'Ontario a réussi à faire adopter son projet de loi controversé sur le commerce des poulets et des oeufs à l'issue d'une attaque en règle menée durant six heures par l'Opposition.

Le projet de loi, qui est le premier adopté depuis l'élection de M. William Davis comme premier ministre, n'a plus besoin que de la sanction royale pour avoir force de loi.

Le gouvernement conservateur a réussi à faire adopter le bill en troisième lecture par un vote de 36 contre 21, les libéraux et les néo-démocrates ayant voté contre.

Le bill permettra aux offices locaux de mise en marché de saisir tout produit agricole écoulé sur le marché ontarien sans autorisation.

Le but du projet de loi est de donner plus de mordant à la loi provinciale de mise en marché des produits agricoles et de mettre un frein à l'importation de produits de ferme des autres provinces, principalement du Québec, qui est accusé d'inonder le marché ontarien de poulets de grill.

Le ministre de l'agriculture, M. William Stewart, a souligné qu'il était nécessaire d'adopter la loi provinciale la plus rapidement possible, à cause des délais enregistrés à Ottawa en ce qui à trait à l'adoption d'une loi nationale de mise en marché.

Le leader de l'opposition libérale, M. Robert Nixon, a vainement tenté de retarder la deuxième lecture de six mois, afin de laisser à Ottawa le temps d'adopter son projet de loi.

Au cours du débat, des membres de l'Opposition ont déclaré que le projet de loi est inconstitutionnel et mal préparé et donne aux offices de mise en marché des pleins pouvoirs pour saisir les produits, pouvoirs qui ne sont pas sujets au contrôle de l'Assemblée législative.

Le bill prévoit aussi que la saisie de tout produit doit être effectuée au risque et aux frais du propriétaire.

Les offices locaux auront aussi le pouvoir de disposer des produits saisis et de gérer l'argent provenant de leur vente.

Des membres de l'Opposition ont indiqué que de telles mesures auront pour effet d'intensifier la guerre commerciale inter-provinciale et d'attirer les représailles de la part du Québec, où l'Ontario exporte 30,000 boîtes d'oeufs par semaine.

M. Gordon Innes, libéral d'Oxford, a souligné que les conséquences de ce bill dans le commerce interprovincial pourraient, à la longue, être défavorables à l'Ontario, puisque la province bénéficie présentement d'un excédent commercial de 20 pour cent avec le Québec.

$7 millions pour les parcs et les sites historiques

OTTAWA (PC) – Les parcs nationaux et les lieux historiques de la province de Québec bénéficieront d'un double programme de travaux de grande envergure au cours de l'année 1971-1972.

Le ministère des affaires indiennes et du Nord canadien annonce que le coût total des opérations est évalué à plus de $7 millions.

Les parcs de Forillon et celui de la Mauricie accapareront à eux seuls $2,700,000. Ces sommes seront affectées à la préparation de plans, aux travaux d'arpentage et de nettoyage, à l'aménagement de terrains de pique-nique et de camping, à l'amélioration ou à la construction de routes.

Une autre somme de quelque $4,381,000 sera consacrée à une vingtaine de parcs et lieux historiques du Québec, dont $1.5 millions pour la ville de Québec et ses environs.



M. Jean-Luc Pépin, ministre de l'industrie et du commerce, et M. Walter Scheel, ministre des affaires étrangères de la République fédérale allemande, ont signé hier à Bonn un accord quinquennal canado-allemand de coopération scientifique et technique. (Téléphoto CP)

Ottawa-Bonn

Accord de coopération scientifique et technique de cinq ans

BONN (AFP) – M. Jean-Luc Pépin, ministre, du commerce et de l'industrie et M. Walter Scheel, ministre fédéral allemand des affaires étrangères, ont signé vendredi un accord sur un renforcement de la coopération scientifique et technologique entre les deux pays.

Cet accord général, a précisé un communiqué du ministère ouest-allemand des affaires étrangères, porte sur une durée de cinq ans. La définition de secteurs particuliers reste réservée à des accords particuliers. De son côté, M. Jean-Luc Pépin a indiqué que les deux pays s'engageaient par cet accord, à renforcer leur coopération dans certains secteurs scientifiques et technologiques bien précis.

Le ministre canadien du commerce et de l'industrie effectue à l'heure actuelle, à la tête d'une délégation de 28 hommes d'affaires et industriels canadiens, une tournée d'information en Allemagne fédérale. Lors de son séjour, M. Pépin doit notamment visiter un certain nombre de firmes, dont le groupe chimique Hoechst et le groupe automobile Volkswagen. Il aura également le 20 avril prochain des entretiens avec le ministre de l'Economie de la RFA, M. Karl Schiller.

John Turner : Victoria sera la conférence de la dernière chance

REGINA (CP) – Le séparatisme gagnera plus d'adeptes au Québec si la conférence constitutionnelle de juin, à Victoria, ne fait pas progresser la réforme de la Constitution canadienne, a déclaré hier le ministre de la justice, M. John Turner.

La crédibilité du processus démocratique est en procès à travers le monde, a-t-il ajouté au cours d'une conférence de presse.

"Si M. Bourassa ne peut démontrer que la flexibilité de notre Constitution satisfait les besoins des Canadiens, alors le point de vue de M. René Lévesque prévaudra."

A la dernière conférence constitutionnelle, en février, les neuf premiers ministres anglophones ont conclu un accord de principe sur une formule d'amendement à la Constitution. Seul le premier ministre du Québec, M. Bourassa a manifesté son désaccord.

D'autre part, M. Turner a déclaré jeudi qu'il existe chez les premiers ministres des provinces une nette volonté de coopération et un désir de voir progresser les négociations constitutionnelles.

On en est maintenant à essayer de tirer les conclusions de la conférence de février et à chercher une formule qui soit acceptable aussi bien au gouvernement fédéral qu'à ceux des provinces, de dire le ministre qui se trouvait alors à Edmonton.

C'est d'ailleurs là le but de la visite que fait M. Turner dans les provinces de l'Ouest.

Le rapport de la Commission McRuer

Tout citoyen qui s'estime lésé devrait pouvoir se défendre devant un tribunal

TORONTO (CP) – Tout citoyen s'estimant lésé dans ses droits devrait avoir la possibilité de se défendre contre toute commission ou tout tribunal gouvernemental.

Voilà le thème principal du cinquième et dernier volume du rapport de la Commission royale d'enquête sur les droits civiques, déposé à l'[illegible]gislature ontarienne par le pre[illegible]ministre, M. William Davis.

La commission a [illegible] 23 commissions, tribunaux [illegible]s, et a fait 379 recommandati[illegible]s ce rapport de 544 pages.

Le président de la commission, M. James C. McRuer, âgé de 80 ans et ancien juge en chef de la Cour suprême de l'Ontario, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que les nombreuses recommandations faites par la commission visent les trois objectifs suivants:

● Toute personne dont les droits sont touchés par un tribunal drvrait avoir la possibilité d'être entendue par ce tribunal.

● Toute personne devrait pouvoir exiger des raisons écrites de la part du tribunal dont les décisions la touchent.

● 31 un tribunal prononce une décision judiciaire – à distinguer d'une décision administrative ou de procédures – la personne concernée devrait avoir la possibilité d'en appeler à un autre organisme, tel la Division Court of the High Court of Justice, instance déjà existante mais dont on n'a pas encore fait usage.

Parmi les organismes examinés par la commission, se trouvent la Régie des alcools de l'Ontario et la Commission des permis de spiritueux. Il est recommandé que le pouvoir d'attribuer des permis soit enlevé à la Régie et attribué à la Commission.

Les activités de la Régie se limiteraient alors à la distribution des spiritueux, du vin et de la bière dans la province ontarienne.

Le rapport recommande également que la Commission soit tenue de justifier tout refus d'attribution ou tout annulement de permis, avec droit d'appel pour la personne concernée.

La commission d'enquête recommande en outre que toute loi dégageant les agents de la loi et les fonctionnaires de la Couronne de leur responsabilité pour des actes répréhensibles, soit annulée. De plus, les dispositions nécessaires devraient être établies pour assurer l'indemnisation des personnes ayant subies des torts par la faute des fonctionnaires gouvernementaux.

Quant aux arrestations, fouilles, saisies et emprisonnements, le rapport recommande que des restrictions très rigoureuses soient établies quant aux pouvoirs des commissions ou tribunaux gouvernementaux.

Mr. McRuer, qui a passé sept années à étudier les droits civiques en Ontario et qui a préparé les 2,281 pages des cinq volumes du rapport, ne croit cependant pas que toute décision d'un tribunal doive aboutir à un appel en cour. La revision en cour d'une décision de la Commission des accidents de travail, serait par exemple, selon M. McRuer, peu opportunes.

Le Pape parle aux étudiants canadiens

CITE DU VATICAN (AFP) – Paul VI a réservé une allocution spéciale en français aux élèves canadiens du "Collège de Neuchâtel" en Suisse, qui assistaient à l'audience de la matinée de vendredi réservée aux jeunes.

"Nous sommes heureux d'accueillir ce matin les étudiants canadiens du "Neuchatel Junior College", qui poursuivent en Suisse leurs études en langue française et séjournent à Rome durant ces fêtes pascales", a déclaré le pape. "Chers amis, il nous plaît de vous exprimer l'estime que nous portons à votre cher pays, plein de vitalité, fier à la fois de ses traditions et de son développement moderne. Nous vous encourageons à mettre au service des vôtres la compétence et la culture qu'il vous est donné d'acquérir, pour instaurer un climat toujours plus fraternel et ouvert aux besoins matériels et spirituels de tous les hommes", a poursuivi le Saint Père.

"Puisse le contact avec les sources de la vie chrétienne à Rome, depuis la venue des apôtres Pierre et Paul, vous enraciner dans la recherche d'un humanisme intégral et d'une foi profonde. Que le Christ sauveur qui est notre Seigneur à tous, avec la puissance de sa résurrection mette en vous son esprit de paix et d'amour à la gloire de Dieux le Père. Sur vous, sur tous ceux qui vous sont chers, nous implorons sa féconde bénédiction".

Le congrès NPD sera saisi d'un projet tendant à l'élimination des voitures

Les délégués au congrès national du NPD devront se prononcer sur un document proposant l'élimination des automobiles des grandes villes et leur remplacement par des systèmes de transport en commun.

Elaboré par un professeur de l'université York de Toronto, M. Peter Homenuck, ce livre blanc sur les affaires urbaines risque de susciter un vif débat. En effet, plus de 80 des 1,300 congressistes attendus sont des délégués du syndicat des travailleurs unis de l'auto.

Devant surtout servir de document de travail, le livre blanc du professeur Homenuck reconnaît le caractère indispensable de l'automobile pour se déplacer d'une ville à une autre. Mais il souligne toutefois que dans les grandes villes les autobus, les métros et les autres véhicules sur rails peuvent être beaucoup plus efficaces.

Le professeur Homenuck exprime également l'opinion que les voies élevées et les autoroutes ne contribuent aucunement à résoudre les problèmes de circulation.

Les populations et le développement industriel, affirme le document, doivent être dirigés vers l'extérieur des grandes villes, sans quoi le Canada risque de devenir une agglomération de "cités-Etats" séparées par de vastes et vides espaces. Le gouvernement fédéral, dit M. Homenuck, doit employer toute son autorité à convaincre les hommes publics et les administrateurs des villes à répondre aux besoins des citoyens.

Dans un autre chapitre de son document, le professeur Homenuck affirme que le droit au logement devrait être reconnu dans tout le Canada. Il croit que le gouvernement fédéral doit prendre les mesures pour garder au plus bas niveau le coût des propriétés et favoriser les prêts bancaires pour fins de constructions domiciliaires.

Au congrès de leadership qui se tiendra du 21 au 25 avril à Ottawa, le sujet brûlant demeurera néanmoins la thèse du groupe Waffle reconnaissant le droit du Québec à l'autodétermination et préconisant des mesures draconiennes en faveur du nationalisme économique canadien.

Un aspect intéressant du congrès national du NPD a trait à la prise de contact des délégués avec les cinq candidats au leadership. Le parti a mis au point un mécanisme de type "loterie" pour permettre aux congressistes d'interroger leurs candidats.

Au cours d'une séance dénuée de procédure, chaque candidat prendra au hasard dans la boîte qui lui est allouée, quelques questions numérotées correspondant aux noms de délégués. Puis les congressistes appelés seront invités à poser leur question oralement.

Trois journalistes prestigieux auront également l'occasion d'interroger les candidats au leadership. Il s'agit de M. Claude Ryan, directeur du Devoir, et John Gray, chef du bureau parlementaire d'Ottawa pour le Montreal Star, et M. Patrick Watson, reporter de la télévision anglaise.

Les candidats en lice pour succéder un chef démissionnaire, M. T.C. Frank Howard et David Lewis, ainsi que M. John Harney, ancien secrétaire du NPD en Ontario et M. James Laxer, professeur d'histoire à l'université Queen's et leader du groupe Waffle.

Les forces armées doivent apporter plus d'attention à la sécurité interne

WATERLOO, Ont. (PC) – La crise d'octobre au Québec indique que les forces armées canadiennes doivent porter une attention croissante à la sécurité intérieure, a déclaré le général F.R. Sharp, chef de l'état-major canadien.

S'adressant à des anciens combattants de l'aviation canadienne, le général Sharp a dit qu'il existe aujourd'hui "un grand danger de voir les mouvements qui contestent la société par la voie démocratique noyautés par des éléments subversifs."

Il a ajouté que ce noyautage pourrait se faire à l'insu des groupes "légitimes".

Dans une entrevue téléphonique, le colonel L.G. Morrison, directeur des services d'information des Forces armées canadiennes, a cependant précisé que cette référence à une attention accrue à la sécurité intérieure du pays n'implique pas que les militaires espionneront les civils.

"Nous n'avons aucune organisation pour ce genre de travail et nous n'entendons pas en avoir, a dit le colonel Morrison. Il s'agit uniquement de connaître nos possibilités et de voir comment nous pouvons nous adapter aux problèmes de sécurité intérieure."

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS

Le Canada songe à vendre pétrole et gaz à l'Europe

OTTAWA (PC) – Le Canada songe sérieusement à étendre aux pays d'Europe ses ventes de pétrole et de gaz naturel, a révélé un informateur au ministère des affaires étrangères.

Il a précisé que cette question avait d'ailleurs fait l'objet d'un entretien entre le sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères d'Italie, M. Mario Pedini, et son homologue canadien, M. Ed Ritchie, dans la capitale nationale.

Les deux haut-fonctionnaires ont également discuté de l'élargissement possible du Marché commun ainsi que des ressources énergétiques de leur pays.

M. Pedini, qui est par la suite rentré en Italie, était arrivé au Canada au début de la semaine pour participer au 13e congrès de l'Association italienne des sciences biologiques et morales qui a eu lieu, mardi et mercredi, à Ottawa.

HMH
Éditions HMH, Ltée
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

Un nouveau
Alain
Grandbois
Visages du monde

Collection Reconnaissances — 392 pages — $3.95

VIENT DE PARAITRE...
EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRIE OU CHEZ BEAUCHEMIN

LES ÉDUCATEURS SONT-ILS COUPABLES?
AUTEUR: ÉMILE ROBICHAUD

• Témoignage lucide et passionné d'un directeur d'école secondaire qui a vécu toutes les crises récentes qui ont secoué et continuent d'ébranler le monde scolaire.

• Ce qui nous arrive actuellement au Québec, c'est pas une folie comme une autre... c'est un avertissement.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE
450, AVE BEAUMONT, MONTRÉAL 303, QUÉBEC, TÉL.: 273-7541
VEUILLEZ M'EXPÉDIER . . . . . EXEMPLAIRE (S) DE L'OUVRAGE INTITULÉ
LES ÉDUCATEURS SONT-ILS COUPABLES?
NOM . . . . .
ADRESSE . . . . .
VILLE . . . . .
PRIX DE L'OUVRAGE $2.95 PLUS $0.25 DE FRAIS DE POSTE
JOINDRE VOTRE CHÈQUE OU MANDAT S.V.P.

demandez marabout
catalogue et magazine gratuits
226 Est, Christophe Colomb - Québec 2

L'OEIL SUR LES LIVRES

lisez marabout bibliothèque
LES PLUS GRANDS ROMANS DU MONDE
MEDICAUX – FANTASTIQUES – CLASSIQUES – SUSPENSE

La chronique de Jean Éthier-Blais

"Les enfants de Gogol" de Dominique Fernandez

La littérature québécoise a des aspects tyranniques. Il paraît tant de choses, parfois fort intéressantes, qu'on en vient à ne plus lire de romans ou d'essais français que pour le plaisir obscur et égoïste de se replonger dans un univers d'autant plus fabuleux qu'il s'éloigne chaque jour un peu plus. Ainsi, sans en parler, j'ai lu récemment le beau livre que Claude Mauriac, sous prétexte de peindre par touches successives Jean Cocteau, a consacré au passage du temps; avec ennui, l'ouvrage trop longuement superficiel de Jean Orieux sur Talleyrand. Le mystère de ce grand seigneur est loin d'être éclairci. Si Talleyrand, aux Enfers, lit cette biographie, il n'en méprisera que plus les croquants, surtout ceux qui se mêlent de ses affaires. Et du Jung. Mais cela, c'est une autre histoire. Enfin, un curieux roman de M. Dominique Fernandez, au titre basilien: **Les Enfants de Gogol** (1).

On connaît de Gogol surtout **Les âmes mortes** ainsi que la brutalité de son panslavisme et de sa religiosité. Dostoïewski, qui a commencé sa carrière en l'imitant tout en se moquant de lui l'a terminée en refusant les normes esthétiques de Gogol mais en épousant ses idées religieuses et sociales. Le roman de M. Dominique Fernandez a, en arrière-plan, cette Russie des Empereurs, l'univers de l'orthodoxie. Le prince Mychkine et Nastasia Philippovna paraissent soudain, au cours du récit, avec la générale Epantchine qui a, comme elle l'avoue elle-même "la sottise de l'intelligence et non celle du coeur.

Le narrateur des **Enfants de Gogol** est loin d'être un sot. C'est un agrégé de russe de trente ans, qui se veut de gauche, qui croit, par exemple, que le peuple russe vit objectivement mieux aujourd'hui que sous les Tsars. Peut-être bien, du reste. Ce qui est tragique, c'est que le sympathique Etienne ne se pose pas de questions au sujet de certaines réalités de l'histoire contemporaine. Il est, d'entrée de jeu, contre la présence américaine au Vietnam; il croit que les étudiants parisiens, lorsqu'ils se colletent avec des sergents de ville, se jettent en réalité dans les bras des pères qui leur manquent.

D'une façon extrême, ce narrateur représente la naïveté intellectuelle dans ce qu'elle a de plus rigolo. Hélas! cette forme d'esprit débouche trop souvent sur l'acceptation du fascisme de gauche et l'assassinat des idées démocratiques. Etienne ne doute pas qu'on l'aime. On lui confie un jeune garçon, adolescent d'origine mi-française mi-russe. Le maître et l'élève s'entendent en apparence fort bien. Remarquez que c'est Etienne qui raconte tout. Ce n'est qu'à la fin du roman qu'on se rendra compte, de façon explicite, que le jeune homme haïssait son précepteur. Et celui-ci trouvera d'excellents motifs psychanalytiques pour se donner raison. Etienne refuse d'être le type même du professeur petit-bourgeois, qui se croit supérieur au sapeur Camembert. Et pourtant, il lui ressemble par le don des gaffes et l'impossibilité qui est la sienne de comprendre les êtres qui l'entourent.

Etienne, fiancé deux fois, dont le père s'est suicidé sans faste, et qui attache beaucoup d'importance à ces éléments biographiques, entre donc dans la famille Athanazy, à titre de précepteur du fils que Mme Athanazy a eu d'un premier mariage avec un Russe. M. Dominique Fernandez décrit admirablement cet intérieur de grands bourgeois libérés. Les conventions n'ont de sens pour Titus et Blanche Athanazy que dans la mesure où elles les aident à s'éparnouir. Ils vivent l'un pour sa musique, l'autre pour sa vie, son mari et son fils. Etienne n'aime pas Blanche Athanazy. Il dit du bien d'elle, mais c'est pour mieux lui river son clou. Le lecteur se rappellera qu'Etienne n'est jamais honnête avec lui-même. Il est guidé en tout sa marotte freudienne de la recherche du père, parce qu'il a perdu le sien dans des circonstances qui lui déplaisent.

S'il fallait qu'avant de se suicider l'on demande l'avis de son entourage (et en particulier de ses enfants en bas âge) il n'y aurait plus aucun plaisir à se donner la mort. En se suicidant, son père fournissait à Etienne une excellente occasion de s'affirmer devant lui-même. Mais non, il pleurniche à la remorque du disparu. Encore s'il s'abandonnait à ses jérémiades dans le secret de sa chambre. Mais non; tout le monde souffre de cette absence. Il impose l'image de son père à quiconque se présente à sa vue. Ainsi, l'adolescent Stéphane a un père aux Etats-Unis, un vaurien qui lui envoie de temps à autre une carte postale. Le garçon, dans son enfance, s'est enfui de la maison, il a volé une bicyclette, il a menti; toutes choses banales dans la vie d'un enfant. Mais Etienne, qui ne songe qu'à transposer afin d'avoir raison devant lui-même, mythifie le personnage de ce père lointain.

Je ne puis me résoudre à croire que Stéphane, lui aussi, cède à cette attirance morbide. Il fuira le milieu familial, mais ce sera pour se perdre dans la foule des jeunes gyrovagues qui traînent un peu partout aux Etats-Unis. Etienne ne tient peut-être pas assez compte de l'influence des camarades de Stéphane, en particulier de celle de Bernard Troll, bien maléfique semble-t-il. Il est certain qu'il y a lutte sourde entre la mère et le fils. Le père lointain est celui que l'on utilise; la mère en fait un repoussoir, le fils le dresse entre sa mère et lui comme un gladiateur son bouclier. N'est-ce pas là qu'est le véritable conflit? Sans doute Stéphane a-t-il hérité quelques traits de son père et ce sont ceux qui effraient Blanche Athanazy.

Mais j'hésite à croire, dans le contexte du roman, qu'il traverse l'Atlantique pour enfin connaître son père divorcé. Etienne nous présente Stéphane comme un jeune homme intelligent. Il ira donc, à mon avis, échapper en Amérique à l'influence de sa mère. Il a la chance d'avoir un père qu'il peut utiliser à fond dans la lutte. Etienne, malgré son agrégation de russe, sera berné et Stéphane le lui dira sans ambages. Pourtant, jusqu'à la fin, Etienne ne veut pas en démordre. Ses théories sur l'influence freudienne du père absent restent valables dans son esprit. On se demande pourquoi. On se demande surtout ce qu'il adviendra de ce jeune professeur trop naïf. Son égoïsme psychologique et intellectuel ne fait pas de doute. Il rentrera en France et on lui confiera des étudiants en grand nombre. Espérons qu'il n'essaiera pas de jouer les pères auprès d'eux.

Chose étrange, ce personnage d'Etienne a quelque chose de fascinant qui vous oblige à le suivre jusqu'au bout dans ses méandres. Sans doute parce qu'il est fort cultivé; on l'écoute parler de culture avec ravissement. Il y a chez lui, dans ce domaine, un côté fin de race qui lui donne un charme accrue. Sans doute est-il beaucoup trop facile de ne le concevoir que comme une sorte de trublion qui s'ignore; mais il est certain que les jugements d'Etienne sur les êtres qui l'entourent relèvent de la psychologie classique, assaisonnée de vocabulaire freudien. Pour tout dire, Etienne est farci de Freud. Il avoue lui-même que la lecture de Sigismond Lajoie (car tel est son nom) a donné son vrai sens à la vie. C'est peu probable, car la psychanalyse ne réussit que dans la mesure où le sujet ne pense plus en termes psychanalytiques. Or, la psychanalyse (et primaire, ma foi) est partout présent dans **Les enfants de Gogol.** Ces enfants, en principe, ce sont ceux qui n'ont pas eu de père et qui se promènent ventre à terre de par le monde à la recherche du géniteur. Etienne est si bavard et si rempli de lui-même, qu'il nous fait oublier la présence à ses côtés de personnages singulièrement plus intéressants que lui, avec sa culture sèche et ses jugements revalorisants. Je pense en particulier au musicien Titus Athanazy, à la fois aimable et lointain, qui ne se paie pas de mots, qui cherche en silence sa propre vérité. M. Dominique Fernandez a écrit des pages resplendissantes sur la musique; mais Etienne, naturellement, donne son avis à tort et à travers. Il ne laisse pas Titus s'exprimer. Il l'interrompt et Titus, qui est bien élevé, acquiesce. Etienne impose aux autres personnages ses préoccupations et tout le roman finit par être consacré à une tentative de compréhension de la psychanalyse de l'échec. Est-ce un hommage au docteur Laforgue? Roman passionnant et par les problèmes qu'il soulève et par les aspects négatifs (au point de vue psychologique) du protagoniste principal. Sans être d'accord, je l'ai lu d'une traite et me pose encore des questions. A quand les réponses?

(1) Dominique Fernandez. **Les enfants de Gogol.** Grasset, Paris 1971

Les lettres étrangères : Japon

La vie est un absolu

par Naim Kattan

Kenzaburo Oe est l'un des représentants les plus marquants de la jeune littérature japonaise. Né en 1935, il fut profondément marqué par la guerre et par la défaite du Japon. Il a subi l'influence de Sartre ainsi que de la littérature américaine contemporaine.

"Une Affaire Personnelle" est un roman à l'action rapide, qui grouille de violence. Le personnage central est surnommé "Bird", il a vingt-sept ans. Sa femme est à l'hôpital, elle a donné naissance à un enfant anormal. Bird menait une vie sans histoire; instituteur, il s'entendait bien avec sa jeune femme. L'enfant allait prolonger un bonheur tranquille et une existence sans question. Mais voilà, l'enfant est affligé d'une malformation. Il doit être opéré. Bird a le choix de retarder l'intervention chirurgicale, autrement dit de laisser mourir le bébé. Même si l'opération réussissait, le bébé serait toujours anormal. Bird est dépouillé de son existence calme, dépossédé de son bonheur tranquille. Que va-t-il faire? Va-t-il accepter que la vie soit entachée, abîmée dans son surgissement premier? Devant l'ombre de la mort, l'affirmation de la vie apparaît comme nécessaire. Aussi Bird va-t-il retrouver une ancienne amie, Himiko. Elle n'est pour lui qu'un instrument et la fête érotique qu'ils vivent ensemble a un goût de désespoir. Cet érotisme n'est point une affirmation de la vie, c'est à peine une consolation, un soulagement, c'est surtout une fuite devant les exigences du quotidien. Et quand il s'agit de la vie et de la mort d'un nouveau-né, ce quotidien revêt un visage d'absolu.

Bird cherche d'autres moyens de fuir: l'alcool, puis la bagarre où il attire la violence et accepte, au préalable, le rôle de victime. Il cherche l'humiliation. Après cette longue série d'épreuves, il arrive à la conclusion qu'il a vainement tenté d'éviter: "Si je regarde les choses en face plutôt que de leur tourner le dos comme je n'ai pas cessé de le faire depuis que tout ça a commencé, il n'y a que deux solutions possibles: ou bien j'étrangle cet enfant de mes propres mains, ou bien je l'accepte tel qu'il est et je l'élève. En fait, j'ai compris cela depuis le début, mais je n'ai pas eu le courage de l'admettre". Et plus loin, il ajoute: "En réalité je n'ai pas cessé d'essayer de m'enfuir, et je l'ai presque fait. Mais on dirait que la réalité nous oblige finalement à faire front... Je veux dire que même si nous tentons de nous mentir, il vient toujours un moment où nous nous rendons compte que ce n'est pas possible indéfiniment. C'est du moins ce que j'ai découvert".

Au delà de l'acceptation de la responsabilité, il est bien question de l'acceptation de la vie elle-même. Il n'est pas possible d'y mettre des conditions. C'est un absolu autant que la mort. On ne choisit pas la forme que prend la vie à laquelle on donne naissance. Il faut s'y soumettre.

Ce roman est d'un modernisme auquel ne nous ont point habitué les romanciers japonais traduits en français ou en anglais. En fait dans "Une Affaire Personnelle", il suffirait de changer le nom de la ville et ceux des protagonistes et l'action pourrait se dérouler à New York ou à Montréal. D'ailleurs, le Japon que nous décrit Oë ressemble étrangement à l'Amérique. Curieusement, ce roman n'est pas traduit directement du japonais. La traduction française est faite à partir de la version américaine de l'ouvrage.

"Une Affaire Personnelle" de Kenzaburo Oë – Traduit de l'américain par Claude Elsen – Editions Stock, 6, rue Casimir Delavigne – Paris VIe, France.

Roch Tiberghien
9740 Papineau # 12
Montréal 359, P.Q.
CANADA
384-3235
importation librairie
PTION — IVRES

LE CHOC DU FUTUR
de ALVIN TOFFLER
chez DENOEL $5.95

Veuillez m'expédier "Le Choc du Futur" pour $5.95 Montant inclus.
NOM. . . . . .
ADRESSE. . . . . .
VILLE . . . . . TÉL.: . . . . .

"Seuls nos actes décident de ce qu'on a voulu" J.P. Sartre

LA S.I.E.D. ENRG. 1586, rue Royale, Trois-Rivières
vous propose pour la 1ère fois au Québec

1) L'oeuvre romanesque de J.P. SARTRE
Édition numérotée - 5 vol. aux lithographies originales de Walter SPITZER

2) L'oeuvre complète de D.A.F. Marquis de SADE
Édition complétée et définitive
8 vol. reliés plein cuir

3) L'oeuvre de SACHER MASOCH
3 vol. reliure de luxe

4) Histoire de la Presse française 2 vol.
par René de Livois

Veuillez m'envoyer gratuitement et sans engagement de ma part la documentation No. 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐
NOM . . . . . .
ADRESSE . . . . . .
VILLE . . . . . PROV. . . . TÉL.: . . . . .
LD-4-71

L'ACTUELLE
DES ROMANS DE QUALITÉ DANS UNE PRÉSENTATION IMPECCABLE



LE DERNIER HAVRE
Yves Thériault
$2.50



CUL-DE-SAC
Yves Thériault
$3.00



LA FILLE LAIDE
Yves Thériault
$3.00



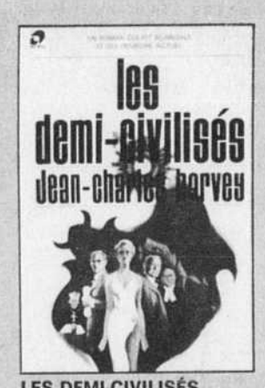
AARON
Yves Thériault
$2.50



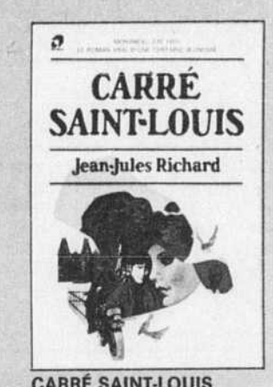
ET PUIS TOUT EST SILENCE
Claude Jasmin
$3.00



LES VISAGES DE L'ENFANCE
Dominique Blondeau
$3.00



LES DEMI-CIVILISÉS
Jean-Charles Harvey
$3.00



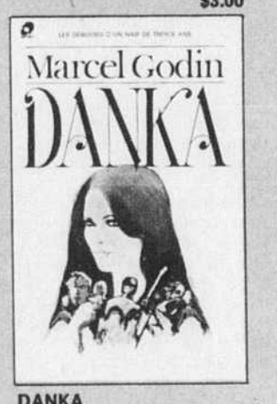
CARRÉ SAINT-LOUIS
Jean-Jules Richard
$3.00



LE JEU DES SAISONS
Madeleine Ouellette-Michalska
$2.50



D'UN MUR À L'AUTRE
Paul-André Bibeau
$2.50



DANKA
Marcel Godin
A paraître prochainement



LE DOMAINE CASSAUBON
(Prix du Roman 1971)
Gilbert Langlois
$3.00

VOUS POUVEZ LES RECEVOIR CHEZ VOUS!
REMPLISSEZ SEULEMENT CE COUPON ET RETOURNEZ-LE AUX

☐ Le Dernier Havre, Yves Thériault $2.50
☐ Cul-de-sac, Yves Thériault $3.00
☐ La fille laide, Yves Thériault $3.00
☐ Aaron, Yves Thériault $2.50
☐ Et puis tout est silence, Claude Jasmin $3.00
☐ Les visages de l'enfance, Dominique Blondeau $3.00
☐ Les Demi-Civilisés, Jean-Charles Harvey $3.00
☐ Carré Saint-Louis, Jean-Jules Richard $3.00
☐ Le Jeu des Saisons, Madeleine Ouellette-Michalska $2.50
☐ D'un mur à l'autre Paul-André Bibeau $2.50
☐ Le domaine Cassauban, (Prix du Roman de l'Actuelle 1971) Gilbert Langlois $3.00

☐ CHÈQUE ☐ MANDAT-POSTE Ci-joint la somme de $.....
ÉGALEMENT EN VENTE CHEZ VOTRE FOURNISSEUR PRÉFÉRÉ
D. – 17-4-71

L'ACTUELLE
SERVICE POSTAL
1130 est, rue de La Gauchetière
Montréal 132

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....

MICHEL BEAULIEU
paysage
COLLECTION LES POÈTES DU JOUR

VIENT DE PARAÎTRE...
PAYSAGE
par MICHEL BEAULIEU
• Un beau recueil de poésie • Une tendresse émouvante • Un style sobre, dépouillé
En vente partout à $2.00 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)
ÉDITIONS DU JOUR
EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

Un entretien avec James Baldwin

QU'EST-CE QUE C'EST ÊTRE NOIR?

— C'est ne pas avoir le pouvoir

par Georges Baguet

"J'ai voulu échapper – au moins un temps – à ce qui m'est imposé dans mon pays: être un Noir, seulement un Noir. J'ai voulu savoir qui j'étais, moi Baldwin. Pour cela, j'ai quitté les Etats-Unis".

C'est ce qu'écrivit Baldwin en 1948 lorsque pour la première fois il vint séjourner à Paris. Ce que fut ce premier séjour hors des Etats-Unis et des ghettos, James Baldwin le raconte au début de son essai: "Personne ne sait mon nom". A Paris, il lui fut donné de vivre pour la première fois sans que sa peau noire ne fasse écran à sa relation à lui-même: Seul, sans masque, à la découverte de son moi véritable.

Ce fut le choc, la grande découverte: le racisme bloque les êtres, les fige et les enferme dans une situation qui les empêche de se trouver eux-mêmes. D'exister.

"J'avais voulu tout simplement prendre de la distance dit James Baldwin, et j'ai découvert en fait combien le mal était profond, puisqu'il nous atteint au coeur de notre moi. C'est beaucoup plus qu'un problème socio-économique. Un cancer au coeur même de la personnalité."

Et cette fois vous êtes venu ici pourquoi?

D'abord, parce que je veux terminer un roman en cours, et que pour travailler je suis mieux en France. Mais, en même temps, pour les mêmes raisons qui m'ont poussé à m'éloigner des Etats-Unis, il y a vingt ans: reculer, prendre mes distances par rapport à la situation des Noirs américains.

Cette situation change, elle n'est plus celle des années 50...

Bien sûr, et même elle change très vite. Il y a eu le temps où King était vivant; celle où Cleaver était encore aux U.S.A.; puis celle où Angela Davis n'était pas arrêtée. Ce qui caractérise la situation actuelle, c'est la lutte des gens opprimés, emprisonnés, que la société est en train de tuer, au sens strict du mot.

Mais ce qu'il y a de permanent c'est que le Noir ne lutte jamais pour lui seul. Il est dans une telle situation qu'il ne peut obtenir sa liberté sans que tout le pays tout entier soit libéré avec lui. Parce que le Noir est d'abord, prisonnier dans la tête des Américains, dans leur esprit, dans leur imagination. En ce sens, c'est eux plus que nous qui ont besoin d'être libérés d'un cauchemar qui a duré trop longtemps.

C'est eux qui ont le plus peur...?

Oui, bien sûr. Moi, j'ai eu le temps de me familiariser avec la peur – et de la vaincre. Mais eux... Eux ils ont quelque chose dans la tête; ils ne peuvent pas s'en défaire. Et alors ils ont peur.

Ils ont peur d'eux-mêmes...?

Oui. Ils ont peur d'eux-mêmes. Peur de quelque chose. Cela est clair quand on voit l'hystérie de beaucoup d'Américains, en Californie, en Alabama, à la seule vue d'un Noir ou d'un Mexicain. Si la présence d'un Noir dans une piscine peut provoquer une telle colère et une telle hystérie, c'est qu'il y a **autre chose** que le fait objectif, la présence d'un Noir. Cette autre chose, elle est en eux. ça a à voir avec eux. La réalité du Noir n'est plus qu'un prétexte qui révèle autre chose.

C'est dans cette autre chose, il me semble, que se loge le drame américain. Le Noir est un prétexte: ils ont créé quelque chose à l'extérieur d'eux-mêmes pour y mettre tout ce qu'ils ne pouvaient pas supporter en eux-mêmes. Finalement le Noir est un substitut. Et comme l'histoire le prouve, ça ne marche jamais. C'est même toujours un désastre.

La libération de l'homme Noir à laquelle nous assistons aujourd'hui remet en cause les relations entre les deux communautés...?

Oui, mais pas seulement les relations, la société blanche elle-même et surtout, à cause de ce que je viens de dire, **l'identité** blanche. Ses principes, qui régissent sa manière de vivre, ses sécurités, son idée du monde, sa réalité même. La libération du Noir remet cela en cause, aussi bien dans la vie publique que dans la vie privée et l'intimité. Les jeunes gens qui se droguent et la majorité silencieuse de Nixon où des adultes s'abritent derrière une politique antique et inutilisable, c'est le même drame. La même crise d'identité.

La libération de l'homme Noir, n'est-ce pas d'abord cette prise de la parole à laquelle on assiste aujourd'hui?

Pourquoi "aujourd'hui"? Il y a longtemps que les Noirs ont pris la parole. Ils l'ont prise du jour où ils ont été mis en chaîne. Mais personne ne voulait les entendre. Le monde qui les enchaînait était alors assez fort pour être sourd. Mais aujourd'hui les choses ont changé. L'Amérique et le monde Blanc n'ont plus la puissance, ni le pouvoir suffisant pour ne pas entendre notre cri – ce cri qui a commencé comme un long hurlement avec les spirituals et qui se prolonge aujourd'hui avec Cleaver, les Panthères et Angela Davis. Ils étaient sourds intérieurement. Aujourd'hui, ils ne le sont plus, parce qu'ils sont moins forts qu'hier. Et c'est ça la crise. Mais ce ne sont pas les Noirs qui ont changé.

Comment expliquez-vous ce changement chez les Blancs?

Il y a beaucoup de raisons. D'abord la seconde guerre mondiale avec sa conséquence: la libération de l'Afrique. La montée des Etats africains a modifié l'image que l'homme Noir avait de lui-même. Le jour où un diplomate américain a dû faire des excuses à un diplomate africain parce qu'on lui avait craché dessus à Washington, ce fut quelque chose d'extraordinaire! Un homme de la Maison blanche faire des excuses à un Noir! C'était jusque là absolument impensable. A moi, on n'a jamais fait d'excuses, parce que j'appartiens à eux. A cause de la montée de l'Afrique, il y a donc eu dans mon pays des Noirs qu'il a fallu respecter. Ainsi toute une génération de jeunes Noirs a grandi dans un monde différent que j'avais connu. Cela ne pouvait pas ne pas avoir de conséquences.

Et puis il y a eu plus grave: le Vietnam, cette guerre contre un peuple de couleur. Comment défendre que l'on se bat pour la liberté alors que dans les ghettos le Noir est toujours dans les chaînes?

L'hypocrisie du système a été dévoilée. C'est ça la crise, ce n'est pas le Noir qui a changé.

Il y a tout de même eu chez les Noirs une montée de la violence?

Je connais bien les Panthères Noires: ils ne sont pas violents, ce sont les flics, c'est le système qui est violent. On oublie trop vite que derrière le masque de couleur – qui n'existe que pour les Blancs d'ailleurs – il y a les gens. Les êtres humains comme tout le monde. Finalement il y a quelque chose de lâche dans cette question: je suis né dans le pays le plus violent du monde, qui l'est aujourd'hui plus que jamais. Ce n'est pas à moi qu'il faut parler violence. C'est avec les Blancs qu'il faut en discuter.

Pourtant les Panthères brandissent le fusil...?

En premier lieu, d'après la Constitution, n'importe quel Américain a le droit de porter des armes. En second lieu les Panthères n'ont pas pris le fusil contre les Blancs. Ils l'ont fait, pour eux, pour que les Noirs ne soient plus à la merci des flics. Les Panthères ont pris naissance dans les ghettos du nord, et tous ceux qui sont nés dans les ghettos, comme moi, comprennent cela: pas un qui, au moins une fois, n'ait été battu, sans excuse et sans recours, par la police. Et si cette police est aujourd'hui si dure avec les Panthères – si le gouvernement veut littéralement les exterminer – c'est parce que les Panthères bénéficient de l'appui de toute la communauté Noire. Pas un avocat, pas un instituteur, pas un prédicateur qui ne soit considéré par les flics comme une Panthère. Et cela est juste: si on me tue moi, ce ne sera pas à cause de mes idées, mais à cause de la couleur de ma peau. C'est aussi simple que ça. Mais ce n'est pas notre violence, c'est la vôtre.

Vous avez écrit que la haine dégradait...

La haine dégrade celui qui hait. C'est une espèce de suicide, parce qu'on ne voit plus les choses en face. Or c'est la maladie dans laquelle rentre le monde Blanc. C'est une panique.

C'est pourquoi je pense qu'en entreprenant le génocide des Panthères Noires et en arrêtant Angela Davis, l'Amérique Blanche s'est laissée prendre à son propre piège. Elle ne peut pas s'en sortir; elle court à sa perte. Cela dit, dans toute mon oeuvre, je me suis intéressé à cette relation difficile, ambigüe, du Blanc et du Noir aux Etats-Unis. J'ai toujours dit que l'un et l'autre étaient liés. Mais aujourd'hui franchement, ça ne m'intéresse plus. Je veux dire que le Blanc s'en sorte ou pas, qu'il périsse en s'enfonçant dans la haine, cela ne m'intéresse plus du tout. Aujourd'hui, je me sens responsable pour quelque chose d'autre et pour d'autres gens.

– Lesquels?

Ceux qui de tout leur être ont faim de liberté. Pour les autres, qui continuent de jouer, je n'ai plus le temps.

Qu'est-ce que la liberté pour vous?

Pour l'enfant du ghetto que je suis, c'est quelque chose qui se situe au niveau le plus simple. C'est regarder son enfant et se dire que la vie pourra être dure pour lui, mais qu'on ne lui marchera pas dessus **parce qu'il** est Noir, ou Juif, ou Algérien, ou n'importe quoi.

La liberté pour moi c'est pouvoir être responsable.

Rediriez-vous aujourd'hui ce que vous avez écrit naguère, que la question la plus importante est celle de l'être...?

Oui, j'ai toujours dit que la question de la couleur – ce que j'appelle le masque de couleur – cache la question essentielle de l'être, parce que l'être n'est ni Blanc ni Noir. Or pour l'Amérique nous n'avons jamais été des êtres, nous n'avons jamais eu de nom. Nous n'avons été que des choses, une créature pour le bien-être de l'homme Blanc, qui n'a jamais eu d'autre vie que celle que le Blanc lui a donnée. Une créature qui n'existait pas par elle-même. Le problème de l'homme Noir – mon problème – est de se trouver lui-même au-delà du masque. Mais dans une société où n'importe quel malheur peut vous arriver parce que vous avez la peau noire, il devient très difficile de repérer la ligne de démarcation entre l'être et la couleur. Entre ce qui est "vous" authentiquement et ce qui dépend du "masque".

Pour les Blancs américains aussi il y a un problème analogue. Etre Blanc, c'est une idée, c'est leur idée, c'est pas la mienne. Et vous êtes aussi Blanc que vous voulez l'être. Si vous voulez vous considérer comme Blanc, c'est votre affaire. Mais à notre époque je pense que ne c'est pas tellement important d'être Blanc.

Il m'a semblé, après mon dernier séjour en Amérique, que les Noirs américains étaient plus responsables, en ce sens qu'ils assumaient leur passé. Par exemple, ils n'avaient pas honte d'en parler. La bourgeoisie notamment...

C'est vrai, on est en train de mettre à jour notre propre histoire. On n'en a plus honte. Cette proclamation que nous faisons en quelque sorte de notre histoire nous lie. Il en résulte que plus que jamais nous ne comptons que sur nous-mêmes. C'est pas Nixon qui va libérer Angela Davis... Voyez-vous, avec Martin Luther King quelque chose s'est terminé. On pouvait encore croire du temps de Kennedy que quelque chose pourrait bouger. Maintenant, non. Et les Noirs n'iront plus à Washington, pour demander. Les droits civiques... nous les réclamons depuis 1619... Ça fait beaucoup, et ça s'est terminé par la mort de King. Ils ont tué Martin, ils ont tué Kennedy, avant ils avaient tué Malcolm.

Martin et Malcolm, c'est finalement le même destin. Mais nous ne sommes pas si bêtes, nous ne sommes pas des clowns.

Pourquoi dites-vous cela?

Parce qu'ils ont tué nos prophètes, et qu'ils s'imaginent encore qu'on n'a rien compris. Mais on a très bien compris. On a eu beaucoup de patience et même beaucoup d'amour, mais finalement on se rend compte que les Blancs ne sont pas capables de voir les choses en face. Et c'est pourquoi aujourd'hui la coupure est radicale.

Ne croyez-vous pas qu'au niveau de l'expression, il y a rupture entre une longue tradition, disons biblique: King, Malcolm, et vous-même, parlent un langage à résonance biblique, tandis que Cleaver se réfère au marxisme?

Cleaver se réfère au marxisme c'est vrai. Mais je crois que malgré cela il s'inscrit parfaitement dans la tradition noire américaine que vous évoquez et qui effectivement a un caractère religieux et biblique. Il y a quelque chose dans le style de Cleaver de très fort et de très honnête en même temps. Le récit de son viol est un bon exemple. Le langage de Cleaver, c'est comme celui de Wright, un langage rude, venu du Sud profond, fortement marqué par l'église. Pour moi, il n'y a pas cassure en ce sens que les chants du sud disaient déjà ce que dit Cleaver aujourd'hui. Ce sont les Blancs qui ont limité ces chants rudes au secteur de la religiosité. Mais "Steel away to Jesus" et autres spirituals célèbres, comme la parole de Cleaver, en réalité chantent la liberté.

Dans les ghettos du Nord, il y a eu cette multitude de petites églises (les store-front churchs) qui nous ont tous marqués profondément. Et l'on peut dire que la révolution noire actuelle est sortie de ces églises. C'est pourquoi le langage de notre révolution est encore un langage biblique. Finalement, on ne brise pas si facilement la continuité d'un peuple. Mais le fait de ce langage et la présence de ces églises n'impliquent pas un attachement aux grandes églises constituées. King s'est éloigné de ces églises, justement, parce qu'il était vraiment religieux. Même chose pour Malcolm et même chose pour moi. A mon avis, les gens qui sont dans l'Eglise ne sont pas religieux; ce sont des lâches. Ils cherchent un refuge, et avec leur croyance ils deviennent de plus en plus méchants. Ils ne croient pas vraiment à l'amour fraternel.

Sur le plan politique qu'est-ce qui vous paraît le plus nouveau et le plus important, en ce qui concerne le combat des Noirs?

C'est d'abord le fait que les Noirs américains trouvent aujourd'hui un appui partout où il y a un combat pour la libération de l'homme. En fait les Noirs américains ont toujours recherché ces appuis. Le pan-africanisme a eu des protagonistes ici, Du Bois, Marcus-Garvey, mais ça n'avait jamais abouti. Ce qui est nouveau, c'est que pour la première fois, ça devient possible. On ne peut pas ne pas voir qu'une grande chaîne relie le mineur noir de Johannesburg et le garçon drogué de Harlem. Ils sont tous deux dans des situations équivalentes et pour les mêmes raisons.

Le second point, c'est que le combat du Noir américain rejoint le combat pour le socialisme. Cela est acquis définitivement. Mais pour mois, l'essentiel du point de vue économique, c'est que le Blanc par le seul fait qu'il soit Blanc est lié aux pays riches, tandis qu'avoir la peau noire ça veut dire que vous ne contrôlez pas les richesses. Que vous n'avez pas le pouvoir.

Etre Noir, ça serait cela: ne pas avoir le pouvoir?

Oui sûrement.

Alors il y a beaucoup de Noirs sur la Terre?

Oui, il y en a beaucoup. Rien qu'aux Etats-Unis, il y en a des milliers et des milliers. Le problème est qu'ils s'en rendent compte.

Que pensez-vous des jeunes, de ce point de vue, hippies et contestataires?

Je crois qu'ils commencent de comprendre que l'on fait bon marcheé de leur vie, je veux dire que la guerre du Vietnam les a mis dans une situation qui les rapproche de celle des Noirs. Et ça arrive aussi de plus en plus que les jeunes Blancs ne veulent pas devenir comme les gens qu'ils voient.

Ils ne veulent pas perdre le pouvoir?

Ils ne veulent pas prendre ce pouvoir.

Il y aurait donc un lien entre ce que l'on appelle la Révolution culturelle aux Etats-Unis et la Révolte Noire?

Oui, mais il y a quand même une grande différence. Les Noirs – les vrais – ne sont pas facilement déçus, découragés ni même étonnés. Ils sont familiers de la souffrance et ils ont eu le temps de comprendre, tandis que pour ces jeunes Blancs, c'est quelque chose de nouveau... trois siècles de chaîne nous séparent, c'est un fait.

James Baldwin, à propos du problème racial aux Etats-Unis, et vous adressant à des Blancs – en France – qu'avez-vous à dire qui vous paraisse essentiel?

Que le problème Noir n'existe pas comme tel. Que ce n'est pas une question de salut pour une ethnie, mais pour nous tous. Car les choses qui arrivent à moi peuvent arriver à vous. Quand il y a la peste dans le monde, c'est tous qui sont menacés. C'est au fond très simple, c'est la seule vérité. Et le monde ne l'entend pas.

Né en 1924, à Harlem, fils de pasteur, James Baldwin appartient à cette génération pour qui le problème Noir n'a pas été d'abord affaire politique, encore moins affaire de lutte de classes, comme le perçoivent aujourd'hui les Panthères Noires. Le problème Noir, Baldwin l'a vécu, au niveau social bien sûr, mais surtout, pourrait-on dire au niveau psychologique. C'est ce que lui reprochent aujourd'hui, un certain nombre de jeunes Noirs parmi lesquels... Eldridge Cleaver: "L'oeuvre de Baldwin est terriblement dénuée d'aspects politiques, économiques ou même sociaux. Ses personnages semblent baiser dans le vide, Bladwin, écrit Eldridge Cleaver, a un don merveilleur pour parler de l'homme, mais il cafouille dès qu'il regarde plus loin."

Cependant ce jugement de Baldwin date de plusieurs années. En fait, la pensée de Baldwin, depuis notamment l'assassinat de King, s'est radicalisée et politisée. En cela Baldwin illustre parfaitement l'évolution récente et décisive de la bourgeoisie noire. C'est, entre autres, l'intérêt de cette interview.

Sur un autre plan, disons intérieur sinon psychologique, Baldwin reste fidèle à son propos. Il est à l'aise dans cette région claire obscure où se nouent les relations inconscientes de l'homme Blanc et de l'homme Noir. En étudiant cette zone difficilement saisissable, il va comme il le dit luit-même, à la recherche de son identité. C'est ce qui donne à son oeuvre une portée universelle.

VENTE de surplus de stock et des **SPÉCIAUX**

EN GRAND SPÉCIAL

AUTEUR	TITRE	PRIX RÉG.	PRIX SPÉCIAL
G. R. Taylor	Jugement dernier	$7.05	$4.50
Léo Ferré	Benoit Misère	$6.40	$4.00
Charroux	Histoire inconnue des hommes depuis 100,000 ans	$5.80	$3.75
Charroux	Le livre des maitres du monde	$5.55	$3.75
Charroux	Le livre des secrets trahis	$5.55	$3.75
Charroux	Le livre du mystérieux inconnu	$6.40	$4.00
J.-F. Revel	Ni Marx, ni Jésus	$5.80	$3.75
David Reuben	Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe . . . sans jamais oser le demander	$8.00	$4.75
Alvin Toffer	Le choc du futur	$8.00	$4.75
Pauwels et Bergier	L'homme éternel (suite du Matin des magiciens)	$8.65	$4.95
	Le Journal illustré de l'Eglise	$4.80	$2.50
	Le Dictionnaire Robert	$16.00	$14.00

Et notre vente de surplus de stock comprend environ 20,000 titres réduits de **30 à 60%**

Venez pendant que le choix est grand
Cette vente se terminera le 8 mai 1971
Le vendredi soir, ouvert jusqu'à 9 heures

Librairie Champigny
4474 rue Saint-Denis Tél.: 844-2587
près de la station de métro Mont-Royal

LA LIBRAIRIE QUÉBÉCOISE
1567A, St-Denis 842-3604
ACHAT
LIVRES USAGÉS
VENTE
Litt. française et canadienne
40 A 60%
DE RÉDUCTION SUR LA MAJORITE

DÉSIRONS ACHETER:

PEINTURES — LIVRES
SCULPTURES — PÉRIODIQUES
CANADIENNES — ANCIENS et MODERNES

R. Deslauriers 6251 rue d'Iberville Mtl, 331 727-7390

ÉCOLE FRANÇAISE D'ÉTÉ
McGILL UNIVERSITY
28 juin au 13 août 1971

- Programme de cours destiné aux étudiants de niveau collégial.
- Préparation du M.A. (avec ou sans thèse). Recyclage des enseignants.
- Programme spécial "Connaissance du Québec".
- Nombreuses activités culturelles.
- 60 cours différents de Langue, Littérature et Civilisation françaises et québécoises.

Stylistique structurale, Linguistique et Sémiologie avec **Georges Mounin** - *Ethno-linguistique* avec **Jean-Claude Corbeil** - *Littérature française* avec **Maurice Descotes, Roger Mercier, Raphaël Molho** - *Littérature québécoise* avec **Robert Vigneault** - *Histoire et politique québécoises* avec **Gérard Bergeron** - *Problèmes de l'Afrique francophone et du Tiers-Monde* avec **René Dumont** - *Histoire de l'art et art contemporain* avec **Henri Barras** - *Musique contemporaine* avec **Serge Garant** - *Jeunesse et contre-culture* avec **Edgar Morin.**

3460, rue McTavish
Montréal 112
Tél.: 392-4678-9

LIVRES
rares, épuisés ou d'occasion
Catalogues adressées sur demande
JEAN GAGNON
28, rue des Jardins B.P. 653 H.V.
Québec 4 Tél. 418, 523-6760
Depuis 18 ans au service des lecteurs.

COURS D'ÉTÉ
Sessions intensives de 2 semaines dans la céramique, pour débutants et avancés. Excellente nourriture et accommodation.
Pour dépliant écrire
POTERIE ROZYNSKA
Way's Mills, Québec.

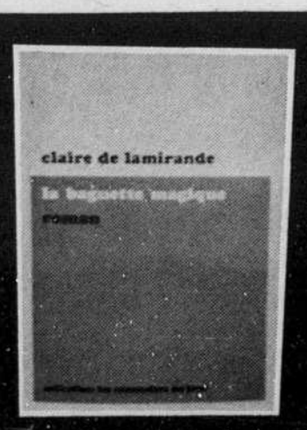
VIENT DE PARAITRE
LIVRES ET AUTEURS QUÉBÉCOIS 1970

À l'occasion de son dixième anniversaire, **Livres et Auteurs québécois** vous présente, en plus de ses comptes rendus sur les meilleurs livres de l'année et de ses chroniques habituelles sur la vie littéraire, des articles spéciaux sur **L'Amélanchier** de Jacques Ferron, **Jos Connaissant** de Victor-Lévy Beaulieu, **Kamouraska** de Anne Hébert, **Les Morts** de Claire Martin, **Un Amour libre** de Pierre Vadeboncoeur, les **Mémoires** de Lionel Groulx, **Ces choses qui nous arrivent** d'André Laurendeau ainsi que des études sur Gaston Miron, Pierre Vadeboncoeur, Gatien Lapointe, Léopold Desrosiers, Jacques Godbout, Jacques Brault, les formes littéraires du roman québécois. **Livres et Auteurs** vous offre aussi un témoignage de Gaston Miron, un poème inédit de Gatien Lapointe et un souvenir en photos de la nuit de la poésie.

Livres et Auteurs québécois est dirigée par Adrien Thério, Pierre Savard, Normand Leroux, Michel Tétu et François Gallays.

En vente dans les librairies ou à
L'Agence de distribution populaire, 1130 Lagauchetière est, Montréal, tél. 523-1182

LIVRES ET AUTEURS QUÉBÉCOIS 1970



VIENT DE PARAITRE...
ÉDITIONS DU JOUR
LA BAGUETTE MAGIQUE
par CLAIRE DE LAMIRANDE
• Le meilleur roman de l'auteur du "Grand Elixir"
• Un style superbe • Une histoire d'amour inoubliable
En vente partout à $3.00 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)
EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

La Bulgarie fait tout ce qu'elle peut pour satisfaire le touriste

La Bulgarie a à coeur, le développement touristique du pays et fait tout ce qu'elle peut pour satisfaire les visiteurs. Ainsi, les touristes qui se rendront cette année en Bulgarie n'auront pas besoin de visa. Un passeport en règle leur suffit. Et quand il s'agit de visiteurs venant d'Amérique, comme les Canadiens, la douane regarde à peine les bagages. De plus, les formules de déclaration de devises ne sont plus requises.

Les Bulgares ne se contentent pas de faciliter les formalités pour les touristes. Ils font tout pour éduquer les gens qui travaillent dans l'industrie du tourisme.

L'enseignement des langues étrangères a pris plus d'envergure et on attache beaucoup plus d'importance aux langues internationales comme l'anglais, le français et l'allemand. Les garçons de table, les chefs, les guides et même les femmes de chambre sont envoyés à l'école pendant l'hiver, afin d'améliorer le service.

Pendant la saison morte, des membres du personnel hôtelier sont envoyés dans les pays les plus avancés dans l'industrie touristique afin de subir un entraînement spécial. Parmi les résultats de ce système d'entraînement est le fait que maintenant en plus de la cuisine nationale, on offre dans les restaurants fréquentés par les touristes de la cuisine française, anglaise et russe.

La Bulgarie compte que tous les efforts qu'elle fait pour attirer les touristes seront récompensés. Cette année, on s'attend à trois millions de visiteurs.

Une chose qui surprend les touristes canadiens circulant en Bulgarie c'est le nombre de campements de Gitans qu'ils voient au long des routes. Tout de suite après les Bulgares et les Turcs, les Gitans forment le principal groupe ethnique du pays. La population "bohémienne" est d'environ 250,000 sur une population totale d'environ neuf millions.

Les Gitans bulgares, comme ceux d'ailleurs, sont originaires de l'Inde – d'où ils sont venus en passant par la Perse et l'Egypte (les Anglais croyaient que cette race venait d'Egypte, d'où le nom de "gypsy").

Les tribus errent à travers le pays comme firent leurs ancêtres lorsqu'ils arrivèrent au 14ème siècle. Le gouvernement a essayé d'intégrer ce groupe à la culture nationale bulgare mais sans succès.

Ils parlent la langue tzigane, gardent leurs costumes traditionnels, n'aiment pas le travail routinier et négligent d'envoyer leurs enfants à l'école.

Même les Gitans qui vivent dans les villes dédaignent la civilisation moderne; ils vivent ensemble dans les quartiers pauvres de Sofia malgré les efforts du gouvernement pour améliorer leur mode de vie... et les faire travailler.

Lorsqu'on passe au-dessus de la capitale bulgare par temps clair, on a une excellente perspective de la ville avec ses boulevards à trois voies, ses édifices sobres, ses églises pittoresques à tours byzantines.

Le trajet de six milles de l'aéroport au centre de la ville ne coûte qu'environ un dollar; c'est plus rapide que l'autocar et à peine plus cher. La plupart des taxis sont de fabrication russe, mais on voit plusieurs Mercédès ultra-confortables.

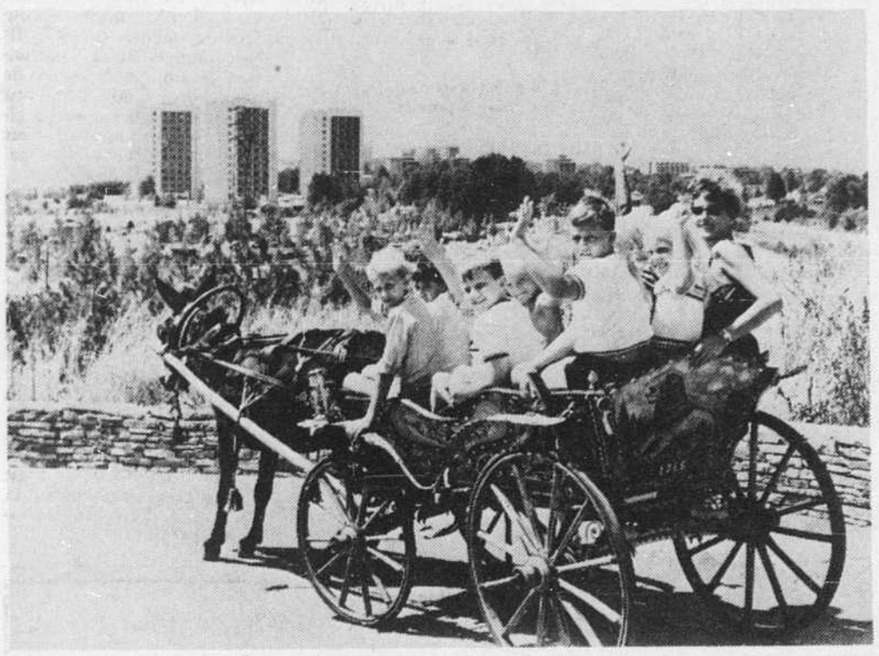
Les Canadiens préfèrent généralement les hôtels de première classe ou de luxe de construction récente. Les prix vont de $6.50 à $12 la nuit tous les repas compris.

Dans les magasins, on paie 12 cents pour un paquet de cigarettes turques, 10 cents pour une livre de raisins ou de pêches, et seulement $1.25 pour un repas dans des restaurants de première classe.

Il y a beaucoup d'aubaines dans la céramique, les tapis, les textiles, les produits en cuir et les sculptures sur bois. Autre aubaine: les disques de musique bulgare. Les magasins de la coopérative des artistes bulgares offrent de très beaux souvenirs.

Dans les centres de villégiature sur la Riviera de la mer Noire, en Bulgarie, on a créé des garderies spéciales pour les enfants afin que les parents puissent eux aussi se détendre complètement. C'est bien de jouer près de papa et de maman... mais quelle aventure que cette promenade le long de la plage dans une voiturette tirée par un âne, pendant qu'une belle jeune fille surveille afin que personne ne tombe en dehors.

On a commencé les travaux cette année afin de construire sur la côte de la mer Noire un nouveau centre de villégiature qui sera appelé Romantica. Ce centre sera deux fois plus grand que les Sables d'Or, le plus important actuellement et comptera quelque 40,000 lits. Ce complexe s'étendra sur sept milles de plage à l'embouchure de la rivière Kamchiya et accueillera les premiers visiteurs en 1974.



Pendant que les parents se détendent sur la plage, au bord de la mer Noire, les enfants font une promenade en voiturette tirée par un âne.

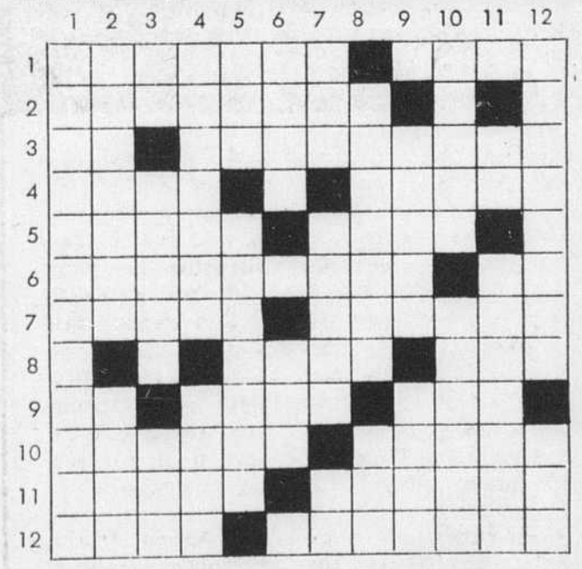
Appel de l'Unesco pour la sauvegarde des monuments de la vallée de l'Euphrate

Le directeur général de l'Unesco, M. René Maheu, vient de lancer, par l'intermédiaire de leurs gouvernements respectifs, aux universités, instituts supérieurs et institutions scientifiques de 34 pays un appel les invitant à participer à la sauvegarde des biens culturels qui seront submergés par les eaux d'un vaste barrage en voie de construction dans le bassin supérieur de l'Euphrate, à 170 km d'Alep (Syrie).

Plusieurs monuments de grande valeur et une trentaine de sites archéologiques qui appartiennent à diverses périodes allant du néolithique aux époques musulmanes tardives, sont ainsi menacés de disparaître dans cette région marquée par de grandes civilisations.

Soucieux de s'entourer de tous les concours possibles dans cette vaste entreprise, le gouvernement syrien – à la demande duquel M. Maheu a lancé son appel – l'est également de témoigner sa reconnaissance à tous ceux qui l'aideraient tant pour le tranfert des monuments que pour les fouilles archéologiques. Aussi a-t-il établi une réglementation spéciale prévoyant que la moitié du produit de ces fouilles sera attribuée aux missions qui les auront exécutées.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1– Nom donné à plusieurs poissons téléostéens. – Tenter avec audace.
2– Action d'annexer.
3– Magnésium. – Famille de monocotylédones ayant pour type la lentille d'eau.
4– Poète grec de l'époque primitive . – Cagneux, qui est tourné en dedans.
5– Du groupe qui comprend les Serbes, les Russes, les Polonais, les Tchèques, etc. – Victoire de Napoléon sur les Prussiens en 1806.
6– Qui suit la doctrine du quiétisme. – Vin produit par la commune d'Ay.
7– Lichen filamenteux. – Horrible à supporter.
8– Imprime. – Berceau.
9– Venu au monde. – Nom donné par les Boers aux plateaux dénudés de l'Afrique du Sud. – Propre.
10– De la nature de l'éther. – Quantité d'or fin contenu dans un alliage de ce métal.
11– Evacua l'urine. – Qui annonce l'hébétement de l'esprit.
12– Quittance. – Vouloir.

Verticalement

1– Ouvrier qui damasquine.
2– Prière. – Individu.
3– Seul. – Femelle du daim.
– Principale difficulté d'une affaire.
4– Remise debout. – Du verbe venir.
5– Direction en général. – Taillera la tête des arbres.
6– Impôt qui consistait dans le paiement d'une redevance en nature au clergé. – Terre entourée d'eau.
7– Agent politique de Louis XV. – Chamois des Pyrénées. – Interjection.
8– Instrument de tisserand. – Démonstratif.
9– Avoir peur (pop). – Prophète hébreu.
10– Mesura au stère. – Accabler de dettes.
11– Obtenu. – Sel de l'acide acétique.
12– Sécher. – Trois fois.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	H	R	A	S	E	O	L	O	G	I	E
2	O	I	■	T	C	H	A	D	■	N	A	■
3	L	E	V	I	E	R	■	R	E	N	D	U
4	I	R	E	■	L	A	■	C	L	O	U	■
5	T	O	R	R	E	N	T	I	E	L	■	C
6	I	D	E	E	■	E	N	T	I	T	E	■
7	S	U	N	N	I	T	E	■	T	S	A	R
8	A	L	C	O	O	L	■	R	E	E	L	U
9	T	E	I	N	T	■	C	U	■	R	I	S
10	I	■	E	C	A	L	E	■	D	■	T	I
11	O	R	L	E	■	I	■	C	O	U	R	T
12	N	H	■	R	A	N	D	O	N	N	E	E

échos touristiques

Le Tourist Council de l'Etat du Michigan vient de publier un calendrier des événements qui se dérouleront jusqu'en août et qui sont de nature à intéresser les touristes. On peut en obtenir un exemplaire à l'adresse suivante: Michigan Tourist Council, Lansing, Michigan 48926.

●

L'industrie touristique en Bulgarie est en plein essor. L'année dernière, ce petit pays des Balkans accueillait 2,505,000 visiteurs, chiffre qui dépassait tous les précédents. L'influx touristique augmente régulièrement chaque année depuis 1958 alors que 85,000 étrangers passèrent leurs vacances en Bulgarie. On s'attend cette année à recevoir trois millions de touristes étrangers.

●

Les prochaines journées internationales du cinéma d'animation se dérouleront à Annecy (France) du 9 au 13 juin 1971; outre la compétion réservée aux films récemment produits et un programme rétrospectif consacré aux pionniers du film d'animation en Europe (Reynaud, Cohl, de Chomon, Bergdahl, Lortac, Starevitch, etc), aura lieu une Rencontre internationale entre élèves et enseignants de tous établissements dispensant un enseignement pratique du film d'animation: écoles de cinéma, d'art, universités, etc.

●

L'Institut de microbiologie de Prague organise, du 1er octobre 1971 au 15 septembre 1972, sous le patronage de l'OMS et de l'Unesco, un cours de perfectionnement, en anglais, sur les problèmes modernes de la biologie. Ce cours est destiné à 15 jeunes diplômés de l'université, titulaires d'une maîtrise de sciences ou d'un grade équivalent, et ayant deux à trois années de pratique dans leur spécialité.

Les candidatures doivent être adressées, avant le 31 mai 1971, à l'adresse suivante: Institute of Microbiology, Budejovicka Street 1083, Prague 4.

●

Au cours des 15 mois écoulés, les visiteurs du zoo de Berlin-Ouest ont jeté des pièces de monnaie totalisant 17.500 deutschemark (26.000F.) dans les bassins installés dans la maison des éléphants et celle des primates. Ces "contributions" sont destinées à l'opération "Nature en danger" organisée par le Fonds mondial de la nature (World Wildlife Fund) et seront consacrées à la réalisation de programmes de conservation.

●

Une empreinte de feuille de vigne sur une pierre estimée vieille de cinq millions d'années a été trouvée dans les steppes de Géorgie. A l'heure actuelle, près de 500 variétés de vignes sont cultivées en Géorgie, où 115,000 hectares sont consacrés au vignobles.

●

Le deuxième concours international des jeunes chefs d'orchestre, organisé par la Fondation Herbert von Karajan, aura lieu à Berlin du 16 au 27 septembre 1971. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 1er juin à la Herbert von Karajan Stiftung, Bundesallee 1-12, D-1 Berlin 15.

●

Etes-vous sujets à la bronchite ou à l'asthme? Dans les Carpates d'Ukraine, un hôpital spécial pour ce genre d'affection a été récemment installé... dans une mine de sel, à 200 mètres sous la surface du sol. Les patients respirent un air saturé de vapeurs de sel, thérapeutique qui semble donner d'excellents résultats.

●

Quelque 1100 fermières de toutes les parties du monde se réuniront à Oslo, en Norvège, du 10 au 20 août, annonce la société Scandinavian Airlines.

●

Au mois d'octobre 1971 une exposition "Interpress" sera organisée conjointement avec la Fédération internationale des journalistes et la Fédération nationale de journalistes hongrois, dans l'enceinte de la Foire internationale de Budapest. On y exposera à l'intention des spécialistes de l'industrie typographique et des organes d'information, des machines et matières d'imprimerie, ainsi que des installations radiophoniques et de TV au service de l'information.

●

LONDRES (CP) – L'ancien paquebot Empress of England de CP Navigation retournera au Canada vers la fin de l'année, sous le nom de Ocean Monarch et le pavillon de Shaw Savill Line. Une fois transformé, le paquebot pourra transporter 1,400 passagers. Il quittera Southampton pour Vancouver le 5 novembre et devrait être à Sydney, Australie le 21 décembre.

HAWAI par Jet

7 jours à partir de: **$65.00**

OUEST CANADIEN
Départ de Montréal par C.P. Air. Tous les samedis à partir du 26 juin. 15 jours avec guide, à partir de **$517.00**

LA CÔTE DES MARITIMES
Départ de Montréal par Air Canada. Tous les samedis à partir du 3 juillet. 8 jours avec guide à partir de: **$299.00**

CONNAISSANCE DU PROCHE ORIENT - ÉGYPTE - LIBAN - TERRE SAINTE - GRÈCE - ITALIE
Croisière dans les îles grecques. 14 juillet - 4 août. **$995.00**

GRÈCE - TURQUIE - YOUGOSLAVIE.
Croisière dans les îles grecques. 10 - 31 juillet. **$1,090.00**

VOYAGES-MISSIONS LTÉE.
235 EST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL 129, P.Q.
TÉL.: 861-8634

Entre Montréal et Paris, on ne pense qu'à vous.



"Ce qu'on est bien quand tu nous mènes."

Atlantique 71 veille à votre confort en tout temps.

Notre personnel, vers toutes nos destinations Atlantique 71, a été choisi pour son expérience et son savoir-faire. Rien ne lui échappe. Nous voulons que le vol vers Paris soit aussi agréable que les vacances que vous y passerez. Après tout, ça fait partie du voyage.

C'est pourquoi nous sommes attentifs à tous les petits services qui font toute la différence. Après un délicieux repas accompagné d'un superbe vin, vous pourrez feuilleter les revues françaises et les journaux qui ne sont là que pour vous permettre de relaxer. Ou encore vous pourrez jouer une partie de cartes ou d'échecs. Ou tout confortablement fermer les yeux, rêvant de joies parisiennes. Avant l'arrivée, vous pourrez vous rafraîchir. A votre disposition sont rasoir, lotion à barbe, crème à mains, eau de cologne et même des brosses à dents. Enfin tout ce qu'il faut pour arriver en Europe frais et dispos.

Consultez un agent de voyage au sujet d'Atlantique 71. Il a tous les renseignements, les brochures, les dépliants, les différents tarifs Atlantique 71. Puis réservez-vous une place à bord de notre vol quotidien Europe 870 vers Paris. Il part à la bonne heure.

Vous verrez qu'Atlantique 71, c'est la vraie façon de voyager vers Paris. Uniquement Air Canada.

En avril et mai, le tarif Atlantique 71 Montréal/Paris, 29-45 jours aller-retour classe économique, n'est que $290.

Montréal-Paris en 747 dès le 6 juillet

AIR CANADA

BAHAMAS

Un programme impressionnant d'activités

NASSAU Bahamas — Le programme des activités pour l'année en cours, aux Bahamas, comprend des concours de pêche, des régates, des courses de bateaux à moteur, des tournois de golf et de tennis, des festivals de musique, les régates de Out Island et le concours de pêche de Bimini, dont la popularité s'accroît sans cesse, plus un spectacle "son et lumière" intitulé "Les canons silencieux" qui se déroule au Fort Charlotte, à Nassau.

Les régates de Out Island ont lieu en avril, à George Town, principale localité des Exumas. Elles durent trois jours. On y voit s'affronter des bateaux qui, en d'autres temps, ravitaillent les 700 îles des Bahamas. Nombre de localités de Out Island organisent des régates: Mangrove Cay, Long Island, Rolleville et Cat Island, en plus de George Town.

Le concours de pêche de Bimini dure également trois jours. Il a lieu au début d'août près de la ravissante petite localité d'Alice Town.

De Nassau, de Freeport et de plusieurs points en Floride, on accède facilement aux Out Islands. La compagnie Out Iland Airways fait le service quotidien de la plupart des îles de la partie nord de l'archipel. Quant aux îles de la partie sud, elles sont principalement desservies par Colony Air Lines.

Huit lignes aériennes assurent le service aux Bahamas, y compris Eastern Air Lines et Air Canada, avec vols quotidiens, sans escale. En outre, plusieurs îles figurent sur les initnéraires de Shawnee Airlines, Mackey International et Chalk's Flying Service.

Des avions frétés sont disponibles aux Bahamas, et au départ de Floride, pour passer d'une île à l'autre, un sport nouveau genre auquel se livrent de nombreux touristes.

Une flotte de bateaux de croisière effectue le service deux fois par semaine entre Miami, Floride, et Nassau et Freeport. Une fois par semaine, au départ de New York, on peut partir en croisière aux Bahamas. En hiver, la douceur du climat attire dans les ports des Bahamas les passagers des luxueux transatlantiques.

La scène touristique est constellée de nouveaux hôtels. L'International Inn, à Freeport, qui a ouvert ses portes récemment, vient d'ajouter 400 chambres à ses aménagements. De l'autre côté de la rue, le complexe King's Inn et Gold Club compte maintenant 800 chambres.

A Nassau, un autre hôtel de 400 chambres, le Sonesta Beach, le long de la magnifique plage Cable, sera bientôt terminé. Pour s'intégrer dans ce nouveau cadre, le terrain de golf du vieux Nassau est en pleine période de rénovation.

Un nouvel hôtel Holiday Inn, sur Paradise Island, sera bientôt terminé et offrira aux touristes 600 chambres de plus.

Parmi les Out Islands, nombreuses sont les îles qui inaugurent des aménagements nouveaux ou rénovent les anciens. Walker's Cay, dans le nord des Bahamas, est maintenant une luxueuse station touristique et un club de pêche sans égal. une auberge de 12 chambres à ouvert ses portes à Pitts Town Point, sur Crooked Island, à l'extrême pointe sud des Bahamas.

A Freeport, vibrant d'activité et d'animation, l'hôtel Coral Beach offre 360 chambres, et l'auberge-restaurant 0 Henry 34 autres.

Le plus grand événement sportif des Bahamas est sans doute le tournoi de golf omnium où s'affronteront les champions pour la bourse de $130,000 au cours de la série des tournois de l'Association des joueurs de golf professionnels. Les plus grands noms du golf y seront représentés, comme l'année dernière où l'on a vu Arnold Palmer, Lee Trevino, Julius Boros, Bruce Campton et le gagnant de l'année dernière, Doug Sanders.

Le tournoi de 1971 est prévu sur un des terrains de Nassau vers la mi-décembre.

D'autres événements sportifs internationaux se dérouleront aux Bahamas parmi lesquels la sixième course annuelle de bateaux à moteurs "500" qui aura lieu le 4 juin. La course attire la plupart des noms illustres des sports nautiques. Des douzaines de puissants bateaux de course se disputeront la vedette sur un parcours de 512 milles marins.

La course des bateaux à moteur Miami-Nassau, une des compétitions parmi les plus ardues, tant pour l'équipement que pour les hommes, aura lieu en octobre.

Plusieurs concours de pêche à l'espadon auront lieu ici et là dans les îles, mais les plus importants se tiendront à Bimini et à Chub Cay dans les Berry Islands.

De nombreuses autres réjouissances attireront les touristes dans ces îles ensoleillées. Les amateurs de plongées sous-marines alimenteront la chronique sportive car peu de lieux au monde peuvent se vanter d'offrir d'aussi nombreuses et exceptionnelles possibilités. Underwater Tours à Nassau exploite la plus grande entreprise de son genre dans le monde. Le Underwater Explorers' Club, à Freeport est également unique en son genre.

En tant que sport, la pêche occupe au Bahamas une place prépondérante et près de 60 poissons comptant parmi les records du monde, ont été pêchés aux Bahamas. Le golf, pour lequel les Bahamas ont acquis une renommée internationale, attire de plus en plus d'amateurs et les terrains où se pratique ce sport ont déjà dépassé la douzaine. Le plus récent, le Shannon Golf Club, a été inauguré il y a peu de temps à Freeport.

Enfin, l'archipel offre toute l'année, le soleil, l'eau claire, les plages au sable blond où il fait bon s'évader pour écourter l'hiver.



Le nouvel hôtel International (au fond) et l'hôtel El Casino, à Freeport, Grand Bahama.



On voit ici un pêcheur gaffant un "wahoo", poisson qui abonde aux Bahamas et dont la chair est exquise.

Szombathely se prépare à accueillir les touristes

La ville Szombathely est située à la frontière occidentale de la Hongrie, à une distance de 140 km de Vienne et à 130 km de Graz. Elle est le chef-lieu du département de Vas et a 65,000 habitants. La ville se réclame d'une passé historique de 2,000 ans étant donné qu'elle fut fondée en 43 par l'empereur Claude sous le nom de Colonia Claudia Savaria. Les monuments du régime romain presque quatre fois centenaire, sont visibles dans le Jardin de ruines, le Sanctuaire d'Isis et au Musée Savaria. La deuxième époque de grande prospérité de la ville se situe à la fin du 18e siècle, lorsque la reine Marie-Thérèse y fonda un évêché. Les constructions grandioses de style baroque issues de cet essor, sont les curiosités remarquables de la ville. Actuellement, la ville vit sa troisième période de prospérité; un grand nombre de nouvelles constructions, d'édifices publics et de logements lui donnant un visage moderne. Les touristes se rendant à Szombathely, ont à leur disposition deux hôtels, un hôtel de touristes et un camping, des bains thermaux, un lac de canotage et de pêche, ainsi que les piscines. On y construira en outre un nouvel hôtel de 1ère catégorie de 110 chambres, l'hôtel Claudius dont les salles de bains seront alimentées d'eau thermale.

Le nombre des touristes attirés par les manifestations traditionnelles "Savaria" augmente d'année en année.

Du 21 au 23 mai aura lieu le concours International de danse "Savaria" dans la Maison de la culture et des sports de la ville. Le vif intérêt que porte le public à cette manifestation est confirmé par le fait qu'aux concours de 1970 les meilleurs danseurs et danseuses de 18 nations, principalement d'Europe, mais aussi du Japon et d'Australie ont participé. Parmi les spectateurs étrangers, c'est le championnat national de Csardas qui remporte le plus grand succès.

Au début du mois d'août de chaque année (en 1971 le 7 et le 8 août) la Flûte enchantée de Mozart est présentée au théâtre de plein air formé par les décors du sanctuaire d'Isis, avec le cncours de l'Opéra d'Etat de Budapest et d'artistes étrangers.

Entre le 8 et le 22 août, c'est la quatrième fois qu'on organisera les cours de vacances "Savaria" dont le programme embrasse des conférences d'art et historiques, agrémentées d'excursions en commun. L'année dernière, des auditeurs de 10 pays étrangers étaient venus pour y assister.

Des possibilités d'excursions très varieées s'offrent aux touristes qui visitent Szombathely.

Les scouts-pionniers chez les Madelinots

Plus de 1,000 pionniers de l'Association des scouts du Canada se rencontreront, venus des quatre coins du pays, dans les Iles-de-la-Madeline, l'été prochain. Ils mettront alors en commun les mille manières de mener la vie des jeunes.

Une enquête auprès des pionniers a révélé que la tendance est au "chantier". Or, les municipalités des Iles-de-la-Madeline offrent des chantiers de toutes sortes, allant de l'aménagement de terrains de camping (le tourisme envahit les Iles) jusqu'à la construction d'un quai flottant à Fatima, en passant par divers travaux de construction, port de plaisance, pont, déblaiement d'une route entre deux îles, installation de clôtures spéciales contre le sable des dunes...

Aux îles, des comités de citoyens sont en formation pour permettre la tenue des travaux. Il semble plus enrichissant pour 50 à 100 pionniers de rencontrer personnellement dans le travail — sur le chantier — les Madelinots qui les inciteront à travailler avec eux, que de voir 1,000 pionniers réalisant un chantier spectaculaire devant les habitants des îles — spectateurs. Les pionniers demandent à être intégrés.

L'entreprise Rond-Point 71 comportera en plus du partage de 1,000 pionniers réunis dans les îles une fiesta ouverte à tous les Madelinots. Il semble qu'après les cinq jours de travail en commun, les gens voudront bien célébrer leur rencontre: une immense fête rassemblant les 15,000 Madelinots des huit municipalités.

La 8ème Biennale de Paris

La VIIIème Biennale de Paris, manifestation internationale, aura lieu en septembre et octobre 1971.

Comme chaque année, elle groupera aux côtés des peintres, sculpteurs, graveurs, architectes, compositeurs, cinéastes, âges de moins de 35 ans, des jeunes metteurs en scène de théâtre — étrangers et français — de moins de 35 ans également, et ne bénéficiant pas de subvention régulière.

La Biennale de Paris s'est toujours attachée à faire connaître d'abord des oeuvres de caractère expérimental dans toutes les disciplines. Elle veut être le lieu de rencontre des propositions les plus audacieuses, les plus complexes ou les plus simples, en un mot, les plus novatrices.

Les metteurs en scène d'oeuvres dramatiques, lyriques ou chorégraphiques qui désireraient présenter un spectacle en création à cette Biennale (seul les spectacles constituant une véritable création seront retenus) doivent réunir un dossier complet comprenant:

Une note sur les activités passées; le texte ou le synopsis de l'oeuvre proposée, une note précisant l'esprit du spectacle; la nature des moyens mis en oeuvre; le nombre des participants; les éléments de décor; les installations techniques (son, lumière, etc.).

Renseignements: Secrétariat de la Biennale de Paris, 11 rue Berryer, Paris 8ème)

VISITEZ L'EUROPE

VISITEZ L'EUROPE AU VOLANT D'UNE AUTOMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Grand choix de RENAULT — VW — CITROEN FIAT — SIMCA — PEUGEOT VOLVO — MICRO-BUS — ETC....

Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis conduire international etc ...
Reservations billets: Bateau - Avion

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200

"Touring Club de France"

Deux semaines en Bulgarie via Paris à partir de $220* tout compris.





Volez par AIR FRANCE de Montréal à Paris (séjour facultatif) et ensuite à La Côte du Soleil. Dans un immense parc, des hôtels modernes bordent une plage de toute beauté. Casino. Sports. Spectacles. Auberges pittoresques. Excursions. Dégustations.

Incroyable, mais vrai — 3e ou 4e semaine gratuite

PAS DE VISA. La Permanence Française, avec bar, bibliothèque et service de renseignements organise excursions et loisirs. Libre choix de restaurants. Consultez votre agent de voyages.

Andrey Petrov, directeur, L'Office du Tourisme Bulgare
1550 ouest, boul. de Maisonneuve, Montréal 107, P.Q.

La Bulgarie m'intéresse. Envoyez-moi vos brochures.

Nom.....
Adresse.....
Ville.....
MD 71

*plus transport aérien Montréal-Paris

LE VOYAGE IDÉAL

pour un premier séjour en Europe

27 mai au 17 juin

FRANCE - Paris et la Côte d'Azur
ITALIE - Rome, Florence Venise, côtes et rivieras, Rimini, Assise et les lacs
SUISSE - Les Alpes et le lac de Genève.

- Organisation **directe** - Exclusivité Malavoy
- Hôtels **de 1er classe partout**
- Direction: François **Nicaise.** A Paris: André **Malavoy.**

Prix: $788. (Can.)
Même tour: du 8 juil. au 29 juil. - 29 juil. au 19 août
du 30 septembre au 21 octobre

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTRÉAL, P.Q.
TÉL.: UN. 1-2485

EUROPE ET TERRE SAINTE



ESPAGNE - FRANCE
TERRE-SAINTE - ITALIE
PORTUGAL

du 27 juillet au 17 août 1971 (21 jours)

avec

M. LE CURE ROBERT FONTAINE

de St-Sébastien d'Iberville (Iberville) Tél: 244-3304 en collaboration avec CP Air et direction technique, Voyages-Missions Ltée, de Montréal.

$988.00 tout compris

L'itinéraire détaillé sera envoyé sur demande.

Le Pushkin, l'occasion rêvée



de vivre des vacances inoubliables.

Embarquez-vous à bord du M.S. Alexandr Pushkin, le plus luxueux paquebot de l'URSS. Dégustez le brandy de l'Arménie, les vins de la Géorgie . . . Entrez dans le tourbillon du folklore ukrainien en dansant avec les membres de l'équipage. Vous vous souviendrez longtemps de ce voyage inoubliable. Et quel avantage, le Pushkin vogue à partir de **Montréal!**

CROISIÈRES TRANSATLANTIQUES DE MONTRÉAL

Dates		Ports d'escale	
19 avril	28 août	Le Havre	Helsinki
21 mai	1er octobre	Londres	Leningrad
23 juin	3 novembre	Bremerhaven	

CROISIÈRE CÔTIÈRE PANORAMIQUE
Départ le 24 juillet — 6 jours — à compter de $160. Montréal, Québec, les Iles St-Pierre et Miquelon, la rivière Saguenay, Montréal.

CROISIÈRES ENSOLEILLÉES AUX BERMUDES
Départs le 31 juillet et le 14 août — 13 jours — à compter de $295. Montréal, Québec, la rivière Saguenay, les Bermudes, les Iles St-Pierre et Miquelon, Montréal.

Pour vous renseigner et réserver, **consultez votre agent de voyages** ou les agents généraux pour l'Amérique du Nord:
march shipping limited
Montréal, 400 Craig Ouest
Toronto, 83 King est
LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA BALTIQUE — Leningrad, URSS.

M.S. Alexandr Pushkin

À la découverte de la FRANCE

TOUR DES PROVINCES DE FRANCE

8 au 29 juillet

- Des **visites** passionnantes et du **repos** en montagne ou au bord de la mer.
- **Art** et **gastronomie. Contacts humains** avec le peuple des Provinces.
- **Hôtels** de toute **1ère classe** partout.
- **Un seul pays** — et c'est assez — si c'est la France.
- **Direction: André Malavoy et Mme J. Malavoy**
- Contrairement à ce qu'on pourrait penser, **c'est pour la France qu'un tour organisé présente le plus d'avantages,** même pour des francophones.

$886. (Can.) tout compris
Même tour: 9 - 30 septembre

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTRÉAL 107, P.Q.
TÉL.: 861-2485

"La maison aux milliers de références"

LE MONDE VOUS INVITE...



Croisières d'été
FLEUVE ST-LAURENT ET ATLANTIQUE
Formule magique de charme et de repos

ALEXANDR PUSHKIN
Deux croisières de 13 jours - $295.
31 juillet et 14 août
Montréal, Québec, le Saguenay avec arrêt à Bagotville, St-Pierre et Miquelon, les Bermudes, Québec, Montréal

24 juillet: croisière de 6 jours - $160.
Montréal, Québec, St-Pierre et Miquelon, le Saguenay, Montréal.

S.S. VARNA — croisières de 7 jours
Départs tous les samedis à partir du 12 juin
Montréal, St-Pierre et Miquelon, Gaspé (excursion facultative à Percé), Montréal.

Basse saison — 12 et 19 juin — 28 août:	$195.
Intermédiaire — 26 juin et 21 août:	$215.
Haute saison — Du 3 juillet au 14 août:	$245.

Mini-Croisière de 3 jours - $95.
Fin de semaine de la Fête du Travail
Départ 4 septembre
Montréal jusqu'à la baie des Ha-Ha et retour

Bermudes - 11 jours $295.
Départ le 7 septembre

TS/S STEFAN BATORY
Départs: 16-23-30 juil. 6 août $220.
Montréal, St-Pierre et Miquelon, Gaspé (excursion facultative à Percé), Montréal.

Mini-croisière de 3 jours - $75.
Départ 13 août
De Montréal à la baie des Ha-Ha et retour

Toutes les croisières du fleuve Saint-Laurent en dollars canadiens — Tarif minimum
Bon choix de cabines dans les catégories supérieures



CROISIÈRES D'AUTOMNE ET D'HIVER
Encore une fois . . .
Bienvenue à Québec . . .
au prestigieux paquebot

S.S. FRANCE
Choix de 2 croisières - Luxe et gastronomie

20 OCTOBRE — AUTOMNE "CARAIBE"
Départ de New York. Escales: St-Thomas, Fort-de-France, la Barbade, St-Martin,
La croisière se termine à Québec le 1er novembre
12 jours - $445

2 NOVEMBRE — "MINI-CROISIÈRE"
De Québec à New York: arrivée le 5 novembre
3 jours - $125

. . . Et en janvier 1972
(il n'est pas trop tôt pour y songer)
La merveilleuse croisière

AUTOUR DU MONDE
New York — Nassau — Trinidad — Brésil — Îles Falkland
Chili — Détroit de Magellan — Tahiti — Îles Fidji
Nouvelle-Calédonie — Nouvelle-Guinée — Indonésie — Hong-Kong
Thaïlande — Ceylan — Inde — Zanzibar — (Tanzanie)
Île de la Réunion — Capetown — Angola — Sénégal
Retour par Cannes et Madère
91 jours — $5,065

Tous les tarifs en dollars U.S.
Plus de 50 années d'expérience à votre service

VOYAGES HONE
1460 ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221
Le métro à notre porte Station McGill/Union
Notre bureau est ouvert le jeudi jusqu'à 6h.30 p.m. - Fermé le samedi

La Finlande : pays de lacs

La Finlande, dont la superficie n'est que le tiers de celle du Québec, se situe à la même latitude que le Yukon, mais jouit d'une température relativement douce, grâce au Gulf Stream. Un tiers du pays se trouve au nord du cercle arctique et cependant on cultive le blé à une latitude très élevée. La Finlande est un pays de lacs et l'exploitation des forêts est l'industrie de base.

Parmi les 4,700,000 Finlandais il y a un fort pourcentage d'intellectuels que les performances des musiciens, des artistes et des architectes intéressent plus que celles des joueurs de hockey. A noter que la ville de Toronto doit les lignes audacieuses de son nouvel hôtel de ville à un architecte finlandais.

Les services transatlantiques d'Air Canada permettent la correspondance dans la capitale britannique avec des vols directs de British European Airways entre Londres et Helsinki. La capitale de la Finlande est une plaque tournante d'où on peut rejoindre rapidement n'importe quelle partie de la Scandinavie. Et puisque Helsinki se trouve à très peu de distance de Leningrad, on peut au début ou à la fin d'un séjour finlandais faire une visite à la Venise du Nord, orgueil de la Russie du temps des tsars dont les trésors sont conservés dans des musées comme l'Ermitage.

Les hôtels de Finlande ont la réputation d'être confortables et l'on y mange bien.

Le finlandais est la langue maternelle d'à peu près 90% de la population. C'est une langue indo-européenne de la même famille que le hongrois, sans lien avec les autres langues européennes. L'autre langue officielle est le suédois – la Finlande ayant fait partie de la Suède pendant 600 ans avant de devenir, au 19ème siècle, un duché incorporé à l'empire russe. Sur les cartes géographiques, les villes sont indiquées sous deux appellations: Helsinki et Helsingfors, Tampere et Tammerfors.

Dans les hôtels et les grands magasins, on parle couramment le français – l'anglais aussi, d'ailleurs – et le voyageur canadien n'éprouve aucune difficulté à s'orienter. Même en dehors des circuits touristiques habituels, on arrive à se débrouiller.

Les Finlandais, qui ont la réputation (vraie ou fausse) de lever volontiers le coude sont également les plus grands buveurs de lait au monde. Ils adorent le lait de beurre, dont un grand pot est placé très souvent au centre de la table, au petit déjeuner.

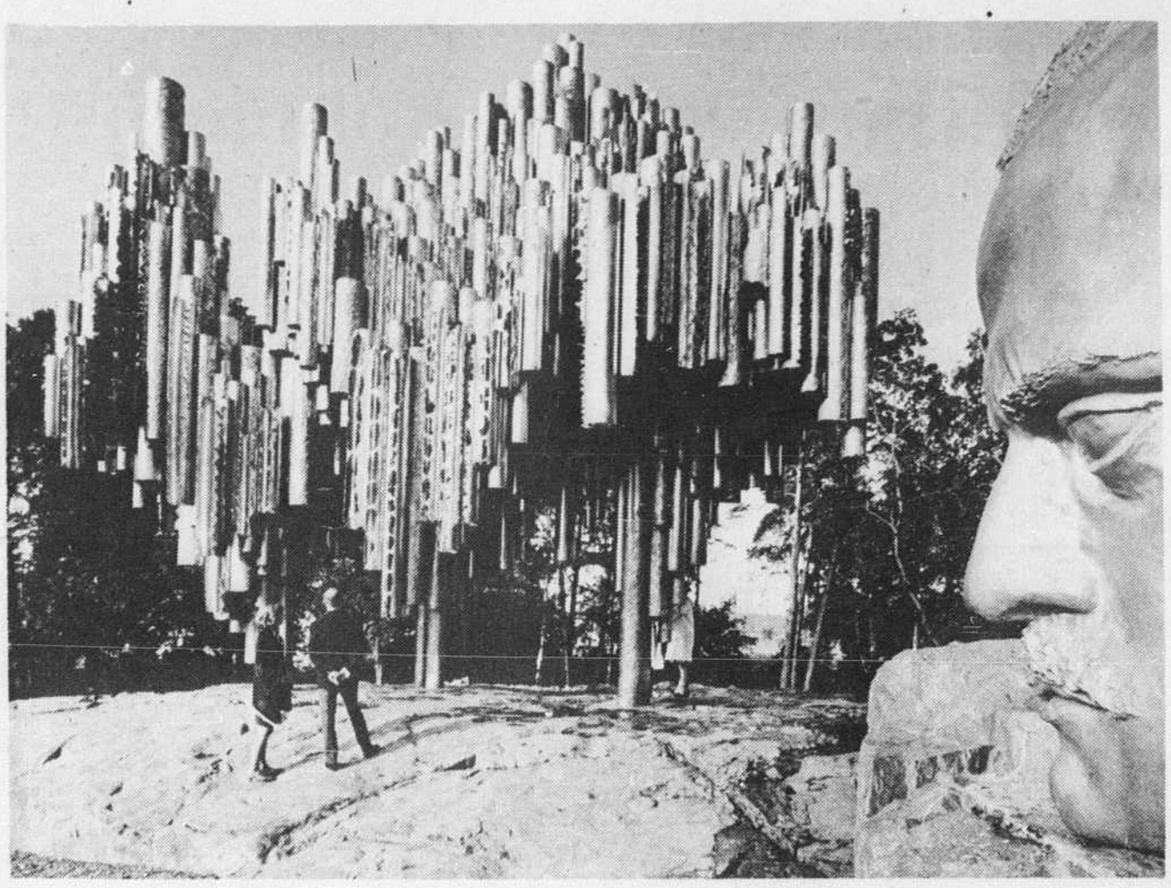
Lorsqu'on est en Finlande, il faut faire un petit tour en Laponie – chose très facile depuis la dernière guerre car le réseau routier a été considérablement amélioré et les services aériens à l'intérieur du pays sont excellents. Vous n'êtes pas sûr de voir des rennes lors de votre passage, mais vous en aurez à souhait aux repas: sous forme de rôti, de viande fumée; en ragout, en renne-burger; on en fait aussi en délicieuse soupe. La cuisine lapone contient également une grande variété de plats à base de poisson.

Les prix sont dans la bonne moyenne. Une chambre d'hôtel coûte moins par nuit qu'au Canada. . . mais, il faut réserver d'avance, surtout en plein été. Un montant pour le service est compris dans chaque facture, et on ne doit pas en donner plus. Les chauffeurs de taxi ne s'attendent pas à recevoir un pourboire.

La coutume des bains sauna est très répandue à travers ce pays – mais les gens qui se jettent dans l'eau glacée après le bain sont probablement des étrangers qui veulent faire de l'épate ou bien des Finlandais qui ont pris un coup de trop.

Dans le nord, il fait jour sans arrêt pendant plus de dix semaines. Par contre, au milieu de l'hiver pendant 51 jours la seule lumière naturelle est celle de l'aurore boréale.

Pour obtenir des renseignements sur la Finlande; s'adresser à l'Office touristique de Finlande, 505 Fith Avenue, New York, N.Y. 10017.



Le monument à Jan Sibelius, dans le parc qui porte le nom du grand compositeur finlandais.

échos touristiques

Selon un porte-parole de Boeing Company, l'Inde connaîtra une expansion de 337% de son industrie touristique d'ici 1980. Un million de touristes se rendraient en Inde en 1981.

●

La Bulgarie a plus que doublé pendant les cinq dernières années le nombre de lits d'hôtel disponibles pour les touristes.

En 1965, on comptait 22,500 lits dans les hôtels de classe internationale; les chiffres l'année dernière étaient de 48,670. Les terrains de camping et les chambres à louer ont monté le nombre total à 220,000 en 1970.

À bord d'un schooner

Croisière au berceau de notre civilisation

Rien n'est entièrement nouveau dans le domaine du tourisme, en particulier s'il s'agit de la Méditerranée. Il y a des milliers d'années, les navires des Phéniciens et des Grecs sillonnaient déjà ce splendide bassin, non seulement à des fins de commerce, mais aussi pour permettre à des gens oisifs de découvrir les sept merveilles du monde.

A notre époque de vacances organisées, la découverte, à bord d'un shooner, des îles qui ont vu naître notre civilisation occidentale est une agréable aventure. Cette nouveauté touristique est offerte par Belvoir Voyages en collaboration avec Swissair.

Les schooners à moteur que l'on utilise pour ces croisières sont le Calypso, le Aspalatos (Labor) et le Nirvana (Talas). Chacun d'eux a dix membres d'équipage et peut recevoir 36 passagers, confortablement logés dans des cabines doubles.

Les schooners lèvent l'ancre dans le port adriatique de Split et naviguent le long de la côte dalmate – l'une des plus belles et des plus pittoresques du monde – en s'arrêtant à plusieurs des mille îles de la région.

La Yougoslavie a une longue histoire dont les témoins – palais romains, vieux monastères, villes et bourgs médiévaux – sont probablement mieux conservés que n'importe quel autre en Europe.

Les croisières offrent aux voyageurs des balades en mer, des promenades charmantes dans les îles, de dégustations de vins locaux qui sont excellents et bon marché, des fêtes folkloriques, des festivals d'été, des guides qui renseignent sur les chefs-d'oeuvre de l'art et du passé.

Si vous le désirez, vous pouvez faire du ski nautique, ou hisser des voiles. Le prix d'une croisière est modeste et ce prix inclut un séjour de 24 heures à Zurich. Incidemment, les guides peuvent s'exprimer en français comme en anglais. Il y a quatre départs de Montréal, dont deux hors saison: le 27 mai et le 9 septembre. Les deux autres départs sont fixés au 1er juillet et au 12 août.

Le départ de Montréal a lieu à 22h.40. L'arrivée à Zurich s'effectue le lendemain, à 10h50. Le transport de Zurich à Split se fait en avion, le samedi, et la croisière commence le même jour.

Le vieux quartier de Split se trouve à l'intérieur des murs du palais de Diclétien. C'est le seul impérial romain qui soit entièrement conservé.

Les îles que l'on visite sont: Hvar, où se trouve un théâtre de style Renaissance construit en 1612; Korcula, où naquit Marco Polo; Mljet, véritable jardin d'émeraude parsemé de lacs salés.

On visite également Dubrovnik, la perle de l'Adriatique; l'ancien port de Kotor encaissé dans des montagnes; Orebic et son vieux monastère; Bol et ses plages; Trogir, ville médiévale la mieux conservée de l'Adriatique.

Le voyage dure en tout 17 jours.

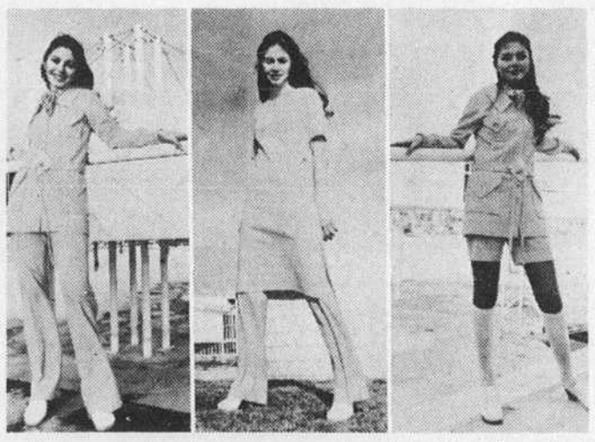
EUROPE, 11 pays . . .
11 mai - 1er juin,
9-30 sept . . . . $935.

TERRE-SAINTE, Bruxelles, Gand, Bruges, Paris, Assise, Rome, Athènes, Delphes, 20 mai - 10 juin,
12 août - 2 sept $927.

OTTAWA en fleurs, Fort Laprairie, Kingsmere, Grottes Laflèche . . .
22-24 mai . . . $ 49.

OUEST-CANADIEN, Stampede, Île Victoria (bateau) . . .
26 juin-16 juil . $420.
3-17 juil . . . . $325.
et TOUT VOYAGE ! sur demande

AGENCES FRANCISCAINES
500, 8e Av., Québec 3.
(523-0031)
Montréal: 861-8634
Ottawa: 728-1984



Neuf cents étudiants seront embauchés à la Place de l'Ontario, à Toronto, durant la saison d'ouverture qui s'étendra du 22 mai jusqu'à la fête de l'Action de grâce. Du nombre, il y aura 105 hôtesses vêtues élégamment (notre document) par Pat McDonagh. Le tissu choisi est le polyester et la couleur jaune bouton d'or. Les accessoires sont en vinyle blanc, de même que les imperméables. La Place de l'Ontario se trouve sur les bords du lac Ontario, près des terrains de l'exposition. Elle comprend des parcs, des restaurants, des boutiques, des discothèques, un forum de 8,000 places, une salle avec écran de 60 pieds sur 80 et un port de plaisance.

Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille . . .
Nous vous proposons plusieurs formules dont les trois principales sont:
A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modeles, kilométrage illimité.
Notre devise: "les meilleurs prix, le meilleur service"

CITROEN · PEUGEOT · RENAULT · SIMCA · FIAT · ALFA ROMEO · MERCEDES · V.W. MATRA, etc.

représentant officiel **EUROP AUTO**

5186 Côte des Neiges, Montréal, P.Q. 735-3083

Europe'71 avec le **Tourisme Français et Air France**

Des circuits de qualité en autocar, hôtels de 1ière ordre, guides expérimentés.

FRANCE-ITALIE-SUISSE, 21 jours - En plus d'un séjour à Paris, vous visiterez la Côte d'Azur - les plus belles villes d'Italie et les paysages pittoresques de la Suisse. **A partir de $849.**

TOUR D'EUROPE - Visite de 7 jours - France - Belgique - Hollande - Allemagne - Suisse - Autriche - Italie. **A partir de $867.**

ESPAGNE-MAROC-PORTUGAL - Circuit intéressant - Madrid - l'Andalousie - Tanger - Lisbonne. **A partir de $790.**

Tour de France - 3 semaines inoubliables . . . **$807.**
Paysages d'Italie - 12 jours - de Paris à Paris . . . . . **$248..**

●

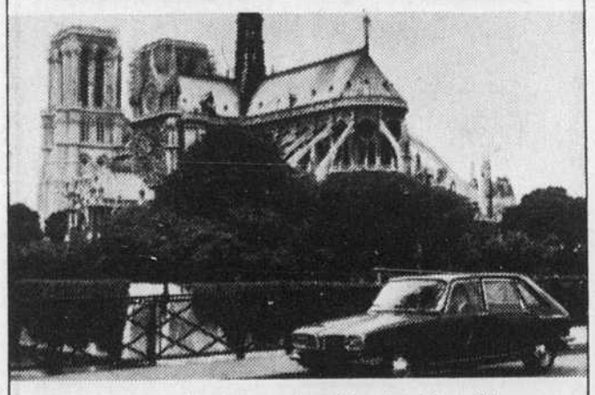
Départs 2 fois par mois à partir du 15 avril.

Profitez des tarifs réduits groupes par avion vers Paris.

Bureaux ouverts tous les soirs jusqu'à 8.30 P.M.
Le samedi de 10:00 A.M. à 4:00 P.M.
3428, rue St-Denis, Montréal 130
Tél.: 842-1751
Stationnement gratuit à l'arrière de l'agence METRO: Station SHERBROOKE

AGENCE DE VOYAGES **VIAU**

Visitez l'Europe et découvrez ses merveilles . . . en Renault.



Le moyen le plus confortable de visiter l'Europe, tout en économisant, c'est en Renault. Allez où bon vous semble. Sans vous soucier d'un horaire. Et prenez le temps de profiter de vos découvertes!

Réservez, avant votre départ, votre Renault au tarif spécial hors-taxes et vous pourrez l'utiliser avec un kilométrage illimité. Vous prenez possession de votre Renault, dès votre arrivée en Europe, dans un de nos centres de livraison. Pour tout renseignement, envoyez le coupon ci-dessous dès aujourd'hui.

SERVICE OUTRE-MER RENAULT

Veuillez m'adresser une documentation complète sur les conditions de votre offre spéciale.

Nom . . . . . .
Adresse . . . . . .
Ville . . . . . Province . . . . . Tél. . . . . .

Automobiles Renault Canada Ltée,
Service outre-mer, C.P. 6400, Montréal 101, Qué. D-4

Holiday Travel Service Inc.
483 OUEST, SHERBROOKE
MONTRÉAL, QUÉ., CANADA

Splendide voyage à travers les plus beaux pays d'Europe

* ESPAGNE * ITALIE * GRÈCE *
(croisière aux îles grecques)
* SUISSE * FRANCE *

du 28 août au 8 septembre
17 JOURS pour seulement . . . $709 tout compris
Nombre de places limité
Téléphonez à vos Conseillers en Voyages:
Jeanine Canaan, Armand Raccah
HOLIDAY TRAVEL: 288-2241

Vacances roumaines

romanesques . . . romantiques

Les paysages idylliques attirent en Roumanie de nombreux vacanciers en quête de poésie et de confort. Contraste entre le passé romain, médiéval et byzantin de l'ancienne Dacie et le modernisme de la Roumanie contemporaine. Oasis arrosée par le Danube au delta luxuriant, baignée par la mer Noire aux plages de rêve et dominée par les Carpates majestueuses. Diversité folklorique et culinaire . . . exubérance héritée des ancêtres latins . . . usage du français . . . autant d'attraits pour le touriste francophone!

Nombreux hôtels, motels, chalets, auberges et pensions de famille. On peut aussi dresser sa tente ou louer un bungalow dans un parc de camping pourvu de toutes les commodités. Visas touristiques gratuits aux postes frontières. Change avantageux ($1 can. = 16.65 lei)



Renseignez-vous davantage. Postez ce coupon sans tarder!

OFFICE NATIONAL DE TOURISME DE ROUMANIE (Service 000)
500 Fifth Ave., New York, N.Y. 10036
Veuillez m'envoyer votre documentation touristique
NOM . . . . . .
ADRESSE . . . . . .
VILLE . . . . . PROV. . . . . .
CANADA . . . . . DEV. 71

Au:
Service de Voyage
du Nouveau-Brunswick
C.P. 1030
Fredericton
Nouveau-Brunswick

NOM . . . . . .
ADRESSE . . . . . .
MD-17-4-71
VILLE . . . . . .
PROVINCE . . . . . .

UN COIN A DECOUVRIR AU CANADA

Ne faut-il pas du temps pour découvrir les belles choses? La province pittoresque vous offre des espaces infinis, de l'air vif et piquant, des plages sablonneuses, des villes historiques.

Il y a de superbes routes pour le voyageur pressé, mais il y a aussi des routes secondaires où peuvent s'aventurer les touristes pour jouir du silence et de la paix.

Avec ses deux cultures anglaise et française, le Nouveau-Brunswick est la première province bilingue au Canada. Elle vous réserve un accueil tout-à-fait spécial!

Remplissez le coupon et mettez-le à la poste. Vous recevrez gratis une brochure Voyage Nouveau-Brunswick. Vous serez impressionné!

NOUVEAU-BRUNSWICK

arts spectacles

Avec "Charbonneau et le Chef"

Le Trident vs l'immobilisme !

par Michel Bélair

Il se passe de grandes choses à Québec! Dans cette ville où l'on a beaucoup plus l'habitude des discussions stériles et des envolées oratoires pour épater la galerie que des véritables réalisations concrètes, il arrive en effet qu'il se passe de grandes choses. Sous le "patronnage" de la désormais célèbre murale de Jordi Bonet, Le Théâtre du Trident semble du moins s'être lancé dans une entreprise de démystification fort intéressante dont il est encore presque impossible de prévoir les conséquences. Sous quelqu'angle qu'on l'analyse en effet, sa dernière production, "Charbonneau et le Chef" est une réussite totale qui soulève, qui suscite peut-être, une plus grande controverse que la querelle de la murale: cette pièce repose du moins globalement le problème de l'existence même du théâtre dans la vieille capitale.

Inutile de préciser longuement ici le sujet de cette pièce: elle raconte l'affrontement de Maurice Duplessis et de l'archevêque de Montréal lors de la grève de l'amiante qui, en 49, mobilisa l'opinion publique québécoise. Déjà à ce niveau, "Charbonneau et le Chef" est une sorte de provocation: Québec compte encore, s'il faut en juger par les réactions de la salle, bon nombre de duplessistes convaincus... De fait, par moments, l'on avait presque l'impression d'assister à un débat politique plutôt qu'à une pièce de théâtre; à ce titre, la réaction du public faisait penser à celle qu'obtient parfois la NCT avec son public étudiant. Profondément impliquée dans ce drame politique qui devait mener à la révolution tranquille, la salle de jeudi soir dernier semblait revivre une controverse qui suscite encore des avis très divers: ce simple fait met d'ailleurs en lumière un des aspects les plus importants de ce qui semble être la politique générale du Trident. Choisissant délibérément de s'incarner au coeur des sujets de préoccupation des habitants de la capitale, le Trident s'impose déjà comme une force vive après à peine quelques mois d'existence: certaines troupes montréalaises auraient peut-être avantage à s'inspirer de ces prises de position. C'est du moins là une définition qui se place sous le signe de la presque provocation et qui répond aux véritables objectifs que devrait poursuivre toute troupe, toute compagnie de production véritablement engagée dans le milieu qui la supporte. Il faut savoir reconnaître l'audace qui a déterminé une telle ligne de conduite; au lieu de se contenter d'importer des spectacles sans lien aucun avec la réalité québécoise, le Trident a choisi au contraire de s'y incarner de façon concrète. Le théâtre à Québec ne sera pas marginal: c'est déjà autant de gagné pour tout le monde.

C'est en ce sens que l'on peut parler d'une entreprise de démystification à tous les niveaux; les politiques générales s'établissent à partir de réalités concrètes et c'est encore en les faisant valoir dans des productions comme "Charbonneau et le Chef" que l'on arrive le mieux à les faire percevoir. Au-delà de toute controverse d'ailleurs, "Charbonneau et le Chef" est une des meilleures productions qu'il m'ait été donné de voir cette année. Relatant et transcrivant fidèlement un climat extrêmement tendu, l'adaptation que Paul Hébert et Pierre Morency ont fait du texte de John Thomas McDonough réussit à donner à un texte, au départ assez quelconque, une profondeur, un rythme et une densité extrêmement convaincants. En exploitant au maximum les possibilités de la salle Octave Crémazie, la mise en scène de Paul Hébert réussit d'ailleurs à imprimer un relief assez exceptionnel à une production beaucoup plus que réussie. Extrêmement vivante et souple, cette mise en scène découpait, par les rythmes parallèles qui y étaient développés, des moments d'intensité où ne se faisaient sentir ni longueur ni surenchère d'aucune sorte. De même au niveau de l'interprétation où Jean Duceppe (le Chef) et Jean-Marie Lemieux (Charbonneau) réussissent tous deux à être constants tout au long du spectacle; cela est monnaie courante, ou presque, pour un comédien de la trempe de Jean Duceppe mais il faut reconnaître que Jean-Marie Lemieux est par moment magistral dans son rôle de Charbonneau. Quant au reste de la distribution, inspirée, semble-t-il, par le travail des deux comédiens principaux, elle aurait pu servir à elle seule à faire la preuve du sérieux et de la qualité générale de la production. Les mêmes remarques s'appliquent aussi pour tout ce qui touche le côté technique du spectacle: décors, costumes, éclairages et bandes sonores, tout cela réflétait les mêmes exigences citées plus haut.

Avec "Charbonneau et le Chef", le Trident met fin de façon brillante à sa première saison d'activité: il faut espérer qu'elle laissera des traces. Que les parti-pris dont elle témoigne sauront s'établir définitivement. Le théâtre à Québec n'est valable, n'est possible que fait par des gens qui reflètent les tensions d'un milieu qui cherche à sortir de son immobilisme. Le Trident n'apportera certes pas la révolution, mais à en juger par les conflits qu'a suscité la querelle de la murale, il ne tardera pas à s'affirmer par sa politique autonomiste, comme un des plus solides adversaires de l'inaction et de l'ordre établi. Le théâtre n'est pas qu'un divertissement; son rôle consiste avant tout à poser des questions, à soulever des controverses, à déclencher des prises de conscience. La ville de Québec, en se donnant une compagnie de production comme le Trident, ne pourra que profiter de cette remise en question. Si le théâtre est possible à Québec, le Trident aura à en faire la preuve...

théâtres

THEATRE CENTAUR: "The Homecoming" de Printer. 20h30.

CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI: "M. Fugues ou le mal de terre" de L'Atlan à 20h.30.

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: "Les Troyennes" Euripide-Sarte. Horaire irrégulier (vérifier à 866-1964.)

THEATRE DE QUAT'SOUS: Relâche

THEATRE SAYDIE BRONFMAN: "Awake and Sign" Horaire irrégulier: (à vérifier)

RIDEAU VERT: "Le contrat" du mardi au samedi à 20h30, le dimanche à 19h30.

La POUDRIERE: "Moumou" du mardi au samedi à 20h30.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID-PELLETIER: "Les Cyniques" - 20h.30. samedi et dimanche

THEATRE MAISONNEUVE: relâche

THEATRE PORT-ROYAL: Le TNM présente "Le misanthrope" de Molière. 20h.-15 samedi. Relâche dimanche.

télévision

SAMEDI

CBFT 2

10.25 Aujourd'hui à CBFT
10.30 L'agent sans secret c
11.00 Robin Fusée c
11.30 Lassie c
12.00 Tour de terre c
12.30 Les aventures du Seaspray c
1.00 Les quatre saisons c
1.15 Le golf et ses étoiles c
2.00 Les aventures célèbres de M. Magoo c
2.30 Histoire sans paroles
3.00 L'Univers des sports
4.00 Les enquêtes Jobidon
4.30 Les cadets de la forêt c
5.00 L'heure des quilles c
6.00 Téléjournal c
6.05 Si jeunesse pouvait
6.30 Tarzan c
7.30 Jinny c
8.00 Film: "Ceux du Cordura" c
10.30 Pierre, Jean, Jacques c
11.00 Politique Fédérale: "Le Parti progressiste-conservateur" c
11.10 Téléjournal c
11.25 Nouvelles du sport c
11.40 Cinéma: "Le retour de Don Camillo" (comédie satirique — Franco-italien 1952)
1.20 Ciné-Nuit: "Barbe-Bleue" (conte — Français 1951)

CFTM 10

8.25 Mire-Musique
8.30 Les P'tits bonshommes
9.00 L'Araignée c
9.30 Super-Héros
10.00 Super Car
10.30 Ciné-Jeunes "La légion du Sahara" (aventures — Américain 1953) c
11.50 Mes amis les animaux c
12.00 Bon Week-End c
1.30 Jeunesse en forme c
2.30 Le Virginien: "La maîtresse de maison" c
4.00 Sur le matelas
5.00 C'est arrivé cette semaine c
6.00 Terre des jeunes c
7.00 Jeunesse c
8.00 Les grands spectacles: "La maison des otages" (policier Américain 1955)
10.00 Brigade Criminelle "Drôle de match" c
10.30 Le 10 vous informe c
11.00 Au-delà du réel: "Opération survie"
12.00 En pantoufles: "Fruits amers" (drame — Fr.-It.-Yougoslave 1966) c
1.30 Dernière édition
1.35 Fin des émissions

CBMT 6

8.43 Standby Six c
9.15 Davey and Goliath c
9.30 Rocky and his friends c
10.00 Tween set
10.30 Tarzan c
11.30 Tee to green c
12.00 Sportstreel noon
12.30 Three star bowling c
1.00 Children's Cinema: c
2.00 Major league baseball
4.30 Sportsweek
5.00 Bugs Bunny and road Runner hour
6.00 Update c
6.00 The Galloping Gourmet c
7.00 The world we live in: "A looks at Sound"
7.30 Highlights
8.00 Hockey c
10.30 Countrytime c
11.00 The National c
11.15 Provincial Affairs
11.21 Night report and sports c
11.40 Ciné-Six: "Secret mission" (espionnage 1964)
1.00 Final report and weather

CFCF 12

9.00 Montreal Bulletin Board
9.15 Morning news c
9.30 Cool McCool c
10.00 Underdog c
10.30 Marc's music shop c
11.00 Joe 90 c
11.30 Animal World: "Looney Goomey" c
12.00 Earthmen are coming c
12.30 Canadian Figure skating championships c
1.00 Captain Ned's showboat c
1.30 Saturday at the movies: "Tale of two Cities" (drame 1958)
3.30 Call of the West c
4.00 Come together c
4.30 Wide world of sports c
6.00 Like Young c
7.00 The Glen Campbell goodtime hour c
8.00 Academy performance: "The Man who shot liberty Valance" (Western — Américain 1962)
11.00 The National News c
11.18 Pulse c
11.45 Saturday night feature movie: "Midnight Lace" (drame — Américain 1960) c
3.00 Montreal Bulletin board

DIMANCHE

CBFT 2

10.25 Aujourd'hui à CBFT
10.30 Le jour du Seigneur c
11.30 Le monde en liberté: "Animaux aquatiques" c
12.00 D'hier à demain "Les Racines du mal" c
1.00 Les travaux et les jours "Reconnaissance légale du syndicalisme agricole"
1.30 Le Français aujourd'hui
2.00 Hockey
3.30 Valérie et l'aventure c
4.00 Entre ciel et terre
5.00 Cinquième dimension
6.00 Téléjournal c
6.05 Invitation au loisir c
6.30 Le trésor du Chateau sans nom . c
7.00 Quelle famille c
7.30 Zoom c
8.30 Les Beaux dimanches: "Jascha Heifetz" (Bach — Bauch — Prokofiev — Debussy) c
9.30 Les Beaux dimanches: "Voyages au bout de la mer" (reportage — 1969) c
10.30 Dossiers: "L'industrie du textile au Canada"
11.00 Téléjournal c
11.15 Sports-Dimanche c
11.30 Cinéma: "L'écume des jours" (conte philosophique et poétique — Français, 1968) c
9.30 Québec sait chanter c
10.00 Auto-Patrouille c
10.30 Le 10 vous informe c
11.00 En pantoufles: "La belle aventurière" (western — Américain 1949) c
12.30 Dernière édition

CBMT 6

9.55 Weather and community anne'ts
10.30 This is the life c
11.00 Would you believe
12.00 Let's talk music
1.00 Analog
1.15 Away out c
1.30 Country Canada c
2.00 Sufukl on science c
2.30 Kaleidosport
4.00 The new Majority
4.56 CBC TV News
5.00 Anderbon Wildlite Theatre
5.30 Hymn Sing c
6.00 Wonderful World of Disney: "Operation undersea" c
7.00 Adventures in rainbow country . c
7.30 The Bill Cosby Show c
8.00 The Ed Sullivan Show c
9.00 The Six wives of Henry VII
10.00 CBC Weekend
11.00 News c
11.15 Nation's Business c
11.21 Night Report and weekend in sports
11.41 Cine-Camp: "Craig's Wife" (drame — 1936)
1.00 Final report and weather

CFTM 10

9.25 Mire-Musique
9.30 Musique canadienne c
10.30 Bon voyage c
11.00 Sauve qui peut: "Le juge" c
12.00 Bon Dimanche c
1.30 Les Champions: "Voleurs de cadavres"
2.30 Coup de filet c
3.00 Le fond des choses c
4.00 Citoyens du monde c
4.30 Télé-Quilles c
5.30 Les Joyeux Naufragés c
6.00 Flipper c
6.30 Bonne soirée c
7.30 Qui Club c
8.30 Vie d'artistes c

CFCF 12

8.45 Montreal bulletin board
9.00 Morning news
9.15 Tomorrow today c
9.30 The Hellenic hour
10.30 Oral Roberts presents c
11.00 It is written c
11.30 Cathedral of tomorrow c
12.30 Teledomenics
2.30 Continental miniature
3.00 The world tomorrow c
3.30 Mr. Chips c
4.00 Travel Program c
4.30 Question period c
5.00 University challenge c
5.30 The New Crusaders c
6.00 Pulse c
6.30 Montreal sports scene c

cinémas

ALOUETTE: — "L'Univers de Christina".
ANJOU: — "Pretty maids Allin a row" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
ARLEQUIN: — "Claude et Greta" 2.50 - 6.10 - 9.30 et "Les techniques de l'amour physique" 1.20 - 4.40 - 8.00.
ART: — "La voie Lactée" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.
ATWATER: — (Cinéma I): "There's a girl in my soup" 1.00 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15
ATWATER: — (Cinéma 2): "The owl and the pussycat" 5.20 - 7.25 - 9.25 Sam. Dim. 1.00 - 3.15 - 5.20 - 7.25 - 9.25.
BERRI: — "Du vent dans les voiles" 2.45 - 6.05 - 9.45 et "Le roi des Grizzlys" 1.00 - 4.20 - 8.05.
BONAVENTURE: — "Danish Blue" 1.20 - 3.00 - 4.40 - 6.20 - 8.00 - 9.40.
SALLE BREBEUF: — "Il y a un homme dans le lit de maman" 3.00 - 7.00 - 9.15.
CANADIEN: "Ton mari est inconnu" 12.20 - 3.25 - 6.40 - 10.15 et "Les matins clairs" 1.35 - 5.00 - 8.30.
CAPITOL: — "Après-ski" 12.50 - 2.55 - 5.00 - 7.15 - 9.30.
CHAMPLAIN: "La chouette et le pussycat" 2.35 - 6.20 - 10.05 et "Interlude" 12.35 4.15 - 8.00.
CHATEAU: — "Tora, Tora, Tora" 12.45 - 3.05 - 5.40 - 8.20.
CINEMA CÔTE-DES-NEIGES: — (Cinéma 1): "Little big man" 1.15 - 3.45 - 6.20 - 8.55.
CINEMA CÔTE-DES-NEIGES: — (Cinema 2): "Colk Turkey" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00.
CINEMA DE PARIS: "La faute de l'abbé Mouret" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
COMEDIE-CANADIENNE: "Playtime" (de Tati) - 2.30 - 5.00 - 7.15 - 9.30.
CREMAZIE: "Mash" 7.30 - 9.30 Sam. Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
DAUPHIN: Salle Renoir: "Le Voyou" 7.30 - 9.40 - Sam. Dim.: 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.30 - 9.40 Salle McLaren: "Midnight Cowboy" 7.30 - 9.30 Sam. Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
ELYSEE: — Salle Eisenstein: "Domicile conjugal" Salle Resnais: "La maison des Bories" du lundi au vendredi 7.30 - 9.30 - (pour les deux salles) Sam. Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
ELECTRA: — "Tora, Tora, Tora" 12.30 - 3.30 - 6.30 - 9.00.
FESTIVAL: — "M. le maudit" 7.30 Dim.: 1.30 - 4.45 - 8.05 et "Exterminating Angel" 9.35 - Dim.: 3.15 - 6.35 - 9.50.
IMPERIAL: — "Le cercle rouge" 4.15 - 6.35 - 9.10
JEAN-TALON: "Les orgies du compte Porno" 6.30 - 9.50 Dim. 3.20 - 6.30 - 9.50 - et "Sept jour de sursis" 8.00 Dim.: 1.30 - 5.30 - 9.50.
KENT: — "Patton" 12.10 - 3.00 - 6.00 - 8.55
LOEWS: — "Mephisto Waltz" 10.30 - 12.40 2.55 - 5.05 - 7.15 - 9.30.
LUCERNE: — "Act of the Heart" 2.45 - 6.00 - 9.40 et "Tell them Willie boy is here" 1.00 - 4.30 - 7.50.
MERCIER: — "Ya Ya mon général" 2.45 - 6.20 - 9.55 et "Chisum" 12.50 - 4.25 - 8.00
MAISONNEUVE: Voir Jean-Talon.
MIDI-MINUIT: "Jeunes filles bien... pour tous rapports" 12.00 - 3.10 - 6.20 - 9.30 et "Mon nom est femme" 1.45 - 4.55 - 8.10.
MONKLAND: — "Mayerling" 1.15 - 5.25 - 9.40 et "Last Summer" 3.45 - 8.00.
OUTREMONT: — "Le Bon, la Brute et le Truand" (Sergio Leone). En français: 3.00 - 6.00 - 9.00.
PALACE: — "Pretty Maids all in a row" 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.20 - 9.30.
PAPINEAU: "Cindy et Donna" 12.35 - 3.40 6.40 - 9.40 et "Garde bébé pour papa" 2.00 - 5.05 - 8.05.
PARISIEN: "Pile ou face" 10.30 - 12.30 - 2.30 - 4.40 - 6.50 - 9.05.
PIGALE: — Voir Midi Minuit.
PLACE DU CANADA: — "Five easy pieces" Sam. Dim.: 1.15 - 3.30 - 5.20 - 7.30 - 9.30.
PLACE VILLE-MARIE: — (Petit cinéma) "Joe" 12.40 - 2.40 - 4.40 - 6.40 - 8.40.
PLACE VILLE-MARIE: — (Grand cinéma): "The Priest's wife" 1.15 - 3.20 - 5.20 - 7.25 - 9.25.
PLAZA: Voir Canadien.
RIVOLI: — "Claude et Greta" 2.50 - 6.00 - 9.10 et "Les techniques de l'amour physique" 1.10 - 4.20 - 7.30.
SAINT-DENIS: — "Les Mâles" 12.29 - 2.44 4.59 - 7.14 - 9.29.
SEVILLE: "Melody" 1.20 - 3.20 - 5.25 - 7.30 - 9.40.
SNOWDON: — "Venus in Furs" 1.30 - 3.30 - 5.25 - 7.25 - 9.25.
VAN HORNE: — "Borsalino" 12.45 - 2.55 - 5.05 - 7.15 - 9.25.
VENDOME: — "L'aveu" 11.45 - 2.10 - 4.30 - 7.00 - 9.30.
VERDI: "Le Bal des Vampires" (R. Polanski). En Français - 7.30 - En Anglais - 9.30.
VILLERAY: Voir Mercier.
WESTMOUNT: — "New Leaf" 1.15 - 3.15 - 5.10 - 7.15 - 9.20.
WESTMOUNT SQUARE: — "Love Story" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00.
YORK: — "Little Murders" 1.00 - 3.05 - 5.05 - 7.10 - 9.10.
CINEMATHEQUE CANADIENNE: — Relâche Sam. Dim. et Lundi.

SALLE RESNAIS — POUR TOUS
4e semaine
**Un petit chef-d'oeuvre. —PARIS-MATCH
Que voilà donc un film que j'aime! —LA CROIX
de JACQUES DONIOL-VALCROZE
LA MAISON DES BORIES
Eastmancolor

elysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN — POUR TOUS
12e SEMAINE
Un film de FRANÇOIS TRUFFAUT
DOMICILE CONJUGAL
JEAN-PIERRE LEAUD CLAUDE JADE
EASTMANCOLOR

L'OEUVRE MAÎTRESSE DE BUNUEL!
"L'UN DES TRÈS GRANDS FILMS DE NOTRE TEMPS!"
5e SEMAINE DE SUCCÈS
Tous les jours à 1h. - 3h. - 5h. - 7h. - 9h. Sam. Rep. à 11.15h. p.m.
POUR TOUS
un film de LUIS BUNUEL
la voie lactée
— CAHIERS DU CINÉMA
LAURENT TERZIEFF - PIERRE CLEMENTI
MICHEL PICCOLI - DELPHINE SEYRIG
et DANIEL PILON
Version originale FRANÇAISE - s.t. Anglais
ÉTUDIANTS $1.00
Tél. 489-0821
EN COULEUR
Art CINEMA
5025, O. SHERBROOKE

en francais
MASH
14 ANS
6ième SEM.
EN COULEURS
un film sanglant d'où jaillit le rire!
SEMAINE: 7:30 - 9:30
SAMEDI-DIMANCHE: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT EN VOTRE NOM

SAM. DIM. 3.00 - 7.00 ET 9.15 P.M.
Doris Day — UN FILM TRÈS DRÔLE! — Brian Keith
IL YA UN HOMME dans LE LIT DE MAMAN
POUR TOUS — EN COULEURS
AUDITORIUM BREBEUF
5625 AVENUE DECELLES MONTREAL

QUATUOR JUILLIARD
LEONID HAMBRO, pianiste
Dimanbe - 25 avril - 16 h 30
Vu le changement de salle des billets sont disponibles à: $2.50 adultes - $1.00 étudiants
PRO MUSICA - 1270 o., Sherbrooke - 845-0532
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

Silly Reisz — 2e SEMAINE — POUR TOUS
Le meilleur Claude Lelouch — L'EXPRESS
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
LE VOYOU
DANIELLE DELORME CHARLES DENNER YVES ROBERT
SEMAINE: 7:30 - 9:40
SAMEDI - DIMANCHE 1:00 - 3:10 5:20 - 7:30 - 9:40
Sally McLaren — 18 ANS
DUSTIN HOFFMAN
JON VOIGHT
VERSION FRANÇAISE
'MIDNIGHT COWBOY'
EN COULEURS
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
SEMAINE: 7:30 - 9:30
SAMEDI - DIMANCHE 1:30 - 3:30 - 5:30 7:30 - 9:30

théâtre du rideau vert
Du MARDI au SAMEDI à 20 h 30
DIMANCHE 19 h 30
Mise en scène RICHARD MARTIN
avec Béatrice PICARD, Léo ILIAL, Pierre BOUCHER, Gaétan LABRÈCHE, Serge TURGEON, Vincent DAVY
le contrat
Comédie de Francis Veber
Décor: Robert Prévost
Costumes: François Barbeau

THÉÂTRE POUR ENFANTS
TOUS LES DIMANCHES
Jusqu'au 25 avril seulement
14 h 30
MARIONNETTES de P. Régimbald et N. Lapointe
"BARBE BLEUE"
15 h 30
THÉÂTRE de Charlotte Savary
"BOUBOULE EN AMÉRIQUE"
4664 rue ST-DENIS
METRO LAURIER
Réservation : 844-1793

UN GRAND ÉCLAT DE RIRE!
PIERRE BRASSEUR
FRANCE DELAHALLE
HENRI VILBERT
TCHAO!
COMÉDIE DE MARC-GILBERT SAUVAJON
29-30 avril, 1-8 mai 8:30 p.m.
Dim. Mat. 2 et 9 mai 2:30 p.m.
Soir: $3.00 $4.00 $5.00 $6.00
Mat.: $2.40 $3.50 $4.00 $5.00
Abonnement aux 2 premières de TCHAO et GARDIEN (18 mai) 10% d'escompte.
En vente: Place des Arts, CCA, 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol) et agences CCA, ville et banlieue, 932-2234
Commandes postales à CCA avec chèque, mandat ou # Chargex.
Étudiant et Âge d'Or ($1.00) à CCA seulement.
COMMANDES PAR TÉLÉPHONE À CCA: 932-2171
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS

d'apres l'oeuvre immortelle D'EMILE ZOLA
14 ANS
la faute de l'abbé mouret
COULEUR
CINÉMA DE PARIS 861-2996
FLEUR DE LYS 288-3303

À l'affiche au VERDI
Avant la tragédie ... la très belle Sharon Tate dans l'immortelle comédie de son époux ROMAN POLANSKI
Vos incisives me chatouillent ... la gorge!
14 ANS
'LE BAL DES VAMPIRES'
en français à 7 h 30
en anglais à 9 h 30
en scope et couleurs
BIENTÔT: "ROSEMARY'S BABY"
verdi 5380, St-Laurent 277-4145

ATTENTION: DERNIERS 5 JOURS
COULEURS — après Z voici L'aveu — POUR TOUS
Costa Gavras — YVES MONTAND SIMONE SIGNORET
VENDOME LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA
HORAIRE: 11.45; 2.10; 4.30; 7.00 & 9.30 P.M.

"PERFECTION DE L'ACTION"
POUR TOUS
ALAIN DELON YVES MONTAND BOURVIL
film de JEAN-PIERRE MELVILLE
3e SEMAINE COULEUR
le CERCLE ROUGE
IMPERIAL 1430 Bleury - 288 7102
PLACE DES ARTS
Auj. et Dim.: 4.15 - 6.35 - 9.10
Lun. à Vend.: Continuel depuis 1 h.
un émerveillement pour les petits... Aladin et la Lampe Merveilleuse
POUR TOUS
75c POUR TOUS
SAMEDI 12.00 2.00 p.m. • DIMANCHE 12.45 p.m.

2 GRANDS CLASSIQUES — 14 ans
2 GRANDS REALISATEURS
Luis Bunuel — L'Ange Exterminateur
Fritz Lang — le maudit
Etudiants $1.00
VERSION ESPAGNOLE/SOUS-TITRES ANGLAIS
VERSION ALLEMANDE SOUS-TITRES ANGLAIS
FESTIVAL 1206, E. STE CATHERINE 525-8600

FOYER DES ARTS EATON 9E ÉTAGE EN VILLE
Exposition-vente des peintures à l'huile de John Davies jusqu'au samedi, 8 mai au Foyer des Arts
EATON
FOYER DES ARTS EATON 9E ÉTAGE EN VILLE

À LA MÉMOIRE de janis joplin et de robert gadouas
EN HOMMAGE à pauline julien georges dor bed dylan
LE FRONT DE LIBÉRATION POÉTIQUE DU QUÉBEC (FLPQ) ET L'INTERNATIONALE FRATERNALISTE présentent
"FAITES LA BOMBE... NON LA GUERRE"
poèmes et chansons pour l'indépendance
Enfin... gilbert langevin
L'AUTEUR DU TEMPS DES VIVANTS
en récital au naturel (à suivre)
annonce commanditée par L'ASSOCIATION ESPAGNOLE INC. jazz/poésie/chansons, 485, Sherbrooke ouest, Montréal Tél.: 844-3691

FESTIVAL D'ART DRAMATIQUE DU QUEBEC
du 21 au 24 avril 1971
mercredi 21 avril 20h30 — "IL SUFFIT D'UN PEU D'AIR" de Renald Tremblay, par la Troupe F.G.H.M. Mise en scène: Marthe Mercure
jeudi 22 avril 20h30 — "L'ARME AU POING, LARME A L'OEIL" de Dominique de Pasquale, par le Monocle Mise en scène: Jean-Pierre Matte
vendredi 23 avril 20h30 — "CA-DIT-QU'ESSA-A-DIRE" de Jacqueline Barette, par le Théâtre Actuel du Québec. Mise en scène: Pierre Meunier.
"ATLANTIS" Création du Théâtre I. Production de Robert Tembeck. Mise en scène de Jill Courtney.
samedi 24 avril 20h30 — "L'ARAIGNEE" (conte japonais) par l'Atelier de Théâtre de l'Université du Québec. Mise en scène: Pierre Régimbald.
"Le lit des dieux" par la Troupe de l'Arabesque. Mise en scène: Serge Marois.
Admission: $1.50 (pour tous)
Grand Théâtre de Québec
Salle Octave Crémazie, tél. 643-8131

arts spectacles

À l'affiche?

LES WESTERNS PREMIÈRE PARTIE: SERGIO LEONE

3e programme RÉTROSPECTIVE des films de

LE BON LA BRUTE et LE TRUAND

le très grand film de SERGIO LEONE

Clint Eastwood Lee Van Cleef Eli Wallach



TECHNISCOPE® TECHNICOLOR®

EN FRANÇAIS tous les soirs à 6:00 et 9:00 sam. dim. 3:00, 6:00, 9:00

WESTERNS à l'OUTREMONT 1248 BERNARD

INFORMATIONS: 277-3233

À l'affiche!

après "Mon Oncle" et "Les Vacances de M. Hulot"
voici le nouveau film de Jacques Tati



TOUS

"Le chef-d'oeuvre du rire" — FRANCE-SOIR

"Le génie à l'état pur" — FIGARO LITTÉRAIRE

Play Time

en couleurs

version originale française

Horaire: tous les soirs 7:15 et 9:30 samedis et dimanches 2:30 - 5:00 - 7:15 - 9:30

un film de jacques tati

arrivez tôt! un succès fou! fou!

2e SEMAINE!

Le spectacle de l'année!

Comédie Canadienne 84 ouest, Ste-Catherine, tél.: 861 3476

LES BEAUX DIMANCHES 18 AVRIL EN COULEUR

20H30



Récital Jascha Heifetz
"L'empereur du violon" joue la Fantaisie écossaise de Max Brüch avec le concours de l'Orchestre national de Paris, des œuvres pour violon et piano et des œuvres pour violon solo

Une réalisation de l'O.R.T.F.

21H30



Voyage au bout de la mer
Un documentaire unique qui illustre le tour du monde d'un solitaire à bord d'un voilier

Une réalisation de Moitessier

REGARDEZ BIEN REGARDEZ RADIO-CANADA AU CANAL 2

La chronique de Jean-Pierre Tadros

Pour battre le cinéma érotique, imposer un cinéma de qualité

Le remous qui est en train de se créer autour de nos ordures érotiques a quelque chose, en soi, d'assez sain. Car, si par ce biais on arrivait à sensibiliser l'opinion publique sur la situation du cinéma québécois, et les conditions de vie déplorable auxquelles il a droit il faudrait alors presque se féliciter que de tels films aient vu le jour. Malheureusement, la tournure que semble prendre cette nouvelle polémique laisse prévoir qu'une fois de plus on risque fort de passer à côté du véritable problème.

Qu'on doive fustiger certains films; cela est évident. Qu'on s'y emploie à longueur de pages; cela l'est moins. Les spectateurs savent suffisamment aujourd'hui ce que vaut exactement un film érotique pour qu'on n'aille pas le lui répéter sur un ton scandalisé Il faut bien comprendre que ce genre de films ne peut survivre que par le scandale (sinon, pourquoi la nudité) et surtout la nudité d'artistes connus); faut-il alors faire le jeu de ces vendeurs modernes d'illusions? En ce qui nous concerne disons que nous n'entendons pas entrer dans ce triste jeu. C'est pourquoi il nous a toujours répugné de citer jusqu'au nom d'un film comme **Pile ou face**. Par contre, si nous nous sommes sentis obligés d'aller de notre petit commentaire à l'occasion de la sortie de **Après-ski**, c'est qu'on assistait là à une nouvelle escalade du mauvais goût. Mieux, c'est que la nature de ce genre de films qui fleurissent au Québec depuis quelque temps, nous montrait au grand jour son vrai visage. Nous l'avons souvent dit et répété, ces films se moquent de leur public; avec **Après-ski**, cela crève les yeux, et personne n'est plus dupe. Avec ce film on ne prend plus la peine de soigner l'emballage; vous voulez de la fesse, et bien on vous en donne, et à tous les détours de couloir, s'il vous plaît. Et comme notre public est en train de se remettre de sa première surprise, de se remettre surtout des charmes de **"Valérie"** et de ses consoeurs; notre public, donc, n'est plus aussi prêt à accepter n'importe-quoi-pourvu-qu'il-y-ait-de-la-fesse.

Par le fait même, il commence à se rendre compte, ce public bon enfant, que sous couvert de nudité on ne faisait que lui servir mirage sur mirage. Car **Après-ski** est suffisamment mal fait pour qu'il se crée une certaine distanciation entre ce qu'il y a sur l'écran et le spectateur. Et celle-ci en a amené plus d'un à se poser finalement certaines questions. Ce qui n'est déjà pas si mal.

Mais l'ennui finalement, c'est qu'en ne parlant que des films-de-cul québécois, on ne finit plus par ne voir que cela. On se crée, il est vrai quelques boucs émissaires, et l'on cogne à tour de bras. Or à quoi cela sert-il au juste de s'en prendre à des cas isolés? Car le problème qui se pose aujourd'hui dépasse **Pile ou face**, et tous les **Après-ski** qu'on pourrait faire et ils sont nombreux. C'est le problème même du cinéma québecois qu'on doit poser.

Supposons qu'on en reste à considérer les films érotiques, quels sont donc les solutions qui s'offrent à nous? Une seule: les interdire. Ce qui serait pour le moins regrettable, car au nom de quoi le ferait-on? Au nom du mauvais goût? Allez donc le définir; et à ce moment-là force nous sera de supprimer les trois-quarts des spectacles qu'on nous montre. Car le mauvais goût ne se réfugie pas uniquement dans le nu. Alors?

Parce que le spectacle de la nudité est blessante et dégradante? Mais tout le monde sait aujourd'hui que le nu n'est pas forcément dégradant, sinon cesserait-on d'aller voir les films de Bergman. Alors que faire?

Réclamer un censeur éclairé qui saurait faire la part des choses, et cela à **votre** place. Comme cela serait facile; l'ennui c'est qu'on s'est rendu compte aujourd'hui, au Québec, et partout dans le monde, des résultats que cela pouvait donner. Aujourd'hui, l'image du "père castrateur" est répudiée. L'utilisation de cette liberté brusquement acquise ne ba pas sans provoquer certains accrocs, est-ce cependant suffisant pour en revenir à une politique de l'autruche?

Je dis que non. Et par le fait même je veux mettre tout le monde face à ses responsabilités. Car s'il y a autant de "refoulés" à se précipiter à **Pile ou face** ce n'est peut-être pas tout à fait la faute aux Fournier, Tassé et autres Cardinal. Alors? Alors, il y a que le problème ne réside pas tellement dans ces films, mais dans notre société qui les engendre. Une société qui ne se tient plus que par les illusions qu'elle crée, et qu'elle renouvelle sans cesse. Et c'est ce monde d'illusions, cette réalité édulcorée, qu'une publicité effrontée entretient, que le public cherche dans tous les **Valérie** qu'on produit. Et dans ce monde de mirage qu'essayent de se créer tous les banlieusards, la liberté sexuelle prend alors l'allure d'un suprême achèvement. Et c'est pourquoi ce genre de films doivent être dénoncés, et non pour leur générosité à nous montrer les formes de ces dames et ces messieurs "du monde".

Dire ceci, c'est peut-être déjà ramener les choses à une plus juste proportion. Mais c'est dire aussi, que c'est tout un système qui reste à revoir, à corriger; et non pas trois malheureux films. Il ne s'agirait pas d'avoir bonne conscience pour si peu Et à ce moment-là il faudrait penser, par exemple, à remettre en cause toute la publicité – ce que certains consommateurs essayent de faire, et auxquels devraient se joindre les consommateurs de films.

Refuser ainsi les solutions trop faciles, c'est par le fait même poser des questions embarrassantes. On pourrait alors se demander pour quelles raisons un cinéma québécois de qualité n'arrive pas à s'imposer? La réponse serait peut-être plus difficile à trouver mais aussi, peut-être, plus utile. Car on s'apercevrait alors que les responsables, ce sont ceux avant tout ceux qui ont laissé se dégrader une situation qui aurait demandé des mesures énergiques. Et par là je désigne tout particulièrement le gouvernement du Québec qui, jusqu'à présent, s'est refusé à promulguer une loi-cadre du cinéma qui aurait protégé notre industrie naissante du cinéma.

Or, l'anarchie existante dans laquelle se trouve la production et l'exploitation cinématographiques au Québec est telle que pour s'affirmer notre cinéma doit absolument être rentable. Or apparamment, on n'a pas trouvé d'autres moyens pour régler cette question que de tomber dans la surenchère érotique; et quand on n'a pas de génie, cela tombe très rapidement dans la pornographie.

Il est cependant impensable qu'un cinéma ne puisse se développer qu'en se voulant à tout prix rentable. Mais pour qu'il se débarrassa de ce fardeau, il faudrait encore que le gouvernement y mette du sien. Et en commençant par prendre les dispositions nécessaires qui permettraient à un film comme "On est loin du soleil" de Jacques Leduc d'être normalement distribué; et non pas de moisir dans quelque frigidaire comme il le fait présentement.

Cela veut dire qu'il devra "convaincre" nos exploitants de salles de cinéma qu'au lieu de faire passer leurs plus mauvais films américains qu'ils nous servent copieusement à longueur d'années, ils devraient rendre leur programmation un peu plus québécoise. On pourrait alors espérer ne plus revivre la comédie qui a entouré la non-sortie d'**Un pays sans bon sens** à l'Alouette.

Le public, alors, saurait que le cinéma québécois ce n'est pas que **Pile ou Face.** Il lui reviendrait à ce moment-là de choisir, et aux éducateurs patentés de l'y aider. Mais là un autre problème se pose. Allez-vous encourager un public bien docile à aller voir un cinéma qui se refuse à enjoliver la réalité, qui refuse les détours trop facile, et qui ne cherche qu'à poser les bonnes questions. Allez-vous encourager un cinéma qui se veut contestataire, et qui, pour ce faire, vous présente la réalité sans fards, la réalité toute crue. Pour tout dire, allez-vous encourager votre public à aller voir **Le mépris n'aura qu'un temps,** par exemple?

Voilà le problème, car l'autre cinéma, celui qu'on ne voit pas, c'est avant tout cela. On comprendra alors qu'on se montre un peu plus discret lorsqu'il s'agit de promouvoir un cinéma québécois qui est à ce point autre que celui qu'on se plait avec autant de condescendance à attaquer.

Et bien, j'ose prétendre que si l'on veut faire oeuvre utile, il faudrait s'employer à donner au vrai cinéma québécois, au seul d'ailleurs qui pourrait se targuer de ce titres – l'autre ne s'en voulant que l'illusion – à donner donc à ce cinéma un public, c'est-à-dire des salles, c'est-à-dire une production convenable.

L'alternative mérite, je crois, d'être considérée.

Comment faire (ou ne pas faire) un film "social"

Dans sa chronique de cinéma, Jean-Pierre Tadros portait dernièrement un jugement extrêmement dur sur le film de Léonard Forest, "La noce est pas finie", présenté par la télévision de Radio-Canada: "La morale de l'histoire, c'est que ne fait pas des films à portée sociale qui veut". Selon M. Tadros, ce film constitue l'illustration "troublante" d'une série de films "dont on est en droit de se demander si leur caractère "social" n'est pas un simple prétexte".

Si l'on s'en tient d'abord au problème général de l'utilité des films d'animation sociale, les interrogations de M. Tadros semblent fort pertinentes en ce sens que la question de l'influence sociale de tels films demeure presque entière. Il faudrait toutefois distinguer clairement trois zones possibles où l'influence de ces films est susceptible de se faire sentir: a) les participants du film, b) le milieu dans lequel s'insère cette expérience cinématographique et, c) le public-consommateur du film.

Dans le cas des participants d'un film, l'influence du cinéma d'animation sociale apparaît évidente comme l'exemple cité par M. Tadros (le film de Fernand Dansereau à Saint-Jérôme) le montre bien: "Le fait est que le film amena incontestablement plus d'un à prendre conscience de leur situation et à préciser leur action et leurs objectifs. . .". A ce même niveau des participants, il est tout aussi évident que le film "Les fleurs sont pour Rosemont" ne peut revendiquer un impact semblable. Ce qui ne signifie pas pour autant que le seul gagnant de ce film soit le cinéaste. Les participants (et le public-consommateur) ont sûrement retiré beaucoup du film dans la mesure où ce dernier démontre que l'animation sociale est soumise à des impératifs précis et comporte ses lois propres qui ne se laissent pas apprivoisées par le premier "apprenti-sorcier" venu. Par ailleurs, il faut reconnaître la nécessité d'études sur l'impact de ces films d'animation sociale sur les participants, sur le milieu plus large où se vit l'expérience et sur le public-consommateur.

C'est précisément à cause de l'existence d'une multiplicité de zones possibles d'influence que la critique de M. Tadros sur "La noce est pas finie" me semble excessive. Si l'on se place au niveau des participants, il est vrai que le cinéaste accorde une faible attention à l'attitude critique que les participants avaient été amenés à prendre face à la fiction qu'ils avaient construite. Cette dimension essentielle du film peut toutefois facilement être récupérée (sauf pour le public-consommateur) si les participants poursuivent leurs discussions à partir du document produit.

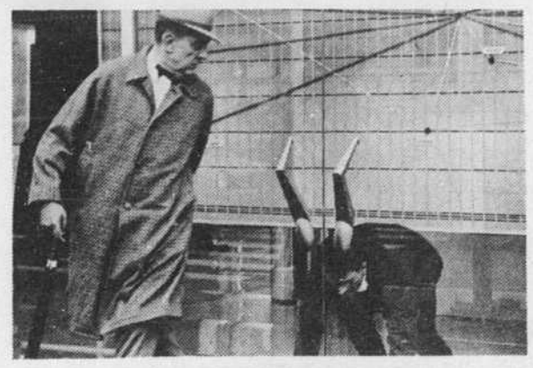
Comme l'intention du film ne se situe certes pas **d'une façon immédiate** dans une perspective de transformation du milieu dans lequel les participants vivent (comme c'est le cas à Saint-Jérôme), il faut examiner la valeur du film de Léonard Forest à partir de sa force d'impact sur le public-consommateur. A cet égard, l'ouvrage de Forest est, me semble-t-il, d'une remarquable efficacité dans l'exposition du thème du changement social. Car un film "social" ne se confond pas avec une simple énumération de problèmes sociaux vécus par une population, même si cette énumération est présentée sous la forme d'une discussion. La première demi-heure du film "La noce est pas finie" vise à introduire l'étranger, porteur de changements; la deuxième demi-heure est réservée à la découverte de la situation socio-économique qui appelle le changement ("la boite à lunch" vide d'une écolière); et enfin, la dernière demi-heure permet d'aborder le phénomène de la résistance au changement si habilement traité à travers la séquence du bris de l'instrument de musique de l'étranger (à qui on reproche le choix d'une chanson irrespectueuse à l'égard des traditions).

En somme, dans la mesure où le film n'est pas évalué par rapport à une reconstitution de l'attitude critique adoptée par les participants face à la fiction qu'ils ont eux-mêmes élaborée, mais plutôt par rapport à la façon dont est posé le problème du changement social, de la résistance au changement et du rôle de l'agent de changement non originaire du milieu en question, le film "La noce est pas finie" s'avère un travail tout à fait remarquable.

Henri Tremblay

Un film à voir

"Playtime" de Jacques Tati



Après l'avoir attendu pendant près de quatre ans, voilà donc le "dernier" Tati: "Playtime". C'est le retour de M. Hulot toujours aux prises avec un monde aussi insolite, mais finalement très proche de nous. Etonnamment proche d'ailleurs puisque c'est un monde entouré de "buildings", où l'on mange dans des "snack-bars" nichés dans des "drugstore". On fera donc connaissance avec une France qui, sous le flot des touristes américains, et des produits tout aussi américains, s'américanise donc. Et dans ce monde il n'y a plus que quelques vieilles reliques (comme cette vieille ménagère qui se demande, en voyant le mot "cheese", si l'on ne pourrait pas parler français comme tout le monde), et quelques âmes romantiques, comme cette jeune touriste américaine qui désespère de voir Paris, le vrai Paris, autrement que par réflexion, pour protester.

Tourné en 70 mm et en son stéréophonique, avec un budget assez considérable, "Playtime" nous réapprend à rire. On ne peut alors que regretter d'évidentes longueurs et une action un peu lâche. Mais c'est là, semble-t-il le prix qu'il faut payer.

La petite comédie des Oscars

C'est sous le signe de la nostalgie que doit se lire le palmarès des Oscars qui viennent d'être décernés à Hollywood. Sept Oscars à Patton (du nom de ce général au "coeur d'acier" de la deuxième guerre mondiale), un Oscar (pour effets visuels) à "Tora, Tora, Tor", film qui relate l'attaque de Pearl Harbour, voilà qui en dit long. Après Calley, rêverait-on de ces magnifiques soldats, que nos jeunes barbus ne veulent plus être?

Mais c'est aussi la nostalgie des super-productions; ces grands spectacles qui font un retour en force au palmarès ("Airport", "Ryan's Daughter" font aussi partie du palmarès) après leur éviction de l'année dernière, où les "petits budgets" avaient pris la vedette.

Ceci dit le choix de l'Académie américain des arts et sciences cinématographiques reste toujours aussi insipide, et répond à des considérations qui n'ont souvent rien à voir avec l'art. Voici ce qu'il en est.

George Scott, qui a refusé de se rendre à la cérémonie estimant ce procédé et cette compétition dégradante a été désigné comme le meilleur acteur de l'année pour son rôle dans "Patton". Glenda Jackson, héroine de "Women in Love" a été désignée meilleure actrice.

Le film "Patton", de Franklin Schaffner, est le grand vainqueur de ce concours, ayant reçu un total de sept Oscars: notamment pour la mise en scène, le meilleur scénario original, le meilleur acteur, la meilleure bande sonore, et, la meilleure direction artistique.

Helen Hayes a été choisie comme meilleure actrice de soutien pour son rôle dans "Airport". En 1932, elle avait remporté l'Oscar comme la meilleure interprète féminine pour son rôle dans le film "The Sin of Madelon Claudet".

L'acteur britannique John Mills s'est pour sa part vu décerner l'Oscar du meilleur acteur de soutien pour son rôle dans le film "Ryan's Daughter", dans lequel il ne disait pas un mot.

Sa nomination, la première annoncée au cours de la 43è cérémonie annuelle, a causé quelque surprise. En effet, le grand favori était le chef indien canadien Dan George, pour le rôle qu'il a joué dans "Little Big Man".

L'Oscar pour la meilleure musique originale a été décerné à Francis Lai, pour le film "Love Story", tandis que John Huston remettait un Oscar spécial à Orson Welles pour les services rendus au septième art.

Le prix de Irving Talberg Memorial" a été décerné à Ingmar Bergman pour la qualité de l'ensemble de sa production. Bergman est le premier étranger à recevoir cette récompense.

Les Beattles, maintenant séparés, on également obtenu un Oscar pour leur chanson "Let It Be" et pour leur contribution à la musique populaire.

Parmi les autres Oscars signalons:

– Meilleur film en langue étrangère: "Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon", Italien.

– effets visuels: "Tora! Tora! Tora!"

– Court métrage documentaire: "Interviews avec des anciens combattants de My Lai".

– Long métrage documentaire: "Woodstock".

– Costumes: "Cromwell".

– Photographies: "Ryan's Daughter".

Et maintenant pour la petite histoire, rappelons que George D. Scott avait déclaré que s'il était gagnant d'un Oscar, il le renverrait. Aussi a-t-on jugé préférable de garder (à son intention) la statuette. Voilà qui est fort sage.

Galeries d'Art

Galerie Godard Lefort 1490 Sherbrooke ouest Montréal

Exposition Jean Mc Ewen Dernier jour

Galerie Godard Multiples 1504 Sherbrooke ouest Montréal

Le Parc Nouveaux multiples

GALERIE DE MONTREAL

Murs ouverts et fermés et autres sculptures

YVES TRUDEAU

Lundi - Ven. 9h. à 18h. Samedi 10h. à 17h.

2060, rue Mackay 937-1530

Carrières et Professions

TECHNOLOGISTE MÉDICAL

Les candidats doivent être membres de la Corporation des Technologistes Médicaux de la Province de Québec.

- Posséder 3 ans d'expérience en biochimie et hématologie et de plus être bilingue.
- Emploi permanent.
- Salaire attrayant.
- Conditions de travail avantageuses et programme complet de bénéfices sociaux.

Les demandes seront traitées confidentiellement.

Faire parvenir curriculum vitae au:

Directeur du Personnel,
Laboratoire d'Expertises Inc.,
C.P. 233,
Montréal 114.

RESPONSABLE PROMOTION ARCHITECTURALE

LE POSTE: Sous l'autorité du directeur général, le responsable doit promouvoir les produits auprès des architectes et des contracteurs généraux.

LES QUALIFICATIONS REQUISES:

Le candidat idéal est âgé de 25 à 35 ans; bilingue, il possède une expérience de 5 ans comme technicien dans la fenestration et le verre scellé; il est familier avec le secteur des architectes et des contracteurs généraux. Un diplôme de niveau technique en spécialité pertinente est un atout.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL:

Salaire selon les qualifications et l'expérience.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet à:

A.D.
C.P. 396
Saint-Hyacinthe, Qué.

Une institution financière nationale, dont le siège est à Montréal, recherche un

COORDONNATEUR DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES

Fonctions:

- Établir et coordonner des programmes d'enseignement visant à fournir aux employés l'occasion d'acquérir la seconde langue officielle.
- Évaluer les progrès des employés et l'efficacité des divers programmes.
- Tenir la direction au courant des progrès.

Exigences:

- B.A. ou niveau équivalent.
- Diplôme de Voix et Images de France.
- Au moins 3 ans d'expérience dans l'enseignement du français aux adultes par V.I.F. et L.F.I.
- Plus de 2 ans d'expérience en administration de programmes d'enseignement des langues auprès d'une société industrielle ou commerciale.
- Parfaite connaissance des deux langues officielles.

Traitement:

A déterminer selon la formation et l'expérience.

Envoyer curriculum vitae complet à:

Case 1472, Le Devoir

CEGEP DE SAINT-JÉRÔME

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF

FONCTION:

Sous l'autorité du Directeur général, il est responsable des archives et de l'information;

Il est aussi responsable du personnel et de l'application des conventions collectives de travail;

Il pourrait être appelé à agir comme secrétaire du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif.

QUALIFICATIONS:

Diplôme universitaire dans le domaine de l'administration ou des relations industrielles;

SALAIRE:

Expérience dans la gestion de personnel.
Selon les normes du ministère de l'éducation.

ADJOINT À L'ÉDUCATION PERMANENTE POUR LE PROFESSIONNEL

FONCTION:

Sous l'autorité du Coordonnateur de l'Éducation permanente, il est responsable de la promotion et de l'implantation des cours de formation professionnelle.

Il établit avec différents organismes (gouvernements, syndicats, associations) des relations continues qui permettront de répondre aux besoins du milieu.

Il exécute toute autre tâche relevant de ses responsabilités, que pourrait lui confier le coordonnateur de l'éducation permanente.

QUALIFICATIONS:

Posséder un diplôme universitaire.
Expérience au niveau de l'enseignement collégial.

SALAIRE:

Selon les normes du ministère de l'éducation.

PRIÈRE D'ENVOYER "CURRICULUM VITAE"
AVANT LE 28 AVRIL 1971 à:
M. Serge LAJEUNESSE, c.g.a.
Contrôleur,
C.E.G.E.P. De Saint-Jérôme,
295 Ave. du Palais,
SAINT-JÉRÔME,
Cté Terrebonne, Qué.

BACTÉRIOLOGISTE

Fabricant de produits pharmaceutiques recherche les services d'un bactériologiste.

Qualifications:

- Détenir un diplôme universitaire.
- Expérience souhaitable mais non essentielle.
- Bonnes connaissances parlées et écrites de l'anglais.

Conditions de travail:

Bénéfices marginaux avantageux. Salaire suivant qualifications et expérience.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Case 1471, Le Devoir

CHIMISTE

Fabricant de produits pharmaceutiques recherche les services d'un assistant au directeur du laboratoire d'analyse et contrôle chimique.

Qualifications:

- Détenir un diplôme universitaire.
- Posséder un mimimum de 10 ans d'expérience dans le domaine.
- Posséder les qualités de meneur d'hommes rendant apte à diriger une équipe de techniciens.
- Bonnes connaissances parlées et écrites de l'anglais.

Conditions de travail:

Bénéfices marginaux avantageux. Salaire suivant qualifications et expérience.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Case 1470, Le Devoir

BIOCHIMISTE

Biochimiste de clinique, bilingue, de préférence PHD, avec expérience dans les méthodes modernes de chimie tant manuelles qu'automatiques, demandé pour travailler dans un laboratoire de clinique desservant un hôpital général de 700 lits.

Il devra seconder dans les opérations de chimie incluant l'endocrinologie et l'analyse d'urine.

Les responsabilités comprendront la participation dans la supervision du contrôle de la qualité, le développement de nouvelles procédures, la recherche et l'éducation.

Veuillez faire parvenir en toute confiance, votre curriculum à:

Case 1473
Le Devoir

COLLÈGE DE LA GASPÉSIE

OFFRES D'EMPLOI

ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL:

Techniques infirmières.
Cinq (5) à huit (8) postes sont disponibles pour l'année académique 1971-1972.

DESCRIPTION:

Enseignement des techniques infirmières en pédiatrie, obstétrique, médecine-chirurgie, psychiatrie.

EXIGENCES:

1- baccalauréat en sciences infirmières ou diplôme d'infirmière et post-scolaire.
2- expérience professionnelle de préférence

SALAIRE:

Suivant l'échelle de la convention collective.

Les candidatures et le curriculum vitae doivent être adressés au:

Service du Personnel,
COLLÈGE DE LA GASPÉSIE,
C.P. 590,
Gaspé, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU GOLFE

demande

UN BIBLIOTHÉCAIRE EN CHEF
POUR SA POLYVALENTE DE SEPT-ILES

FONCTION

Cette personne sera appelée à diriger en titre tout le service de documentation de la polyvalente.

EXIGENCES

Formation de niveau universitaire avec spécialisation en bibliothéconomie et techniques audio-visuelles.

RÉMUNÉRATION

Selon la scolarité et l'expérience.

DATE LIMITE DU CONCOURS: 30 avril 1971

Prière d'adresser curriculum vitae à:

M. François Caron,
Directeur des Services de l'enseignement
Commission Scolaire Régionale du Golfe
700, Avenue Laure,
Sept-Îles, P.Q.

L'Hôpital Jean-Talon de Montréal
recherche

DIRECTEUR MÉDICAL

Éventuellement le candidat peut avoir la possibilité d'accéder au poste de directeur général. Les candidats feront parvenir leur curriculum vitae mentionnant âge, formation et expérience à:

M. Paul-Émile Olivier, Directeur général
Hôpital Jean-Talon
1385 est, rue Jean-Talon
Montréal 329, Qué.
Tél.: 273-5151 local 245

RÉALISATEUR DE TÉLÉVISION À CONTRAT CBOFT - OTTAWA

Émissions de divertissement spécialement sports et reportages.

Salaire: $10,820. à $16,830.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur du Personnel,
C.P. 3220,
Succursale "C",
Ottawa, Ontario.

LE CEGEP DE ROUYN-NORANDA

recherche

- **Professeurs en éducation spécialisée**
  Qualification:
  Formation universitaire en psycho-pédagogie ou l'équivalent.
- **Professeurs en psychologie**
  Qualification:
  Formation universitaire en psychologie.
- **Professeurs féminins d'éducation physique**
  pour enseigner les disciplines suivantes:
  - expression corporelle
  - danse moderne
  - natation et nage synchronisée

  Qualification:
  Formation universitaire.

Faire parvenir curriculum vitae et attestations officielles de la scolarité et de l'expérience à:

Pierre Falardeau, Directeur,
Secteur des lettres et sciences humaines,
Cegep de Rouyn-Noranda,
C.P. 1500,
Rouyn, Qué.,

LA S.S.J.B DE MONT-LAURIER

recherche

DIRECTEUR POUR LA PERMANENCE

FONCTIONS:

- Participe à la conception, à l'élaboration et à l'implantation des politiques de la Société.
- Responsable de la direction du Secrétariat de la Société.
- Représente la Société et ses objectifs dans le milieu.
- Prépare le budget et surveille son application.

CONDITIONS:

- Expérience et scolarité pertinentes avec la fonction.
- Expérience de l'animation (préférable)

TRAITEMENT:

- Selon la compétence et l'expérience.
  Bénéfices marginaux avantageux.

LIEU DE TRAVAIL:

- Mont-Laurier

Les candidats sont priés d'adresser leur curriculum vitae avant le 30 avril 1971 à:

La SSJB du diocèse de Mont-Laurier
a/s Comité de Sélection
Mont-Laurier

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU GOLFE

demande

QUATRE (4) PRINCIPAUX ADJOINTS POUR SON CAMPUS N. 1 DE SEPT-ÎLES

Caractéristiques de la fonction

Chaque adjoint au Principal se verra confié un groupe d'élèves déterminé. Il sera responsable de tous les champs d'activité à l'égard de ce groupe.
Parmi les quatre adjoints, l'un prendra charge particulièrement d'un groupe d'élèves anglophones (environ 200). Un autre s'occupera spécialement des élèves de la formation professionnelle.

Critères généraux d'éligibilité

1- Être légalement qualifié.
2- Posséder une formation de niveau universitaire équivalant à 16 années de scolarité.
3- Compter au moins cinq (5) années d'expérience, soit dans l'enseignement en majeure partie au niveau secondaire ou supérieur, soit à la direction d'une école ou d'un autre poste pédagogique dans les cadres administratifs d'une institution ou d'une commission scolaire.

Critères particuliers

1- Pour le principal adjoint responsable du groupe anglophone: être bilingue.
2- Pour le principal adjoint responsable de la formation professionnelle: avoir une expérience industrielle récente.

Salaire et conditions de travail

Selon les termes de l'entente provinciale couvrant les principaux et principaux adjoints.

Fin du concours: 22 avril 1971

Faire parvenir son curriculum vitae et les documents nécessaires à l'étude de son dossier à:

M. François Caron,
Directeur des Services de l'enseignement,
Commission Scolaire Régionale du Golfe,
700, Avenue Laure,
Sept-Îles, P.Q.

HÔPITAL DES LAURENTIDES

- **Infirmiers (res) soignants (tes) en clinique d'urgence,** en service médico-chirurgical.

  Critères spécifiques:
  - Compétence en soins intensifs
  - Expérience pertinente en "service d'urgence"

  N.B. Accepter un horaire de travail sur un plan de roulement.
- **Infirmiers (res) soignants (tes) en psychiatrie**

  Critères généraux: (pour les deux postes)
  - Équilibre émotionnel
  - Aptitude à pourvoir à l'intégration des soins: aspect physique, aspect psychologique et aspect social.
  - Sens de l'organisation.
- **Bibliothécaire professionnel.**

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au:

Directeur du Personnel,
Hôpital des Laurentides,
L'Annonciation, Comté Labelle, Qué.

La Fédération Canadienne-française de l'ouest

forme un pool de professeurs intéressés à venir enseigner dans l'Ouest canadien

Conditions minimales requises pour enseigner:

- ***Au Manitoba:*** brevet "A"
- ***En Saskatchewan:*** trois années d'études professionnelles; Baccalauréat en Éducation (pas le baccalauréat en pédagogie)
- ***En Alberta:*** trois années d'études professionnelles; Baccalauréat en Éducation (pas le baccalauréat en pédagogie)

PRÉCISION:

La Fédération Canadienne-française de l'Ouest n'engage aucun professeur elle-même; elle ne fait que préparer des listes qu'elle transmet aux Commissions scolaires qui négocient elles-mêmes avec les candidats (es).

Les candidat (e) s qualifié (e) s peuvent obtenir un formulaire en s'adressant au:

Secrétariat de la F.C.F.O.
10008-109e Rue,
Edmonton 14e, Alberta,
Tél.: 422-2736 (403)

ASSURANCES U.C.C.

COMPAGNIE MUTUELLE

Cette compagnie en pleine expansion, avec une équipe jeune et dynamique, recherche des collaborateurs aimant le défi aux postes suivants:

CHEF COMPTABLE

Fonctions principales à couvrir;

- Responsable du personnel, service de la comptabilité,
- Administration et organisation des procédures comptables reliées au service: budget, états financiers, contrôle des revenus et des dépenses . . .
- Collaboration étroite à l'analyse et à l'implantation de tout nouveau système nécessaire à la bonne marche du service.

Le candidat:

- Cours universitaire en sciences de l'administration,
- Bonnes connaissances des langues française et anglaise,
- Aptitudes à diriger le personnel,
- Expérience pertinente aux fonctions précitées.

SECRÉTAIRE

du Directeur du Personnel et des Relations Publiques

Fonctions principales à couvrir:

- Sténographie, dactylographie, implantation d'un système de classification . . .
- Participation active à l'administration du personnel, relations publiques et publicité . . .

La candidate:

- Possède 2 années d'expérience dans le monde du travail,
- Recherche l'initiative et le développement personnel,
- Maîtrise les langues française et anglaise,
- Se sent apte à assumer les fonctions décrites.

CHEF DE SECTION:

- sélection des risques (assurance-vie)

Fonctions principales à couvrir:

- Responsable du personnel de la section,
- Sélection des risques (underwriting) en assurance-vie,
- Administration et organisation des procédures reliées à cette section.

Le candidat:

- Possède un minimum de deux années d'expérience dans ce domaine,
- A démontré des intérêts personnels à développer ses connaissances,
- Se sent apte à diriger du personnel et collaborer avec les autres membres de la Compagnie.

GÉRANTS DE VENTE:

La Compagnie est à la recherche d'hommes intéressés à bâtir et diriger une équipe de représentants exclusifs en assurance-vie et générale dans les grands centres et les différentes régions de la province.

REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS EN ASSURANCE-VIE ET GÉNÉRALE:

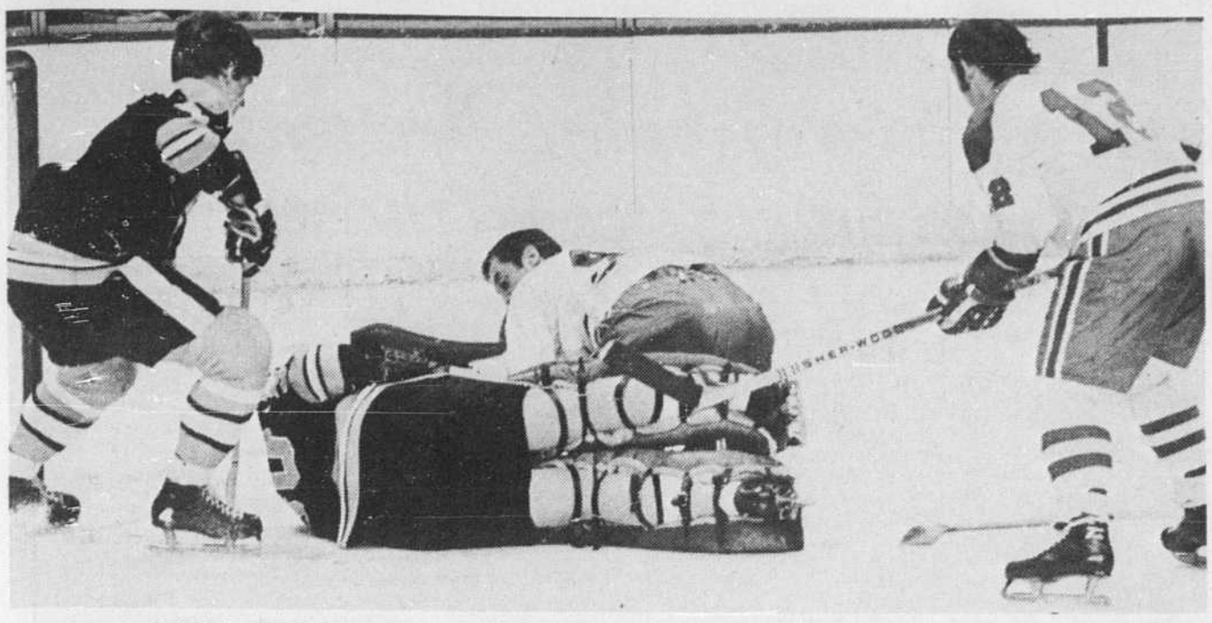
La Compagnie est prête à offrir sa collaboration à des hommes jeunes et dynamiques pour leur aider à se construire une carrière enrichissante dans le service à la clientèle.

SALAIRES ET BÉNÉFICES SOCIAUX AVANTAGEUX

Veuillez adresser votre curriculum vitae au siège social de la Compagnie:

1259, rue Berri,
Montréal 132, P.Q.

a/s M. Robert Bolduc,
Directeur du Personnel et des Relations Publiques,



RIEN D'EXAGÉRÉ À SON SUJET ! Tout ce qui a été dit et écrit au sujet de Bobby Orr ne comporte nulle exagération. Les joueurs du Canadien devront neutraliser ses efforts s'ils veulent triompher des Bruins à Boston demain. Cette photo prise avant-hier soir nous montre Orr se substituant à son gardien Gerry Cheevers, qui vient de plonger pour priver le capitaine Jean Béliveau d'un but. Comme toujours, Yvan Cournoyer est à l'affût, mais le retour ne viendra pas. (Photo Le Devoir par Donati)

Canadien : neutraliser Orr pour triompher

par ANDRÉ TARDIF

Le match d'avant-hier aura démontré hors de tout doute, à ceux qui n'en étaient pas encore tout à fait convincus, que l'homme-clé des Bruins de Boston est leur défenseur Bobby Orr, n'en déplaise aux admirateurs du grand Phil Esposito, le buteur le plus prolifique dans l'histoire de la LNH en saison régulière.

"C'est évident que si nous arrêtons Orr, nous arrêterons les Bruins", de commenter après la partie un Léon Rochefort en verve, lui qui avait enfin l'occasion, dans son rôle de spécialiste du désavantage numérique, de participer pour la première fois à une victoire du Canadien dans cette série.

C'est durant une punition à Orr, l'une des rares qu'il se soit méritées jusqu'ici, que le Tricolore a pris, pour de bon, l'avance, soit à mi-chemin du deuxième engagement. Il est vrai que les Bostonnais étaient alors en désavantage numérique de jeux joueurs, le gardien Gerry Cheevers (qui en a vu de toutes les couleurs ce soir-là) ayant aussi été puni quelques secondes plus tôt.

Orr eut-il évité son infraction (gant fermé sur la rondelle) que Jacques Lemaire n'aurait probablement jamais eu la chande de réussir son but très important. D'ailleurs, le Bleu-blanc-Rouge n'a été que rarement menaçant, jusqu'ici dans la série, durant un avantage numérique, justement à cause de la présence inévitable sur glace du jeune prodige qu'est Orr.

Esposito, à qui son instructeur Tom Johnson confia la tâche surhumaine de contenir l'élan adverse durant les 100 secondes de la double pénalisation, vint bien près, en brisant trois attaques successives, de réussir à lui seul cet exploit. Plus précisément à 16 secondes près. Mais il échoua, et l'effort exigé de lui en cette occasion devait le ralentir considérablement jusqu'à la fin du match.

Avant ce moment dramatique, les Bruins, avec Orr sur la glace, avaient mis leur avantage numérique à profit deux fois pour effacer des avances montréalaises.

Petit jeu dangereux

Rochefort a nié que lui et ses coéquipiers, sachant l'importance d'Orr au Bruins, cherchent à lui faire prendre des punitions.

"Ce serait trop facile si on pouvait faire ça", a-t-il dit. "C'est un jeu très dangereux; il est tellement habile qu'il vous fait plutôt obtenir une pénalisation en deux temps, trois mouvements."

"N'empêche qu'au début du 3ème vingt, alors que le compte n'était quand même que 5-2 (contre un club explosif comme les Bruins, une avance de trois buts n'avait encore rien pour rassurer les partisans du Canadien), on assistait à une altercation entre Pete Mahovlich et Orr, celui-ci devant, tout compte fait, purger une majeure de cinq minutes, contre les sept de "Pete M", l'agresseur.

Sans Orr encore une fois, l'attaque du Boston avait perdu presque tout son mordant et le Canadien se défendit très bien.

La stratégie du Canadien est donc toute trouvée pour demain après-midi: neutraliser les efforts d'Orr, soit en le contrant dans son propre territoire avant qu'il ne puisse réussir à faire démarrer l'offensive des siens, ou encore en lui faisant mériter, d'une façon quelconque, une punition! Son absence réduit alors passablement l'efficacité de son équipe.

Richard est heureux

Un joueur qui aura joué un rôle de premier plan dans la série, que le Canadien gagne ou perde demain, est un vétéran du nom de Henri Richard.

Fatigué mais heureux après la partie, en professionnel averti qu'il est, il a analysé le match de façon succincte.

"Tout le monde patinait ce soir", a-t-il dit, "et quand nous travaillons d'arrache-pied, tu as vu ce qui se produit?"

● MacNeil a probablement déjà fait son choix de gardien pour demain, comme il l'avait d'ailleurs fait dès mercredi pour le match d'avant-hier soir. Mais on ne saura avec certitude que quelques minutes avant la partie qui, de Ken Dryden, Rogatien Vachon ou Philippe Myre, sera dans le filet. Evidemment, les suppositions allaient bon train au Forum avant la victoire de 8-3. Dryden n'avait-il pas donné quelques signes de fatigue dans la défaite de 7-3 mardi? Plusieurs s'attendaient à ce que Vachon prenne la relève.

Mais Dryden était là et il s'est conduit de façon impeccable.

"Pourquoi révélerai-je mon choix à l'avance?" de demander MacNeil. "Je veux que mes trois gardiens soient prêts, physiquement et mentalement, à faire face à la musique. Autrement, les non-élus peuvent se détendre. Un accident quelconque survient à celui qui est choisi et le réserviste n'est pas prêt à prendre la relève."

● Dryden trônait malgré lui, comme il le fait depuis le début de la série, dans la chambre des siens avec la partie. Les journalistes sont tout oreilles à ses nombreuses remarques et observations, toujours faites de façon pondérée et à voix très basse. Il donne l'impression de vivre un véritable conte de fées, et semble sans cesse se demander si ce qui lui arrive est bel et bien vrai.

Au sujet de l'ovation-monstre que la foule lui réservait, debout, à l'annonce de la passe qu'il obtenait sur le 2ème but du grand Peter Mahovlich, il a dit: "C'est la première fois que cela m'arrive; j'étais réellement gêné." Il a ajouté que sa passe compensait pour deux autres déblaiements qu'il avait tentés durant la rencontre alors que la rondelle était arrivée sur des bâtons ennemis.

● Petite remarque caractéristique de la part d'Yvan Cournoyer, que l'on félicitait pour une autre partie endiablée: "Il y a beaucoup d'argent à l'enjeu, ça mérite qu'on se force un peu".

● Plusieurs partisans du Canadien expriment maintenant l'opinion que même si leur équipe se fait éliminer demain, elle aura bouleversé les pronostics des experts et donné la frousse aux Bruins, l'une des grandes formations offensives dans l'histoire de la LNH.

Ronald Caron, pour un, est très heureux du rendement des nombreuses recrues, lui qui, en qualité d'adjoint au directeur général Sam Pollock, a joué un grand rôle comme ancien dépisteur en chef, dans le recrutement et le développement du la plupart de ces jeunes.

● Les défenseurs du Tricolore ont, en bloc, joué leur meilleure rencontre de la série. Pendant que Jacques Laperrière et Terry Harper disputaient leur solide partie défensive habituelle, Jean-Claude Tremblay, surtout, s'est retrouvé comme bougie d'allumage d'une attaque trop souvent anémique. N'a-t-il pas été récompensé de ses efforts par un but et deux passes? Selon un connaisseur, le sort du Canadien demain après-midi "repose sur le bâton de J.-C." N'avait-il d'ailleurs pas été le joueur-clé dans la conquête de la coupe Stanley par les siens, au printemps de 1967 contre les Red Wings de Détroit?

● Pendant que Canadien et Bruins règleront leurs comptes une fois pour toutes en après-midi, les Black Hawks de Chicago, au repos depuis une semaine, s'attaqueront, demain en soirée (à 8h30) et à domicile, aux Rangers de New York, qui viennent de prendre difficilement la mesure des surprenants Maple Leafs de Toronto. Le 2ème match de cette demi-finale aura lieu mardi soir, encore à Chicago, puis le 3ème à New York jeudi prochain. Les North Stars du Minnesota, suite à leur brillante conquête des Blues de Saint-Louis rencontreront, dès mardi, le gagnant de la série Boston-Montréal.

● L'écart de cinq buts en faveur du Canadien lui permettait de rejoindre les Bruins, 24 chacun, pour le nombre de buts réussis jusqu'ici en six parties. Par contre, les Bostonnais dominent encore au chiffre des lancers, 238 contre 197, même si les Montréalais ont réduit la marge grâce à leur avantage de 43-32 avant-hier. Après cinq parties, les Bruins avaient un avantage 206 à 154.

● L'histoire ne dit pas si l'article de notre jeune confrère François Lemenu, paru la journée du match et portant sur l'énorme avantage des Bruins dans le domaine des mises au jeu, a eu un effet bénéfique. Mais n'empêche que les joueurs de centre du Canadien ont gagné beaucoup plus de mises au jeu avant-hier que lors des parties précédentes.

● La maison National Sports Productions, dont le président est Roland Saucier (fondateur du poste CFGL-FM), déjà responsable du programme, de la publicité et autres propriétés relatives au Canadien et au Forum, vient d'obtenir l'exclusivité des droits de diffusion impliquant l'équipe, soit pour la radio et la télévision. M. Saucier, alors employé de l'agence de publicité MacLaren, a été responsable de la première partie télédiffusée du Tricolore en 1952.

● David Molson, président du Canadien, vient de faire parvenir une lettre à Ralph Graves, rédacteur en chef de la revue "Life", où il proteste avec véhémence contre un article récent signé Mordecai Richler, et où ce dernier lui aurait attribué des déclarations tout à fait erronées.

La Chine Populaire est la bienvenue aux Jeux Olympiques — Brundage !

SANTA BARBARA, Californie (AF) — Le dégel des relations entre les Etats-Unis et la Chine populaire, amorcé par l'invitation à Pékin de l'équipe de tennis de table américaine, a amené M. Avery Brundage, président du Comité olympique international, à souligner une nouvelle fois que les portes des Jeux olympiques restaient ouvertes aux Chinois.

"Nous leur avons répété que notre but était d'unir la jeunesse mondiale et qu'ils étaient les bienvenus au sein du mouvement olympique international s'ils étaient disposés à respecter ses règlements", a déclaré le président américain du CIO, actuellement en vacances dans sa propriété de Santa Barbara en Californie.

"Le sport de la Chine populaire est un mystère très intriguant. Il ne tient qu'à lui de faire acte de candidature aux jeux", a ajouté M. Brundage, âgé de 83 ans et dont le mandat expirera au moment des Jeux olympiques de Munich l'an prochain.

"Le dernier signe reçu des Chinois remonte à 1957 lorsqu'après avoir demandé à réintégrer certaines fédérations internationales, ils ont notifié le C.I.O. qu'ils resteraient à l'écart tant que moi, Avery Brundage, l'outil de l'impérialisme, serait président", a encore indiqué le champion de l'amateurisme non sans humour.

Invitée à participer aux jeux de Melbourne en 1956, la Chine populaire annonça qu'une délégation de 150 athlètes étaient prête à se rendre en Australie pour y défendre ses couleurs mais y renonça, par la suite, en raison de la présence de Taiwan, sous le nom de République de Chine.

"Il n'y a qu'une seule Chine, et nous sommes celle-là. Si les gredins de Taiwan sont autorisés à participer aux Jeux olympiques, nous resterons chez nous", a dit M. Brundage en se remémorant la teneur de la lettre des dirigeants chinois reçue au CIO.

Les sports à la pige

DANIEL F. REEVES, propriétaire des Rams de Los Angeles de la ligue de football Nationale, est décédé, à New York, à l'âge de 58 ans. Il souffrait de cancer depuis plusieurs mois. Novateur reconnu, Reeves avait, entre autres, établi un remarquable système de dépistage pour son équipe. Il eut plusieurs disputes avec ses instructeurs, qu'il changea souvent. Mais son honnêteté et sa clairvoyance lui permirent de néanmoins faire la conquête de son public. Reeves avait lancé les Rams à Cleveland avant de les déménager à Los Angeles. Ainsi, en 1945 et grâce au quart-arrière Bob Waterfield, son équipe gagna le championnat de la ligue Nationale. L'année suivante, Reeves déménageait à Los Angeles. La décision représentait un risque énorme et plusieurs prédirent que Reeves ferait banqueroute sur la Côte du Pacifique. Il eut quelque misère au début mais, finalement, il connut tous les succès financiers espérés. En 1946, Reeves fut le premier propriétaire à offrir un contrat à un joueur noir, l'arrière Kenny Washington de l'université UCLA. Deux ans plus tard, il établissait un système de dépistage uniquement dirigé vers les collèges de Noirs, ce qui lui rapporta plusieurs bons joueurs. Au cours des années et envers et contre les succès du club, Reeves refusa d'augmenter ses prix d'admission avant la fin des années 1950 et ils sont encore parmi les plus bas de toute la ligue. Sa femme, l'ex-Mary Coroon, cinq filles et un fils lui survivent.

L'EQUIPE AMERICAINE de tennis sur table, qui vient de terminer une historique visite en Chine communiste, sera à la télévision, cet après-midi. Le réseau ABC a révélé, hier, que les joueurs américains seront présentés, en direct et via satellite, alors qu'ils participeront à un tournoi à Tokio. De plus, on présentera à cette même télémission "ABC's Wide World of Sports" (5h., à 6h.30 p.m.) un film sur les célèbres matches joués à Pékin et, aussi, une pellicule sur les championnats du monde de ping-pong disputés à Nagoya, Japon.

GEORGE SAUER, le brillant receveur de passes des Jets de New York de la ligue de football Nationale, a laissé savoir à la direction du club, hier, qu'il se retirait parce qu'il n'aimait plus l'atmosphère existant dans le football contemporain. "De nos jours, être joueur de football veut dire être traité tel un enfant", d'ajouter Sauer. "Je suis en excellente forme physique et, dans les circonstances, il est difficile d'annoncer cette retraite, d'autant plus que j'aime encore le football lui-même. Mais je ne peux accepter les conditions présentes et je m'expliquerai dans un futur article qui paraîtra dans une revue ou l'autre. Je crois avoir plusieurs choses à dire après avoir fait partie du football organisé pendant 15 ans. Le football professionnel d'aujourd'hui est, à mon avis, ridicule". A propos de l'instructeur et directeur général Weeb Ewbank des Jets, il a déclaré: "Il y a beaucoup de vérité dans ces rumeurs voulant qu'il ne puisse diriger ses joueurs". Sauer, qui n'a que 27 ans, jouait pour les Jets depuis 6 ans. En 1967, il attrapa 75 passes et se classa premier, sur ce point, dans l'ex-ligne Américaine. Bien que blessé, l'an dernier, Sauer attrapa néanmoins 31 passes, ce qui lui donne un total de 309 passes reçues en cours de carrière, bonnes pour 4,965 verges et 28 touchés.

KEN ROSEWALL a remporté le championnat de tennis, en simple, de l'Afrique du Sud, hier, en triomphant de son compatriote australien Fred Stolle par les comptes de 6-4, 6-0, 6-4. Rosewall a récolté un premier prix de $7,000 pendant que Stolle gagnait $4,200. Chez les femmes, Margaret Court et Evonne Goolagong ont remporté le championnat en double en triomphant des Sud-africaines Brenda Kirk et Laura Rossouw par les comptes de 6-3, 6-2. Mme Court et Mlle Goolagong, toutes deux d'Australie, doivent s'affronter dans la finale du simple féminin aujourd'hui.

WALLY DEMPSEY, secondeur de ligne des Lions de la Colombie britannique de la ligue Canadienne de football, a été échangé aux Roughriders de la Saskatchewan pour R. C. Gamble. Les Roughriders ont aussi cédé l'arrière défensif Brian Donelly, de l'université Simon Fraser, aux Lions en retour d'Archie McCord, un ailier défensif de Moose Jaw, Sask. D'autre part, on apprend que le quart-arrière Don Moorhead, de l'université du Michigan, aurait signé un contrat professionnel avec les Lions. L'an dernier, Moorhead conduisit Michigan vers un dossier de 9-1 après une saison 8-3 en 1969. Saskatchewan a encore révélé que Steve Hornung et Dave Simpson, deux recrues de l'université Drake de Des Moines, avaient signé des contrats d'essai pour la prochaine saison.

GHANDI, le cheval-mahatma de la Nouvelle-Zélande, est favorisé pour gagner, demain après-midi, la course principale au programme de la piste Blue Bonnets. Il en sera à son premier départ à Montréal après avoir fait campagne à New York depuis le début de l'année. En 12 présences en piste chez les Américains, il est sorti victorieux à trois reprises pour accumuler des gains de $36,750. Son meilleur temps pour le mille en est un de 2:03.3. L'ambleur de 6 ans sera piloté par Benoît Côté. Les amateurs de courses, incidemment, auront l'occasion de voir le match décisif entre le Canadien et les Bruins à Boston grâce aux nombreux téléviseurs disposés dans le chalet et la tribune populaire de B.B.

BOBBY ORR, personne n'en sera surpris, est le meilleur compteur des éliminatoires pour la coupe Stanley, jusqu'ici, avec 5 buts et 7 passes pour un total de 12 points. Phil Esposito et Bobby Hull le suivent avec, respectivement, 3-7—10 et 6-4—10. Jean Béliveau, qui établit un nouveau record chaque fois qu'il obtient un but ou une passe, est en quatrième place avec 2-6—8 sur un pied d'égalité avec Stan Mikita 2-6—8 également. Suivent Frank Mahovlich, 5-2; Bob Nevin, 5-2; Yvan Cournoyer, 3-4; et Pat Stapleton, 2-5.

LES CHAMPIONNATS DE SKI NORDIQUE du "toit du monde", présentement disputés à Inuvik (T.-N.-O.), viennent de couronner ses champions des catégories cadet et minime. Chez les garçons, le titre cadet est allé à Garry Balie, de White Horse, et celui minime à Darcy Bailie, également de White Horse. chez les filles, Marie Bruce, d'Old Crow (Yukon) a gagné le titre cadet, et Lise Lefebvre, de White Horse, celui des minimes.

LE PORT DU CASQUE PROTECTEUR au hockey est une excellente chose en soit, en autant qu'il apporte une protection efficace au joueur qui le porte. Un accident déplorable s'est produit avant-hier à Thornton (Ont.) et a causé la mort de Claudio Romanin, 16 ans. Claudio a été atteint à la tempe par un lancer frappé d'un coéquipier, au moment où il contournait le filet adverse. Il s'est écroulé sans connaissance sur la glace. Transporté à l'hôpital, on n'a pu que constater son décès, dû à une hémorragie cérébrale.

CONNIE MADIGAN, le meilleur défenseur des Buckaroos de Portland, de la ligue de l'Ouest, a été suspendu indéfiniment pour avoir frappé et mis hors-de-combat l'arbitre Dave Newell, lors d'un match de son équipe et les Gulls de San Diego dimanche soir. Madigan devra de plus payer une amende de $500. Son coéquipier, Rick Foley, devra, pour sa part, verser $400 après avoir lancé son bâton en direction de Newell quelques instants avant l'incident Madigan.

L'INSTITUT DE TECHNOLOGIE de Chicago vient de mettre en vente le "Blue Flame" qui détient le record du monde de vitesse sur terre avec 662.407 m/h. Le prix de la bagnole? Un quart de million!

Wood se hisse en tête

PENSACOLA, Flo. (AP) — Larry Wood, un nouveau-venu au circuit de golf américain a joué hier une ronde de 70, un coup sous la normale, pour ainsi prendre les commandes à l'issue de la deuxième ronde de l'omnium Monsanto doté d'une bourse de $150,000.

Wood, un solide golfeur qui n'avait gagné que $12,000 à sa première saison l'an dernier, totalise 136 pour les premiers 36 trous, soit six sous la normale. Il possède une priorité d'un coup sur Bobby Mitchell alors que Gene Pittler Chris Blocker et le champion de l'an dernier, Bick Lotz, présentent des cartes de 138.

Mitchell, qui tente de remporter son premier tournoi en six ans, a joué 67, quatre coups sous la normale.

Lotz, qui était à égalité avec Wood après la première ronde, a dû se contenter d'un 73. Pour sa part Blocker a terminé hier avec un 68.

Homero Blancas, 69, et le vétéran Mason Rudolph, 70, suivent à 139.

Lee Trevino et Billy Casper, deux des meilleurs joueurs de l'heure se sont tout juste qualifiés pour les rondes d'aujourd'hui et de demain. Ils totalisent tous deux 146.

Casper, deux fois titulaire de l'Omnium des Etats-Unis, a joué une deuxième ronde de 71 tandis que Trevino éprouvait toutes sortes de difficultés pour finalement terminer avec un 75, dont un deuxième neuf trous de 41.

HOCKEY
LIGUE JUNIOR
de L'ONTARIO
ÉLIMINATOIRES
DEMAIN à 7:30 HEURES P.M.
ST. CATHARINES
VS
CANADIENS
Billets maintenant en vente au
FORUM

Les choix de "M. Lee" à B.B.

CE SOIR

1ère course: 1—Sherbrooke Way (no 5); 2—Greg Brown (no 2); 3—Dandy Lebell (no 8).

2ème course: 1—Admirable Pick (no 9); 2—Nibble Leo (no 2); 3—Lord Saunders (no 6).

Pari double suggéré: 5-9

3ème course: 1—Supreme Yankee (no 7); 2—Ambro Jess (no 3); 3—Tiger Paws (no 8).

4ème course: 1—Mighty Go (no 2); 2—Zeno (no 3); 3—Ambro Julep (no 7).

Quinielas suggérées: Roulette 2-3-7.

5ème course: 1—Dean Leo (no 8); 2—Celestial Air (no 1); 3—Brad Fedor (no 3).

6ème course: 1—Earline (no 1); 2—Cookie (no 3); 3—Mr. Smoke (no 8).

Quinielas suggérées: Roulette 1-3-8.

7ème course: 1—Adios Great (no 6); 2—Richelieu Fleurie (no 7); 3—Gr. River Bahn (no 4).

8ème course: 1—Wingy Mirr (no 8); 2—Miss Adios (no 7); 3—Well Bonn (no 6).

Quinielas suggérées: 8-7, 8-6, 8-5, 8-4.

9ème course: 1—Quick (no 6); 2—Boss Allen (no 5); 3— Primo Hanover (no 4).

10ème course: 1—Cleverland Away (no 7); 2—AvonMaggie (no 3); 3—Star Brook (no 9).

Exactas suggérées: Roulette renversée 7-3-9.

ENJEU: $200. **EN BANQUE: $162.**

Ce soir, "Monsieur Lee" mise $281, et voici comment.

A la 1ère: au mutuel: $4-4-10 sur le numéro 5, Sherbrooke Way.

A la 2ème: au mutuel: $4-4-10 sur le numéro 9, Admirable Pick.

Pari double: $4 sur la combinaison 5-9.

A la 3ème: au mutuel: $4-4-10 sur le numéro 7, Supreme Yankee. $0-4-6 sur le numéro 3, Ambro Jess; $0-0-4 sur le numéro 8, Tiger Paws.

A la 4ème: au mutuel: $2-4-0 sur le numéro 2, Mighty Go.

Quinielas: Roulette 2-3-7, total $6.

A la 5ème: au mutuel: $10-10-10 sur le numéro 8, Dean Leo. $0-4-10 sur le numéro 1, Celestial Air. $0-0-4 sur le numéro 3, Brad Fedor.

A la 6ème: au mutuel: $5-10-0 sur le numéro 1, Earline.

Quinielas: Roulette 1-3-8, total $6.

A la 7ème: au mutuel: $2-4-6 sur le numéro 6, Adios Great, $0-2-4 sur le numéro 7, Richelieu Fleurie.

A la 8ème: au mutuel: $10-20-0 sur le numéro 8, Wingy Mir.

Quinielas: $2 sur les combinaisons 8-7, 8-6, 8-5 et 8-4, total $8.

A la 9ème: au mutuel: $10-10-20 sur le numéro 6, Quick. $0-0-10 sur le numéro 5, Boss Allen. $0-0-1 sur le numéro 4, Primo Hanover.

A la 10ème: Exactas: Roulette renversée 7-3-9, total $12.

VISITEZ LE 14e SALON DE L'AUTO BRITANNIQUE
ENTRÉE GRATUITE • 15 - 18 AVRIL • HÔTEL REINE ÉLIZABETH
10 a.m. - 10 p.m. en semaine 1 p.m. - 10 p.m. le dimanche
PRÉSENTÉ PAR L'ASSOCIATION CANADIENNE DES MANUFACTURIERS D'AUTOMOBILES BRITANNIQUES

lisez marabout-auto
LE MONDE DE L'AUTOMOBILE
COURSES-TECHNIQUES-RALLYES EN VENTE PARTOUT

Baseball-statistiques

MOYENNE AU BATON DES EQUIPES

LIGUE NATIONALE

	ab	p	cs	c	pp	moy.
Pittsburgh	299	37	82	11	36	.274
St-Louis	308	42	83	6	39	.259
New York	155	11	41	2	10	.265
Atlanta	273	29	72	7	28	.262
Cincinnati	249	27	65	8	24	.251
Los Angeles	330	33	82	6	32	.245
Montréal	153	17	37	1	15	.262
San Francisco	318	43	75	13	40	.259
Philadelphie	231	29	55	4	27	.238
Houston	358	39	81	4	35	.226
Chicago	294	29	66	5	28	.224
San Diego	256	30	53	9	30	.207

LIGUE AMERICAINE

Minnesota	307	28	84	4	24	.274
Détroit	274	31	72	4	27	.233
Boston	229	37	58	7	35	.265
Baltimore	244	33	61	5	32	.250
New York	259	30	64	5	27	.247
Oakland	319	41	77	10	41	.241
Kansas City	329	32	75	3	31	.228
Washington	291	35	66	1	31	.227
Chicago	290	33	64	8	27	.221
Californie	302	26	54	3	25	.212
Milwaukee	241	20	51	3	19	.212
Cleveland	190	27	40	2	26	.211

MOYENNES INDIVIDUELLES
(Minimum de 15 apparitions au bâton)

LIGUE NATIONALE

	ab	p	cs	c	pp	moy.
Simmons St.-L.	24	4	12	0	5	.500
Brock, St.-L.	35	8	16	1	5	.444
Fernandez, Pgh.	30	3	13	1	5	.433
Staub, Mtl.	10	4	8	0	1	.421
Sims, L.-A.	15	1	6	0	0	.400
Carr, Atl.	34	6	13	0	2	.382
Pepitone, Chi.	34	3	13	2	7	.282
Clendenon, N. Y.	21	3	8	0	1	.381
Bench, Cin.	29	x	11	4	7	.379
Colbert, S. D.	29	3	11	5	14	.379
Beauchamp, St.-L.	16	3	6	1	2	.375
Grote, N. Y.	16	2	6	1	2	.375
B. Williams, Chi.	32	6	12	3	6	.375
Mays, S. F.	32	7	12	4	11	.375
Russell, L. A.	30	3	11	0	3	.367
Stargell, Pgh.	33	9	12	5	12	.364
Bonds, S. F.	39	12	14	3	4	.359
Henderson, S. F.	28	6	10	1	6	.357
Bowa, Phl.	31	4	11	0	2	.355
Cash, Pgh.	17	2	6	0	1	.353
W. Smith, Cin.	17	2	6	0	1	.353
Stahl, S. D.	27	5	9	2	5	.333
Millan, Atl.	27	3	9	0	1	.333
Woodward, Cin.	21	1	7	0	3	.333
Montanes, Phl.	21	5	7	1	2	.333
Ortis, Chi.	28	3	9	0	2	.321
J. Alou, Htn.	25	2	8	0	3	.320
Day Mtl	19	2	6	0	1	.316
Hunt, Mtl.	16	5	3	0	0	.313

LES LANCEURS
(Minimum d'un verdict)

	ml	cs	bb	r	g	p	m
Dean, S. D.		21	1	0	0	0	.000
Solcum, S. D.		13	1	0	0	0	.000
Rudolph, Chi.		15	0	0	0	0	.000
Frisella, N. Y.	1	1	0	0	1	0	0.00
McGraw, N. Y.	6	5	2	6	1	0	0.00
Hoerner, Phl.	7	5	2	6	1	0	0.00
Hiusti, Pgh.	3	1	1	4	1	0	0.00
Upshaw, Atl.	8	7	1	7	2	0	0.00
J. Johnson, S. F.	7	4	1	4	1	0	0.00
Downing, L. A.	14	11	6	6	1	0	0.61
Jenkins, Chi.	16	8	4	14	1	1	0.96
Nash, Atl.	9	7	3	5	1	0	1.00
Pappas, Chi.	18	12	3	10	2	0	1.00
Marichal, S. F.	18	14	3	13	2	0	1.00
Dunning, Phl.	7	6	3	4	1	0	1.23
Seaver, N. Y.	14	9	7	14	1	0	1.29
Renko, Mtl.	18	18	2	9	2	0	1.50

BASEBALL

AUJOURD'HUI
(et les lanceurs probables)

LIGUE NATIONALE

Cincinnati, Nolan (0-0) à **Montréal, Morton (0-2), 2h15**

Pittsburgh, Blass (0-0) à New York, Koosman (0-0), 2h15

Atlanta, Reed (1-1) à Philadelphie, (Lersch 1-0), 1h15

Houston, Blasingame (1-1) à Los Angeles, Singer (0-3), 10h

St-Louis, Carlton (2-0) à San Diego, Phoebus (1-1), 10h30

Chicago, Holtzman (0-2) à San Francisco, Perry (2-0), 4h

DEMAIN

Cincinnati, McGlothlin (1-1) et Merritt (0-0) à **Montréal, Renko (2-0) et Stoneman (0-1), 1h35**

Atlanta à Philadelphie
Houston à Los Angeles
Pittsburgh à New York, 2
St-Louis à San Diego
Chicago à San Francisco, 2

ligue americaine

Californie, Messersmith (0-1) ou Malone (0-0), à Minnesota, Blyleven (2-0) 2h15

Kansas City, Drago (1-1) à Milwaukee, Pattin (2-0), 2h30

Oakland, Blue (2-1) à Chicago, Bradley (0-0), 2h15

Boston, Culp (1-0) à Détroit, Lolich (1-2), 1h15

Washington, Bosman (1-1) à Cleveland, Hargan (0-1), 1h30

New York, Kekich (0-0) à Baltimore, McNally (2-0), 7h

DEMAIN

New York à Baltimore
Boston à Détroit
Oakland à Chicago, 2
Californie à Minnesota
Washington à Cleveland, 2
Kansas City à Milwaukee, 2

CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

Est	g	p	moy.	diff.
New York	4	2	.667	—
Pittsburgh	5	4	.556	½
Chicago	4	5	.444	1½
St-Louis	4	5	.444	1½
Philadelphie	3	4	.429	1½
Montréal	2	3	.400	1½
Ouest				
S Francisco	7	2	.778	—
Houston	6	5	.545	2
Atlanta	4	4	.500	2½
Cincinnati	3	4	.429	3
Los Angeles	4	6	.400	3½
San Diego	3	5	.375	3½

Hier

New York 1, Pittsburgh 0
Cincinnati à Montréal, remise
Chicago à San Francisco
St-Lous à San Diego
Atlanta à Philadelphie
Houston à Los Angeles

Jeudi

Chicago 4, San Diego 3
Los Angeles 2, St-Louis 1
San Francisco 4, Houston 3

LIGUE AMERICAINE

Est	g	p	moy.	diff.
Baltimore	6	1	.857	—
Boston	4	4	.500	2½
New York	4	4	.500	2½
Cleveland	3	3	.500	2½
Washington	4	5	.444	3
Détroit	3	6	.333	4
Ouest				
Milwaukee	5	3	.625	—
Oakland	6	4	.600	—
Californie	6	4	.600	—
Minnesota	4	6	.400	2
Kansas City	4	6	.400	2
Chicago	3	6	.333	2½

Hier

Boston 5, Détroit 3
Californie 4, Minnesota 1
New York à Baltimore
Oakland à Chicago

Jeudi

Baltimore 6, Cleveland 4
Détroit 3, New York 2
Californie 5, Kansas City 2
Oakland 4, Minnesota 3
Milwaukee 4, Chicago 1

Hier

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh 000 000 000 — 0 3 0
New York 000 100 00x — 1 8 0

Ellis, Briles (8), Veale (8) et Sanguillen; Seaver et Grote. G—Seaver (2-0). P—Ellis (1-2). Circuit: Clendenon (1). A—18,491.

(Seaver a retiré 14 Pirates au bâton pour ainsi hausser son total à 28 en 23 manches.)

LIGUE AMERICAINE

Boston 010 110 020 — 5 10 0
Détroit 000 002 001 — 3 8 2

Peters, Tatum (9), Lyle (9) et Josephson; Niekro, Zepp (7), Sherman (8), Patterson (9) et Freehan. G—Peters (1-1). P—Niekro (0-3). Circuits: Smith (1), I. Brown (1). A—14,963.

(Reggie Smith a tait produire deux points avec un circuit et un ballon sacrifice).

Californie 000 000 031 — 4 7 0
Minnesota 100 000 000 — 1 8 1

May, Allen (8) et Moses; Torborg (8), Perry, Williams (8) et Mitterwald. G—May (1-0). P—Perry (1-2). A—4,429.

(Un triple de deux points de Sandy Alomar a permis aux Angels de la Californie de remporter une cinquième partie d'affilée.

Mise au point de la succession Saint-Aubin

La succession Saint-Aubin à qui appartient 22 unités de logement, rue Congrégation, à Pointe Saint-Charles, et qui a été avisée par la commission d'arbitrage d'effectuer des réparations de l'ordre de $40,000 à ses logements, en deça d'un an, a envoyé une lettre au Devoir précisant qu'elle n'exerce aucune représaille contre ses locataires.

En effet, lors d'une conférence de presse qui a eu lieu ces jours derniers, un regroupement de citoyens de ce secteur avait décidé d'appuyer les locataires de la succession Saint-Aubin qui se disent victimes de représailles de la part de leur propriétaire.

Dans sa lettre, M. Cléophas Saint-Aubin dit que certains de ses locataires occupent le même logement depuis 10, 20, 30 et même 60 ans, ce qui signifie qu'ils en sont heureux. Il signale en outre qu'il est juste qu'une action avait été entreprise par lui contre un locataire qui lui doit la somme de $368. "Ce locataire, dit le propriétaire, est justement le mari de la présidente du comité de logement qui s'insurge contre moi".

En outre, le propriétaire signale qu'il a déjà effectué des réparations de l'ordre de $11,000 en 1970 alors que les loyers ne lui avaient rapporté que $8,000. "La succession Saint-Aubin a fait et fera des démarches auprès des autorités fédérale, provinciale et municipale, pour la création de prêts pour la rénovation et l'amélioration des propriétés, prêts remboursables sans intérêt, en 30 ans." C'est le seul moyen au dire de M. Saint-Aubin d'améliorer les logements sans augmenter les loyers.



Un voyage vers la lumière, voilà ce que vous propose cette tête à longs cheveux, alors qu'aura lieu à la Place des Arts, le 8 mai prochain, le bal annuel du comité des jeunes au profit de l'Orchestre symphonique de Montréal. La soirée sera sous le haut patronage du premier ministre du Canada et de Mme Trudeau, ainsi que du corps consulaire de Montréal. Placé sous le signe de la "luminescence", le bal sera précédé d'un dîner au champagne qui aura lieu à l'hôtel Ritz Carlton tout rajeuni depuis ses rénovations. On peut obtenir des billets en s'adressant à la Place des Arts

À Pointe-Saint-Charles

La Fédération des oeuvres de charité justifie sa position face aux citoyens

par Solange Chalvin

Mise en accusation par un groupe de citoyens de Pointe-Saint-Charles, la Fédération des oeuvres de charité a convoqué quelques représentants des autres fédérations qui oeuvrent dans le secteur, et les journalistes, afin de répondre aux griefs de ces citoyens.

Nous avons appris qu'aucune agence qui travaille présentement à l'intérieur du Centre des service communautaires n'a l'intention de le quitter. On sait que les citoyens craignaient la mise sur pied d'un deuxième centre ce qui aurait dispersé les services, argent et énergies.

Il y a effectivement à Pointe Saint-Charles un autre centre mais il est opéré par l'OPTAT et s'adresse seulement aux alcooliques et à leurs familles. Il y a des centres OPTAT pour les francophones dans d'autres secteurs de la ville. Signalons aussi que la Pointe-Saint-Charles est peut-être le quartier de Montréal où les comités de citoyens sont les plus nombreux et les plus actifs (on en compte une trentaine s'occupant du logement, du chômage, des conditions de travail, de la pollution, santé, problèmes scolaires, respect du salaire minimum, etc).

En second lieu, il est vrai que le Centre des services communautaires de Pointe-Saint-Charles vit actuellement sous l'aile protectrice de la Fédération, ceci dans le but de protéger au niveau juridique le conseil d'administration provisoire, puisque le Centre n'a pas encore reçu de Québec son incorporation légale.

Quant au budget, il est voté et connu des centres, une fois l'an, sur présentation des projets, et versé ensuite chaque mois sur présentation du bilan du mois précédent. A ce sujet, le Centre des services communautaires de Pointe-Saint-Charles est sur le même pied que toutes les autres agences subventionnées par la Fédération.

Un point demeure litigieux, c'est la remise en question une fois l'an, des projets. A ce sujet, Mme Raymond, appuyée par M. J.Y. Desbiens, directeur de la souscription de la Campagne des Fédérations, disent que tous les organismes affiliée sont assurés de ne pas être abandonnés en cours de route. Les seuls changements possibles sont des baisses ou hausses de budget; lesquelles reflètent les sommes recueillies au cours de la campagne de souscription qui a lieu présentement dans le grand Montréal.

S'il y a des problèmes, c'est à l'intérieur même du Centre des services communautaires où la coordination semble difficile à établir entre le personnel des agences, le personnel du centre et les citoyens. Il faut dire que le Centre est actuellement entre les mains d'un conseil d'administration provisoire, lequel sera mis en élection avec d'autres citoyens, lors de la rencontre de lundi soir prochain qui aura lieu à Columba House.

Il est possible que la mise en marche d'un véritable conseil d'administration choisi par les citoyens règlera une bonne partie du litige qui semble tenir beaucoup plus à un manque de coordination ou d'adaptation aux problèmes du milieu qu'à une véritable guerre entre la Fédération et les citoyens de Pointe Saint-Charles.

Paul VI n'apprécie pas le "pop" mais les artistes qui le créent

CITE DU VATICAN (AFP - PA) — Nous ne pouvons pas apprécier votre musique mais nous pouvons apprécier votre générosité et votre non-conformisme, a déclaré en substance Paul VI en recevent hier une soixantaine de jeunes musiciens et artistes "pop" de divers pays venus donner jeudi soir un concert patronné par la Commission pontificale pour la pastorale du tourisme. Le thème était la paix et la devise fixée par le pape pour l'année: tout homme est mon frère.

John Bedson, membre du groupe anglais rock Warm Dust, ajoutait la Presse Canadienne, a déclaré aux journalistes qu'il avait demandé au pape: "Pourquoi vous, le pape qui interdit l'usage de la pilule, ne faites-vous pas la même chose pour la conscription et pourquoi n'interdisez-vous pas aux catholiques de combattre en armes?"

Le pape lui aurait répondu: "Cela n'est pas de mon pouvoir".

Les autres groupes étaient les Hot Pants de Paris, et trois formations italiennes: I Beati-Les Bienheureux, Il Mucchio - La Ribambelle, I Hosana - Les Hosanas.

Les hommes du Vatican n'avaient jamais vu autant de blue jeans, voire de mini jupes ou de shorts. "A vrai dire, a déclaré le chef de l'Eglise, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier vos expressions artistiques ni d'évaluer les formes esthétiques exprimant votre personnalité.

Mais nous retenons certaines valeurs secrètes que vous recherchez: la spontanéité, la sincérité, la libération de certaines entraves formelles et conventionnelles, le besoin d'être vous-mêmes, de vivre et d'interpréter les aspirations de votre temps".

Puis le pape a parlé du but de leur voyage: "La paix dans le monde, la fraternité pour les hommes, le renouveau moral et spirituel qui l'emporte sur le conformisme, la vulgarité, la vie facile, toutes choses qui, aujourd'hui, troublent et mécontentent une partie de la jeunesse et la portent à réagir de manière parfois insolite et vive".

Dieu n'est pas absent de cette recherche, a conclu le souverain pontife, en invitant ses jeunes auditeurs à ne pas se laisser prendre aux modes éphémères, à la tyrannie des sens, à l'obscurité du grégarisme mais à devenir plus hommes et plus chrétiens.

Le Vatican n'a pas interdit les marches nuptiales traditionnelles

CITE DU VATICAN (AFP) — Le Vatican a démenti les récentes informations selon lesquelles les marches nuptiales de Mendelssohn, Gounod ou Wagner seraient interdites par la congrégation pour le culte divin pour les messes de mariage.

Il s'agit en réalité, est-il précisé, de simples suggestions ou indications à l'intention des fidèles et non d'interdictions. Elles résultent d'une enquête effectuée par la congrégation auprès d'experts de musique sacrée. Ceux-ci ont émis le voeu que l'accompagnement des messes de mariage ait désormais un caractère mieux adapté à l'époque et plus authentiquement religieux.

Margaret Mead en Guinée

NEW YORK (PA) — L'anthropologue Margaret Meal veut emmener plusieurs jeunes collègues au cours d'un voyage en Nouvelle-Guinée, en juillet, afin d'étudier le comportement des enfants et petits-enfants des gens qui avaient été pour elle un sujet d'étude autrefois.

Mme Meal, âgée de 69 ans, s'était rendue célèbre dans les années 1930 avec ses études portant sur les cultures primitives en Nouvelle-Guinée.

Le prochain voyage durera environ six mois.

Quelque 60 femmes participent à Ottawa au congrès de la CCC

Une soixantaine de femmes des différentes provinces participeront en fin de semaine à Ottawa, à une importante réunion de la Conférence catholique canadienne convoquée par les évêques. Le thème de la rencontre est la situation de la femme.

Les déléguées réunies en ateliers de travail passeront en revue la situation de la femme dans la famille, au travail, dans la société et dans l'Eglise. Plusieurs organismes se préoccupant de questions féminines et familiales ont déjà fait parvenir le résumé de recherches et travaux sur ces sujets. C'est ainsi par exemple qu'un groupe de dames d'Edmonton ont préparé une étude sur la situation de la femme dans l'Eglise alors qu'un groupe de religieuses ont envoyé une étude sur le rétablissement du diaconat des femmes.

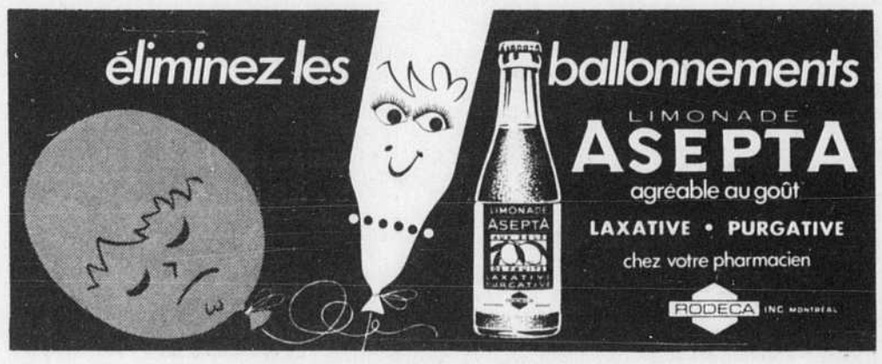
La rencontre de fin de semaine aura lieu à l'hôtel Beacon Arms d'Ottawa. A l'atelier sur "la femme dans la famille" on parlera d'éducation à la vie familiale, de responsabilité parentale, d'attitudes concernant la maternité, la planification familiale, l'avortement, des familles à parent unique et des mères célibataires.

Dans le groupe consacré à "la femme au travail" on discutera d'égalité de chance et de traitement, d'opportunités d'accès à l'éducation, d'épanouissement par le travail, soit à l'extérieur du foyer, soit à la maison, de congés de maternité, garderies, etc. Les déléguées réunies à l'atelier consacré à "la femme dans la société" discuteront de participation à la vie communautaire et civique, à l'élaboration des politiques et des lois, à l'engagement social de la religieuse, ainsi qu'aux changements du Code civil concernant la famille.

Enfin, l'atelier consacré à "la femme dans l'Eglise" s'attaquera aux problèmes des hommes et femmes collaborateurs à part égale dans l'Eglise, à la co-responsabilité dans la pastorale, au droit canonique, doctrine, attitudes et comportements.

COURS D'INITIATION à la DÉCORATION INTÉRIEURE
Sous la direction des
ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.
DÉBUT DES COURS le 19 avril
VIEUX-MONTRÉAL
88 est, St-Paul
866-1836

Nouvelle session de
TAPISSERIE
ATELIER AUCLAIR
270-1482



LA COUTURE CHEZ-SOI



Regardez-moi ce joli modèle original signé "Ardanti"! La ligne incurvée juste au bas de l'épaule et se prolongeant au dos donne à ce modèle une gracieuse ligne de taille légèrement plus haute. Faites-le de toile, de tricot, de crêpe ou de coton et vous le porterez avec satisfaction.

Patron no: M 116

Le patron imprimé no **M 116** est offert pour les tailles **8 - 16.** (Nouvelle classification des tailles).
Ce patron est en vente au prix de $1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ. Les instructions sur le patron sont en langue anglaise seulement.
Un petit lexique comparatif, en langue française, accompagne les instructions.

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322



SI VOUS AVIEZ QUAT'Z-YEUX...



MAIS VOUS N'EN AVEZ QUE DEUX...
Optrex nettoie, calme et rafraîchit les yeux fatigués et irrités par le rhume, le vent, le surmenage, la fumée et la POLLUTION DE L'AIR.
GOUTTES ET BAIN OCULAIRES
Optrex
soulagent les yeux fatigués

Pourquoi le SPIQ est le plus important syndicat d'infirmières et d'infirmiers au Québec?

- Parce que c'est le syndicat reconnu de **90 hôpitaux** à travers toute la province.
- Parce que, actif dans **toute la province,** il est le seul à pouvoir comprendre les problèmes propres à chaque région.
- Parce qu'il possède plus de **20 ans d'expérience** dans la négociation collective. Ce n'est pas un syndicat de dernière heure qui pourra négocier sérieusement les implications graves des recommandations du rapport Castonguay-Nepveu.
- Parce qu'il fut le **1er syndicat** à grouper des infirmières et des infirmiers en syndicats professionnels.
- Parce qu'il **appartient vraiment aux infirmières** de toute la province. Il forme une Fédération groupant 6 syndicats professionnels:

FÉDÉRATION DES SPIQ

SPIQ (Québec)
SPI (Bas St-Laurent)
SPIC (Chicoutimi)
SPITR (Trois-Rivières)
SPIM (Montréal)
Service médico-social (Québec)

La seule Fédération de syndicats d'infirmières formée par des infirmières.

...Et il est vraiment avec vous, dans chacune de vos localités!